

Anne Daladier

Problèmes d'analyse
d'un type de nominalisation en français
et de certains groupes nominaux complexes

Thèse de troisième cycle
Université Paris 7

1978

Notations

Les notations que nous utilisons dans cette thèse sont celles du L.A.D.L.

Dét désigne un déterminant.

un Modif désigne le déterminant un modifié par un adjectif

Les chiffres en indice indiquent la position syntaxique ; ainsi

\underline{N}_0 désigne un groupe nominal sujet

\underline{N}_1 désigne un groupe nominal objet

Prép désigne une préposition

Qu P est une complétive

Ω désigne les éventuels compléments d'un verbe .

V-inf Ω désigne une construction composée d'un verbe à l'infinitif avec ses éventuels compléments

V-n désigne un substantif apparenté morphologiquement à un verbe.

Lorsque nous voulons distinguer un substantif dérivé d'un verbe d'un substantif à partir duquel le verbe est dérivé, nous utilisons la notation N-v pour ce dernier et nous mentionnons explicitement la distinction

$\#$ symbole de rupture d'intonation

\equiv symbole de paraphrase

\rightarrow symbole de dérivation transformationnelle

Nous utilisons également la notation des équations non commutatives pour condenser des ensembles de séquences. Ainsi l'expression :

$$\underline{X} = \underline{Y} (\underline{E} + \underline{Z})$$

correspond aux règles de réécriture :

$$\underline{X} \rightarrow \underline{Y}$$

$$\underline{X} \rightarrow \underline{Y} \underline{Z}$$

le signe "+" désigne approximativement "ou" et

E est l'élément neutre de la concaténation, c'est-à-dire la séquence vide.

Pour des raisons matérielles, les tables de données qui ont constitué une étape préliminaire à cette étude n'ont pu être jointes. Nous avons utilisé l'information qu'elles contenaient soit globalement, soit lors d'argumentations sur des points particuliers ; nous reproduisons alors chaque fois les exemples qui nous paraissent pertinents, tirés de ces tables.

TABLE DES MATIERES

Introduction

- I - La relation de nominalisation par réduction de supports et le problème de l'analyse des constructions où apparaît une nominalisation
 - 1 - Problèmes méthodologiques
 - 1.1. Remarques à propos du cadre théorique de Z.S. Harris
 - 1.2. Brève comparaison avec le modèle Chomskien de la Théorie Standard Etendue Modifiée (1976)
 - 1.3. Le problème des nominalisations
 - 1.4. Structure d'entrée des constructions à support
 - 2 - Remarques sur la relation entre construction verbale et construction à support
 - 2.1. Sélection par des constructions à support de restrictions d'emploi par rapport à la construction verbale
 - 2.1.1. Restrictions liées à la sélection de V-n par différents supports "représentants"
 - 2.1.2. Les relations de dépendance entre préposition marqueur d'argument du support et déterminant de V-n
 - 2.2. Constructions à support où V-n sélectionne une complétive. Conservation des opérations qui s'appliquent aux constructions verbales à complétive correspondantes
 - 2.2.1. Remarques générales
 - 2.2.2. Relation de dépendance entre le choix lexical de V ou V-n et la conservation de la complétive dans la construction à support

2.2.3. Problème de la double construction de/pour ou à/pour de certains verbes à complétives et de la conservation de cette double construction pour les constructions à support correspondantes.
Rôle du déterminant de V-n.

2.3. L'insertion de V-sup par rapport à d'autres opérations

2.3.1. Interférence de la réduction appropriée de pendant avec la relation entre construction verbale et construction à support correspondante.

2.3.2. Problèmes liés aux opérations d'extraction

3 - Problème de l'analyse et de la décomposition de certaines constructions à V-n

3.1. Constructions causatives

3.2. Remarques à propos des opérateurs mettre

3.3. Construction en être Prép Dét V-n Ω dont on peut se demander si elles sont des constructions à support

3.4. Les constructions N₀ V-sup N₁ (comme + pour) V-n Prép N₂

4 - Constructions où V-n se construit avec un "auxiliaire" ou un verbe "métalinguistique"

4.1. Les auxiliaires

4.1.1. Distinction entre les auxiliaires et les verbes "ordinaires" se construisant avec une nominalisation

4.1.2. Distinction entre les V-sup et les auxiliaires

4.1.3. Structures d'entrée sous-jacentes aux constructions où un auxiliaire opère sur une nominalisation et à celles où un verbe "ordinaire" opère sur une nominalisation

4.2. Les verbes "métalinguistiques"

4.3. Conclusion du paragraphe 4

II - Critique de l'analyse des nominalisations non: gérondivales et de l'extraction d'un GN à partir d'un GN complexe dans le cadre chomskien.

1. La position chomskienne sur les relations entre différentes formes de groupes nominaux complexes. Les analyses des nominalisations du type "derived nominal" proposées depuis Remarks ON nominalisations jusqu'à l'introduction de la théorie des traces.

1.1. Critique de la position lexicaliste

1.2. Critique de la description d'Higgins des pseudo-clivées

1.3. Critique de la description de l'enchâssement des GN complexes dans la thèse de D. Siegel

1.4. Critique de la variante d'Emonds de l'analyse des nominalisations

1.5. Arguments contre l'hypothèse d'une transformation entre les nominalisations actives (en Dét V-n de N₀ Prép N₁) et les nominalisations passives (en Dét V-n Prép N₁ par N₀)

2. Structure des groupes nominaux complexes et problèmes d'extraction dans le cadre de la 'théorie standard étendue' et de la 'théorie standard étendue modifiée'

2.1. Critique de l'analyse de la topicalisation et des constructions en C'est...Qu dans le cadre de la théorie des traces (Chomsky 1974)

- 2.2. Critique de l'analyse de Bach et Horn de la double extraction observée dans certains GN complexes
- 2.3. La réponse de Chomsky à leurs propositions.
Critique du nouveau cadre théorique proposé dans ON WH-Movement (1976)
- 2.4. Les problèmes soulevés par l'utilisation de l'extraction comme test d'extraction par l'école chomskienne
- 2.5. Critique des propositions d'Akmajian sur la structure des GN complexes
- 2.6. Critique des nouvelles propositions de L. Selkirk

III - Quelques remarques sur les problèmes d'extraction à partir des groupes nominaux complexes dans le cadre du modèle proposé par Z.S. Harris

0. Introduction du chapitre III

1. Les constructions A N₀ V la Modif partie de ce N₁ (E + Prép N₂) et l'extraction "partitive"

1.1. Quatre classes de verbes qui résistent à l'extraction partitive

1.2. Quand on a l'extraction partitive on a aussi la double extraction

1.3. Les contraintes de déterminants dans les constructions A pour l'extraction partitive et la double extraction

1.4. Un problème de définition des déterminants et notamment des prédéterminants nominaux (Nd) posé dans Gross (77)

2. La distinction entre les Ndi et les Ndf dans les constructions :

B N V Dét' Ndi de Dét' N₁ (E + Prép N₂)

C N V Dét' Ndf de Dét' N₁ (E + Prép N₂)

2.1. Les différents critères : lexicaux, sémantiques et syntaxiques

2.2. Une particularité sémantique qui distingue les Ndi et les Ndf du point de vue du problème d'un Nd sous-jacent

2.3. La distinction Ndfp / Ndfa

2.4. Extraction partitive et aspect du verbe

2.5. Une hypothèse sur la source des Ndf (Ndfa et Ndfp)

2.6. Problème de l'extraction d'un prédéterminant nominal dans les groupes nominaux à complétive

2.7. Propriétés des constructions à Ndi

2.7.1. Accord du verbe dans les constructions :

Dét' Dnom₁ de Dét' N plur V Ω

et Propriétés d'extraposition

2.7.2. Accord du verbe dans les constructions

Dét' Ndi de Dét' ^N plur V Ω

et Propriétés d'extraposition

2.7.3. Les Dnom₁ et Ndi et la relation de restructuration en pour

3. Pour une explication de la double extraction dans les constructions de type C

- 3.1. Rejet d'une solution par réduction [au sujet de → de]
- 3.2. Rejet d'une solution par réduction d'un verbe avoir
sous-jacent
- 3.3. Si on adopte la solution d'un Nd sous-jacent partie
ou aspect, comment rendre compte de la propriété de
double extraction dans les constructions C ?
- 3.4. La non ambiguïté des constructions C. Un cas d'ambiguïté
lié au verbe connaître
- 3.5. L'ambiguïté des constructions où V-n peut être inter-
prété soit comme prédéterminant soit comme nominalisation
- 3.6. Le statut de "compléxité" de V-n en tant que Ndf
- 3.7. Les configurations d'opérateurs dans lesquelles prennent
place l'extraction d'un Ndf (d'une construction C) et
l'extraction d'un V-n (d'une construction à support)
- 3.8. Statut des réductions de substantif approprié qui
peuvent avoir lieu dans les constructions de type B.
Par opposition à la réduction de partie ou aspect
dans les constructions C
4. Les phénomènes de double extraction qui ne mettent pas
en jeu une dislocation de GN
 - 4.1. Le problème des compléments de type adverbiaux
 - 4.2. Problème de la source des prépositions de après que
certaines opérations d'extraction aient été appliquées
 - 4.3. Les problèmes d'extraction liées aux constructions
superlatives

4.4. Fausse dislocation dans les constructions :

Ce que N₀ V de N₁, c'est son N₂

5 - Conclusion du chapitre III

Conclusion

Bibliographie

Préliminaires.

En raison du nombre exorbitant de feuilles de papier qui ont été nécessaire à la réalisation de cette étude, nous avons été suspecté d'écrire un roman. Parfois, au cours d'insomnies nous en viendrions presque à en convenir. Malheureusement, il s'agirait d'un roman à thèse plutôt que d'un roman d'aventures (encore qu'il n'en soit probablement pas totalement dénué). Max, Luc et Zoé en sont les protagonistes ; que le lecteur indulgent nous pardonne la pauvreté des contextes dans lesquels nous les avons insérés pour tester - bien impitoyablement il est vrai - mais espérons-le aussi, en toute objectivité, des phénomènes d'extraction, de dislocation, voir d'ambiguïté. Pauvreté n'étant pas vice, peut-être auront-ils le fin mot de l'histoire, s'ils nous révèlent à quel point la réalité est complexe, même limité aux contextes dans lesquels nous les avons fait paraître (et peut-être même plus complexe encore que nous ne pensons, au cas où nos hypothèses se révéleraient fausses).

INTRODUCTION

Le problème de la nominalisation a souvent été abordé par les grammairiens et les linguistes ; elle recouvre des phénomènes syntaxiques distincts, notamment les nominalisations gérondivales et les nominalisations appelées "derived nominals" par les linguistes générativistes, comme par exemple : (1) L'attaque de Max contre la ville et (2) L'attaque de la ville par Max. Je ne me suis intéressé qu'au type dit "derived nominal" et à l'intérieur de celui-ci qu'aux nominalisations "actives" du type (1) par opposition au type "passif" (2) pour des raisons que je précise plus bas.

Une première description transformationnelle de ces nominalisations a été proposée par Lees (1960) où (1) aurait été dérivé de Max a attaqué la ville, mais le fait de relier une phrase et un groupe nominal c'est-à-dire de supposer l'existence de transformations du type $P \rightarrow N$ pose de nombreux problèmes. Ceci a été explicité en détails par Chomsky dans Remarks on nominalizations (1970), et il a amené à une révision dite Théorie Standard Étendue (T.S.E.) de son modèle d'Aspect, en attribuant un rôle plus complexe au composant de la base. Dans la T.S.E. la formation des nominalisations dites "derived nominals" n'est pas "excliquée" par la théorie. Un substantif comme attaque est "marqué" dans le lexique (cette procédure étant externe à la grammaire) ce qui lui permet d'être inséré dans l'indicateur syntagmatique à l'intérieur d'une structure nominale engendrée par la base où peuvent lui être adjoints des substantifs qui ne sont interprétés qu'au niveau du composant sémantique comme son sujet et son complément. Le composant transformationnel décrit la relation, et la nature des opérations qu'elle met en jeu, entre les nominalisations "actives" et les nominalisations "passives" de type (1) et (2) ce qui présuppose que ces deux formes de nominalisation relèvent d'un même processus syntaxique. Or j'espère avoir montré dans ma thèse, en me fondant sur des données exhaustives, que ce n'est pas le cas en français. Ceci m'a amené à réfuter les différentes propositions qui ont été faites pour décrire la "passivation" des groupes nominaux dans le cadre de la T.S.E.

L'existence de contre-exemples n'étant pas un critère de réfutation suffisant pour une Théorie au sens de celle proposée par Chomsky, j'ai essayé de développer des arguments sur l'inadéquation descriptive intrinsèque des modèles proposés par Chomsky. Mes résultats viennent s'ajouter à ceux déjà fournis par M. Gross sur l'inadéquation du formalisme adopté par Chomsky.

L'hypothèse lexicaliste a entraîné l'accroissement des règles de réécritures ainsi que des catégories syntagmatiques qui sont des entités abstraites dont l'introduction est fort coûteuse pour la grammaire. La découverte de propriétés nouvelles des groupes nominaux complexes, dont font partie les nominalisations et les

groupes nominaux comportant un quantifieur, éventuellement nominal, (analysé dans ma thèse comme prédéterminant nominal) n'a cessé d'accroître leur nombre et leur importance. Pourtant les propriétés de double analyse que j'ai observées à propos de certains groupes nominaux à prédéterminant nominal mettent en jeu une relation de dépendance entre le choix lexical du verbe principal, la position syntaxique du groupe nominal complexe, le choix lexical du prédéterminant nominal par rapport au substantif "tête" et le choix des déterminants. Ces propriétés de double analyse du groupe nominal que j'ai fait apparaître, en utilisant divers tests d'extraction, résultent donc des propriétés lexicales et syntaxiques de la construction (non ambiguë) dans laquelle ils apparaissent et non pas de propriétés internes au groupe nominal. Je ne vois donc pas comment une analyse en constituants à partir de règles "context-free" qui, par définition n'autorisent pas les contraintes "croisées" et qui de plus sont appliquées de façon totalement indépendantes et préliminaires aux règles d'insertion lexicale, pourraient rendre compte de tels faits. La notion de verbe "pont" utilisée récemment pour décrire à un niveau sémantique certains phénomènes de double extraction à partir d'un groupe nominal complexe, semble s'être révélée également inadéquate (voir également ci-dessous).

Si Z.S. Harris qui propose de rendre compte du processus de nominalisation de façon interne à la grammaire n'a pas proposé une description complète des nominalisations non étendues, il a, en revanche proposé dès 1964 de relier des paires de phrases comme (i) John walked et (ii) John took a walk. Un verbe du type take (appelé ici V-sup) est décrit comme élément portant la marque de temps qui était attachée au verbe. Sa possibilité de réduction dans une nominalisation (iii) John's walk est justifiée par son caractère sémantiquement vide dans l'ensemble (ii) ou par son caractère "approprié" dans l'exemple : (jj) Jean a commis un assassinat contre Max (paraphrase de : (j) Jean a assassiné Max). M. Gross a montré que la propriété de double analyse des groupes nominaux dans les constructions à support (i.e. la propriété de pouvoir extraire dans le cadre d'une opération de relativation soit assassinat contre Max, soit assassinat, soit contre Max dans (jj) c'est-à-dire d'avoir une double analyse du groupe nominal, alors que (jj) n'est pas ambiguë sémantiquement) remettait en question l'analyse en constituant utilisée par Chomsky ainsi que sa conception d'un lexique totalement indépendant des transformations syntaxiques. Chomsky, dans son dernier modèle (dit théorie Standard Étendue Modifiée) défini dans l'article ON WH - Movement (76) a repris l'argumentation de Bach et Horn (76) selon laquelle les constructions que nous avons appelé construction support, seraient en fait structurellement ambiguës (leur argumentation se fondait notamment sur des phénomènes de "portés" de quantifieur) c'est-à-dire engendrées différemment par la base et qu'il n'y aurait donc pas double analyse de groupes nominaux dans ces constructions.

Il l'a étendue aux autres cas où un verbe autorise la double extraction à partir d'un groupe nominal complexe, à l'aide des règles de "réajustement" du composant transformationnel où il utilise la notion de verbe "pont" proposée par N. Erteschik). Il me semble avoir pu infirmer ces propositions.

Des études détaillées et extensives ont été entreprises au L.A.D.L. sur les constructions à support avoir, faire et être notamment qui ont permis de préciser certaines des conditions dans lesquelles une construction verbale et une construction à support pouvaient être mises en relation. En revanche, certaines questions restaient ouvertes à propos des conditions dans lesquelles se fait la nominalisation proprement dite, c'est-à-dire la réduction du support, questions que j'ai abordées dans cette thèse à partir de propriétés de données exhaustives, mais qui restent largement à étudier.

La question était posée également de savoir comment définir le V-sup puisque à côté d'un verbe sémantiquement vide comme avoir dans : Max a de la haine pour Luc (paraphrase de Max hait Luc), les verbes éprouver et ressentir ont les mêmes propriétés (ils conservent la relation de paraphrase, ils introduisent la préposition pour et ils autorisent la double analyse du groupe nominal), cette question devant être résolue pour déterminer de quelle source devait être dérivée la nominalisation : La haine de Max pour Luc. Dans un article récent (76) J. Giry a même estimé que le choix des verbes autorisant la double analyse de groupe nominal dans des constructions ayant les propriétés des constructions à support pourrait ne pas être décidable.

La thèse avait pour but, au départ, d'essayer d'élaborer une description transformationnelle des nominalisations, ce qui supposait que les verbes support puissent être caractérisés. J'ai commencé par recenser tous les substantifs apparentés morphologiquement à un verbe (appelés V-n) et étudié leur distribution par rapport à tous les verbes sémantiquement vides avec lesquels ils pouvaient se construire, de façon telle que la construction à V-n soit synonyme de la construction verbale et je me suis aperçue que curieusement l'ensemble des 14 verbes ainsi trouvés était à la fois minimal (par définition) et maximal pour décrire les nominalisations actives, c'est-à-dire que chaque fois qu'il existe un groupe nominal de la forme Dét V-n de No (E+Prép N1) (où No et N1 sont les arguments du verbe correspondant à V-n), il semble exister une construction : No V-sup Dét V-n Prép N1 où V-sup fait partie de cet ensemble ; j'ai ensuite fait l'hypothèse que chacun des V-sup de l'ensemble pouvait être défini, comme le représentant d'une "classe" d'équivalence de V-sup "appropriés" se construisant avec un V-n et une sélection d'arguments donnés (par exemple : avoir par rapport aux V-sup appropriés éprouver et ressentir pour le GN : la haine de Max pour). En faisant cette hypothèse, j'ai supposé que les supports avec lesquels peut se construire le V-n d'une nominalisation pouvaient se définir à l'aide de deux propriétés nécessaires et suffisantes :
1) qu'il y ait relation de paraphrase entre la construction verbale et la construction à support, - 2) qu'il y ait la possibilité d'extraire à la fois V-n et V-n Prép N1 par rapport au support.

Mais cette première définition s'est révélée insuffisante du fait notamment que certains substantifs ont la possibilité comme les V-n d'être la "tête" d'une nominalisation et de figurer dans une construction dans laquelle on observe les mêmes propriétés de double analyse du groupe nominal et où le ou les verbes qui se construisent avec V-n semblent toujours avoir un "représentant" parmi mes 14 V-sup (mais une étude exhaustive sur ce point reste à faire). Je pense avoir montré dans ma thèse qu'on pouvait distinguer à l'aide de propriétés syntaxiques les verbes qui autorisent la double analyse d'un groupe nominal au cas où celle-ci ne dépend que du choix du verbe principal ; et d'autre part, qu'on pouvait caractériser les constructions dans lesquelles on observe les propriétés de double analyse de groupe nominal, lorsque ces constructions ne sont pas ambiguës, au cas où la double analyse ne dépend pas seulement du choix du verbe principal mais d'autres caractéristiques lexicales et syntaxiques. (Il s'agit alors d'un certain type de construction à prédéterminant nominal (voir chap. II))

En me situant à l'intérieur du cadre théorique défini par Z.W. Harris dans son article : The two systems of grammar : report and phrase (70), précisé dans : Notes du cours de syntaxe (71) et dont la forme la plus achevée a été formulée dans : Grammar on generative principles (77) et à l'aide des propositions faites par M. Gross de Grammaire transformationnelle du français, Syntaxe du nom (77), j'ai essayé de construire une description qui rende compte de la double analyse de groupe nominal, sans exiger une double description structurale, à l'aide des propriétés de double insertion d'une relative sous-jacente. Ceci semble possible à l'intérieur d'une théorie comme celle du type de celle que propose Harris (voir chapitre II)

Dans la théorie de Harris, les "discours d'entrée" correspondants aux phrases, sont constitués d'une combinatoire d'opérateurs qui se réfèrent à la fois des catégories syntaxiques de par leur "statut de complexité" (i.e. le nombre et le caractère élémentaire ou non de leurs arguments) et des mots lexicaux avec leurs propriétés de restriction, de sélection.

J'espère avoir également dénombré les différents types de groupes nominaux pour lesquels on observe la double extraction et ce en fonction des constructions, ou plus précisément des structures d'entrée, dans lesquels ils apparaissent. Il semble que la double extraction qu'on observe dans les constructions à support ne se fasse pas à partir de la même structure syntaxique (i.e. la même structure d'entrée) que dans les autres cas où j'ai observé la possibilité de double extraction de groupe nominal (comme les constructions où sous certaines conditions lexicales, le verbe peut autoriser l'extraction du prédéterminant nominal ou du groupe nominal complexe).

J'espère donc, à l'issue de cette thèse, être arrivée à caractériser les nominalisations du type "derived nominal" actives parmi les autres types de groupes nominaux complexes à partir de leur structure d'entrée (i.e. d'une certaine configuration d'opérateurs qui fait intervenir une réduction de forme d'une relative contenant un V-sup "représentant" ou une classe de V-sup "appropriés").

d'équivalence

1. Problèmes méthodologiques

1.1. Remarques à propos du cadre théorique de Z.S. Harris.

Cette étude se situe dans le cadre théorique défini par Harris dans son article : *The Two Systems of Grammar : Report and Paraphrase* (1970) précisé dans *Lecture Notes* (1974) et dont la forme la plus achevée semble avoir été donnée dans *Grammar on Mathematical Principles* (1977)¹. Dans ce cadre, les phrases d'une langue sont constituées d'une combinaison d'opérateurs opérant les uns sur les autres. Un opérateur est défini par rapport à sa sélection d'arguments ; c'est-à-dire à la fois comme mot lexical qui garde ses propriétés de restriction de sélection et comme catégorie syntaxique, défini par son "statut de complexité" (le nombre d'arguments et leur statut élémentaire ou non, c'est-à-dire le fait qu'ils sont des opérateurs à zéro argument (i.e. des constantes ou d'autres opérateurs). Les discours d'entrée des phrases sont constitués de suites ordonnées (suivant leur ordre d'insertion) de mot d'opérateurs.

Les transformations sont définies à partir de l'application d'un opérateur sur un autre opérateur. Elles englobent les opérations d'insertions lexicales et les opérations "grammaticales" de réduction. L'ordre d'entrée des opérateurs induit donc un ordre intrinsèque des transformations. D'autre part, à l'intérieur du cadre théorique proposé par Harris, on rend compte des conditions sur les transformations à partir des restrictions de sélection des opérateurs, c'est-à-dire directement en terme d'analysabilité des constituants du discours de départ.

1. Nous avons également bénéficié des conférences que Harris a donné durant l'année 1975-76 à l'Université de Paris VII.

A partir d'un ensemble clos de phrases simples, la grammaire se donne pour but de rendre compte de l'ensemble des phrases d'une langue à partir de deux grands types d'opérations : les réductions et l'insertion sous l'opérateur WH-.

La réduction d'un opérateur a lieu au moment de son insertion dans le discours d'entrée. Les réductions sont des réductions de forme : un élément peut être réduit à une forme zéro c'est-à-dire qu'il disparaît dans la phrase de surface mais la structure d'entrée est invariante. Définir les réductions sur les discours d'entrée plutôt que sur les phrases permet de définir une grammaire finie. A partir d'une relation d'équivalence "avoir la même structure d'entrée", toutes les phrases d'une classe seront en relation de paraphrase, et l'une d'entre elles ne contient plus aucune réduction. La structure d'entrée des opérateurs est un ordre partiel mais la grammaire en définit implicitement un autre : celui qui existe à l'intérieur de chaque classe d'équivalence constituée de phrases ayant la même structure d'entrée mais portant une information plus ou moins réduite (cette information pouvant être de nature lexicale et/ou syntaxique).

La grammaire fournit une procédure pour analyser une phrase quelconque de la langue en terme de phrase qui ne contient plus que des discours élémentaires (i.e. sans réductions). L'analyse syntaxique d'une phrase permet d'obtenir le sens de cette phrase directement en termes de ses mots d'entrée. La structure d'entrée d'une phrase représente sa structure sous-jacente aussi bien d'un point de vue sémantique que syntaxique.

On peut distinguer plusieurs types de réduction ;

- les réductions à une forme zéro
- les réductions morpho-phonémiques
- les réductions sous identification des adresses d'opérateurs

identiques après certaines opérations de relativation (au moment où il est inséré dans un discours d'entrée, on affecte à chaque opérateur une adresse). Le mot même dont les arguments sont (dans cet emploi métalinguistique) des adresses, permet d'identifier deux éléments identiques qui sont ensuite réduits.

Ce type de grammaire permet de rendre compte de la référence croisée (Cross Reference) par des mécanismes de réduction plutôt que par l'introduction de variables.

D'autre part, elle permet de rendre compte des propriétés des quantificateurs sans avoir à les introduire. La combinatoire de Harris permet d'introduire des variables d'opérateur (parcourant des domaines de sélection) qui sont "liées" par l'opérateur dont elles font partie du domaine de sélection. On rend compte des phénomènes de "portée" des quantificateurs par l'ordre dans lequel sont insérés les opérateurs, ou plus précisément, par leur adresse dans les discours d'entrée. Ceci nous paraît particulièrement intéressant dans la mesure où la définition des quantificateurs \forall et \exists se fonde sur la propriété de dualité des langages propositionnels que n'ont pas les langues naturelles. Mentionnons aussi que le lambda-calcul qui n'utilise pas la notion de quantificateur, introduit la notion de variable "libre" et "liée" ainsi que celle de "portée". La notion d'opérateur utilisée par Harris s'apparente d'ailleurs à celle de foncteur utilisée dans le lambda-calcul.

Le pouvoir de description de sa théorie est a priori supérieur aux logiques qui n'utilisent que des variables d'individu¹. Les opérateurs qu'il emploie ne sont pas seulement définis par le nombre et le statut élémentaire ou non de leurs arguments mais également par

1. La formalisation des contraintes qu'on observe sur ces opérateurs pourrait permettre de définir les grammaires de langues particulières, et peut-être aussi la grammaire universelle, comme une restriction des mécanismes récursivement énumérables.

leurs propriétés de restrictions de sélection. Ce qui signifie qu'au lieu d'introduire des constantes d'opérateurs ou d'arguments élémentaires, les opérateurs introduisent des variables (ensemblistes) d'opérateurs ou d'arguments élémentaires.

Il ne faut pas confondre la distinction entre variable libre et variable liée avec la distinction entre les variables qui représentent des arguments effectifs et les variables qui représentent des places d'arguments, introduites par Harris lorsqu'il dérive par exemple :

Who is coming ?

de : I ask whether X_1 or X_2 or ... X_n is coming

où X_i parcourt l'ensemble des individus possibles auxquels peut faire référence le discours où est insérée la séquence Who is coming ?

Manger est un opérateur à deux arguments élémentaires. Il introduit donc deux variables qui parcourent respectivement l'ensemble des substantifs /+hum/ et une restriction parmi les inanimés qui est l'ensemble des objets "mangeables").

A propos des phénomènes de "portée" que la grammaire de Harris permet de décrire, notamment pour rendre compte de la différence syntaxique et sémantique entre une relative appositive et une relative restrictive, nous redonnons ici l'exemple de dérivation qu'il propose (p. 13-14)(Harris 77) pour décrire (a) A man whom I know phoned. Cette séquence est ambiguë; la relative peut avoir une interprétation restrictive ou appositive (en insérant dans ce dernier cas une pause ou une virgule entre A man et whom). Sous son interprétation restrictive, la dérivation de (a) serait :

Someone phoned ; the same someone is a man ;

I know the man

→ Someone phoned ; the same someone is a man

whom I know

→ Someone, who is a man whom I know, phoned

par réduction de l'indéfini someone et de who is on obtient (a) sous son interprétation restrictive. L'interprétation restrictive de la relative vient de ce que ce n'est pas a man qui est l'argument de rang zéro de phoned dans la structure d'entrée de (a) mais l'argument réduit à une forme zéro someone. Par contre dans l'exemple correspondant à (a) où la relative est appositive, c'est bien a man qui est l'argument de rang zéro de phoned. On aurait alors la dérivation :

A man phoned ; I know the man
 → A man phoned whom I know
 → A man, whom I know phoned

1.2. Brève comparaison avec le modèle chomskien de la Théorie Standard Étendue Modifiée (1976)

La grande majorité des problèmes qui sont apparus au cours de cette étude, concernant la grammaire générative, nous semble pouvoir se ramener à la méconnaissance des réductions de verbes appropriés telles que les a définis Harris.

La volonté des générativistes de ne pas introduire de telles réductions à un niveau transformationnel est liée à la préoccupation de vouloir réduire la capacité générative de la grammaire à un mécanisme strictement inclus dans le récursivement énumérable. Cette préoccupation ne semble pas fondée (voir M. Gouet ON a class of circumstantial deletion Rules. Linguistic Inquiry Vol. 7 n° 4). Dans les conférences d'Amherst (1974) Chomsky propose que la grammaire soit constituée de composants à l'intérieur desquels les règles soient les plus simples possible du point de vue de leur capacité générative, quitte à spécifier leurs conditions d'application par des contraintes métathéori-

ques¹ et de plus à augmenter le nombre de composants (chacun ayant son type de règles). Pour le premier point, l'argument est que du fait même de leur caractère métathéorique, les conditions n'ont pas à être prises en compte du point de vue de la complexité (i.e. du pouvoir génératif) de la grammaire. Cette proposition nous paraît réduire considérablement les conditions de falsifiabilité de sa théorie. Nous pensons illustrer ceci à l'aide d'un exemple qui pourra paraître trivial : il est facile d'engendrer $\{a^n b^n\}$ à l'aide d'une grammaire rationnelle en ajoutant une condition métathéorique disant qu'on doit compter le nombre de a qu'on génère et d'engendrer autant de b. Or si on considère une condition sur l'application des règles comme la condition du sujet spécifié il ne nous semble pas du tout clair que celle-ci puisse toujours être formulée en terme de contraintes simples. En particulier, à l'intérieur de certains groupes nominaux Chomsky considère qu'un substantif joue un rôle de sujet ce qui lui permet de rendre compte du fonctionnement de certaines contraintes d'extraction suivant que le sujet figure ou ne figure pas dans ce GN. Or la procédure qui permettrait de déterminer le sujet d'un GN comme :

(1) Le portrait de Léonard de Vinci de Mona Lisa

à l'intérieur du cadre lexicaliste ne nous paraît pas susceptible d'être formulée à partir de règles sémantiques simples à formaliser a priori.

1. Chomsky dans les conférences d'Amherst dit que : "Although transformations in the way that I defined them cannot refer to grammatical relations, there is no reason why constraints on transformations should not - that is metatheory. We must be very careful about distinguishing relations at the level of theory and at the level of metatheory".

On peut se demander si la théorie des traces telle qu'elle est formulée dans la conférence d'Irvine ne rapprocherait pas la position de Chomsky de celle de Harris, qui ne croit pas à la thèse de l'autonomie. Chez Chomsky, à l'aide des traces, les règles d'interprétations sémantiques opèrent à un niveau où sont conservées les relations syntaxiques - i.e. les relations de contrôle - par rapport aux structures engendrées par la base après que soient intervenues les règles de WH-movement. Chez Harris la grammaire des réductions a un statut propre par rapport aux règles de Wh-movement et intervient postérieurement. La nature des règles de réduction et la représentation des séquences par sa combinatoire d'opérateurs fait qu'à tout niveau de la grammaire, toutes les relations syntaxiques qui existent dans les structures de base, sont présentes.

On peut considérer les traces dans la nouvelle théorie de Chomsky comme un moyen de réintroduire les relations syntaxiques de la base au niveau où opèrent les règles d'interprétation.

Mais à ce point s'arrête la comparaison entre les deux théories.

Chez Chomsky à partir de catégories grammaticales qui semblent n'avoir été choisies que pour pouvoir figurer dans des structures context-free, c'est à la grammaire qu'incombe le rôle de construire les catégories cycliques.

Chez Harris où les transformations sont définies par l'application d'un opérateur sur un autre opérateur, on rend compte de conditions sur les transformations à partir des restrictions de sélection des opérateurs, c'est-à-dire directement en terme d'analysabilité des constituants du discours de départ; ceux-ci pouvant être élémentaires ou non.

Ceci n'est pas sans conséquences sur la nature du composant universel

des grammaires selon l'hypothèse que Chomsky a proposé.

Ainsi, bien que le contenu de la structure profonde soit réduit puisque le composant transformationnel ne comporte plus que quelques règles de mouvement, son rôle, et plus précisément le rôle de la base, est considérablement accru puisque les traces sont maintenues au niveau où opèrent les règles d'interprétation, c'est-à-dire tout au long du composant sémantique. D'une certaine façon, l'autonomie de la syntaxe par rapport à la sémantique nous paraît se réduire de plus en plus à une stratification de types de règles.

L'interférence des différents composants de la grammaire, au niveau de l'interférence formelle des différents types de règles qu'utilise chaque composant nous semble faire partie de la "complexité" de la grammaire. Or aucune mesure d'évaluation, même partielle, mais tenant compte de ce problème, n'a été proposée. Nous ne voyons donc pas en quoi le fait que tel ou tel composant de la grammaire soit 'simple' constitue un argument.

1.3. Le problème des nominalisations.

Comme nous l'avons déjà dit en introduction, le problème des nominalisations a souvent été abordé. Nous faisons au chapitre II un examen critique des traitements qui en ont été proposés dans le cadre chomskien.

Nous revenons ici sur quelques uns des résultats acquis par le L.A.D.L. (J. Giry (72) et (76) et M. Gross (75a) (75b) et (77) notamment) qui nous paraissent particulièrement importants et nous montrons comment notre propre étude se greffe sur ces résultats.

M. Gross a montré que lorsqu'on a une "correspondance" entre :

(a) $\underline{N} \text{ } \underline{V} \text{ } \underline{N}_1$ et (b) $\underline{N} \text{ } \underline{V\text{-sup}} \text{ } \underline{Dét} \text{ } \underline{V\text{-n}} \text{ } \underline{Prép} \text{ } \underline{N}_1$ Dét est variable et conditionne l'existence de la relation. Il est d'autre part lié à l'aspect du verbe de la phrase correspondante ; au pluriel, il est associé à une notion de répétition. On a par exemple :

Paul hurle (toute la journée + E)

Paul pousse un hurlement (E + *toute la journée)

Paul pousse des hurlements (E + toute la journée)

La relation entre phrase verbale et phrase à V-sup permet de rendre compte de la préposition qui introduit N₁ ainsi que des contraintes de déterminants des nominalisations correspondantes (par exemple pour dans :

La haine de Max pour Paul à partir de : Max a de la haine pour Paul)

Il a remarqué d'autre part que certains compléments figurant dans une construction verbale ne sont pas autorisés dans la construction à support correspondante, alors qu'on n'observe jamais le phénomène inverse. On ne peut donc pas dériver (a) de (b) car on n'aurait pas de source pour certains compléments n'apparaissant que dans la construction verbale par exemple dans :

Max vidange ce moteur de ses six litres d'huile

Max fait (une + la) vidange du moteur (E + #de
ses six litres d'huile)

Une dérivation (a) → (b) semble plus adéquate puisque les constructions à support sélectionnent un emploi de la construction verbale correspondante mais pose un certain nombre de problèmes. Par exemple V-n peut être précédé d'un prédéterminant nominal qui n'apparaît pas dans (a). A la lumière de l'étude des prédéterminants qui a été faite dans Gross (77), on a une solution pour ce problème grâce aux relations de restructuration formalisées par la relation [Dnom. p] (voir la relation de restructuration en pour que nous avons introduite au chapitre III). Un autre problème est celui de la limite de la notion de verbe support. Dans un premier temps, seuls les verbes sémantiquement vides comme avoir, faire, être, donner ou pousser ont été considérés comme verbe support (on justifiait leur réduction par leur caractère sémantiquement vide). Mais Gross (75)b observe que certains verbes non sémantiquement vides ont les mêmes propriétés que les supports et semblent d'aussi bon candidats pour être supposés sous-jacent aux nominalisations. Ainsi éprouver et ressentir autorisent tout comme avoir la double analyse de la nominalisation dans :

Max (a + éprouve + ressent) de la haine pour Luc

(i.e. on peut extraire dans une construction en C'est..Qu soit pour Luc soit de la haine pour Luc). Eprouver et ressentir autorisent aussi la paraphrase avec : Max hait Luc. Cette situation serait très générale.

Il propose d'étendre la notion de verbe support aux verbes comme éprouver ou ressentir dans les exemples précédents. Cette hypothèse conduit à essayer de les définir de manière à ce que leur réduction (s) ne fasse

pas sortir la grammaire d'un mécanisme récursivement énumérable. Ceci est un des principaux buts de cette thèse.

Notre hypothèse, que nous rappelons ici, est que pour chaque nominalisation du type "actif" il existe une classe d'équivalence de verbes support dont on peut supposer qu'ils sont sous-jacents. Les verbes supports peuvent être caractérisés de façon telle qu'on puisse décider si une construction quelconque est ou non une construction à support. Une sous-hypothèse est qu'il existe un ensemble complet (à la fois minimal et maximal) de supports pour décrire les nominalisations "actives". Nous avons effectivement construit cet ensemble à partir de la liste des substantifs apparentés morphologiquement à un verbe. Cet ensemble comprend 14 verbes, ^{Jls sent} sémantiquement vides dans la mesure où ils ne prennent leur sens qu'en fonction du V-n avec lequel ils se construisent ; il s'agit de : faire, donner, mettre, passer, pousser, prendre, tirer, tenir, poser, porter, prêter, avoir, être et lancer. Cet ensemble est minimal dans la mesure où pour chacun de ces 14 verbes, il existe au moins un V-n muni d'une sélection d'arguments donnés, tel qu'aucun autre support ne se construit avec lui (i.e. chacun de ces 14 V-sup a au moins une occurrence propre). Nous avons également vérifié qu'il était maximal à partir des listes de 'locutions verbales' établies par les grammairiens traditionnels, notamment Clédat et Lassère et également à partir des listes proposées par J. Labelle et J. Giry. Il semble que chaque fois qu'on ait une construction : N₀ Vx Dét V-n Prép N₁ en relation de paraphrase avec une construction du verbe correspondant à V-n sélectionnant N₀ et N₁ comme arguments et par rapport auquel Prép N₁ peut être extrait, on puisse substituer à Vx un des 14 V-sup (bien que cette substitution se fasse souvent dans des conditions d'acceptabilité moins naturelle mais cependant pas douteuse). On a

par exemple :

- Max a vaincu les anglais de façon mémorable/la victoire de Max sur les anglais
- ≡ Max a (remporté + eu) une victoire mémorable sur les anglais
Max a prouvé ce théorème
- ≡ Max a (fournit + donné) la preuve de ce théorème/ sa preuve de ce théorème
Max a menacé Luc
- ≡ Max a (proféré + avancé + lancé) des menaces contre Luc / Les menaces de Max contre Luc
Max fascine Luc
- ≡ Max (exerce + a) une véritable fascination sur Luc / La fascination de Max sur Luc

A partir de ceci, on pourrait essayer de reconstituer les classes d'équivalence de supports pour chaque V-n muni d'une certaine sélection d'arguments et pouvant figurer dans une nominalisation, en reconstruisant une à une les relations de paraphrase du type de celles que nous venons de donner. Mais il nous a semblé préférable d'essayer de caractériser les supports en utilisant un certain nombre des propriétés de la grammaire. Nous ^{nous} sommes fondé essentiellement sur les propriétés de double analyse de groupe nominal qu'autorisent certaines constructions qui ne sont pas ambiguës ni sémantiquement ni syntaxiquement (les propriétés d'insertions de l'opérateur WH- de Harris permettent de rendre compte de ces phénomènes). Nous avons ensuite essayé de distinguer les constructions qui autorisaient la double analyse de GN à partir de leur structure d'entrée respective (ce qui supposait de les décomposer en discours élémentaires).

Il faut remarquer que la double extraction de GN ne correspond pas toujours à une double analyse ; par exemple si dans le GN.Dét V-n Prép N₁ , Prép N₁ est un complément de type adverbial ou de type dit "circonstanciel" ou s'il peut être interprété, en fonction du contexte où figure ce GN, comme complément de phrase par exemple dans :

Paul (entame + termine + censure) une discussion
sur ce problème

(où entame, termine et censure ne seront pas analysés comme supports). Tous ces cas ont été examinés et analysés au chapitre III (et au § 4. du chapitre I à propos du comportement de la préposition contre).

Il n'existe pas une liste de verbes qui autorisent la double extraction de GN complexes. Mais par contre, étant donné un GN complexe, il existe une liste de verbes qui autorisent sa double analyse dans le cadre d'une construction qu'on peut caractériser (de par sa structure d'entrée) comme construction à support.

Les supports qui font partie de l'ensemble complet, semble fonctionner comme des représentants à la fois sémantiques (leur caractère "vide" proviendrait de ce qu'ils représenteraient une sorte d'intersection sémantique des supports de la classe) et syntaxiques des autres supports pouvant se construire avec le même V-n muni d'une sélection donnée d'argument ; ce point reste à examiner en détail, nous l'illustrerons juste d'un exemple ici. Dans la table 12 de Gross (75) les 14 verbes sur 60 qui acceptent que leur forme nominale apparenté se construise avec le support avoir acceptent également porter et vouer. Nous montrons ici que avoir et porter se comportent comme des "représentants" et vouer comme un opérateur "apparenté". On a :

(1) Paul admire Marie

(2) ≡ Paul a de l'admiration pour Marie

mais porter-pour et vouer-pour ne se construisent pas avec admiration :

*Paul (porte + voue) de l'admiration pour Marie

Par contre avoir-à ne se construit pas avec admiration contrairement à porter-à et vouer-à :

(3) Paul (porte + voue) (une certaine + de l')
admiration à Marie
= Paul admire Marie

vouer-à se comporte comme porter-à, imposant les mêmes contraintes sur le déterminant de V-n que porter-à, mais seulement pour une restriction de son domaine de sélection. Vouer-sur, par contre, n'est apparenté à porter-sur pour aucun sous-domaine de sélection. On a par exemple :

Max juge Marie
= Max porte un jugement sur Marie
*Max voue un jugement sur Marie

le fait que (2) et (3) ne soient pas synonymes entre elles ne signifie pas que (1) soit ambiguë mais que les supports avoir-pour et porter-à sélectionnent des "modalités" différentes d'admirer (nous explicitons ce point au paragraphe 2.).

Avant de clore ce paragraphe précisons que l'ensemble des 14 supports représentants n'est complet que pour décrire les nominalisations actives. Pour bon nombre de nominalisations passives, il n'existe aucun support, 'représentant' ou non, qui puisse être supposé sous-jacent, ce qui à nos yeux n'est pas un argument contre la proposition de relation transformationnelle proposée par Harris et Gross mais un argument qui s'accumule à ceux que nous fournissons au chapitre II.1.5. en faveur d'une

analyse des nominalisations actives et passives comme relevant de deux processus totalement distincts.

Les V-n qui ne se construisent pas avec un support dans une construction

N₀ V-sup Dét V-n de N₁ mais qui ont une occurrence dans un GN :

Dét V-n de N₁ par N₀ ont deux propriétés qui nous paraissent particulièrement intéressantes :

1) ils semblent pouvoir se construire avec avoir dans une construction :

N₁ a Dét V-n ou N₁ a eu Dét V-n (où Dét est généralement un Modif avec Modif = adjectif qui porte une information de temps ou d'aspect comme rapide, progressive

2) Les GN en Dét V-n de N₀ de N₁ ou son V-n de N₁ sont inacceptables ou douteux

On a par exemple :

Max a achevé cette thèse

L'achèvement de cette thèse par Max est une surprise

*?Son achèvement de cette thèse est une surprise

or il ne semble pas exister de verbe qui pourrait être candidat support approprié, ni de support représentant tel que :

Max V Dét achèvement de cette thèse

par contre il existe une nominalisation :

L'achèvement de cette thèse

qui apparaît dans : L'achèvement de cette thèse est une surprise

à laquelle correspond une construction avec le support avoir :

Cette thèse a eu un achèvement rapide

= Cette thèse s'est achevé rapidement

1.4. Structure d'entrée des constructions à support.

Le caractère sémantiquement vide des supports "représentant" faire, donner, pousser,...pourrait provenir du fait qu'ils représenteraient chacun l'intersection d'une famille de supports appropriés se construisant avec un V-n à l'intérieur d'une même construction prépositionnelle. On a par exemple le GN :

La haine de Max pour Luc

et les constructions à support :

Max (a + éprouve + nourrit + ressent + entretien)
de la haine pour Luc

On aurait pu être tenté de supposer que les prépositions de rang₁ qui apparaissent dans les constructions à V-sup correspondantes à des constructions verbales transitives proviennent des marqueurs d'argument de V-sup appropriés. Par exemple dans :

Max hait Luc

Max éprouve de la haine pour Luc

mais cette solution ne peut être envisagée car éprouver ne peut être considéré comme un opérateur à trois arguments, pour étant son marqueur de troisième argument ; car on s'aperçoit que le prétendu troisième argument de ces opérateurs ne sont obligatoires que précisément dans le cas où c'est un V-n qui figure dans la position du deuxième argument. D'autre part, on vérifie que ce prétendu troisième argument peut aussi bien figurer comme complément de nom de V-n que comme complément de l'opérateur approprié. Il n'y a donc aucune raison de distinguer les V-sup 'représentants' et les V-sup appropriés de ce point de vue.

On ne peut pas non plus analyser la préposition qui apparaît devant N₁ dans la construction à V-sup alors qu'elle n'existait pas dans la

construction verbale simple comme marqueur d'argument 'attaché' à V-n lorsque l'opérateur 'verbal' V-n devient l'argument d'un autre opérateur verbal car un même V-n peut être sélectionné comme argument par plusieurs V-sup et on remarque qu'en général, mais pas toujours, cette préposition varie. On a par exemple :

- (1) Paul juge cet acte
- (2) Paul porte un jugement sur cet acte
- (3) Paul fait le jugement de cet acte

où (1) est en relation de paraphrase à la fois avec (2) et avec (3). On a donc analysé cette préposition comme marqueur d'argument de V-sup opérant sur V-n. Les variations de la préposition marqueur d'argument des V-sup correspondent généralement aux variations de restriction de sélection des classes de V-n sur lesquelles ils opèrent (voir § 2). On a donc considéré qu'il y avait autant de support correspondant à une même forme verbale de V-sup que de constructions prépositionnelles de cette forme verbale. On considèrera V-sup-Préf comme un Oo plutôt que comme un Ono puisque son argument élémentaire de rang zéro est toujours identique à celui de V-n (ou son deuxième argument élémentaire dans le cas de certaines constructions en être ou en avoir¹).

1. Si la structure proposée permet de rendre compte d'une façon homogène des constructions à support, un deuxième niveau d'analyse serait nécessaire pour rendre compte des certaines constructions en avoir-de et en être-de qui font intervenir une permutation des arguments de V-n par rapport à la construction verbale correspondante. L'uniformité de représentation des constructions à support, ne devant pas masquer le fait qu'en tant qu'opérateur, les supports peuvent être différents.

Les V-sup 'représentants' prennent un marqueur d'argument en fonction de la classe de V-n sur laquelle ils opèrent, on peut donc les considérer comme étant d'une certaine manière appropriés à ces V-n.

Ainsi, les V-sup ont un 'statut d'opérateur' identique à celui des auxiliaires. Toutefois ils se distinguent des auxiliaires

- 1°) par le fait qu'ils imposent à V-n des restrictions sur son domaine de sélection par rapport au verbe simple
- 2°) par le fait que l'argument de rang un de V-n reçoit un marqueur d'argument si le verbe correspondant était transitif.
- 3°) par le fait qu'ils peuvent subir des opérations de réduction sans que ne soit perdue l'information sémantique qu'ils portent.
- 4°) les auxiliaires n'opèrent pas directement sur V-n mais sur une forme éventuellement réduite de support (voir 4 et plus particulièrement 4.1.2. et 4.1.3.).

Pour les verbes intransitifs à un ou plusieurs compléments obligatoires, les compléments sont conservés avec les mêmes marqueurs d'argument dans la construction à support¹. On a par exemple :

<u>Paul s'accointe avec Marie</u>	<u>Paul remédie à cet inconvénient</u>
≡ <u>Paul a des accointances avec Marie</u>	≡ <u>Paul porte remède à cet inconvénient</u>
<u>Les accointances de Paul avec Marie sont connues</u>	<u>Le remède de Paul à cet inconvénient est pire que le mal</u>

Ce cas se présente avec les autres V-sup et les prépositions à, de, sur, contre, dans, pour, avec, entre, durant, à l'égard de et auprès de.

1. Il existe quelques exceptions apparentes, mais elles semblent se limiter aux constructions où le verbe (ou V-n) sélectionne une complétive ou une infinitive comme argument de rang un. La préposition qui introduit l'argument de rang un peut être à dans la construction verbale et de dans la construction à support ou vice versa. On remarque aussi que ces cas semblent se limiter à certaines des occurrences du support avoir (voir § 2 de ce chapitre).

Le dernier cas qui peut se présenter est celui des opérateurs à deux ou trois arguments élémentaires sur lesquels opère un opérateur prépositionnel. Cet opérateur prépositionnel opère aussi sur la construction à V-sup correspondante. On a par exemple :

Paul a remédié à cet inconvénient (E + à l'aide de cette pratique)

≡ Paul a porté remède à cet inconvénient (E + à l'aide de cette pratique)

où à l'aide de a soit remédier soit porter comme premier argument et cette pratique comme deuxième argument.

Dans le cas des verbes intransitifs à plusieurs arguments on peut se demander ce qu'est devenu la préposition marqueur d'argument de V-sup puisque la construction à support conserve les arguments avec les mêmes prépositions marqueurs d'arguments de la construction verbale simple (sauf dans les cas de la note 1 précédente).

Une première solution qui aurait pu être envisagée aurait consisté à considérer que les prépositions : à, de, sur, pour, contre, avec, dans et entre contiennent soit un à soit un de sous-jacent (en généralisant l'hypothèse que N. Ruwet fait d'un à sous-jacent aux prépositions de lieu dans son article "A propos des prépositions de lieu en français") en considérant que quand V-sup aurait à ou de comme marqueur d'argument et se construirait avec un V-n ayant une des prépositions énumérées plus haut comme marqueur d'argument de rang un, le marqueur à ou de du support serait inclus dans le marqueur de V-n. Mais cette solution ne semble pas très satisfaisante car à et de ne sont pas les seules prépositions que peut introduire V-sup comme marqueur d'argument quand on passe d'une construction

verbale transitive à une construction à support : on ne voit pas pourquoi le support prendrait spécifiquement le marqueur à ou de lorsqu'il se construirait avec un V-n ayant un argument de rang un introduit par une préposition.

Lorsqu'on relève les différentes prépositions que peut introduire le support dans la construction à V-n alors que la construction verbale simple était transitive, on s'aperçoit que ce sont les mêmes prépositions, à savoir : à, de, pour, sur, dans, contre et entre, avec, devant, à l'égard de et auprès de qui peuvent apparaître.

D'autre part, les constructions à support où une préposition est introduite alors qu'elle n'existait pas dans la construction verbale simple, ont les mêmes propriétés que les constructions à support où les prépositions sont conservées par rapport à la construction verbale simple. Le ou les arguments du verbe simple ont la même propriété de pouvoir figurer dans la construction à support à la fois comme compléments de noms de V-n et comme complément de V-sup. On observe des contraintes similaires entre le déterminant de V-n et la préposition de rang un, en particulier pour les V-n qui peuvent entrer dans plusieurs constructions prépositionnelles d'un V-sup moyennant modification de leur déterminant.

Paul s'abonne à un journal

≡ Paul prend un abonnement à un journal

C'est à un journal que Paul a pris un abonnement

C'est un abonnement à un journal que Paul a pris

Paul a expliqué son geste

≡ Paul a donné une explication à son geste

C'est à son geste que Paul a donné une explication

C'est une explication à son geste que Paul a donné

Il semble exister une certaine parenté sémantique entre les V-n qui se construisent avec un même V-sup avec la même préposition de rang un dans la construction à V-n, indépendamment de ce que Prép₁ apparaissent déjà comme marqueur d'argument de rang un dans la construction verbale simple ou non. On a par exemple avec porter :

- Paul a regardé cet objet
- ≡ Paul a porté (ses regards + un regard pénétrant) sur cet objet
- Paul a réfléchi sur ce problème
- ≡ Paul a porté (sa réflexion + une réflexion pénétrante) sur ce problème

Nous considérerons que la préposition marqueur d'argument du verbe est conservé comme marqueur d'argument de V-n (sauf dans les cas de constructions à complétive où il peut y avoir changement à/de ou de/à comme préposition introduisant l'argument élémentaire de V ou V-n, voir 2.1.). On peut alors penser, soit que le marqueur d'argument du support s'identifie à celui-ci, soit qu'il ne prend pas de marqueur d'argument lorsque V-n en a déjà un.

b) Il y aurait aussi des opérateurs aspectuels apparaissant dans des discours de surface et seraient dérivés morpho-phonétiquement de chacun des trois PNasp qui imposent des contraintes de sélection sur leur opérande¹.

Si on suppose que les supports "représentant" font partie de ces opérateurs, ils opèrent sur une restriction des V-n qui font eux-mêmes déjà partie d'un domaine de sélection des PNasp puisque tous les verbes sont marqués aspectuellement. Ceci implique que la construction à support puisse avoir le même aspect que la construction du verbe correspondant à V-n mais pas nécessairement et que les différentes constructions à supports qui opèrent sur un même V-n puissent sélectionner des aspects différents du verbe lorsque celui-ci appartient à plusieurs domaines de sélection de PNasp.

Il semble que les supports "représentant" avec lesquels peut se construire un V-n réalisent une partition des différents aspects (ou combinaisons d'aspects) sous lesquels peut opérer le verbe correspondant à V-n. L'exemple de regarder nous paraît significatif. Max a regardé Luc peut avoir un certain nombre d'interprétations aspectuelles, dont certaines sont exclues par la présence d'un modifieur. On a :

Max a regardé Luc (E + toute la journée) (E +
d'un air furieux) (E + d'une façon complaisante)

auxquels correspondent les constructions à support :

1. Le fait que les PNasp puissent imposer des contraintes de sélection aux arguments de leurs arguments pose le problème de savoir si cela peut être généralisé à d'autres opérateurs dont les arguments sont des opérateurs ou si ceci est propre à un type particulier d'opérateur. D'autre part, comme Harris le remarque lui-même, on peut se demander jusqu'à quel niveau de profondeur un opérateur peut imposer des contraintes de sélection à l'argument de son argument.

- (1) Max a un regard complaisant pour Luc (E + *?toute la journée)
- (2) Max a porté un regard (* E + complaisant) sur Luc (E + toute la journée)
- (3) Max a porté ses regards sur Luc (E + toute la journée)
- (4) Max a lancé un regard furieux à Luc (E + *toute la journée)
- (5) Max a lancé des regards furieux à Luc (E + toute la journée)
- (6) Max a eu un regard sur Luc (E + toute la journée)

Le pluriel du déterminant de V-n va de pair avec un aspect répétitif dans (5) mais pas dans (3).

Nous n'avons jamais rencontré de situation où une construction à support qui aurait une valeur aspectuelle que ne pourrait avoir une construction du verbe correspondant à V-n.

Les V-sup ne restreignent pas seulement l'aspect sous lequel peut opérer V-n. Ainsi une vingtaine de V-n¹ peuvent être arguments de donner-de et de donner-à. Les deux constructions à support ne sont pas synonymes entre elles quoique chacune de leur interprétation soit incluse dans celle de la construction verbale correspondant à V-n. Le verbe peut signifier à la fois une action et l'acte d'élocution de cette action. Donner-à sélectionne la première interprétation et donner-de la seconde.

On a par exemple :

-
1. Il s'agit de : corrigé, démenti, démonstration, diagnostique, estimation, évaluation, explication, formulation, généralisation, illustration, interprétation, justification, localisation, preuve, rationalisation, représentation, signalisation, définition.

Max a défini les supports

qui peut signifier soit que Max est l'auteur d'une définition soit qu'il est l'énonciateur de cette définition ; cette dernière interprétation apparaît plus nettement dans : Max nous a défini les supports.

On a aussi :

Max (nous + E) a donné une définition des supports

où Max n'est pas forcément interprété comme l'auteur de la définition. Par contre, il est nécessairement interprété comme l'énonciateur de la définition. Dans :

Max (E + *nous) a donné une définition aux supports

Max est nécessairement interprété comme l'auteur de la définition.

Dans les deux séries d'exemples que nous avons donné des constructions à support avec regard et définition, on peut considérer que les constructions à support sélectionnent des "modalités" (au sens courant du terme) différentes des verbes démontrer et regarder et que celles-ci peuvent s'exprimer par rapport au sujet (i.e. l'argument de rang zéro) de V ou de V-n. On pourrait donc mettre en relation la construction verbale et chacune des constructions à support en adjoignant à ces dernières une séquence métalinguistique explicitant la différence d'interprétation (de nature aspectuelle ou non) de V-n muni de son argument de rang un vis-à-vis du sujet par rapport à la construction verbale. Mais plutôt que d'essayer de construire une à une les séquences métalinguistiques qui permettent d'obtenir la relation de paraphrase, nous nous intéresseront aux relations de dépendances complexes, par

exemple entre le déterminant de V-n et la préposition marqueur d'argument du support pour un choix lexical de V-n donné, en espérant pouvoir faire apparaître des constantes sur la façon dont opèrent l'ensemble des constructions à support. Nous n'avons fait qu'aborder cette étude dans cette thèse (voir 2.1.2. et 2.2.2.).

2.1.2. La relation de dépendance entre le déterminant de
V-n et le marqueur d'argument de V-sup

On a vu qu'un même V-n peut se construire avec plusieurs V-sup, les différentes constructions correspondant à des emplois différents du verbe correspondant à V-n. Certains V-n peuvent figurer dans différentes constructions d'une même forme verbale de V-sup, les contraintes sur le déterminant de V-n étant différentes. On est donc en présence de contraintes qui font intervenir V-n, le déterminant de V-n et la préposition de rangon. Formellement on est ramené ici à des contraintes à deux termes pour un V-n se construisant avec un V-sup donné puisque Prép₁ fait partie de ce V-sup.

Les contraintes mettent en jeu de façon complexe la manière dont est sélectionné un emploi du verbe correspondant à V-n par V-sup-Prép. Ce type de contrainte existe non seulement avec des V-n qui sélectionnent des arguments simples mais aussi lorsqu'ils sélectionnent des complétives.

Nous montrerons dans ce paragraphe que l'opérateur mettre-à joue le rôle d'un support approprié apparenté à faire-à dans la mesure où son domaine de sélection est strictement inclus dans celui de faire-à et que les conditions sur l'appariement construction verbale/construction à support sont les mêmes. Par contre mettre a aussi un statut de support "représentant", tout comme avoir qui opère sur une même restriction de

V-n parce que les conditions sur l'appariement et notamment les contraintes de déterminant ne sont pas les mêmes.

Les verbes s'empresser, exiger, insister, s'acharner, se méfier et s'obstiner constituent la classe des verbes dont les formes nominalisées correspondantes appartiennent à la construction :

N met un Modif V-n à V inf Ω

Tous ces V-n peuvent aussi figurer dans une construction :

N a un Modif V-n à V inf Ω

Les constructions en mettre et en avoir ne sont pas synonymes, mais leurs interprétations sont incluses dans celle de la construction verbale. On a par exemple :

Paul s'obstine à venir de façon curieuse

Paul met une curieuse obstination à venir

Paul a une curieuse obstination à venir

Si le déterminant de V-n est le Modif, une partie de ces V-n vont pouvoir se construire avec une complétive dans une construction avec avoir mais pas avec mettre :

Paul (a + *met) la curieuse (exigence + insistance + obstination) que Pierre vienne

Par contre avec Dét = beaucoup de ou une certaine, on a :

Paul (*a + met) beaucoup d'(exigence + insistance + obstination) à ce que Pierre vienne

Il ne semble pas possible de faire varier Dét de manière à ce que [pc z.] puisse s'appliquer aux constructions en mettre alors qu'inversement il semble difficile de trouver les constructions en avoir-à où [pc z.] ne soit pas obligatoirement appliquée.

Ceci pose la question de l'existence d'un ordre d'application des transformations entre [pc z.] et l'appariement construction verbale/ construction à support. L'appariement ne se limite pas à une simple insertion du support par rapport à laquelle devrait pouvoir être ordonnées des opérations de réduction comme [pc z.].

Notons que cette question semble assez complexe car ce n'est pas seulement le problème de l'ordre d'application de [pc z.] par rapport à la transformation d'appariement entre construction verbale et construction à support avec leurs conditions respectives d'application qui est en jeu mais également un problème d'analyse de la construction source à laquelle s'est appliquée [pc z.]. En effet à côté de :

Max (a + *met) l'obstination déplacée que Paul vienne tous les dimanches

on a : ?Max (a + *met) l'obstination déplacée de ce que Paul vienne tous les dimanches

or bien qu'on ait :

Max s'obstine (à + *de) venir tous les dimanches

on a : Max (a + *met) l'obstination déplacée de venir tous les dimanches

où le de a peut-être la même source que celui qui apparaît dans :

Max est obstiné de venir tous les dimanches

Un certain nombre de V-n, dont les différentes constructions avec faire ont été étudiées par J. Giry, ont la propriété de pouvoir aussi se construire avec mettre-à, dans une construction où les contraintes sur le déterminant de V-n sont identiques à celles qu'on observe dans

les constructions en faire-à. Avec le V-n capitonnage on a :

Léo a (fait + mis) (un + *le) capitonnage au
fauteuil

Léo a (fait + mis) (un + le) capitonnage (à
9,80 Frs + prévu + le plus luxueux) au fauteuil

Léo a (fait + *mis) (le + un (E + Modif)
capitonnage du fauteuil

Léo a capitonné le fauteuil

On peut comparer la relation entre d'une part mettre et avoir opérant sur une restriction commune de leur domaine de sélection et d'autre part mettre et faire opérant aussi sur les mêmes V-n.

On a relevé les différentes constructions dans lesquelles entrent les mêmes V-n pour l'ensemble des V-n se construisant avec faire et constaté que ce ne sont pas toujours les mêmes modifications ^{de déterminant,} de V-n qui apparaissent en même temps que le passage d'une construction prépositionnelle à une autre de faire.

On constate qu'un V-n ^{peut} figurer dans une construction mettre-à que s'il peut figurer dans une construction faire-à avec les mêmes contraintes de déterminant. La situation inverse n'est jamais vérifiée. (C'est en cela que nous disons que mettre-à est une variante apparentée au représentant faire-à). On constate d'autre part que le sens des constructions en mettre-à et en faire-à est très voisin.

La comparaison de faire-à et mettre-à opérant sur les mêmes V-n fait apparaître mettre-à comme un opérateur apparenté de faire-à alors que la relation avoir/mettre semble beaucoup plus complexe dans la mesure où elle fait apparaître des contraintes Prép-Dét différentes et des différences de sens entre les constructions en mettre et en avoir.

Nous avons étudié au paragraphe 3.2. le statut des différentes occurrences de mettre. Il existe aussi un opérateur mettre causatif de statut plus complexe que les supports.

On a regardé pour chacun des V-sup étudiés les V-n qui peuvent figurer dans plusieurs constructions V-sup - Prép lorsque Prép varie et vérifié que ces constructions correspondent à des différences d'emploi du verbe correspondant à V-n. On en donne ici quelques exemples pour lesquels on a essayé d'étudier les différences mises en jeu par les constructions V-sup - Prép lorsqu'on fait varier Prép ou V-sup - Prép pour un même V-n.

Le V-n impression peut se construire avec faire-à, faire-sur et donner-à.

On a :

Ce film a impressionné Zoé (E + d'une manière forte)

Ce film a fait ((E + une certaine + une forte) impression à Zoé + l'impression de sa vie à Zoé)

Ce film a fait (*E + une certaine + une forte) impression sur Zoé

Ce film a donné (des impressions fortes + une drôle d'impression) à Zoé

?Ce film a fait des impressions fortes à Zoé

regard peut se construire avec porter-à, porter-sur, lancer-à, poser-sur, avoir-pour (voir § 2.1.1.), intérêt et goût peuvent se construire avec : prendre-à, prendre-pour, avoir-pour, mais pas avoir-à :

Léo s'intéresse à cette histoire (E + d'une manière morbide + grandissante)

Léo prend (*E + un intérêt grandissant pour cette
histoire)

Léo prend (E + un certain + un morbide) intérêt
à cette histoire

Léo a (*E + un certain + un morbide) intérêt
pour cette histoire

Léo a (*E + un certain + un morbide + un
grandissant) intérêt à cette histoire

par contre avec goût on aurait :

Léo goûte les plaisanteries de Mona

Léo prend (un certain + E) goût aux plaisanteries
de Mona

Léo prend (*E + ?un certain + du) goût pour les
plaisanteries de Mona

Léo a (?du + un certain + *E) goût pour les
plaisanteries de Mona

On a aussi :

Paul (a + prend) le goût des plaisanteries de
Mona

Le V-n passion peut se construire avec avoir-de, avoir-pour, être-de,
être-pour et prendre-pour, suivant que les constructions à V-sup
correspondent aux deux constructions :

Paul se passionne pour les échecs

ou :

Les échecs passionnent Paul

On a :

Paul a une (E + véritable) passion pour les échecs

Paul a la passion des échecs

-44-
Les échecs sont la passion de Paul

Les échecs sont une (E + véritable) passion
pour Paul

Paul prend une (?E + véritable + grandissante)
passion pour les échecs

Amour et respect peuvent se construire avec avoir-de et avoir-pour
suivant leur domaine de sélection :

Paul (aime + respecte) (la vie + Max)

Paul a (un grand + *un + *le) (amour + respect)
pour (la vie + Max)

Paul a (l'amour + le respect) de la vie

*Paul a l'amour de Max

Paul a le respect de Max

Avec les V-sup tirer, passer, poser et prêter on n'a pas trouvé d'ex-
emple de modification de déterminant lié à un changement du marqueur
d'argument du support.

Avec tenir on a :

Léo tient (une drôle de + la) comptabilité des
profits et pertes

Léo tient (une drôle de + *la) comptabilité sur
les profits et pertes

Avec donner on a :

Léo a démontré ce théorème (E + à Luc)

Léo a donné (*la + une) démonstration (E +
convaincante) à ce théorème (E + *à Luc)

Léo a donné (la + une) démonstration (E +
convaincante) de ce théorème (à Luc + E)

Léo a donné (une + *la) curieuse démonstration
sur ce théorème (E + à Luc)

mais il n'est pas sûr que sur ait dans ce dernier exemple le statut d'un marqueur d'argument. Il existe aussi des V-n qui se construisent avec donner-à et donner-de sans se construire avec donner-sur :

Léo a donné (le + une compliquée) définition
de cet objet

Léo a donné (*la + une + une compliquée)
définition à cet objet

*Léo a donné (la + une + une compliquée)
définition sur cet objet

Léo a donné un démenti de cette information

Léo a donné un démenti (catégorique + E) à
cette information

*Léo a donné un démenti (catégorique + E) sur
cette information

Chagrin se construit avec avoir-de et avoir-à moyennant des contraintes différentes de déterminant. Il se construit aussi avec éprouver-de et éprouver-à ou ressentir-de et ressentir-à avec les mêmes contraintes de déterminant et les mêmes différences d'interprétation sémantique entre la construction en de et la construction en à :

Parler à Max chagrine Luc

Paul (a + éprouve + ressent) (du + un certain +
*le) chagrin à parler à Max

Paul a (eu + éprouvé + senti) (le + un
certain + *du) chagrin de parler à Max

2.2. Constructions à support où V-n sélectionne une complétive.

Problème de la conservation des opérations qui s'appliquent aux constructions verbales correspondantes.

2.2.1. Remarques générales

Les complétives ayant une relation de détermination particulière avec les V-n dont elles sont l'argument, on peut se demander comment interfèrent les contraintes de sélection d'une complétive par un V-n avec les contraintes imposées par la construction à V-sup sur le déterminant de V-n.

Il semble nécessaire de distinguer¹ :

A - Les constructions où Qu P est conservé comme argument de V-n sans être précédé du marqueur d'argument de V-sup ou du verbe correspondant à V-n.

B - Les constructions où la complétive apparaît dans la construction à V-sup précédée de Prép ce ou de Prép ou de Prép le fait, la préposition étant :

- soit le marqueur d'argument de V-sup si la complétive figurait en position d'objet direct du verbe correspondant à V-n (ce marqueur d'argument est identique à celui de V-sup opérant sur l'emploi de V-n n'ayant que des arguments élémentaires).

1. Du point de vue de l'analyse des complétives, les cas A et B ne se distinguent pas : les constructions auxquelles s'appliquent l'opération [pc z.] ont les mêmes structures d'entrée que celles auxquelles elle ne s'applique pas. Cependant les questions qu'on peut se poser en se plaçant du point de vue de la nominalisation nous amènent, au moins dans un premier temps, à distinguer ces deux cas dans la mesure où les opérations que met en jeu la nominalisation semblent interférer, parfois de façon complexe, avec [pc z.] (voir remarques précédentes au paragraphe 2.1.2.).

- soit la préposition qui apparaissait dans la construction verbale simple.

- soit une autre préposition. Ce cas semble se limiter : 1°) au problème de passage de la préposition à dans la construction verbale simple à la préposition de dans la construction à support ou l'inverse lorsque V-n (resp. V) opère sur une infinitive comme dans :

Paul s'empresse (de venir + ?*à venir)

Paul met de l'empressement à venir

Paul s'habitue (à + *de) travailler

?Paul est habitué de travailler

Ce problème n'étant probalblement pas lié à celui de la réduction des complétives puisqu'on a aussi :

Paul s'habitue (à + *de) ce que Zoé travaille

trop et Paul a l'habitude de ce que Zoé travaille

trop

2°) au problème de la relation entre le déterminant de V-n et le marqueur d'argument du support. On tente d'étudier ce problème dans le paragraphe 2.2.2.

L'étude exhaustive des constructions à V-sup des V-n dont les verbes correspondants sélectionnent une complétive en position prépositionnelle reste à faire. L'étude qui est faite ici concerne principalement les V-n qui ont aussi un emploi d'opérateur élémentaire.

C - Les constructions où la complétive n'est pas conservée dans la construction à V-sup

Examen de chacun des cas A, B et C.

Cas A - La question serait de savoir pourquoi [pc z.] peut s'appliquer

dans certaines constructions à V-sup mais pas dans d'autres.

Lorsqu'on a la relation :

$$(1) \underline{N_1} \underline{V} \underline{Qu P} (E + \text{à } N_2) \equiv (2) \underline{N_1} \underline{V-sup} \underline{le V-n} \underline{Qu P} (E + \text{à } N_2)$$

V-n et Qu P peuvent figurer dans les constructions :

Qu P est un V-n et (3) Qu P est le V-n (de N_1 + que N_2 V-sup)

On a par exemple :

Paul a avoué qu'il a dormi toute la journée

Paul a fait l'aveu (de ce + E) qu'il a dormi
toute la journée

Qu'il a dormi toute la journée est (un aveu +
l'aveu de Paul + l'aveu que fait Paul)

Ceci a été vérifié pour les V-n qui se construisent avec faire, donner,
porter, prêter, prendre, tenir et poser.

On peut se demander s'il existe une corrélation entre l'existence d'une
construction (3) et la possibilité d'appliquer [pc z.] à la construc-
tion à support.

Cas B - Lorsque V-n n'a pas aussi une occurrence dans les constructions
du cas A, la complétive n'entre plus dans une construction Qu P est
Dét V-n. Par contre elle peut généralement figurer dans une construc-
tion en avoir :

(Le fait + E) Qu P a Dét V-n

ou :

(Le fait + E) Qu P a eu Dét V-n

où Dét est généralement un Modif. On a par exemple :

Paul a authentifié que cette voix était bien
celle de Max

Paul a fait (une - sérieuse + l'). authentifi-
cation (de ce + du fait) que cette voix était
bien celle de Max

*?Paul a fait l'authentification que cette voix
était bien celle de Max

*?(Le fait + E) que cette voix était bien celle
de Max est (une authentification + l'authentifi-
cation de Max)

mais : (E + le fait) que cette voix était bien celle
de Max a eu une authentification incontestable

Avec abandonner on a :

Paul a abandonné (l'idée + ?E) que Max vienne
un jour

Paul a fait l'abandon de (l'idée + ce) que Max
viene un jour

*L'idée que Max vienne un jour a été (l'abandon
de Max + l'abandon qu'a fait Max)

L'idée que Max vienne un jour a eu un abandon
définitif

Ceci a été vérifié pour les V-n qui se construisent avec faire, donner,
porter, prêter, prendre, tenir et poser.

Certains V-n dont le verbe correspondant a une construction en Prép
ce Qu P à laquelle [pc z.] s'applique, ont un comportement dans les
constructions à V-sup qui les apparente aux V-n du cas A : ils peuvent
figurer avec la complétive dans une construction en être mais pas dans
une construction en avoir. Dét est obligatoirement le.

On a par exemple :

Max s'assure (de ce + E) que Max viendra Dimanche

Max prend l'assurance (de ce + E) que Max

viendra Dimanche

*Que Paul viendra Dimanche (a + a eu) (une assu-
rance + l'assurance que prend Paul)

Que Paul viendra Dimanche est (une assurance +
l'assurance que prend Paul)

Les cas A et B ne sont pas disjoints : moyennant une modification de Dét, certains V-n peuvent figurer dans les deux types de constructions. La complétive peut alors figurer dans une construction en être et dans une construction en avoir.

Cas C - Lorsque la complétive n'apparaît pas comme argument de V-n dans la construction à V-sup il semble nécessaire de distinguer le cas :

C₁) où c'est l'emploi de V-n avec complétive qui n'est pas sélectionné par opposition à son emploi avec arguments simples. L'emploi de V-n avec complétive pouvant éventuellement être sélectionné par une autre construction à V-sup.

et

C₂) les cas où on peut supposer que la construction verbale simple où figure la complétive n'est pas une construction de base mais résulte d'une ou plusieurs opérations après lesquelles l'insertion de V-sup ne peut pas avoir lieu.

Les verbes dont les V-n se construisent avec pousser ont été analysés dans Méthodes en Syntaxe comme n'ayant pas une complétive comme argument mais comme des verbes pouvant figurer dans une construction où la complétive est l'argument de dire. La complétive n'est pas conservée dans

la construction avec pousser qui ne s'applique pas à dire.

Certains verbes de F5 peuvent se construire apparemment avec une complé-
tive. On a :

(a) Paul badigeonne sur les murs que Max a gagné la course

- + brode sur la nappe
- + cisèle sur la coupe
- + enlumine sur l'affiche
- + grave sur la coupe
- + incise sur la coupe
- + incruste dans la coupe
- + peint sur la coupe
- + tatoue sur son ventre

alors qu'il ne semble pas possible d'avoir les constructions en faire
correspondantes.

On pourrait peut-être faire l'hypothèse que les constructions (c)
doivent s'analyser à partir d'un opérateur écrire dont Qu P serait
l'argument. En transposant la solution adoptée par M. Gross pour les
verbes de la table 6, on aurait :

Paul écrit en badigeonnant sur les murs que Max
a gagné la course
→ Paul badigeonne sur les murs que Max a gagné
la course

où Qu P est un argument d'écrire auquel ne s'applique pas une opération
d'insertion de support.

2.2.2. Relation de dépendance entre le choix lexical de V ou V-n et la conservation de la complétive dans la construction à support.

Ceci pose le problème de la relation de dépendance entre

- a) la sélection de V-n par un V-sup et
- b) la sélection d'une complétive par V-n.

La sélection du substantif opérateur (non élémentaire) impression comme argument des verbes : tenir-à, rêver-de, aimer, penser-à, rechercher, s'habituer-à, est possible avec un déterminant défini et/ou une relative mais impossible avec une complétive :

Max rêve de | cette impression
+ l'impression qu'il a ressenti
+ l'autre jour
l'impression qu'il fera beau dimanche

alors que comme argument des verbes : donner, avoir, procurer, apporter et retirer, impression peut sélectionner une complétive comme argument.

Or les verbes de la classe de donner ont dans ces constructions la propriété sémantique de marquer la fin ou le début d'un procès alors que les verbes de la classe de penser-à ont une marque aspectuelle durative (Gross notes d'un cours 1975).

Dans les constructions à V-sup, on pourrait faire l'hypothèse que le V-n puisse avoir un rôle similaire au substantif impression dans la situation précédente ; la sélection de Qu P comme argument pourrait être bloquée du fait que la marque aspectuelle portée par l'opérateur d'insertion ne serait pas la même ou compatible avec celle que portait le verbe correspondant à V-n dans la construction verbale simple.

On constate que dans la plupart des cas où la complétive ne peut être conservée dans la construction à V-sup et où la construction verbale simple ne semble pas être une construction dérivée (i.e. une construction ayant subi des opérations de réduction), il existe une construction N_o V-sup Dét V-n Prép ce que P où ce que P est une relative et Prép le marqueur d'argument de V-sup.

2.3.2. Problème de la double construction de/pour ou à/pour de certains verbes à complétives et de la conservation de cette double construction pour les constructions à support correspondantes. Rôle du déterminant de V-n.

On a relevé une quarantaine de verbes dont les V-n se construisent avec faire, donner, passer, porter, poser, mettre et lancer¹ concernés par ce problème. Ils constituent une classe sémantiquement naturelle. Avec féliciter on a les exemples suivants :

- (1) Jean félicite Zoé (pour + de) ce qu'elle a fait
- (2) Jean donne ses félicitations à Zoé (pour + *de)
ce qu'elle a fait
- (3) Jean félicite Zoé (pour + d') avoir fait ça
- (4) Jean donne ses félicitations à Zoé (pour + *d')
avoir fait ça
- (5) Jean félicite Zoé (de + pour) ses paroles
courageuses
- (6) Jean donne ses félicitations à Zoé (pour + *de)
ses paroles courageuses

1. Les V-n qui se construisent avec avoir et être n'ont pas été étudiés (voir tables pages suivantes).

faux
6]

No V N_i (pour + de) V_{inf-R} ↔
 No fait dét V-n à N_i (pour + # de) V_{inf-R}

châpitres
critiquer
chicaner
complim
cédite
louange
répriman
sermoner

le(s) V_n de N_i par No pour V_{inf-R} Vd N_i

| | | | | | | |

le(s) V-n de No à N_i de ses parole-modif Vd N_i

| | | | . | | |

le(s) V-n de No à N_i pour ses parole-modif Vd N_i

+ + + + . + + +

le(s) V-n de No à N_i de V_{inf-R} Vd N_i

| . | . . | | |

le(s) V-n de No à N_i par V_{inf-R} Vd N_i

+ + + + . + + +

le(s) V-n de No à N_i de la Qn P Vd N_i

| | | | | | | |

le(s) V-n de No à N_i pour la Qn P Vd N_i

+ + + + + + + +

le(s) V-u de $N_0 \rightarrow N_1$ de ses paroles hatives Vd N_1
 le(s) V-u de $N_0 \rightarrow N_1$ pour ses paroles hatives Vd N_1
 lo(s) V-u de $N_0 \rightarrow N_1$ de $V_{inf} \Omega$ Vd N_1
 lo(s) V-u de $N_0 \rightarrow N_1$ pour $V_{inf} \Omega$ Vd N_1
 le(s) V-u de $N_0 \rightarrow N_1$ de ce QUP Vd N_1
 le(s) V-u de $N_0 \rightarrow N_1$ pour ce QUP Vd N_1

	o-1				+				+		+								
+									+		+								
o		o-				o-				+		o-							

N_0 V-sup dét V-u $\rightarrow N_1$ de ses paroles hatives
 N_0 V N_1 de ses paroles hatives
 N_0 V-sup dét V-u $\rightarrow N_1$ pour ses paroles (hatives + encourageantes)
 N_0 V N_1 pour ses paroles (hatives + encourageantes)

+			+	+			+			+	+	+	+		+	+		+	+
+	+	+	+	+	+					+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+					+	+	+	+	+	+	+	+	+

N_0 V-sup dét V-u $\rightarrow N_1$ de $V_{inf} \Omega$
 N_0 V-sup de $V_{inf} \Omega$
 N_0 V-sup dét V-u $\rightarrow N_1$ pour $V_{inf} \Omega$
 N_0 V N_1 pour $V_{inf} \Omega$

+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

N_0 V N_1 pour V^0 -Def Ω
 N_0 V N_1 pour V^1 -Def Ω

N_0 V-sup dét V-u $\rightarrow N_1$ de ce QUP
 N_0 V N_1 de ce QUP
 N_0 V-sup dét V-u $\rightarrow N_1$ pour ce QUP
 N_0 V N_1 pour ce QUP

+			+	+			+			+	+	+	+		+	+		+	+
+	+	+	+	+	+		+	+		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+		+	+		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

V-sup = donner

- ~~attaquer~~
- absoudre
- approuver
- blâmer
- béni
- consoler
- châtier
- dévoier
- dédomager
- effrayer
- émotionner
- encourager
- excuser
- indemniser
- féliciter
- justifier
- légitimer
- magnifier
- pénaliser
- privilégier
- punir
- récompenser

e(5) U-u de $N_0 \rightarrow N_1$ de ses paroles - ^{modif} modif									
e(6) U-u de $N_0 \rightarrow N_1$ pour ses paroles - ^{modif} modif									
e(7) U-u de $N_0 \rightarrow N_1$ de $V_{ij} \Omega$ a Vd N_1									
e(8) U-u de $N_0 \rightarrow N_1$ pour $V_{ij} \Omega$ a Vd N_1									
e(9) U-u de $N_0 \rightarrow N_1$ de ce Qm P. a Vd N_1									
e(10) U-u de $N_0 \rightarrow N_1$ pour ce Qm P. a Vd N_1									

N_0 V-sup Dct U-u $\rightarrow N_1$ de ses paroles - modif									
N_0 V N_1 de ses paroles modif									
N_0 V-sup Dct U-u $\rightarrow N_1$ pour ses paroles modif									
N_0 V N_1 pour ses paroles modif									

N_0 V-sup Dct U-u $\rightarrow N_1$ de $V' \Omega$									
N_0 V N_1 de $V' \Omega$									
N_0 V-sup Dct U-u $\rightarrow N_1$ pour $V' \Omega$									
N_0 V N_1 pour $V' \Omega$									

N_0 V-sup Dct U-u $\rightarrow N_1$ de ce Qm P									
N_0 V N_1 de ce Qm P									
N_0 V-sup Dct U-u $\rightarrow N_1$ pour ce Qm P									
N_0 V N_1 pour ce Qm P									

- V-sup = passer
- engendrer
- conferer
- V-sup = perdre
- estimer
- V-sup = poser
- inquiéter
- V-sup = mettre
- fonctionner
- V-sup = prêter
- V-sup = prendre
- V-sup = pousser
- V-sup = lancer
- attaquer

Une infinitive ou un GN peuvent être introduits par la préposition de ou la préposition pour dans la construction verbale mais seulement par la préposition de dans la construction à V-sup correspondante. Les verbes : louanger, absoudre, bénir, consoler, dédommager, excuser, indemniser, féliciter, justifier, maudire, pénaliser, punir et récompenser et les constructions à V-sup correspondantes se comportent de la même manière que féliciter/donner ses félicitations dans les exemples (1) à (6) ci-dessus.

Dans certains cas, la double construction de/pour dans les constructions verbales ne concerne que la construction à l'infinitive ; la complétive non réduite et le GN ne pouvant être introduits que par la préposition pour dans les constructions à V-sup. On a par exemple avec critiquer :

Jean critique Zoé (pour + d') avoir fait ça

Jean critique Zoé (pour + *de) ses paroles
hâtives

Jean critique Zoé (pour + *de) ce qu'elle a fait

Les verbes : châtrer, chicaner, réprimander, sermoner, approuver, blâmer, châtier, effrayer, légitimer, engueuler, corriger, estimer, inquiéter, sanctionner, avec les constructions à V-sup correspondantes, se comportent de la même manière que critiquer/faire des critiques.

Pour les quarante paires étudiées, on n'a trouvé que deux exemples où il était possible d'avoir une complétive, une infinitive ou un GN introduits par de dans les constructions à V-sup lorsque le déterminant de V-n est différent de le. La double possibilité de constructions n'est cependant pas conservée dans les constructions à V-sup, la pré-

position pour y étant interdite. Avec complimenter et créditer, on a :

<u>Jean a complimenté Zoé (de + pour)</u>	<u>avoir fait ça +</u> <u>ce qu'elle a fait +</u> <u>ses paroles courageuses</u>
---	--

Jean a fait (des + ses) compliments à Zoé (*de + pour) (avoir fait ça + ce qu'elle a fait + ses paroles courageuses)

<u>Jean a fait compliment à Zoé (de + ?pour)</u>	<u>avoir fait ça +</u> <u>ce qu'elle a fait +</u> <u>ses paroles courageuses</u>
--	--

Pour les autres verbes on a toujours :

$$\begin{aligned} & \underline{N_0 \text{ V } N_1} \text{ (pour + de) V inf } \Omega \\ \equiv & \underline{N_0 \text{ V-sup Dét V-n (pour + *de) V inf } \Omega} \quad (\text{Dét} \neq \text{le}) \end{aligned}$$

Et pour certains V-n : (excuser, justifier et critiquer)

$$\begin{aligned} & \underline{N_0 \text{ V } N_1} \text{ (pour + de) V inf } \Omega \\ \equiv & \underline{N_0 \text{ V-sup le V-n (*pour + de) V inf } \Omega \text{ à } N_1} \end{aligned}$$

On a par exemple avec excuser :

- (7) Jean a donné des excuses à Zoé (*?de + pour)
avoir fait ça
- (8) Jean a donné l'excuse (d' + *pour) avoir fait
ça à Zoé

On remarque que (7) est ambiguë, elle peut être interprétée comme :

- a) Jean excuse Zoé bien qu'elle ait fait ça ou comme :
- b) Jean excuse Zoé parce qu'elle a fait ça. (8) n'a plus que l'interprétation b) qui est aussi l'interprétation de la construction verbale :

Jean excuse Zoé (d' + pour) avoir fait ça

Les verbes justifier et critiquer avec leurs constructions à V-sup se comportent de la même manière.

D'une manière générale, la complétive non réduite et le GN introduits par la préposition de apparaissent ou sont interdits simultanément dans les constructions verbales et dans les constructions à V-sup.

Les constructions qui sont étudiées ici imposent des contraintes de temps particulières aux complétives. Si le verbe de la principale est au présent, le verbe de la complétive est toujours au passé.

La présence de l'auxiliaire avoir est obligatoire dans les infinitives.

Certains verbes à complétive, dont le V-n se construit avec donner présentent des problèmes voisins avec les prépositions à/pour. L'existence de la construction à V-sup dépend de la manière dont est modifié le déterminant de V-n.

Avec motiver on a :

Ceci motive Zoé (pour + à) faire ce travail

Ceci donne une motivation spéciale à Zoé (?à + pour) faire ce travail

Ceci donne une (E + bonne + certaine) motivation à Zoé pour faire ce travail

Avec habiliter on a :

(Jean + sa grande finesse) habilite Zoé (à + ?pour + *de) faire ce travail

(Jean + sa grande finesse) donne une habilitation (*E + spéciale) à Zoé (?à + *de + pour) faire ce travail

(Jean + sa grande finesse) donne l'habilitation
(nécessaire + *E) (+à + *de + pour) faire ce
travail à Zoé

Lorsque faire prend travail comme argument, il peut être réduit. Mais cette réduction interfère avec l'emploi des prépositions pour introduire l'infinitive réduite :

Jean habilite Zoé (pour + *de + *à) ce travail
Sa grande finesse habilite Zoé (pour + *de + à)
ce travail
Sa grande finesse donne une habilitation (spé-
ciale + E) à Zoé (*a + *de + pour) ce travail

contrairement à habiliter, on a avec habituer, obliger et contraindre :

Jean donne à Zoé une (habitude + obligation
+ contrainte) spéciale (*à + *de + pour) faire
ce travail
Jean (habitue + oblige + contraint) Zoé (à +
*pour + *de) faire ce travail
Jean donne à Zoé (l'habitude + l'obligation +
la contrainte) (de + *à + *pour) faire ce travail

Toutes les constructions dans lesquelles les verbes simples ne font pas partie des quarante verbes à double construction de/pour devant l'infinitive, imposent d'autres contraintes de temps à la complétive ou à l'infinitive qui sont interprétées au futur par rapport au verbe de la principale. Le verbe de la complétive est au présent et l'auxiliaire avoir n'apparaît plus dans l'infinitive.

L'existence de contraintes particulières et complexes dans les cas où

un des arguments de V-n est une complétive semble lié à la manière dont interfèrent la détermination qu'a une complétive sur son opérateur et la détermination de V-n dans une construction à V-sup donnée.

On s'est demandé s'il n'existait pas des contraintes particulières dans le cas des constructions à V-n où figure une relative.

Il existe des cas où l'antécédent de la relative peut être précédé soit de la préposition de soit de la préposition pour dans une construction verbale mais ne peut apparaître que précédé de la préposition pour dans une construction à V-sup. On a par exemple :

Paul a dédommagé Max (pour + de) ce qu'il avait fait
Paul a donné (des + un (E + modif)) dédommagement
à Max (*de + pour) ce qu'il avait fait

Avec le V-sup donner-à, on observe des exemples analogues avec les verbes : indemniser, dédommager, punir, récompenser, sanctionner, soigner, féliciter.

2.3. L'insertion de V-sup par rapport à d'autres opérations.

2.3.1. Interférence de la réduction appropriée de pendant avec la relation entre construction verbale et construction à support correspondante.

Pendant N a les propriétés qui caractérisent habituellement les compléments de phrase. Dans certains cas, pendant peut être réduit, notamment quand le substantif qui le suit est un substantif de temps. Dans la mesure où pendant introduit un complément de phrase, on pourrait l'analyser comme un opérateur. La réduction de pendant serait une réduction d'opérateur approprié à son argument ; pendant ayant le statut d'un

opérateur On, son argument non élémentaire étant le verbe de la principale.

On remarque que dans certains cas, sa réduction est subordonnée non pas à la nature sémantique de son argument élémentaire mais dépend de son argument non élémentaire, le verbe. On a par exemple :

Paul a parlé (E + pendant) trois heures

Paul a raconté une histoire (?E + pendant)

trois heures

La relation entre pendant et son argument non élémentaire devient complexe si on compare la réduction de pendant dans une construction verbale et la réduction de pendant dans la ou les constructions à V-sup correspondantes :

Paul a dessiné (E + pendant) une heure

Paul a fait du dessin (E + pendant) une heure

Paul a fait un dessin (?*E + pendant) une heure

Paul a balayé la maison (E + pendant) une heure

Paul a fait le balayage de la maison (?E + pendant) une heure

Paul a fait un grand balayage dans la maison

(*E + pendant) une heure

mais on a aussi :

L'attaque a duré (E + pendant) trois jours

L'attaque a eu une durée (de + *pendant) trois jours

2.3.2. Problèmes liés aux opérations d'extractions.

Dans les groupes nominaux où l'argument de rang un de V-n

est une complétive ou une infinitive, l'extraction de V-n par rapport au support est généralement possible dans le cadre d'une opération de relativation. Si cette extraction se fait dans le cadre d'une construction en C'est...Qu, il faut en général ajouter un modifieur de type adjectival au déterminant de V-n pour que son extraction soit possible. Cependant on observe des cas où alors que l'extraction dans le cadre d'une relativation est possible, elle est douteuse dans la construction en C'est...Qu. De façon encore plus curieuse, l'extraction de V-n dans le cadre d'une formation de question paraît totalement impossible :

Max a pris la décision (de venir + que Luc parte)

*Qu'est-ce que Max a pris (de venir + que Luc parte) ? - La décision

La décision que Max a prise de partir, nous a étonné

*C'est la décision que Max a prise de partir

?C'est une curieuse décision que Max a prise de partir

C'est la décision de partir que Max a prise

Pour ces trois types syntaxiques d'extraction, l'extraction de l'ensemble du GN : Dét V-n (Qu P + V-inf) est possible ainsi que l'extraction de Qu P ou de de V-inf par rapport au support :

De quoi Max a-t-il pris la décision ? - (de partir + de ce que Luc parte)

(partir + que Luc parte), ce dont Max a pris la décision, nous a étonné

La décision (de partir + que Luc parte) que Max
a prise nous a étonné

Qu'a-t-il pris ? - la décision de partir

Il nous semble que ces problèmes d'extractions sont liés à la façon dont intervient la détermination de V-n dans les constructions à support. Nous avons vu précédemment qu'aux problèmes de détermination propres aux constructions à support s'ajoutent les problèmes de détermination induits par la sélection d'une complétive comme argument par V-n. Il faudrait ajouter maintenant, les problèmes de détermination induits suivant le type d'extraction choisi : relativation ou extraction en C'est..Qu.

Nous reviendrons longuement au cours des chapitres II et III sur les problèmes d'extraction de GN à partir d'un GN complexe.

3. Problèmes de l'analyse et de la décomposition de certaines constructions à V-n

3.1. Constructions causatives de la forme (i) N₀ V Dét V-n de N₁

Les opérateurs faire, procéder à, se livrer à, causer et ses synonymes, sont susceptibles de se construire avec un V-n muni de ses arguments dans des constructions qui sont dans une certaine relation de paraphrase avec une construction du verbe correspondant à V-n, mais qui n'ont pas les propriétés des constructions à support. Nous nous proposons de montrer dans ce paragraphe que ce sont un autre type d'opérateur que les V-sup et que les discours d'entrée sous-jacents aux constructions dans lesquelles ils figurent font apparaître un niveau de complexité supérieur à celui des constructions à V-sup. L'interprétation causative attachée à ces constructions apparaîtra comme une conséquence de l'analyse syntaxique que nous proposons. On a comme exemples de ces constructions :

- (1) Paul fait le désespoir de ses parents
(= Paul désespère ses parents)
- (2) Cette bombe a provoqué la destruction rapide de la ville
(= Cette bombe a détruit la ville rapidement)
- (3) Max s'est livré à une analyse minutieuse de la situation
(= Max a minutieusement analysé la situation)

L'analyse qui est proposée ici serait une illustration du fait que la relation de paraphrase entre une construction verbale et une construction à V-n ne suffit pas pour caractériser l'opérateur qui se construit avec V-n comme un type d'opérateur.

- Différences de comportement syntaxique entre les constructions de type (i) et les constructions à support.

. contrairement à ce qui se passe dans les constructions à support, on n'observe pas la propriété de double extraction dans les constructions (i). On peut extraire le GN : le V-n de N₁ dans le cadre d'une opération de relativation ou d'extraction en C'est...Qu mais pas V-n. Ainsi correspondant à (1) on a :

C'est le désespoir de ses parents que Paul a fait

*C'est le désespoir que Paul a fait de ses parents

alors qu'à partir de :

Paul a donné une analyse détaillée de la situation

on a :

C'est une analyse détaillée que Paul a donné de la situation

. Il existe semble-t-il toujours une construction du V-sup avoir dans laquelle V-n peut figurer comme opérateur à un seul argument. Dans certains cas V-n peut aussi être sélectionné par les V-sup être - pour (et plus rarement en être - de) comme opérateur à deux arguments ; ces constructions en être étant également synonymes de la construction verbale. On a par exemple :

Max est un (E + véritable) désespoir pour ses parents

(= Max désespère ses parents)

. A certaines des constructions de type (i), on peut faire correspondre une nominalisation passive (i.e. on peut leur faire correspondre un GN de la forme le V-n de N₁ par N₀) mais contrairement à ce qui se passe pour les constructions à V-sup, jamais de nominalisations actives (i.e. de la forme : le V-n de N₀ de N₁ ou son V-n de N₁).

Ainsi correspondant à (2), on a :

La destruction rapide de la ville par cette bombe
a étonné Max

mais : *Sa destruction rapide de la ville a étonné Max

*La destruction rapide de cette bombe de la ville
a étonné Max

Il existe une nominalisation active de destruction mais elle correspond à la réduction d'une construction à support :

Les destructions de cette bombe (E + dans la
ville) ont étonné Max

Cette bombe a fait des destructions (E + *de
la ville + dans la ville)

On vérifie que (2) a les autres propriétés des constructions (i) :
le GN destruction de la ville n'est pas disloquable par rapport
à provoquer.

*C'est la destruction rapide que cette bombe a
provoqué de la ville

Le V-n destruction peut se construire avec le V-sup avoir.

La ville a eu une rapide destruction

≡ La ville s'est détruite rapidement

Le GN (4) La destruction rapide de la ville

pourrait être une forme réduite de la séquence :

(5) La destruction rapide qu'a eu la ville

Sous cette hypothèse, provoque serait analysé dans (2) comme un
opérateur Ono qui, muni de son argument élémentaire, opérerait sur
(4) après réduction à une forme zéro du V-sup avoir.

Dans les constructions (i), les opérateurs faire (voir table F9 de J. Giry et F9, F9' ci-jointe), procéder à, se livrer à, causer et ses synonymes seraient des opérateurs Ono.

L'étude qui est faite ici des V-n qui se construisent avec CAUSER (on notera CAUSER le représentant de causer et ses synonymes qui peuvent être plus appropriés pour certains V-n comme provoquer,

entraîner, susciter, occasionner, produire, etc.) n'est pas exhaustive : elle ne concerne que les V-n qui figurent aussi dans une construction : N₀ donne Dét' V-n à N₁ (table D3) ou qui correspondent à un verbe qui a une deuxième forme nominalisée qui se construit avec donner (table D4. Ces tables sont jointes à la fin de ce paragraphe). Les constructions où CAUSER se construit avec V-n dans une construction synonyme d'une construction verbale simple ne sont pas forcément du type (i). On a par exemple :

- (8) Ce phénomène a causé une certaine surprise à Max
≡ Ce phénomène a surpris Max

où (8) a les propriétés d'une construction à V-sup, causer - à ayant un statut de V-sup approprié apparenté à donner - à (voir parag. 1 et remarques sur mettre, parag. 4.2).

Les V-n des tables D3 et D4 peuvent figurer dans une construction N₁ a Dét V-n synonyme d'une construction On V N₁ et généralement aussi d'une construction N₁ se V (E + modif). Sur les 24 V-n de D4, 8 se construisent aussi avec être - pour et sur les 65 V-n de D3, 42 se construisent aussi avec être - pour. Aucune des constructions en être - pour de D3 et D4 ne sont à l'origine de formation de GN où puisse figurer N₀ (i.e. en le V-n de N₀ pour N₁ ou en le V-n pour N₁ par N₀). Par contre tous les V-n de D3 et D4 peuvent figurer dans des GN en le V-n de N₁ par N₀. Les V-n de la table D3 sont ceux qui peuvent aussi se construire avec donner - à or on remarque qu'ils ne peuvent non plus jamais figurer dans des GN en le V-n de N₀ à N₁.

Les constructions en faire de type (i) correspondent à l'emploi de faire qui est relevé par J. Giry dans la table F9. On a remarqué que

tous ces V-n peuvent aussi figurer soit dans une construction :

N₁ a Dét V-n soit dans une construction : N₁ éprouve un sentiment de V-n où éprouve à un statut de V-sup approprié apparenté à avoir et où sentiment joue un rôle de classifieur réductible, ainsi qu'éprouver comme opérateur approprié à son argument, ici V-n.

D'autre part, sur les 61 V-n de F9, 48 peuvent aussi figurer dans une construction N₀ est Dét V-n pour N₁ synonyme de : N₀ V N₁ et qui a les propriétés d'une construction à V-sup. Moyennant un changement de déterminant de V-n, beaucoup des V-n qui peuvent figurer dans des constructions en être - pour peuvent aussi figurer dans des constructions en être - de (voir aussi table D3 et D4). Dans ces cas, V-n peut figurer dans deux constructions à V-sup dont on pourrait supposer qu'elles soient toutes deux susceptibles d'être à l'origine du GN en : Dét V-n de N₁ sur lequel opère l'Or₀ faire dans la construction de type (i), et ce en supposant que dans le cas des constructions en être - de, l'argument de rang zéro de V-n serait identifié à l'argument de rang zéro de faire.

Cependant, on vérifie dans F9' qu'il n'est pas possible de faire correspondre aux constructions en être - pour de GN où figure N₀. Et à partir des constructions en être - de on ne peut pas constituer de GN en : le V-n de N₀ # de N₁ ou en : son V-n de N₁ contrairement à ce qui se passe pour la plupart des constructions où V-sup a de comme marqueur d'argument, comme par exemple :

La justification de Paul # de cette hypothèse a étonné Max

qui pourrait être une forme réduite de :

La justification que Paul a donné de cette hypothèse a étonné Max

Alors qu'avec être - pour on a :

La cruelle déception que cet échec a été pour
Max a attristé tout le monde

*La déception de cet échec pour Max a attristé
tout le monde

Dans certains constructions où les V-sup être - pour et avoir opèrent directement sur un V-n, un modifieur adjectival peut être obligatoire alors qu'il ne l'est pas dans la construction de type (i) et qu'il ne l'est pas non plus sous forme adverbiale dans la construction verbale simple correspondante. On a par exemple :

Paul fait le (désespoir + chagrin + souci) de ses
parents

Paul est (un + un certain) (?*désespoir + ?chagrin
+ souci) pour ses parents

Paul est (un éternel + un permanent + un véritable)
(souci + chagrin + désespoir) pour ses parents

Ceci nous semble lié au fait que les nominalisations actives et passives ne correspondent pas à un même processus syntaxique et font apparaître une différence d'interprétation de nature essentiellement aspectuelle (voir II.1.5).

Ne est un (E+mso) Vu pour M.

≡ No V M.

F₉

c'est la V. n pour M, que N, Vd et Vd.
 c'est la V. n pour M, que N, Vd et Vd.
 c'est la V. n pour M, que N, Vd et Vd.
 c'est la V. n pour M, que N, Vd et Vd.
 c'est la V. n pour M, que N, Vd et Vd.
 c'est la V. n pour M, que N, Vd et Vd.

amuser	-	-	-	-	-	-
animer	-	-	-	-	-	-
asphyxier	-	-	-	-	-	-
bloquer	-	-	-	-	-	-
consterner	-	-	-	-	-	-
contrarier	-	-	-	-	-	-
décevoir	-	-	-	-	-	-
déchirer	-	-	-	-	-	-
délasser	-	-	-	-	-	-
délecter	-	-	-	-	-	-
démoraliser	+	-	-	-	-	-
dépaysier	-	-	-	-	-	-
dépiquer	-	-	-	-	-	-
désavantager	-	-	-	-	-	-
désenchâter	+	-	-	-	-	-
déséquilibrer	+	-	-	-	-	-
désespérer	+	-	-	-	-	-
deshonorer	+	-	-	-	-	-
désillusionner	-	-	-	-	-	-
désoler	-	-	-	-	-	-

divertir	+	+	-	-	-	-	-
éblouir	+	+	-	-	-	-	-
effarer	+	+	-	-	-	-	-
effrayer	+	+	-	-	-	-	-
embarrasser	-	+	-	-	-	-	-
emerveiller	+	+	-	-	-	-	-
enervé	+	+	-	-	-	-	-
ennuyer	+	+	-	-	-	-	-
ensouter	-	+	-	-	-	-	-
épouvanter	+	+	-	-	-	-	-
équibrer	+	+	-	-	-	-	-
gêner	+	+	-	-	-	-	-
handicaper	-	+	-	-	-	-	-
haïr	-	+	-	-	-	-	-
humilier	-	+	-	-	-	-	-
inquiéter	-	-	-	-	-	-	-
martyriser	-	-	-	-	-	-	-
paralyser	+	+	-	-	-	-	-
préoccuper	-	+	-	-	-	-	-
ravir	+	+	-	-	-	-	-
régaler	+	+	-	-	-	-	-
ruiner	-	+	-	-	-	-	-
satisfaire	-	+	-	-	-	-	-
soutenir	-	+	-	-	-	-	-
stupéfier	+	+	-	-	-	-	-
supplicier	+	+	-	-	-	-	-
terrifier	+	+	-	-	-	-	-
tourmenter	+	+	-	-	-	-	-

amener	+	+	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+	+
localiser	+	-	+	⊖	-	-	+	-	-	+	+	+	+
moderer	+	-	+	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+
modifier	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+
motiver	-	+	⊖	+	-	-	-	+	+	+	-	-	+
orienter	+	+	+	+	-	-	-	+	+	+	+	-	+
perfectionner	+	+	+	+	-	-	-	+	+	+	+	-	+
présenter	+	-	+	2	-	-	+	-	-	+	+	-	+
réglementer	+	-	+	⊗	-	-	+	-	-	+	+	-	+
résumer	+	-	+	⊗	-	-	-	-	-	+	-	-	+
représenter	+	-	+	⊖	-	-	+	-	-	+	+	-	+
restreindre	-	-	-	+	-	-	-	+	-	+	+	-	+
Soulager	+	+	-	+	-	-	-	-	-	+	+	-	+

3.2. Remarques à propos des opérateurs mettre

Il nous paraît nécessaire de faire une distinction entre plusieurs sortes d'occurrences de mettre qui semblent correspondre à des occurrences d'opérateurs distincts.

1) Comme variante apparentée à des V-sup "représentants" faire - à, donner - à ou poser - à. On a par exemple :

Paul (met + fait) un capitonnage au fauteuil

(≡ Paul capitonne le fauteuil)

Cette mesure a (mis + donné) une limite aux dégâts

(≡ Cette mesure a limité les dégâts)

Nous disons que, mettre - à est une variante apparentée aux V-sup faire - à, donner - à ou poser - à pour leurs sélections respectives de V-n et non l'inverse dans la mesure où :

. Dans ces constructions, le domaine de sélection de mettre - à, est strictement inclu dans ceux de faire - à, donner - à ou poser - à.

. Les contraintes sur le déterminant de V-n sont les mêmes dans les constructions avec mettre - à que dans les constructions de chacun de ces V-sup.

. Enfin les constructions avec mettre - à sont sémantiquement très voisines des constructions à V-sup "représentants" correspondantes.

Dans ces constructions, les conditions sur l'appariement construction verbale / construction à support "représentant" ou avec mettre sont les mêmes. (voir parag. 2.2.2).

2) Dans les constructions : N_o met Dét V-n à V inf Ω où V-n à V inf Ω peut aussi être sélectionné par le V-sup avoir dans une construction :

N₀ a D_{ét}' V-n à V inf Ω comme par exemple :

- (1) Max a une curieuse obstination à venir
- (2) Max met une curieuse obstination à venir

où mettre sera analysé comme V-sup "représentant" au même titre qu'avoir pour les raisons suivantes :

. Il existe une différence d'interprétation entre (1) et (2) qui semble constante pour l'ensemble des segments V-n à V inf Ω qui peuvent être sélectionnés par mettre et par avoir. Cependant (1) et (2) sont chacune en relation de paraphrase avec :

- (3) Max s'obstine curieusement à venir

On peut donc dire à un premier niveau que avoir et mettre sélectionnent des emplois différents attachés à la construction verbale. Mais cette première intuition sémantique est corroboré par des critères syntaxiques et lexicaux.

. Les conditions sur l'appariement entre construction verbale et constructions avec mettre et avoir ne sont pas les mêmes. Les contraintes sur le déterminant de V-n ne sont pas les mêmes selon que V-n se construit avec mettre ou avec avoir. De plus ces contraintes de déterminant sont en relation de dépendance avec l'application de [pc z.] qui à déterminant de V-n constant ne s'applique pas de la même façon dans la construction avec mettre et dans la construction avec avoir (voir 2.2.1).

Dans des constructions N₀ met D_{ét} V-n à N₁ et où V-n muni de ses deux arguments N₀ et N₁ ne fait partie du domaine de sélection d'aucun V-sup et qui ont les différentes propriétés des constructions à support (contraintes sur le déterminant de V-n, propriétés de double analyse, existence d'une nominalisation D_{ét} V-n de N₀ à N₁). Il n'existe que quelques

V-n sélectionnant un argument élémentaire pour lesquels mettre semble donc jouer le rôle d'un V-sup représentant. On a par exemple :

Paul lui a mis une sacrée pile aux échecs
≡ Paul l'a sacrament pilé aux échecs

Dans les cas 1) et 2) mettre a le statut d'un opérateur O_2 . C'est un support "représentant" dans le cas 2) et un support approprié, apparenté à un représentant dans le cas 1). Mais mettre a aussi des occurrences avec un autre statut d'opérateur :

3) Comme verbe ordinaire par exemple dans :

Paul met un chandail

où mettre est un Onn.

Il existe des constructions moins triviales à distinguer des constructions à support, où il semble nécessaire d'analyser mettre comme opérateur causatif Ono.

4) Dans les constructions : N_0 met Dét V-n dans N_1 . On a par exemple

(cette histoire + Paul) a mis de l'animation
dans la soirée
≡ (cette histoire + Paul) a animé la soirée

Cependant ces constructions n'ont pas les mêmes propriétés que les constructions à support. En particulier il ne leur correspond jamais de nominalisation. Pour l'exemple précédant, on a :

*L'animation (de Paul + de cette histoire) dans
la soirée....

D'autre part, tous les V-n de cette table (M4) peuvent aussi figurer dans une construction :

Dét V-n règne dans N₁

Pour l'exemple précédent, on a par exemple :

L'animation règne dans la soirée

ou encore :

Paul met de l'ordre dans les rangs

L'ordre règne dans les rangs

Paul met une certaine diversité dans ses choix

Une certaine diversité règne dans ses choix

On pourrait envisager de considérer l'opérateur règner comme un opérateur approprié à son argument dans cette construction où il opère sur un V-n. La préposition dans s'analyserait comme son marqueur d'argument, restant en place lorsqu'il subirait une réduction appropriée. Mettre, s'analyserait alors comme un opérateur causatif Ono opérant sur une forme réduite de règner. Les constructions avec mettre ne seraient pas ici reliées directement aux constructions verbales simples correspondantes, N₁ n'étant pas l'argument de V-n.

Notons que les V-n de cette table peuvent aussi figurer dans une construction N₁ a Dét V-n (\equiv ON V N₁).

Ceci étant probablement à mettre en relation avec le fait que la plupart de ces V-n se construisent avec donner - à. Pour un des exemples précédents on a :

Cette fête a eu une certaine animation

Cette histoire a donné une certaine animation

à la fête

5) Dans les constructions N₀ met Dét N sur N₁ (\equiv N₀ V N₁) où N est un substantif apparenté à une forme verbale. Ces constructions

n'ont pas les mêmes propriétés que les constructions à support. On peut généralement faire varier la préposition sur à l'intérieur d'un ensemble de prépositions ou de locutions prépositionnelles locatives sans que le déterminant de V-n doive être modifié. Les substantifs de cette table peuvent aussi figurer dans des constructions en être avec ces prépositions locatives et l'argument N₁, le rôle de porteur de marque de temps et de personne - nombre étant rempli par l'opérateur être. Ici, les séquences être Loc Dét N contrairement aux constructions à V-sup ne semblent pas constituer de locution verbale.

On a par exemple :

Paul met du chrome (sur + autour de + à la surface de) ce tuyau

≡ Paul chrome ce tuyau

Du chrome est (sur + autour de + à la surface de) ce tuyau

N₁ ne peut pas être considéré dans ces constructions comme un argument de N (le substantif apparenté à une forme verbale). Il n'y a pas formation de GN en : Dét N Loc N₁. Enfin dans ces constructions mettre à un sens plein qui ne diffère pas de ses occurrences où il opère sur un substantif quelconque. On pourrait l'analyser ici comme un opérateur causatif Ono en donnant à Loc le statut d'un opérateur prépositionnel.

3.3. Les constructions (a) N₀ est Prép Dét V-n (E + Prép N)

Avec l'opérateur être, il existe des expressions (a) qui ressemblent aux constructions en : être en Dét V-n Prép N₁ ou en être à Dét V-n Prép N₁ par leur caractère relativement figé dû à des contraintes

sur Dét voisines de celles qu'on observe dans les constructions à V-sup et à leur emploi de "locution verbale". Elles ne relèvent cependant pas toutes de la même analyse dans la mesure où on ne peut pas toujours leur faire correspondre une construction synonyme du verbe correspondant à V-n. En suivant l'analyse proposée par Harris des constructions en être Prép N, on les analysera en considérant que Prép y a un statut d'opérateur. On a par exemple :

(1) Paul est au-dessus de tout soupçon

où soupçon se construit avec les V-sup avoir et porter dans des constructions synonymes de celles où apparaît l'opérateur soupçonner mais pas de (1). au-dessus de est un opérateur à deux arguments qui prend un sens particulier lorsque son deuxième argument est un V-n et non pas un argument élémentaire. Le rôle de être se réduit à un porteur de marque de temps et de personne nombre par opposition à celui qu'il a dans des constructions comme :

Max est un désespoir pour Paul (\equiv Max désespère Paul)

où la classe des V-n qui peuvent figurer dans ces constructions font partie du domaine de sélection de être - pour et non pas du domaine de sélection que pourrait avoir la préposition pour.

Les prépositions : de, au-dessus de, sans, sous, sur le point de, sur la voie de, proche de, près de, à proximité de, à la veille de, au milieu de, peuvent figurer dans des constructions (a). L'existence ou non d'une construction du verbe correspondant à V-n, synonyme pourrait permettre de distinguer parmi ces prépositions celles qui font partie d'un V-sup de celles qui ont une relation de sélection particulière avec V-n. Seules les prépositions : de, dans, sous, sur, en voie de et sur la voie de pourraient être considérées comme ayant

une relation particulière avec un V-sup et non comme opérant directement sur V-n. Ce rôle serait peut-être à rapprocher de celui qu'ont les opérateurs de la table 1 de Méthodes étudié en 4.5. Avec de, on a les constructions :

Paul est de garde '≡' Paul garde

Paul est d'accord avec Max '≡' Paul s'accorde avec Max

(≠ Paul est en accord avec Max)

Avec dans :

Paul est dans l'ignorance Qu P

'≡' Paul ignore Qu P

Paul est dans la terreur Qu P

'≡' Qu P terrifie Paul

Paul est dans la crainte Qu P

'≡' Paul craint Qu P

Paul est dans l'espoir Qu P

'≡' Paul espère Qu P

Paul est dans l'attente $\left\{ \begin{array}{l} \text{Qu P} \\ \text{de } N_1 \end{array} \right.$

'≡' Paul attend $\left\{ \begin{array}{l} \text{Qu P} \\ N_1 \end{array} \right.$

Avec sous :

Paul est sous anesthésie

'≡' On a anesthésié Paul

Paul est sous l'influence de Max

'≡' Max influence Paul

Paul est sous la dépendance de Max

'≡' Paul dépend de Max

Paul est sous le choc de cet accident

'≡' Cet accident a choqué Paul

Paul est sous les ordres de Max

? '≡' Paul ordonne quelque chose à Max

Avec sur :

Paul est sur ses gardes

'≡' Paul se garde de quelque chose

Paul est sur la défensive

'≡' Paul se défend de quelque chose

Avec en voie de :

Cette grippe est en voie de guérison

'≡' Cette grippe se guérit

Cette espèce est en voie de disparition

'≡' Cette espèce disparaît

Cette question est en voie de résolution

'≡' Cette question se résoud

Sa santé est en voie d'amélioration

'≡' Sa santé s'améliore

Avec sur la voie de :

Paul est sur la voie de la guérison

'≡' Paul se guérit

En fait il est peut vraisemblable que ces constructions doivent être analysées elles-mêmes comme des constructions à V-sup dans la mesure

où les relations de paraphrase ne sont qu'approximatives ou plus précisément sont module une constante sémantique de temps ou d'aspect qui varie selon ces prépositions. Alors que les constructions à V-sup restreignent un emploi par rapport aux constructions verbales, les constructions en N₀ être Prép Dét V-n Prép N₁ ajoutent une information par rapport aux constructions verbales correspondantes. Peut-être devrait-on considérer que l'opérateur prépositionnel opère sur une nominalisation, c'est-à-dire sur une construction où V-n est l'argument d'un V-sup celui-ci étant réduit à une forme zéro au moment de son insertion sous l'opérateur prépositionnel. Une opération d'identification des arguments de rang zéro ou un de V-n et de l'argument de rang zéro de l'opérateur prépositionnel permettrait d'obtenir la construction de type (a).

3.4. Les constructions (a) N₀ V-sup N₁ (comme + pour) V-n (Prép N₂ Qu P)

Un substantif et un verbe quelconque peuvent apparaître dans les positions de V-n et de V-sup respectivement. Cependant les constructions (a) semblent avoir des propriétés particulières liées aux possibilités d'identification des arguments de V-n avec les arguments qui figurent dans d'autres positions.

Dans certaines constructions où V-sup se construit avec V-n dans une construction synonyme de la construction verbale du verbe correspondant à V-n et où une complétive figure dans la position de N₁, comme ou pour semblent ne remplacer que le déterminant le. On a par exemple :

Paul pose comme objection que Max est absent

≡ Paul pose l'objection que Max est absent

≡ Paul objecte que Max est absent

On observe les relations :

$$\underline{N_0 \text{ V-sup le V-n Qu P}} \equiv \underline{N_0 \text{ V-sup comme V-n Qu P}} \equiv \underline{N_0 \text{ V Qu P}}$$

Avec les V-sup poser, prendre, donner, prêter, tenir, tirer.

Avec donner et tirer on a par exemple :

Paul donne comme prétexte qu'il a froid

\equiv Paul donne le prétexte qu'il a froid

\equiv Paul prétexte qu'il a froid

Paul tire une conclusion que Max est fou (E + de cette conversation)

\equiv Paul tire la conclusion que Max est fou (E + de cette conversation)

\equiv Paul conclut que Max est fou (E + de cette conversation)

Pour les constructions à V-sup où V-n ne sélectionne pas une complétive comme argument, on a la relation :

$$\underline{N_0 \text{ V-sup } N_1 \text{ comme Vi-n}} \equiv \underline{N_0 \text{ Vi } N_1}$$

Si Vi n'est pas un opérateur à un argument.

On a par exemple :

Paul fait un poisson comme dessin

\equiv Paul dessine un poisson

Cette relation semble due à la possibilité pour N₀ V-sup N₁ comme Vi-n d'être en relation de paraphrase avec une construction

N₀ V-sup le Vi-n de N₁. On a par exemple :

Paul fait le dessin d'un poisson

\equiv Paul fait un poisson comme dessin

Par contre avec hululer on a :

Le hibou pousse un hululement comme cri

*Le hibou pousse le cri d'un hululement

Puisque le V-sup pousser sélectionne l'emploi intransitif des verbes correspondants à V-n. Il existe un autre emploi de crier comme opérateur à 3 arguments dans :

Paul crie des injures à Zoé

mais il ne semble pas exister de construction à V-sup sélectionnant cet emploi de crier.

On a de même avec travailler :

Paul fait ce boulot comme travail

≠ Paul travaille ce boulot

*Paul fait le travail de ce boulot

4. Constructions à V-n avec des opérateurs qui jouent un rôle d'auxiliaire ou d'opérateurs métalinguistiques.

4.1. Les auxiliaires

Les verbes de la table 1 de Gross (1975) peuvent être suivis d'une infinitive précédée ou non d'une préposition. Dans certains cas, le verbe à l'infinitif a une forme nominalisée qui se construit avec un V-sup.

On peut alors avoir les relations suivantes :

- 1) N V1 de V inf Ω
- ≡ N V1 de V-sup inf Dét V-n Ω
- ≡ N V1 dans son V-n Ω

V1 ε {s'arrêter, se dépêcher, se magner, se dégrouiller,
se grouiller, s'empreser, s'interrompre, se hâter}

- 2) N V2 à V inf Ω
- ≡ N V2 à V-sup inf Dét V-n Ω
- ≡ N V2 dans Dét V-n Ω

V2 ε {s'acharner, persister, s'entêter, s'enferrer,
s'obstiner, tarder, persévérer}

- 3) N V3 à V inf Ω
- ≡ N V3 à V-sup inf Dét V-n Ω
- ≡ N V3 Dét V-n Ω

V3 ε {commencer, continuer, recommencer}

- 4) $\underline{N \ V4 \ de \ V \ inf \ \Omega}$
 $\equiv \underline{N \ V4 \ de \ V-sup \ inf \ Dét \ V-n \ \Omega}$
 $\equiv \underline{N \ V4 \ Dét \ V-n \ \Omega}$

V4 \in {achever, arrêter, cesser, finir, tenter, entreprendre,
 envisager, méditer, prévoir, projeter}

- 5) $\underline{N \ V5 \ V \ inf \ \Omega}$
 $\equiv \underline{N \ V5 \ V-sup \ inf \ \Omega}$
 $\equiv \underline{N \ V5 \ Dét \ V-n \ \Omega}$

V5 = oser

On a par exemple :

- Paul envisage de capitonner ce fauteuil
 \equiv Paul envisage de faire le capitonnage de ce fauteuil
 \equiv Paul envisage le capitonnage de ce fauteuil

ou :

- Paul s'acharne à démontrer ce théorème
 \equiv Paul s'acharne à donner la démonstration de ce théorème
 \equiv Paul s'acharne dans la démonstration de ce théorème

4.1.1. Distinction entre les verbes ordinaires et les auxiliaires de la table 1 se construisant avec une nominalisation.

Les verbes qui sélectionnent une complétive ou une infinitive comme argument peuvent aussi sélectionner une nominalisation dans la même position. La structure d'entrée de ces nominalisations contient une forme réduite de V-sup enchâssée dans une relative, elle aussi réduite. Dans certains cas, et il semble que cela ne dépende que du

sémantisme du verbe principal, la construction N_o V GN où GN est une nominalisation, peut être en relation de paraphrase avec une construction N_o V V-sup inf GN où le sujet de V-sup inf est identifié au sujet de la principale. Mais contrairement à ce qui se passe pour les auxiliaires, cette identification est facultative (i.e. la construction est ambiguë. Voir exemples ci-dessous) et dépend de l'absence dans la nominalisation du sujet de V-n ; alors que l'identification du sujet de l'auxiliaire avec le sujet de V-n est obligatoire et le sujet de V-n ne peut figurer dans GN. D'autre part cette identification vaut pour l'ensemble du domaine de sélection de l'auxiliaire alors qu'elle dépend du contenu lexical de la nominalisation pour les verbes "ordinaires" qui autorisent cette identification pour une restriction de leur domaine de sélection. On a par exemple :

(1) Paul (s'habitue au + aime le) capitonnage des fauteuils

(dont l'ambiguïté est d'ordre 3)

- (1) ≡ a) Paul (s'habitue à + aime) faire le capitonnage des fauteuils
b) Paul (s'habitue à ce + aime) qu'on fasse le capitonnage des fauteuils
c) Paul (s'habitue à ce + aime) que les fauteuils aient ce capitonnage

alors que (2) : Paul (finit + cesse + commence) le capitonnage du fauteuil

ne peut avoir que l'interprétation :

Paul (commence à + cesse de + finit de) faire le capitonnage du fauteuil

où l'argument de rang zéro de capitonnage est obligatoirement identifié à Paul⁽¹⁾

On a : Max s'habitue à ton capitonnage du fauteuil

mais : *Max commence ton capitonnage du fauteuil

avec un verbe comme critiquer l'identification est impossible :

Paul critique la démonstration de ce théorème

≡ Paul critique la démonstration qu'on a donné de ce théorème

Paul (aime + s'habitue à) cette analyse de la situation

≠ Paul (aime + s'habitue à) faire cette analyse de la situation

La propriété pour un auxiliaire de pouvoir avoir le même sujet que son argument non élémentaire n'est donc pas une propriété suffisante pour distinguer les auxiliaires des verbes "quelconques". Par contre, que cette identification soit obligatoire, et ce pour l'ensemble du domaine de sélection auquel appartient l'argument non élémentaire, semble être une condition suffisante.

Il existe des cas où un même verbe a des occurrences comme auxiliaire et d'autres comme verbe ordinaire ; ces occurrences n'ont pas le même statut d'opérateur c'est-à-dire qu'elles ne correspondent pas au même verbe. Ceci est vrai également pour les V-sup dont le verbe correspondant

(1) L'exemple : Max finira ton capitonnage de ce fauteuil

n'est pas un contre-exemple car il serait dérivé de :

Max finira de faire le capitonnage de ce fauteuil que tu a commencé à faire

(voir plus bas nos remarques sur l'insertion récursive des auxiliaires et la structure d'entrée des auxiliaires opérant sur un V-n).

peut aussi avoir des occurrences comme verbe "ordinaire" mais auquel correspond un autre statut d'opérateur. On a par exemple :

- (1) Max a pris (un bain + la défense de Max)
(\equiv Max s'est baigné + a défendu Max)

où prendre est un V-sup de statut Oo

- (2) Max a pris un remède contre la toux

qui n'est pas une construction à support car il ne lui correspond aucune construction de remédier synonyme ; il a ici un statut d'opérateur Onn comme dans :

- (3) Max a pris un livre (sur les + au sujet des) nomina-
lisations

remède aurait probablement dans (2) un statut d'argument élémentaire et contre, de même que sur et au sujet de dans (3), un statut d'opérateur prépositionnel. Le verbe remédier se construit avec le marqueur d'argument à qui est conservé dans les constructions à support ce qui constitue en soi, (outre la relation de paraphrase avec une construction du verbe correspondant un V-n) un critère pour distinguer les constructions à support des autres. On a :

Faire ceci remédie à cet inconvénient

Faire ceci est un remède à cet inconvénient

Les V-sup comme les auxiliaires ont la propriété d'avoir un sujet qui est toujours identifié à celui de leur argument non élémentaire ; c'est pourquoi ils ont tous deux été analysés comme opérateurs Oo. Cependant ils se distinguent par un ensemble de comportements différents qui font penser qu'ils se construisent différemment avec V-n muni de ses arguments dans les structures d'entrée sous-jacentes.

4.1.2. Distinction entre les V-sup et les auxiliaires.

Nous nous proposons de fournir des arguments qui tiennent à une différence de comportement syntaxique ainsi qu'à des différences de comportement lexical et sémantique. Nous en concluons que les auxiliaires et les V-sup n'opèrent pas sur les V-n munis de leurs arguments à partir des mêmes discours d'entrée et plus précisément que les auxiliaires opèrent sur une forme infinitivale réductible dans le cas des auxiliaires de la table 1 de V-sup et font donc intervenir un niveau de complexité supérieur par rapport aux constructions où V-sup opère sur V-n muni de ses arguments. Ceci nous amènera à préciser la distinction entre verbe "ordinaire" et auxiliaire de la table 1 opérant sur une nominalisation. Contrairement à ce qui se passe pour les auxiliaires de la table 1 qui opèrent sur une forme infinitivale d'un V-sup qui peut être réduite soit à une forme \emptyset -Prép soit à une forme dans - Prép (où Prép est la préposition qui introduit l'argument H_1 de V-n i.e. la préposition marqueur d'argument de V-sup), dans des conditions que nous étudions plus bas, les verbes ordinaires n'opèrent pas sur une forme infinitivale de V-sup mais sur une forme sans temps de V-n muni de ses arguments après réduction d'une relative enchâssée contenant une forme tensée de V-sup.

Les arguments de V-n lorsque celui-ci est l'argument d'un V-sup appartiennent à une restriction du domaine de sélection du verbe correspondant. Lorsque plusieurs V-sup "représentants" opèrent sur un même V-n ils imposent souvent des restrictions différentes sur son domaine de sélection. Un V-sup n'opère pas sur n'importe quel V-n. Les auxiliaires ont par contre un domaine de sélection pratiquement non restreint, en comparaison, sur V-n. D'autre part, lorsqu'ils opèrent sur un V-n, ils ne lui imposent pas de restriction sur le domaine de ses arguments.

Dans les constructions à V-sup où V-n correspond à un verbe transitif, la préposition qui introduit son argument de rang un a été analysée ici comme le marqueur d'argument de V-sup. Si les auxiliaires opéraient directement sur V-n muni de ses arguments, on ne voit pas qu'elle pourrait être la source de cette préposition. Par exemple dans :

- (i) Paul a (cessé son + envisagé un) soutien à Max
- (ii) Paul a donné son soutien à Max

à Max ne peut être considéré comme complément de cesser puisqu'on a :

*C'est à Max que Paul a (cessé son + envisagé un) soutien

ou : *(Le + son) soutien que Paul a cessé à Max, nous a étonné

Contrairement à ce qui se passe avec donner :

C'est à Max que Paul a donné son soutien

(Nous revenons plus bas sur les propriétés d'extraction de GN à partir d'une construction à auxiliaire).

La construction de V-sup opérant sur V-n muni de ses arguments est en relation de paraphrase avec la construction verbale correspondant à V-n. Ainsi :

- (iii) Paul a soutenu Max ≡ (ii)

mais (ii) ≠ (2). On remarque en revanche que :

Paul a envisagé de soutenir Max ≡ Max a envisagé (de donner + E) son soutien à Max

ou : Paul a cessé de soutenir Max ≡ Max a cessé (de donner + E) son soutien à Max

Ceci nous paraît un argument fort en faveur de l'hypothèse selon laquelle les auxiliaires n'opèreraient pas directement sur V-n mais sur une forme infinitivale, éventuellement réduite, du support qui se construit avec V-n puisqu'ils sont insérés au-dessus du verbe dans les constructions verbales correspondantes.

Il semble que chaque fois qu'un auxiliaire Vx de la table 1 figure dans une construction : N₀ Vx Dét V-n Prép N₁, il puisse aussi figurer dans une construction : N₀ Vx V-sup inf Dét V-n Prép N₁, synonyme ; alors que lorsqu'un V-sup se construit avec un V-n, aucune autre forme infinitivale de V-sup, susceptible de se construire elle aussi avec V-n, ne peut figurer à sa droite. Ceci est vrai pour tous les V-sup, qu'ils soient "représentants" ou "appropriés". On a par exemple :

Max a envisagé de commettre une agression contre Luc

*Max a (fait de commettre + commis de faire) une agression contre Luc

De plus les auxiliaires peuvent être insérés récursivement à gauche de V-n ou de V-sup inf V-n. On a par exemple :

Max peut commencer à envisager un soutien à Luc

Il semble que ces insertions soient a priori de longueur non bornée et ne dépendent quant à leur niveau d'insertion que de leurs sémantismes respectifs. Les V-sup n'ont évidemment pas ces propriétés d'insertion. Il nous semble qu'on peut interpréter ceci en disant que les auxiliaires ajoutent une information (ou le cas échéant des informations qui se combinent entre elles) à une construction verbale ou à la construction à support qui lui correspond, alors que les supports ne font que sélectionner une partie de l'information contenue par la construction verbale.

Une des propriétés les plus importantes qui distingue les V-sup des auxiliaires est que les propriétés de double extraction de GN qu'on observe dans les constructions à support sont conservées lorsque l'auxiliaire opère sur V-sup inf mais plus lorsque V-sup inf est réduit. C'est-à-dire que les auxiliaires n'autorisent pas la double analyse de GN. On a par exemple :

Le soutien que Max (peut commencer à + E)
envisager de donner à Luc, lui coûtera cher
Le soutien à Luc que Max (peut commencer à + E)
envisager de donner, lui coûtera cher
Le soutien à Luc que Max envisage, lui coûtera cher
*Le soutien que Max envisage à Luc, lui coûtera cher

Avec de comme préposition interne de la nominalisation, c'est-à-dire comme marqueur d'argument de V-sup, on a par exemple :

- (1) Max a donné une démonstration de ce théorème
- (2) Max a (envisagé + commencé) une démonstration
de ce théorème
- (3) Max a (envisagé de donner + commencé à donner +
redonné) une démonstration de ce théorème

L'extraction du GN : démonstration de ce théorème est possible à partir de toutes ces séquences. Par contre l'extraction de démonstration n'est possible qu'à partir de (1) et (2) :

La démonstration que Max a donné de ce théorème,
était difficile
*La démonstration que Max a (envisagé + commencé)
de ce théorème, était difficile

Dans son dernier cours, qu'est-ce que Max a donné de ce théorème, une démonstration complète ou une preuve informelle

*Dans son dernier cours, qu'est-ce que Max a (envisagé + commencé) de ce théorème, une démonstration complète ou une preuve informelle ?

C'est une nouvelle démonstration que Max a envisagé de + commencé à) donner de ce théorème

*C'est une nouvelle démonstration que Max a (envisagé + commencé) de ce théorème

Enfin on observe les mêmes propriétés avec des V-n auxquels correspondent des verbes qui ont une construction indirecte. On a par exemple :

Max fera un voyage à Rome (≡ Max voyagera à Rome)

Le voyage que Max (fera + projette de faire) à Rome, nous a étonné

*Le voyage que Max projette à Rome, nous a étonné

*Qu'est-ce que Max projette à Rome ? - un voyage

Dans l'argumentation que nous venons de développer pour montrer que les auxiliaires n'autorisent pas la double analyse des nominalisations contrairement aux supports, nous avons utilisé des exemples où la préposition interne de la nominalisation avait un statut de marqueur d'argument (à, ou de pour les exemples précédents). Il existe des exemples où un auxiliaire autorise une double extraction à partir de groupe nominal mais qui ne correspond pas en fait à une double analyse car ces exemples semblent se limiter à ceux qui font intervenir une préposition qui peut par ailleurs être interprétée comme introduisant un complément de phrase. C'est le cas par exemple de la préposition contre

ou des prépositions locatives comme sur. Ces prépositions ont un comportement particulier qui permet de les distinguer des prépositions ayant un statut de marqueur d'argument : elles ont un emploi prédicatif dans le cadre de constructions où une opération de relativation extrait V-n du GN : V-n Prép N₁. On a par exemple :

Max a recommencé ses agressions contre Luc

Max a envisagé une agression contre Luc

Ses agressions que Max a recommencé contre Luc, nous fatiguent

L'agression que Max a envisagé contre Luc, nous a étonné

La nominalisation une agression contre Luc serait obtenue de la même façon que l'analyse de la situation ou ton soutien à Max par réduction de supports qui introduisent les prépositions contre, à et de qui n'apparaissent pas dans les constructions verbales correspondant aux constructions à support.

L'emploi prédicatif de contre que n'ont pas à et de dans les exemples :

L'agression qu'on a commise était contre Luc

*Le soutien que tu as donné était à Luc

*La démonstration qu'on a donnée était de ce théorème

*L'analyse qu'on a faite était de la situation

pourrait correspondre à un statut de contre comme opérateur prépositionnel Oon et non à un statut de marqueur d'argument.

Notons que l'extraction de V-n à partir d'un GN Dét V-n contre N₁ dans le cadre d'une formation de question, d'une relativation ou d'une extraction, semble pouvoir se faire à partir d'un verbe quelconque. On a par exemple :

On enregistre de plus en plus souvent des attaques
contre des gens

Les gens contre qui on enregistre de plus en plus
souvent des attaques, sont les personnes âgées

Avec une nominalisation dont la préposition interne est contre les tests de double extraction ne sont donc pas pertinents pour décider si le verbe avec lequel elle se construit est un V-sup ou non. Certains critères parmi ceux que nous avons déjà mentionné permettent de faire ce choix :
- la relation de paraphrase avec les constructions du verbe qui correspondent à V-n

(1) Max (a agressé + agressera + agresse) Luc

(2) \equiv Max (a commis + commettra + commet) une agression
contre Luc

mais (1) \neq Max (envisagé + envisagera) une
agression contre Luc

Le test qui montre que la séquence : N₀ Oo Dét V-n Prép N₁ est bien une séquence à information complète (i.e. qui ne résulte pas d'une réduction d'opérateur approprié) par l'impossibilité d'insérer un infinitif comme argument de l'opérateur dont on se demande s'il s'agit d'un support. Par exemple le GN : l'agression de Max contre Luc peut, suivant le choix lexical du verbe sous lequel il est inséré et le temps qu'il porte⁽¹⁾, être en relation de paraphrase avec :

L'agression que Max V contre Luc

où V \in {projeter, décider, commettre, faire, perpétrer ...} faire étant

(1) Nous revenons sur ce point plus bas.

un V-sup "représentant", on distingue commettre, faire et perpétrer de projeter et décider par le fait qu'on ait :

Max a (projeté + décidé + prévu) de faire une
agression contre Luc

*Max a (commis + perpétré) de faire une agression
contre Luc

(En tant que support faire a d'ailleurs la même propriété :

*Max a fait de (commettre + perpétrer) une agression
contre Luc)

Ce dernier test se révèle plus particulièrement utile pour décider si une construction est bien une construction à support dans le cas où le substantif qui figure dans la position de V-n n'est pas morphologiquement apparenté à un verbe. Par exemple dans le cas du GN : la victoire de Max sur Paul

Max a (eu + remporté) une victoire écrasante sur Paul

n'a pas la même structure d'entrée que :

Max a (achevé + osé + tenté) une victoire écrasante
sur Paul

4.1.3. Structures d'entrées sous-jacentes aux constructions où un auxiliaire et à celles où un verbe "ordinaire" opère sur une nominalisation.

Nous nous proposons de montrer maintenant que la façon dont les verbes quelconques et les auxiliaires opèrent sur une nominalisation est différente. Notre hypothèse est que les auxiliaires opèrent sur une forme infinitivale de construction à support, le support pouvant éven-

tuellement subir une opération de réduction après leur insertion comme argument de l'auxiliaire. La possibilité de réduction et sa forme dépendraient du choix de l'auxiliaire. En revanche les verbes quelconques opéreraient sur une construction où le support figurerait dans une relative enchassée et serait réduit au moment de l'insertion de la nominalisation comme argument du verbe.

1) En faveur du premier point, on constate que chaque fois qu'il existe une construction qui se construit en surface directement avec une nominalisation, il existe aussi une construction synonyme où figure une forme infinitivale de support alors que la relation de paraphrase avec un support figurant dans une relative enchassée n'est pas toujours possible et est toujours inférieure à la paraphrase avec la construction infinitivale. On a par exemple:

- Max commence à donner la démonstration de ce résultat
≡ Max commence la démonstration de ce résultat
(i) Max commence la démonstration qu'il (*donnera + *donne
+ ?va donner + ?est en train de donner) de ce résultat

Les deux-tiers des auxiliaires de la table 1 ne peuvent se construire avec une nominalisation qu'en présence d'une forme infinitivale du support. On a :

- Max (peut + va + hésite à + prévoit de) faire une
visite hebdomadaire à Luc
Max (*peut + *va + *hésite à + prévoit) une visite
hebdomadaire à Luc

Les supports portent un temps, comme en portait un le verbe correspondant à V-n, situant dans le temps la relation entre V-n (ou précédemment V) et ses arguments. Les auxiliaires ne portent pas le temps de V ils réac-

tualisent la relation entre V-n et son ou ses arguments de rang supérieur ou égal à un, par rapport au sujet (i.e. l'argument de rang zéro). Les propriétés de réduction de la forme infinitivale du support comme argument d'un auxiliaire et les formes de ces réductions semblent tenir à des propriétés aspectuelles surtout. Ainsi lorsqu'on fait figurer V-sup dans une relative enchassée à l'intérieur d'une construction avec des auxiliaires de type V1 et V2 la marque de temps que porte V-sup ne semble pas pouvoir être différente de celle que porte V1 ou V2 alors qu'il semble qu'on ait le phénomène inverse avec les auxiliaires de type V3 ou V4. On a par exemple avec des auxiliaires V1 ou V2 :

- (j) Max (persiste + persévère + s'interromp^e) dans le soutien qu'il (donne + *a donné + *va donner) à Luc
- (k) Max s'est souvent interrompu dans la démonstration qu'il a donné de ce théorème

alors qu'avec commencer qui est un V3 on a (i) et (l) :

- (l) Max a déjà commencé la démonstration qu'il (*a donné + va donner) de ce théorème

Vis-à-vis des propriétés de nominalisation, la différence de comportement entre les auxiliaires V1 ou V2 et les auxiliaires V3 ou V4 est également régulière. Lorsqu'il existe une forme nominale associée, les verbes V1 et V2 acceptent une nominalisation active mais pas une nominalisation passive. On a avec le V1 se hâter :

Paul s'est hâté dans la rédaction de ce mémoire

La hâte de Paul dans la rédaction de ce mémoire

a failli nuire à son contenu

*La hâte dans la rédaction de ce mémoire par Paul

a failli nuire à son contenu

Alors que les V3 et V4 auxquels correspondent une forme nominale peuvent figurer dans une nominalisation passive. On a par exemple avec le V4 achever

Paul a achevé la rédaction de ce mémoire

L'achèvement de la rédaction de ce mémoire par Paul
nous a étonné

En revanche les nominalisations actives dans lesquelles pourraient figurer les V3 ou V4 nous semblent douteuses. Pour l'exemple précédent on a :

?Son achèvement de la rédaction de ce mémoire nous
a étonné

Nous verrons au chapitre II que la possibilité d'avoir une nominalisation active ou une nominalisation passive est corrélée avec des propriétés aspectuelles.

Il nous semble que les différences de comportement des auxiliaires V1 et V2 par rapport aux auxiliaires V3 et V4 est à mettre en relation avec la différence de forme de réduction appropriée qu'ils imposent à leur argument V-sup inf. Comme argument d'un opérateur V3 ou V4, V-sup inf se réduit à une forme zéro - Prép où Prép est le marqueur d'argument de V-sup. Ainsi avec le V-sup donner-de qui apparaît dans : Max donne
une démonstration de ce théorème on a :

Max finit de donner la démonstration de ce théorème

Max finit la démonstration de ce théorème

Alors que comme argument d'un opérateur V1 ou V2, V-sup inf se réduit à une forme dans - Prép.

Max se dépêche de donner la démonstration de ce théorème

Max se dépêche dans la démonstration de ce théorème

Peut-être pourrait-on analyser la préposition dans que fait apparaître la réduction d'un V-sup sous un V1 ou V2, comme porteur d'un opérateur aspectuel.

Remarque : Notons que la réduction de l'argument des V1, V2, V3 ou V4 n'est possible que si le verbe à l'infinitif a bien le statut d'un V-sup.

On a :

Max (s'acharne + continue) à désespérer Luc

≡ Max (s'acharne + continue) à faire le désespoir de Luc

mais :

*Max continue le désespoir de Luc

*Max s'acharne dans le désespoir de Luc

Nous avons vu au § 3.1 que bien qu'en relation de paraphrase avec : Max désespère Luc, Max fait le désespoir de Luc n'est pas une construction à support mais une construction causative où faire a le statut d'un opérateur Ono.

2) La façon dont les verbes ordinaires opèrent sur les nominalisations.

A l'inverse de ce qui se passe avec les auxiliaires, les constructions N_o V GN où V est un Ono quelconque et GN une nominalisation, ne sont que très rarement en relation de paraphrase avec une construction qui fait apparaître une forme infinitivale de V-sup. L'insertion d'une nominalisation comme argument d'un verbe Ono ne se fait donc pas après réduction d'une construction à V-sup infinitivale mais comme l'a montré Gross (75) après réduction d'une relative où figure V-sup. Nous ferons ici quelques remarques sur le rôle de porteur de temps de V-sup qui nous semblent

apporter quelques précisions sur les conditions dans lesquelles se ferait cette réduction. Il peut sembler trop évident de préciser que la nominalisation sur laquelle opère critique dans :

(a) Max critique ta démonstration du théorème

est une forme sans temps ; mais cette remarque devient peut-être moins banale lorsqu'on constate que la forme verbale du support qu'on peut reconstituer dans une relative enchâssée est susceptible de variations totalement dépendantes du choix lexical du verbe principal ainsi que de son temps et d'éventuels modificateurs. Ainsi :

(i₁) Max critique ta démonstration du théorème

peut signifier :

(j₁) Max critique la démonstration (que tu as donné + que tu donnes + que tu es en train de donner) de ce théorème

mais : (i₂) Max critique à tous ses cours ta démonstration de ce théorème

signifie (j₂) Max critique à tous ses cours la démonstration que tu as donné de ce théorème

On a aussi :

(i₃) Max (espère + compte sur) ton soutien à la résolution

≡ (j₃) Max (espère + compte sur) le soutien que tu donnerais à la résolution

et : (i₄) Max (regrette + déplore) ton soutien à la résolution

≡ (j₄) Max (regrette + déplore) le soutien que tu a donné à la résolution

Dans certains contextes, la paraphrase peut même contenir un auxiliaire

opérant sur V-sup. Il nous paraît donc souhaitable de faire l'hypothèse que la réduction du support intervient avant que la nominalisation ne soit insérée comme argument du verbe de niveau supérieur. Ceci permet d'éviter d'envisager que les séquences (j) pourraient être sources des déquences (i). (Dans la suite de cette thèse ou dans les parties qui précèdent, pour éviter de redonner à chaque fois toutes les étapes de la dérivation, nous avons utilisé par une sorte d'abus de langage la relation :

Max critique ta démonstration du théorème

← Max critique la démonstration que tu as donné du théorème

Elle n'est pas exacte quant à l'expression du temps mais elle l'est par contre du point de vue de la correspondance des discours d'entrée sous-jacents. Or ce n'est que du point de vue de la recherche des structures d'entrées sous-jacentes à certaines constructions que nous avons été amené à utiliser cette relation).

Un autre aspect du problème est de savoir si donner est bien l'opérateur sous-jacent à la nominalisation et quelle source doit-on choisir au cas où la relation de paraphrase fait apparaître plusieurs candidats.

Notre hypothèse est qu'au cas où ce n'est pas seulement un V-sup "représentant" qui se construit avec V-n, c'est une classe d'équivalence fermée de V-sup. Ceci permet de considérer la relation de nominalisation par réduction de V-sup comme quelque chose qui ne fait pas sortir la grammaire d'un mécanisme récursivement énumérable. La mise au point de tests qui permettent de distinguer les supports des autres verbes mais surtout qui permettent de distinguer la façon dont ils se construisent avec V-n muni de ses arguments c'est-à-dire de déterminer les discours

d'entrée sous-jacents) est un des principaux buts de cette thèse. Nous y reviendrons au chapitre II d'une façon indirecte à propos de problèmes que posent les tests d'extraction de GN à partir de GN complexes et au chapitre III.

4.2. Les verbes métalinguistiques.

De même que nous avons distingué les auxiliaires des supports, il nous semble nécessaire de distinguer les supports d'un petit groupe de verbes qui ont dans certaines constructions un comportement voisin de celui des supports^{ce} qui pourrait prêter à confusion. Il s'agit de verbes qui ont un usage métalinguistique dans ces constructions comme avoir lieu, occurrer, se tenir, arriver, intervenir, se dérouler. On a par exemple :

- (1) Une agression contre Luc a eu lieu (rue Moche + l'année passée)

Ces verbes ont des propriétés de réduction sous l'opération WH- qui permettent de constituer des GN complexes :

L'agression contre Luc (de la rue Moche + de l'année passée)...

≡ L'agression contre Luc qui a eu lieu (rue Moche + l'année dernière)

(Notons qu'on peut aussi avoir :

L'agression qui a eu lieu à Toulouse ≡ L'agression de Toulouse)

Ces verbes n'autorisent pas la double analyse d'un GN : Dét V-n Prép N₁, contrairement à ce qui se passe avec les V-sup. Ils n'autorisent l'extraction de Prép N₁ que si Prép N₁ peut être interprété comme complément

de phrase. Ainsi on a :

Une agression contre Luc a eu lieu

Une agression a eu lieu contre Luc

Mais nous avons déjà vu au paragraphe précédent que les exemples d'extraction avec la préposition contre ne sont pas pertinents pour la double analyse de GN (voir également les remarques ci-dessous). Avec les prépositions à et de on a par exemple :

Une explication de ce phénomène a déjà eu lieu

*Une explication a déjà eu lieu de ce phénomène

*L'explication qui a déjà eu lieu de ce phénomène...

mais : L'explication qu'on a donnée de ce phénomène...

De graves atteintes aux libertés ont déjà eu lieu

*De graves atteintes ont déjà eu lieu aux libertés

*Les atteintes graves qui ont déjà eu lieu aux libertés..

mais : Les atteintes graves qu'on a portées aux libertés...

Ses visites à Max ont eu lieu en 47

*Ses visites ont eu lieu en 47 à Max

*Les visites qui ont eu lieu en 47 à Max...

Les visites qu'il a fait en 47 à Max...

On a aussi : Toutes ces attaques contre Marchais (ont eu lieu + se sont déroulées) en fait contre Mitterand

De même que ces verbes métalinguistiques autorisent une apparente double analyse des GN complexe où en fait Prép N₁ est extrait en tant que complément de phrase, certains verbes autorisent une double extraction

de GN sans pour autant que cela ne corresponde à une double analyse du GN en question. Ainsi on pourrait croire que discuter et décider ont un comportement différent puisqu'à partir de :

- (1) Max a discuté d'une agression contre Luc
- (2) Max a décidé d'une agression contre Luc

il semble que contre Luc soit presque permutable avec décider ce qui n'est pas du tout le cas avec discuter :

- (3) *Max a discuté contre Luc d'une agression
- (4) ?Max a décidé contre Luc, d'une agression

(exemples de Gross (1975)).

Il nous semble que ceci est dû au fait que contre Luc puisse être interprété comme complément de phrase dans une construction :

Max a décidé de quelque chose contre Luc

mais pas dans :

Max a discuté de quelque chose contre Luc

Si on réexamine le problème de permutable de Prép N₁ en choisissant ce segment de façon telle qu'il ne puisse être interprété comme complément de phrase, il semble que discuter et décider aient le même comportement. Ainsi avec Prép = à on a :

Max a décidé d'une visite hebdomadaire à Luc

*Max a décidé, d'à Luc, une visite hebdomadaire

Ainsi la permutable observée dans (4) s'expliquerait, selon nous, par l'ambiguïté de (2).

4.3. Conclusion du paragraphe 4.

Avant de clore ce chapitre, précisons que les verbes qui ne

- 130 -

jouent pas un rôle de support dans ces constructions, n'autorisent pas la double analyse de GN. Nous verrons au chapitre III que certaines constructions faisant intervenir une relation de dépendance lexicale à trois termes entre le verbe, V-n et N₁ et des contraintes de déterminants particulières, autorisent la double analyse de GN. Mais nous verrons également que la structure d'entrée des phrases à partir de laquelle se fait la double analyse n'est pas identique à celle des constructions à support. Nous montrerons également dans ce chapitre que la possibilité de pouvoir extraire l'ensemble du GN : Dét V-n Prép N₁, n'est pas suffisante pour analyser Prép N₁ comme complément de nom de V-n ; il peut s'agir d'un complément de type adverbial ou de type "circonstanciel" (selon la terminologie des grammairiens traditionnels) et nous pensons avoir pu mettre au point des tests syntaxiques permettant de les distinguer. Enfin nous avons étudié au chapitre III également les différents cas où on observe une double extraction mais où celle-ci ne correspond pas à une double analyse de GN mais seulement à une ambiguïté de la construction de départ.

Le but de tout cela est de pouvoir dire d'une construction : (a) N₀ V N₁ Prép N₂ s'il s'agit d'une construction à support ou non à partir de ce que sa structure d'entrée soit d'un certain type, c'est-à-dire une certaine configuration d'opérateurs. Ces configurations ont pu être établies à partir des propriétés syntaxiques et lexicales des opérateurs qui constituent les discours d'entrée. Ainsi nous disposerions d'une procédure pour décider si V est un support ou non. Ceci permettrait de ne pas faire sortir la grammaire d'un mécanisme récursivement énumérable en analysant les nominalisations actives à partir de réduction de classes d'équivalence de supports.

Auparavant nous étudierons et critiquerons au Chapitre II, les analyses qui ont été proposées dans le cadre Chomskien de la nominalisation et des phénomènes d'extraction de GN à partir de groupes nominaux complexes.

II. Critique de l'analyse des nominalisations non gérondivales et de

l'extraction d'un GN à partir d'un GN complexe dans le cadre Chomskien.

1. La position chomskienne sur les relations entre différentes formes de groupes nominaux complexes. Les analyses des nominalisations du type derived nominal proposées depuis Remarks ON nominalisations jusqu'à l'introduction de la théorie des traces.

1.1. - Critique de la position lexicaliste de Remarks ON

Nominalisations à propos des nominalisations du type :

L'envie de Max de partir

La haine de Max pour Paul

La destruction de la ville par les ennemis

Dans un premier temps de la grammaire générative, correspondant au modèle de Syntactic Structures, on a essayé de construire une relation transformationnelle entre des nominalisations de différentes natures et les constructions verbales correspondantes. Les études de Lees sur la question sont peut-être les plus représentatives. Dans Remarks ON Nominalisations, Chomsky distingue deux types de nominalisations : les nominalisations gérondivales comme : John's telling of the story qui seraient obtenus par transformation à partir des constructions verbales correspondantes et les autres nominalisations, auxquelles ne correspondent pas toujours une construction verbale de l'élément 'nominalisé' comme eagerness et portrait dans les groupes nominaux :

John's eagerness to please

John's portrait of Lisa

Ces nominalisations seraient traitées comme étant engendrées telles quelles par les règles syntagmatiques de la base, grâce à un élargissement de la notion de règle de stricte sous-catégorisation par rapport au modèle d'Aspects (les catégories syntagmatiques étant systématiquement remplacées par des traits pouvant entrer dans des symboles complexes). Celles-ci permettent à certains noms de figurer dans le lexique avec

des marques indiquant qu'ils peuvent figurer dans un groupe nominal complexe comportant leur sujet et le cas échéant un nom ou éventuellement une phrase comme complément.¹ Sous l'hypothèse lexicaliste, certains noms sont donc marqués dans le lexique comme ayant un sujet. Ces marques lexicales sont établies par listes c'est-à-dire totalement indépendamment de toute procédure interne à la grammaire.

Au contraire, la nominalisation de ce type, telle que l'envisagent Harris et Gross et telle que nous l'étudions et essayons de la préciser au cours de ce travail, pourrait rendre compte de façon interne à la grammaire du fait que certains groupes nominaux aient un sujet et pas d'autres. Mais revenons aux raisons qui ont amené Chomsky à rejeter l'hypothèse d'une transformation pour décrire les nominalisations non gérondivales.

En examinant l'hypothèse d'une dérivation par réduction de relative, Chomsky excluant la possibilité de faire intervenir des verbes abstraits sous-jacents, dont l'insertion ou la réduction poserait le problème d'une capacité générative arbitraire de la grammaire, ne considère que l'éventualité de la présence de la copule ou du verbe avoir comme éléments sous-jacents et constate que si dans certains cas une telle analyse est possible, elle n'est pas généralisable. Une autre solution aurait pu être envisagée, c'est celle que proposent Z.S. Harris et M. Gross qui consiste à dériver le PP de la tête nominale d'un PP d'un verbe "approprié" par l'intermédiaire d'une réduction de relative.

Ainsi Chomsky remarque qu'on a les groupes nominaux :

- (1) John's house in the woods

qui signifie :

- (2) The house of John which is in the woods

- mais : (3) *John's dog in the woods

1. Ou plus précisément qu'ils sont engendrés dans une structure nominale dans laquelle on peut leur adjoindre un ou éventuellement plusieurs noms. Ce n'est qu'à un niveau sémantique que ces noms sont interprétés comme sujet ou comme complément. (voir nos remarques de la fin du § 2.2)

bien qu'on puisse aussi avoir :

(4) The dog of John which is in the woods

En adaptant au cas présent la démarche de Harris, on peut rendre compte de ceci en remarquant que (1) est synonyme de (5) plus que de (2) :

(5) The house of John which is built in the woods

alors qu'il est impossible de trouver un verbe approprié dans le cas de (3), une infinité de verbes sémantiquement distincts pouvant apparaître dans la relative mais aucun n'étant assez contraint par la restriction {dog} sur son domaine de sélection pour être choisi. La même remarque pourrait être appliquée à : *John's book on the table.

Dans les plus mauvais cas pour l'hypothèse de Harris l'existence d'un verbe approprié peut être identifiée à l'existence d'une classe fermée de verbes appropriés sémantiquement voisins. Cette analyse a été appliquée à l'étude des nominaux dérivés (voir M. Gross Recherches n° 5). Ainsi l'exemple donné par Chomsky : the excuse that John had left ne sera pas analysé à partir de :

The excuse was that John had left

mais à partir de :

The excuse that somebody gave that John had left

De même il ne sera pas envisagé d'analyser :

John's proof of the theorem

à partir de :

The proof of the theorem that John has

mais de :

The proof that John gave of the theorem

On peut comparer les conceptions de Ross (1967) et de Harris sur l'effacement, l'identité des structures de base étant requise par l'un et l'autre mais développée chez Harris au point de ne plus considérer que

des opérations de réduction de forme et plus aucune opération d'effacement.

Les verbes, nullement abstraits, dans son analyse, sont susceptibles de prendre des formes zéro; les structures dans lesquelles ils apparaissent demeurant inchangées. Pour rendre compte de la préposition of qui apparaît dans un GN comme : the destruction of the city,

Chomsky propose une règle d'insertion s'appliquant aux constructions : NP — NP. Transposée au français, cette règle ne rend évidemment pas compte des cas où la préposition à insérer est différente de de. Par exemple sur dans :

Le jugement de Paul sur ces questions

Dans l'analyse de Harris cette préposition est introduite par le verbe sous-jacent, la préposition restant en place lorsque celui-ci prend une forme zéro. Pour l'exemple précédant on a le GN synonyme : Le jugement que Paul a porté sur ces questions.

Si on regarde l'ensemble des substantifs morphologiquement apparentés à un verbe en français, on constate que lorsque le verbe correspondant a une construction indirecte, la préposition qui apparaît dans la construction verbale est conservée dans la construction nominalisée et c'est cette même préposition qu'introduit aussi le verbe sous-jacent à la nominalisation. On a par exemple :

Paul s'est plaint auprès de Max

La plainte de Paul auprès de Max

Paul a porté plainte auprès de Max

Chomsky propose de décrire le passif au moyen de deux règles :

NP — préposing et NP — postposing qui s'appliqueraient à la fois au noeud S et au noeud NP. Ainsi les GN en by seraient obtenus à partir des formes N_i's N_j par NP — postposing, eux-mêmes obtenus à partir

des formes NPj of Npi par NP — préposing. L'apparition des prépositions de et par est considérée comme un phénomène d'alternance. Or si l'on considère l'ensemble des substantifs apparentés à un verbe susceptibles de pouvoir figurer dans des groupes nominaux complexes en français, ceci semble être inexact. Dans les groupes nominaux de la forme Dét V-n Prép₁ N₁ par N₀ ou Dét V-n Prép₁ N₁ Prép₂ N₂ par N₀ on constate que Prép₁ est toujours la préposition de (quand Prép₁ ≠ de les groupes nominaux correspondants, sont au moins douteux) alors que la plupart des prépositions peuvent figurer dans la position Prép₁ dans les groupes nominaux de la forme Dét V-n Prép₁ N₁ de N₀ ou Dét V-n Prép₁ N₁ Prép₂ N₂ de N₀. Lorsqu'un même V-n peut figurer à la fois dans un GN de la forme Le V-n de N₀ de N₁ et dans un GN de la forme Le V-n de N₁ par N₀ on peut montrer que ces GN ne sont pas en fait synonymes. On a par exemple :

(Son analyse + L'analyse de Paul) de la situation (présente de nombreux avantages + *?a duré deux heures)

L'analyse de la situation par Paul (a duré deux heures + ?présente de nombreux avantages)

La différence de sens de nature aspectuelle qui apparaît dans ces exemples semble régulière et peut être précisée. On a vérifié que d'une part les V-n qui peuvent figurer dans un GN de la forme :

Dét V-n de N₁ par N₀ peuvent aussi par ailleurs se construire avec procéder à ou se livrer à si N₀ est /+ humain/ avec provoquer sinon, dans une des constructions (1) :

- 1(a) N₀ (s'est livré + a procédé) à Dét V-n de N₁
- 1(b) N₀ a provoqué Dét V-n de N₁

Or, d'autre part, il semble qu'il n'existe jamais de construction (1) lorsqu'on a un GN en de N₀ sans qu'existe de GN en par N₀

correspondant. On a par exemple :

(Son projet + Le projet de Paul d'une nouvelle acquisition nous a étonné

*Le projet d'une nouvelle acquisition par Paul nous a étonné

et parallèlement :

*Paul (a procédé + s'est livré) au projet d'une nouvelle acquisition

ou encore : (nous donnons deux séries d'exemples pour illustrer chacun des deux cas pour montrer que c'est la valeur aspectuelle de V-n dans l'interprétation du GN complexe qui est en jeu, et non pas son sémantisme propre)

L'espoir de Max d'une vie meilleure a peu de chance de se réaliser

*L'espoir d'une vie meilleure par Max a peu de chance de se réaliser

et : *Max (s'est livré + a procédé) à l'espoir d'une vie meilleure

On a d'autre part :

L'abêtissement de Max par la télévision nous a étonné

*L'abêtissement de la télévision de Max nous a étonné

*Son abêtissement de Max nous a étonné

et parallèlement :

La télévision a provoqué l'abêtissement de Max

ou encore :

L'acclamation de Max par ses amis nous a étonné

*L'acclamation de ses amis de Max nous a étonné

*Leur acclamation de Max nous a étonné

et : Ses amis se sont livrés à l'acclamation de Max
(E + pendant des heures)

Ceci nous semble être un argument assez fort en faveur de l'hypothèse selon laquelle les groupes nominaux en de N₀ et en par N₀ correspondraient à deux processus de nominalisation distincts et non pas à un simple phénomène d'alternance.¹ Cela nous semble d'autre part être un sérieux inconvénient pour l'hypothèse lexicaliste selon laquelle l'aspect n'apparaissant pas dans les syntagmes nominaux, il devrait être également absent dans les "nominaux dérivés". (Quant aux règles de NP — postposing et de NP — préposing elles-mêmes, nous reviendrons sur un certain nombre de leurs inconvénients spécifiques lors de notre critique de l'analyse d'Emonds des nominalisations.)

D'autre part Chomsky utilise comme argument que certaines transformations qui s'appliquent aux constructions verbales, ne s'appliquent pas aux constructions nominalisées correspondantes comme elles ne s'appliquent pas d'une manière générale aux groupes nominaux. C'est ce qui se passerait en particulier pour l'opération de Raising, ce qui devait expliquer qu'on ait :

Markow appeared to solve the problem

*Markow's appearance to solve the problem

Si tant est qu'une opération de Raising existe (voir M. Gross, Méthodes en syntaxe) on constate qu'à partir de :

Max decided to leave

ou de : Paul espère pouvoir venir

ou de : Il est nécessaire (que Paul vienne + pour Paul de venir)

1. Nous développons une argumentation en faveur de cette hypothèse au § 1.5.

- on a aussi : La nécessité (que Paul vienne + pour Paul de venir)
 ou : Max's decision to leave
 ou : L'espoir de Paul de pouvoir venir

Dans certains cas où une infinitive ou une complétive qui apparaît dans une construction verbale n'est pas conservée dans la construction nominalisée, on constate que le verbe a plusieurs emplois caractérisés par des propriétés syntaxiques différentes et que le GN correspondant n'est une nominalisation que d'un de ces emplois : celui où le verbe ne sélectionne pas de complétive ou d'infinitive. C'est le cas de l'exemple cité par Chomsky. Il nous semble nécessaire de distinguer de ce problème, qui tient aux conditions lexicales dans lesquelles un substantif construit avec son support est apparenté à un verbe, les cas où, une complétive et une infinitive pouvant figurer dans la construction verbale, seule la complétive semble pouvoir figurer dans la construction nominalisée. Si on considère les infinitives comme des complétives réduites, la possibilité d'ordonner les opérations de nominalisation et de réduction est compatible avec l'hypothèse transformationnaliste que nous envisageons ici. En fait le problème de la conservation d'une infinitive dans un GN se pose différemment suivant la position syntaxique qu'occupe le sujet de l'infinitive par rapport au verbe de la principale dans la construction verbale associée au GN et aussi suivant la préposition qui introduit l'infinitive. Ainsi, lorsque celui-ci figure en position d'objet direct, la construction verbale a en général une double construction, l'infinitive pouvant être précédée de la préposition de ou de la préposition pour. Dans la plupart des cas, seule la construction en pour est conservée dans la construction nominalisée correspondante. On a par exemple :

Paul a félicité Max (d' + pour) avoir fait ceci

Les félicitations de Paul à Max (pour + *d')avoir
fait ceci nous ont scandalisé

Paul a puni Max (pour + d')avoir fait ceci

La punition de Max par Paul (*d' + pour) avoir
fait ceci nous a scandalisé

[Pour une étude plus détaillée de ce phénomène voir Chapitre I]-

Lorsque le sujet de l'infinitive est identifié dans la construction verbale à l'objet indirect en à, il ne semble pas exister de contraintes particulières sur la conservation de l'infinitive dans le GN nominalisé correspondant. On a par exemple :

Paul a proposé à Max de venir

La proposition de Paul à Max de venir nous a étonné

1.2. - Critique de la description d'Higgins des pseudo-clivées.

Nous examinons ici le problème des nominalisations où figure une complétive ou une infinitive comme complément du "derived^t nominal".

Higgins dans le chapitre : Nominalizations, the transformational analysis and syntactic connectedness (p. 127-168) de sa thèse [The pseudo clefts constructions. Ph.D. 1974] pose la question de savoir si les groupes nominaux (et séquences copulatives associées) constitués à partir de "nominaux dérivés" avec pour complément une complétive ou une infinitive doivent être dérivés transformationnellement ou générés tels quels par la base. Les exemples considérés ici sont du type :

The question (is) whether John should leave

The prospects (are) for peace

The plan (is) for John to leave

The excuse (was) that John had left

Higgins opte pour la deuxième solution (ou hypothèse nulle) après avoir examiné l'hypothèse transformationnaliste qu'il réduit aux possibilités déjà examinées par Chomsky dans Remarks on Nominalisation à propos du même problème à savoir :

1°) l'analyse par extraction en partant d'une construction :

NP [Det N COMP] be [Δ] Préd

et 2°) l'analyse par effacement en partant d'une construction :

[Det N] be [Det N COME]

où une transformation d'effacement effacerait la deuxième occurrence du nom. Il rejette ces deux hypothèses en reprenant les arguments que CHomsky avait déjà invoqués, à savoir l'existence de séquences copulatives N is S où il est impossible de réduire le verbe être pour constituer le groupe nominal nominalisé correspondant. Il constate qu'on a par exemple :

- 1a John's anger that he was not chosen
- 1b *John's anger was that he was not chosen
- 2a Mary's insistence that we should leave
- 2b *Mary's insistence is that we should leave

Dans un autre cadre une autre solution aurait pu être envisagée consistant à dériver 1a et 2a non pas par réduction du verbe être mais par réduction d'un verbe approprié, support ou support approprié.

Ainsi, pour les exemples correspondants français on aurait :

L'insistance que Marie a mis à nous faire partir
→ L'insistance de Marie à nous faire partir

et :

La colère que Paul a éprouvé de ne pas avoir
été choisi ...
→ La colère de Paul de ne pas avoir été choisi ...

Nous nous proposons maintenant de montrer que le nouvel argument qu'utilise Higgins, en faveur d'une analyse non transformationnelle des nominaux qui sélectionnent une complétive, peut être retourné. Selon une analyse non chomskienne, la spécificité de la position syntaxique de la complétive dans les structures sous-jacentes associées aux exemples de Higgins transposés au français, semble jouer un rôle important.

N'ayant envisagé pour une analyse transformationnelle de ses exemples que les solutions qu'avait proposé Chomsky, (c'est-à-dire l'analyse par extraction ou l'analyse par effacement d'une relative contenant la copule), Higgins invoque comme nouvel argument en faveur de l'hypothèse lexicaliste l'existence de noms qui peuvent apparaître dans une phrase copulative comme sujet, avec une phrase comme complément mais qui ne peuvent avoir cette phrase comme complément de nom. Il donne une liste de ces noms. C'est ainsi qu'on aurait par exemple :

- { *John's dream to better himself
- { John's dream is to better himself

- { *His affectation to pretend that he is not affected
- { His affectation is to pretend that he is not affected

Ce phénomène ne remet évidemment pas en question l'hypothèse transformationnelle où c'est un verbe approprié et non le verbe être qui est sous-jacent à la nominalisation. Il nous paraît cependant intéressant dans la mesure où : il montre que l'effacement de qui est, sémantiquement vide, ne peut se produire dans n'importe quelles conditions mais surtout dans la mesure où ceci amène à se demander dans quelles conditions la nominalisation à partir d'un V-n qui prend une phrase comme complément peut être bloquée. Avant de revenir sur ce dernier point, examinons

les conclusions que Higgins tire de l'existence de ce phénomène.

Pour lui, les pseudo-clefts avec une nominalisation en position sujet sont engendrés par des règles de base dans une forme essentiellement identique à celle qu'elles sont en surface. En particulier le segment qui apparaît à droite de la copule est généré dans cette position par la base. De là, il suppose que le "focus" pourrait être déterminé au niveau de la structure profonde. La question serait alors de rendre compte de ces phrases en termes de relations sémantiques qui devraient être introduites dans la structure profonde. Il reprend la distinction qu'Akmajian a introduite entre interprétation spécificationnelle et interprétation prédicative à propos des phrases clivées, en considérant qu'elle constituerait une généralisation intéressante pour rendre compte de la disparité de fonctionnement d'exemples comme :

John's dream is to better himself

*John's inability is to swim

La possibilité d'apparaître en position prédicative correspondrait, d'un point de vue sémantique, à la propriété de désigner le contenu de ce à quoi réfère le NP sujet. Ainsi pour les exemples mentionnés, le fait de nager ne "constitue" pas, au sens propre du terme, l'incapacité de John.

La caractérisation d'Akmajian d'une lecture spécificationnelle d'une séquence pseudo-clivée serait la suivante :

"... the initial clause of pseudo-clefts contains what^f is essentially a semantic variable, a semantic "gap" which must be filled or specified by the focus item... the focus item must specify a value for the variable of the clause and it thus follows that the focus item must belong to the appropriate semantic class".

La variable est introduite comme parcourant un certain domaine qui est l'ensemble des items ou séquences prédictives ou l'ensemble des items ou séquences spécifiant un contenu. Ces conditions seraient universelles et constitutives.

Dans les exemples que cite Higgins où seule la séquence copulative est acceptable, l'infinitive ou la complétive ne pouvant figurer comme complément de nom, seule l'interprétation spécificationnelle serait possible. D'une façon générale, l'interaction avec le NP sujet du sens spécificationnel de la copule, suffirait à rendre compte du matériel contenu dans les listes I, II et III c'est-à-dire les noms pouvant figurer dans les séquences :

[N S] et aussi [N is S] (liste I)

[*N S] et aussi [N is S] (liste II)

[N S] et aussi [^hN is S] (liste III)

Lorsqu'on essaie d'appliquer cette description au français, on constate qu'elle est inconsistante avec les faits.

En effet, s'il est possible de classer les V-n à partir des critères formels définissant les classes I, II et III, on remarque qu'une grande partie des substantifs français correspondant aux substantifs anglais II doivent être classés dans I. De même, une partie des substantifs français correspondant aux substantifs anglais de III doivent être classés dans I. C'est ainsi par exemple que correspondant à :

(1) *John's dream to better himself

(2) John's dream is to better himself

on a :

(1') Le rêve de Jean de s'améliorer

(2') Le rêve de Jean est de s'améliorer

Or il nous semble difficile de faire apparaître une ambiguïté dans (1') par rapport à l'interprétation prédicative/spécificationnelle. Seule l'interprétation spécificationnelle nous semble possible. On a aussi :

(3) *His affectation to pretend that he is not affected

(4) His affectation is to pretend that he is not affected

et :

(3') Son affectation à prétendre qu'il n'a pas souffert...

(4') *Son affectation est à prétendre qu'il n'a pas souffert

(on a aussi : ?*Son affectation est de prétendre qu'il n'a pas souffert)

Ici contrairement à ce que prédit (4') il nous semble tout aussi naturel d'affecter une interprétation spécificationnelle à (3') qu'à (3).

Ces exemples font apparaître à nos yeux une difficulté majeure pour le type d'analyse que propose Higgins : en anglais les infinitives sont introduites par la préposition to, en français les prépositions à et de peuvent, entre autres, être utilisées. Or d'une façon générale, les infinitives introduites par la préposition à ne peuvent pas figurer en position attributive ce qui apparemment ne présage en rien de la possibilité d'interprétation spécificationnelle de la séquence non copulative correspondante. Il existe même des V-n qui autorisent à la fois la préposition de et la préposition à pour introduire l'infinitive sans qu'il n'y ait une modification de sens du point de vue de l'interprétation spécificationnelle/attributive de ces deux constructions. Or il peut exister une construction copulative correspondant à la construction en de. On a par exemple :

Leur incapacité à improviser est fréquente chez

les jeunes

Leur incapacité d'improviser est fréquente chez

les jeunes

*Leur incapacité est à improviser

Leur incapacité est d'improviser

Une partition des pseudo-clivées construites à partir d'une nominalisation suivant que la complétive ou l'infinitive a avec le V-n une interprétation prédicative ou spécificative ou est ambiguë, ne nous semble pas fondée au moins pour le français. Ceci nous paraît remettre en question l'hypothèse qui avait été faite d'une variable sémantique sous-catégorisée dans la base, vu le niveau de généralité auquel elle devrait fonctionner.

On remarque par ailleurs que le problème des substantifs qui peuvent apparaître avec une complétive ou une infinitive dans une séquence copulative alors que la nominalisation correspondante n'est pas possible, semble recouvrir un phénomène purement syntaxique intéressant. Les exemples de V-n que nous avons pu trouver en français figurant dans une séquence copulative dont la forme nominalisée correspondante est inacceptable :

Dét V-n de N₁ est (Qu P + V-inf)

et : *Dét V-n de N₁ (Qu P + V-inf) V Ω

sont tels que dans la construction du verbe qui leur correspond, la complétive ou l'infinitive figure toujours semble-t-il en position sujet. On a par exemple :

La cause de cet échec a été de vouloir tout dire

*La cause de cet échec de vouloir tout dire...

Vouloir tout dire a causé cet échec

ou encore :

La compensation de cet inconvénient est de pouvoir
rencontrer des gens

*La compensation de cet inconvénient de pouvoir
rencontrer des gens...

De pouvoir rencontrer des gens compense cet
inconvénient

ou encore :

La différence entre ces deux organismes est qu'ils
ne possèdent pas la même branchie

*La différence entre ces deux organismes qu'ils ne
possèdent pas la même branchie...

Qu'ils ne possèdent pas la même branchie différentie
ces deux organismes

Dans le cadre où nous nous situons, une interprétation de ce phénomène pourrait être qu'une phrase ne peut figurer dans la position N_0 d'une nominalisation du type : Dét V-n de N_0 Prép N_1 , au cas où le verbe correspondant à V-n figure dans une construction : (Qu P + V-inf) V (E + Prép) N_1 même s'il lui correspond une construction à support ou à support approprié synonyme :

(Qu P + V-inf) V-sup Dét V-n Prép N_1

Ainsi la dérivation :

Le V-n que N_0 V-sup Prép N_1

Le V-n de N_0 Prép N_1

serait bloquée lorsque N_0 serait une complétive ou une infinitive (c'est-à-dire selon notre terminologie quand l'argument de rang zéro de V-n est un argument non élémentaire).

On a par exemple la relation :

(E + le fait de) voir beaucoup de gens compense
cet inconvénient

= (E + le fait de) voir beaucoup de gens est une compensation à cet inconvénient

(où V-sup est être-à)

mais : *La compensation que (le fait de + E) voir beaucoup de gens est à cet inconvénient...

et :

*La compensation (du fait + E) de voir beaucoup de gens à cet inconvénient...

(ou :

*La compensation à cet inconvénient de voir beaucoup de gens...)

Cependant cette analyse doit être nuancée lorsqu'on examine l'ensemble des verbes qui sélectionnent une complétive ou une infinitive en position sujet. Ces verbes peuvent figurer dans les constructions : Qu P V N₁ , Qu P V Prép N₁ et Qu P V N₁ Prép N₂ étudiés dans les tables (4) (5) et (19) respectivement de Gross (1975).

Lorsqu'un substantif pouvait être associé à ces verbes, nous avons étudié ses propriétés de nominalisation. On constate que ces trois types de construction ne semblent être nominalisables que pour les verbes auxquels correspondent un V-n qui peut se construire avec le verbe avoir :

- soit du type : N₁ a eu un (E + Modif) V-n de ce Qu P

synonyme de Qu P V N₁

pour certains verbes de la table 4

- soit du type : Qu P a eu Dét V-n Prép N₁

pour les verbes de la table 5

ou synonyme de Qu P V N₁

pour certains verbes de la table 4

(En raison de leur lourdeur, aucune des constructions de la table 19

ne nous a paru nominalisable même au cas où il existe une construction en avoir). Ainsi on a par exemple pour des verbes de la table 5 :

(1) Trop dormir agit sur le comportement

et le GN : (2) L'action de trop dormir sur le comportement

La formation de GN serait due à l'existence d'une construction avec avoir :

(3) (E + le fait de) trop dormir a une (E + certaine) action sur le comportement

Le GN (2) serait dérivé de (4) par réduction du support avoir :

(4) L'action que (E + le fait de) trop dormir a sur le comportement

mais par contre avec :

(E + le fait de) porter un chapeau disparaît des moeurs

la formation de GN est impossible :

*La disparition des moeurs (du fait + E) de porter un chapeau

ce qui serait dû au fait qu'il n'existe pas de construction avec le support avoir :

*(E + le fait de) porter un chapeau a eu une disparition des moeurs

Les verbes de la table 5 peuvent faire intervenir toutes sortes de prépositions comme marqueur d'argument de leur argument du rang 1 qu'on retrouve dans la nominalisation correspondante au cas où V-n est l'argument du support avoir. Les exemples (1) et (2) faisaient apparaître une préposition sur, le verbe urger fait intervenir la préposition pour :

Gagner sa vie urge pour Max

Gagner sa vie a une certaine urgence pour Max

L'urgence de Max pour gagner sa vie ...

Avec des verbes de la table 4, la construction à support, comme c'est souvent le cas pour le support avoir, peut faire intervenir une permutation des arguments de rang zéro et de rang 1 de V-n par rapport à la construction verbale correspondante. On a par exemple :

Faire ceci apeure Max

Max a une certaine peur de faire ceci

et le GN : La peur de Max de faire ceci

Mais la construction sous-jacente de V-n avec avoir ne fait pas toujours intervenir cette permutation ; avec intéresser (table 4) on a :

(E + le fait) que Paul vienne intéresse Max

et le GN : L'intérêt pour Max (du fait + E) que Paul vienne
qui serait dérivé de :

L'intérêt que le fait que Paul vienne a pour Max

(où l'opération de réduction [le fait → E] devrait être ordonnée après la réduction du support avoir).

Avec les verbes de la table 4, la préposition qui précède l'argument du rang 1 de V-n est introduite comme marqueur d'argument du support avoir ; ainsi la préposition pour dans l'exemple précédent. Les verbes de la table 4 peuvent faire intervenir aussi l'opérateur avoir - sur ; ainsi avec influencer on a :

(E + le fait) que Max fasse ceci influence Paul

et le GN : L'influence sur Paul (de ce + du fait) que Max
fasse ceci

qui serait dérivé de :

L'influence qu'a le fait que Max fasse ceci sur Paul

Avant de clore ce paragraphe, notons que pour certains V-n correspondants

à des verbes de la table 4, qui n'ont pas de construction avec avoir, il existe une construction avec le support être - pour qui, en général, n'est pas réductible mais dont quelques cas de réduction cependant, sont presque acceptables. On a par exemple :

Qu'on ait supprimé cent postes a (choqué + anéanti)

Max

Qu'on ait supprimé cent postes a été un (E + véritable) (choc + anéantissement) pour Max

ici la formation de GN est difficile :

?*(L'anéantissement + le choc) pour Max de ce qu'on ait supprimé cent postes...

Mais on a aussi :

Rédiger ce travail angoisse Max de façon permanente

Rédiger ce travail est une (E + permanente)

angoisse pour Max

?L'angoisse pour Max de rédiger ce travail...

1.3. - Critique de la description de l'enchâssement des GN complexes de D. Siegel et de la réinterprétation de ses données dans le cadre de la théorie des traces par Chomsky.

Dans sa thèse : Topic in English morphology (1974), D. Siegel se demande comment rendre compte des exemples suivants où les noms ou pronoms génitifs apparaissent post- et pré-nominalement :

(20)(a) Bill's picture

(b) A picture of Bill's

(21)(a) Bill's picture of John

(b) A picture of John of Bill's

(22) *Bill's picture of John

Elle propose de postuler l'existence d'un trait génitif sous forme de cas dans les indicateurs syntagmatiques associés à ces phrases¹.

Reprenant l'hypothèse de la règle : $\bar{X} \rightarrow \text{DET } \bar{X}$, ce cas serait généré dans une seule position : dans celle du déterminant de \bar{N} de manière à bloquer (22). Pour dériver (21)(a) et (20)(b), le NP qui porte la marque du génitif doit être autorisé à pouvoir être déplacé par une règle : soit génitive movement qui déplace un constituant du déterminant à la droite de la tête d'un GN complexe. Ainsi (20-(b) serait dérivé de (20)(a) et (21)(b) de (21)(a).

Reprenant l'hypothèse de Chomsky concernant l'existence des règles de NP-preposing et agent-postposing qui sont définies pour mettre en relation des séquences comme :

Bill's picture → a picture of Bill

The enemy's destruction of the city → the destruction of the city by the enemy

et qui ont en commun de déplacer un nom de la position DET, elle se demande comment représenter les GN complexes et plus particulièrement comment y représenter le noeud cas, en fonction de l'ensemble de ces données. Ceci l'amène à postuler la règle $\underline{N''''} \rightarrow \underline{N'''} \text{ CASE}$.

Le trait "cas" se réalisant au cours du cycle transformationnel en 's dans cette position. $\underline{N''''}$ et $\underline{N''''}$ seraient tous deux sujets à mouvement. Les règles de mouvement de $\underline{N''''}$ sont des règles qui déplacent $\underline{N''''}$ avec son cas, par exemple genitive movement, elles ne sont donc pas des règles préservatrices de structure. Les règles de mouvement de $\underline{N''''}$

1. Et non sous forme d'une règle d'insertion du 's transformationnelle comme le propose Emonds (voir plus loin).

déplacent N'' laissant le cas non réalisé derrière, comme par exemple NP - préposing ou NP - posposing. Elles sont préservatrices de structure. En invoquant la théorie des traces, Chomsky a précisé dans les Conférences d'Amherst qu'on n'a pas besoin de rajouter une règle pour rendre compte de l'inacceptabilité de :

*The portrait by Picasso of sysley's

qui s'obtiendrait en appliquant genitive movment après agent postposing, car l'existence d'une trace dans la structure profonde de cette phrase, non liée, la rend ininterprétable.

Nous n'envisagerons pas ici une critique du détail de l'argumentation de Chomsky, théorie des traces comprise, ni de l'opportunité de l'introduction de toutes les catégories grammaticales intermédiaires (N'''', N'''', CASE) que fait intervenir cette analyse, très coûteuse pour la grammaire ; nous remarquons seulement qu'il semble qu'on ait en anglais les exemples suivants :

- (1) Bill's decision surprised us
- (2) Bill's decision to leave surprised us
- (3) It was a decision of Bill's

mais :

- (4) *The decision to leave of Bill's surprised us

ou :

- (5) Bill's claim surprised us
- (6) Bill's claim that we should leave surprised us
- (7) It was a claim of Bill's

mais :

- (8) *The claim that we should leave of Bill's surprised us

Pour rendre compte de l'inacceptabilité de (4) et (8) il faudrait dire que la règle de genitive movment soit lexicalement gouvernée et ne

s'applique pas dans des GN où la "tête" se construit avec une complétive ou une infinitive. Mais pour rendre compte de (3) et (7) il faudrait dédoubler les entrées lexicales de ces substantifs, puisque les règles d'insertion lexicale, qui comportent depuis Remarks on Nominalisation l'insertion des symboles complexes, ne sont pas contextuelles ; ce qui nous paraît particulièrement inadéquat puisque le mot claim qui serait marqué [+ N, + V] et le mot claim qui serait marqué [+ N, - V] ont le même sens.

1.4. - Critique de la variante d'Emonds de l'analyse des nominalisations.

Dans le cadre de la théorie lexicaliste, J. Emonds (1976) propose une analyse concurrente de celle de Chomsky pour décrire les "nominaux dérivés". Nous résumons ici sa position avant de faire quelques remarques à propos de faits qui nous semblent échapper à son analyse, voir la contredire.

J. Emonds qui n'adopte pas la récente théorie des traces, propose une extension de l'utilisation des symboles postiches Δ tels qu'ils étaient définis dans Aspect. Δ peut être inséré non seulement sous un noeud de catégorie lexicale mais aussi immédiatement sous des noeuds de syntagmes ou sous des noeuds de "formatifs grammaticaux" comme WH, NEG, DET, etc.. Pour être acceptable, une structure de surface ne doit contenir aucun Δ. Ce qui signifie que tous les Δ doivent être remplacés :

- soit par un item lexical
- soit par un formatif grammatical
- soit explicitement effacés par une transformation grammaticale.

Une règle de base permet d'engendrer un GN possessif devant le nom "tête" d'un groupe nominal complexe :

$$(67) \quad \underline{NP \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{DET} \\ \text{NP} \end{array} \right\} - \dots - N - (PP)^* - S}$$

Il est supposé en outre que les GN :

(72) The city's destruction by the enemy

(73) The enemy's destruction of the city

(74) The destruction of the city by the enemy

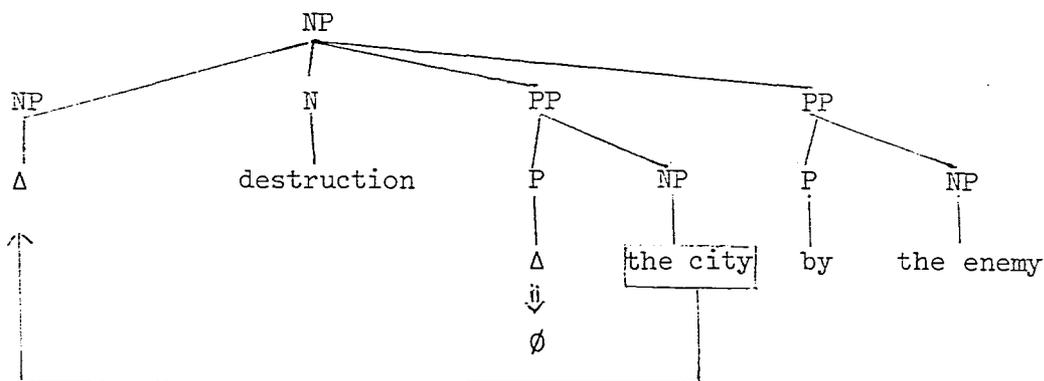
sont reliés transformationnellement et que l'ordre de base est celui de la phrase verbale active correspondante :

The enemy destroyed the city

(72) est dérivé à partir d'une structure sous-jacente à (74) par une opération qui prépose city dans le Δ qui figure à gauche, en position soeur de destruction dans l'indicateur syntagmatique sous-jacent. Le of de (73) et (74) n'est pas présent en structure profonde ; il est inséré après, et indépendamment, de la règle qui antépose city.

Destroy et Destruction sont tous deux marqués dans le lexique comme éléments transitifs.

Cette règle, appelée Possessive transformation est préservatrice de structure au sens défini par Emonds, contrairement à la règle voisine de NP-preposing proposée par Chomsky. Dans le cadre de Remarks ON Nominalisations, le V-n était inséré en même temps que la préposition qui introduit le substantif figurant en position d'objet direct dans la construction verbale correspondante. La règle de possessive transformation peut être représenté par le schéma :



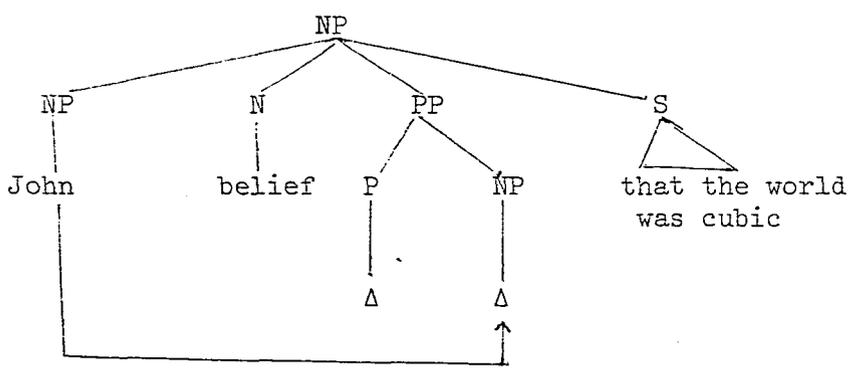
Une autre règle de mouvement de GN à l'intérieur d'un GN complexe, qui est aussi préservatrice de structure permet de relier des paires comme :

- (81) The corn's growth was rapid
- The growth of the corn was rapid
- They disregarded John's strange belief that the world was cubic
- They disregarded the strange belief of John that the world was cubic

La première des phrases de ces paires est considérée comme la plus 'basique' dans la mesure où l'ordre des mots est le même que dans les phrases verbales correspondantes :

- The corn grow
- ?John strangely believed that the world was cubic

Les paires de (81) sont reliées par une transformation de NP - postposing, qui précède une règle d'insertion de of, représenté par le schéma :



Dans l'analyse proposée par Chomsky, il existe une autre règle de mouvement : la règle d'agent postposing qui déplace le sujet profond dans la position du groupe prépositionnel en by. Le noeud S et le noeud NP font tous deux parties du domaine de cette règle. Deux hypothèses peuvent être envisagées pour adapter cette règle au cadre présent : soit by et son sujet vide Δ seraient présents en structure

profonde, soit il y aurait un syntagme prépositionnel vide et une règle d'insertion de by. Mais au lieu d'une règle d'agent postposing, Emonds propose que le NP qui figure dans la position sujet des constructions actives (phrases ou GN) aient pour source le NP du groupe prépositionnel en by lorsque la phrase active alterne avec une phrase passive (ou le GN actif avec un GN passif respectivement). Dans le cas des phrases, cette règle serait la règle d'agent preposing ; dans le cas des GN, elle pourrait être formulée comme une généralisation de la possessive transformation au moyen de la règle :

$$(86) \quad \begin{array}{cccccc} [\text{NP } \Delta] - x - [\text{PP (by) - NP}] - y & \Rightarrow & 4-2-\emptyset-\emptyset-5 \\ \quad \quad \quad 1 \quad 2 & & \quad \quad \quad 3 \quad 4 \quad 5 \end{array}$$

Cette analyse revient à dériver certains des GN actifs de GN passifs ; elle prédit que si on a un GN de la forme Dét V-n of N₁ by N₀ alors on aura un GN de la forme N₀'S V-n of N₁ (et aussi en appliquant possessive transformation selon une factorisation différente Dét N₁'s V-n by N₀).

Il semble qu'Emonds ne tienne pas compte des cas où à une construction verbale transitive correspond un GN où la préposition qui introduit l'objet est différente de of (ou de pour le français). On a par exemple :

Paul a bien conseillé Max

et le GN : Les bons conseils de Paul à Max

Dans l'analyse de Chomsky, la préposition à serait introduite d'une manière ad hoc par une règle d'insertion lexicale¹. D'un point de vue

1. Une procédure lexicale interne à la grammaire, permettant de prédire pour chaque V-n sa possibilité d'occurrence dans un GN en par N₀ à partir de propriétés (de dérivation morphologique ou autres), indépendantes du composant transformationnel et du composant interprétatif ne semble pas réalisable. Il pourra sembler banal de dire que la logique des solutions proposées par Emonds et Chomsky, qui ont en commun de décrire les nominalisations en de N₀ et en par N₀ comme des séquences qui ne diffèrent que

formel, la solution a l'avantage qu'il serait facile de bloquer l'application de NP postposing par une contrainte lexicale qui interdirait la dérivation d'un GN en par (i.e. de la forme *Dét V-n Prép N₁ par N₀) lorsque la préposition qui introduit " l'objet" de V-n est idfférente de de (ou of pour l'anglais dans le cas des GN en by N₀). Chez Emonds où les V-n qui correspondent à des verbes transitifs sont insérés dans le lexique comme morphèmes transitifs, il n'est pas précisé comment sera formulée la règle transformationnelle non lexicale qui doit insérer la préposition qui précède l'objet de V-n au cas où celle-ci est différente de de ou of (on remarque que la plupart des prépositions du français peuvent figurer dans la position de Prép du GN : Dét V-n de N₀ Prép N₁ lorsque le verbe qui correspond à V-n se construit avec un objet direct).

D'autre part, chez Emonds, le GN sujet des constructions actives (qu'il s'agisse de phrases ou de groupes nominaux), à condition qu'elles alternent avec des constructions passives, ont leur source en structure profonde dans le constituant en by (III.5 p. 101). Or le problème nous paraît être d'expliquer pourquoi justement, il n'est pas possible de construire à partir du substantif conseil, par exemple, un GN en par alors que la construction verbale correspondante est passivable :

(suite 1) par une permutation de NP et une variante prépositionnelle, procède de la logique de leur conception de la grammaire. Si nous insistons sur ce point ce n'est que pour souligner le fait que les données que nous exhibons ne cadrant pas avec leurs solutions, sont moins destinées à servir de contre-exemples, qu'à donner une indication (que nous essayons de formuler plus précisément au cours de ce travail) de l'inadéquation descriptive de ce que ces théories ont en commun au niveau de leur problématique.

Max a bien conseillé Paul

Paul a été bien conseillé par Paul

*Les bons conseils à Max par Paul nous ont étonné

*Le(s) bon(s) conseil(s) de Max par Paul nous ont étonnés

et qu'on a par ailleurs le GN "actif" :

Les bons conseils de Max à Paul

Il existe aussi des GN de la forme Dét V-n de N_o Qu P sans forme passive correspondante alors que comme dans le cas précédant, les constructions verbales correspondantes sont passivables. On a par exemple :

Max a longtemps espéré que Luc viendrait

Que Luc viendrait a longtemps été espéré par Max

L'espoir de Max que Luc viendrait

*L'espoir par Max que Luc viendrait

} a été déçu

Plusieurs centaines de V-n sont susceptibles de figurer dans un GN en de sans qu'existe une forme passive correspondant à ce GN. D'une façon générale, seuls les GN où la préposition qui précède le substantif objet de V-n (i.e. le substantif qui figurait en position d'objet direct ou indirect dans la construction verbale active correspondante) est de sont éventuellement susceptibles d'avoir une forme passive correspondante. Mais on remarque que, dans bien des cas, il existe un GN en par, si ne figure pas le substantif objet ou s'il figure précédé de la préposition de, sans qu'existe nécessairement une forme active correspondante où le substantif objet figurerait précédé de la préposition de, alors qu'il peut parfois exister une forme active du GN où la préposition est par exemple sur ou contre ou à ou devant ou auprès de, etc.. On a par exemple :

(1) L'accusation de Max par Luc nous a étonné

(2) *L'accusation de Luc de Max nous a étonné

- (2') *Son accusation de Max nous a étonné
- (3) L'accusation de Luc contre Max nous a étonné
- (4) *L'accusation par Luc contre Max nous a étonné

On a pour l'anglais :

- (5) John's attacks upon the town surprised us
- (6) The attack of the town by John surprised us
- (7) *?John's attack of the town surprised us

Or telle qu'elle est formulée [(86) p. 102] la transformation possessive s'applique à (6) et produit (7). Alors qu'on ne voit pas comment (5) serait engendrée dans le cadre proposé par Emonds.

D'autre part, pour plusieurs centaines de GN du français de la forme :

Le V-n de N par N_o, il n'existe aucun GN de la forme : Le V-n de N_o

Prép N₁ (que Prép soit de ou distincte de de). On a par exemple :

L'acclamation de Max par la foule nous a étonné

mais : *L'acclamation de la foule de Max nous a étonné

ou : *Son acclamation (de + Prép) Max nous a étonné

L'abaissement de l'âge limite par le gouvernement

n'aurait pas changé le résultat

mais : *Son abaissement (de + Prép) l'âge limite n'aurait pas changé le résultat

ou : *L'abaissement du gouvernement (de + Prép) l'âge limite n'aurait pas changé le résultat

L'humiliation de Max par Paul était inutile

mais : *Son humiliation de Max était inutile

ou pour l'anglais :

The abasement of Max by Paul

mais : *Paul's abasement of Max

On aurait pu supposer que la règle de NP postposing de Emonds permettrait au moins de relier des paires de GN où V-n est inséré comme substantif intransitif (correspondant à un verbe intransitif) avec un objet prépositionnel, la préposition étant insérée lexicalement comme pour le verbe correspondant, c'est-à-dire pour l'anglais les paires de la forme :

N's V-n prep. N₁

et Det V-n de N prep. N₁

lorsqu'à V-n correspond un verbe qui a la construction :

N V prep. N₁

par exemple :

John's allusion to that film

The allusion of John to that film

John alluded to that film

Pour le français, c'est cette règle qui permettrait de dériver des séquences comme :

Le remède de Paul à ce problème semble pire que
le mal

à partir d'une séquence de base engendrée par la règle de réécriture (67). La préposition à ayant été insérée dans la base en même temps que remède de même que pour le verbe remédier dans :

Paul a remédié à ce problème

De même, on peut supposer que dans :

Paul dreamt of this project

et Paul's dream of this project

La préposition of serait insérée lexicalement.

Mais on remarque que pour certains V-n qui seraient ainsi insérés en même temps qu'une préposition, il arrive qu'il existe à la fois un GN

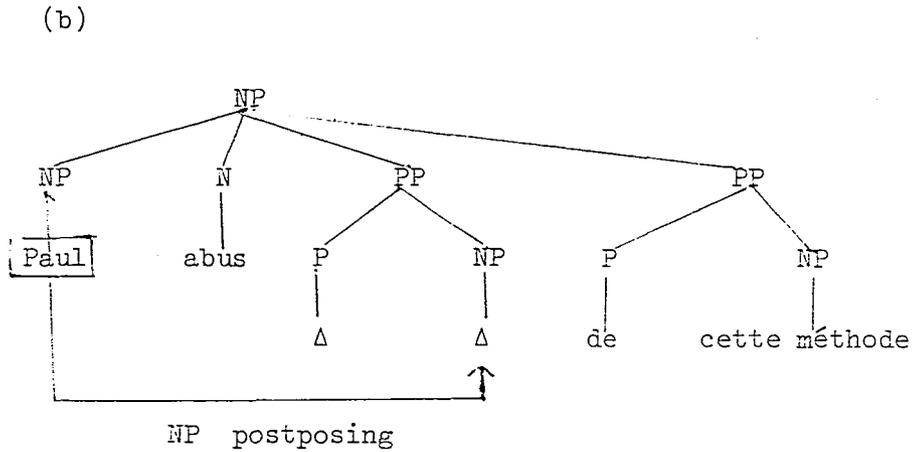
en de et un GN en par dans lesquels ils peuvent figurer. On a par exemple :

(a) Paul a abusé de la force

et (c) L'abus de Paul de la force nous a choqué

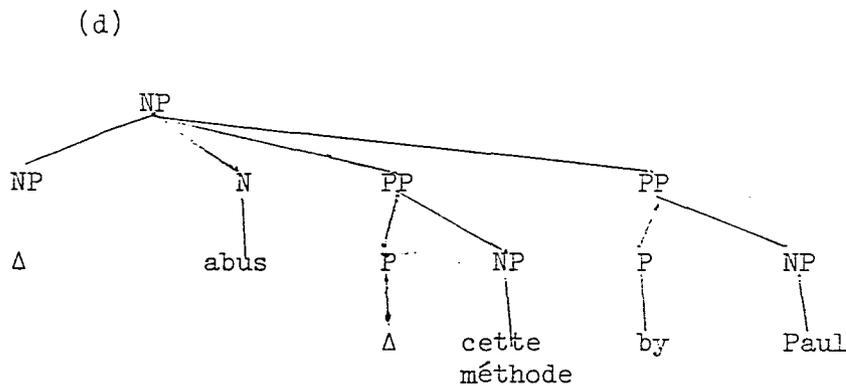
(d) L'abus de la force par Paul nous a choqué

(c) aurait pour source la structure :

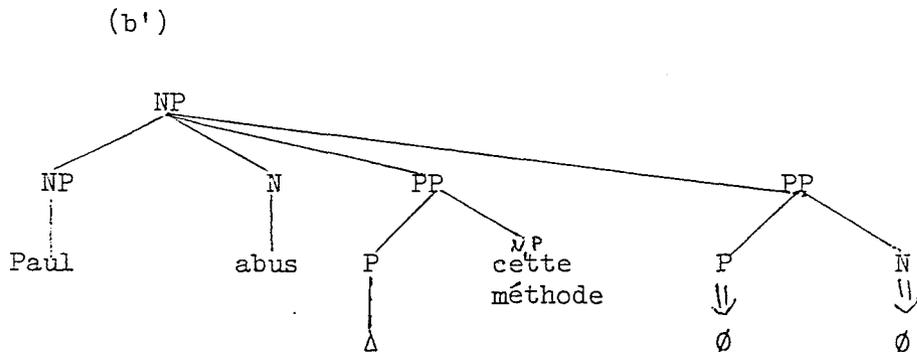


(c) étant obtenue par application de NP postposing et insertion transformationnelle du de qui précède Paul et le de qui précède méthode par insertion lexicale.

Par ailleurs, on peut appliquer à (d) la transformation possessive (86) :



qui permet d'obtenir (b')



On aura donc pour les exemples français, deux structures profondes susceptibles d'être sous-jacentes à (c) qui n'est pas ambiguë.

Le même problème se pose pour les GN qui contiennent une complétive et qui ont un GN correspondant "passif". Leur forme possessive :

N₀'s V-n Qu P n'est pas ambiguë sémantiquement, pourtant il lui correspond dans le cadre proposé par Emonds deux structures profondes, l'une obtenue en appliquant (86) au GN passif et l'autre qui est la structure profonde à laquelle est appliquée NP - posposing. On a par exemple :

The agreement to free the hostages by the terrorists

The terrorist's agreement to free the hostages

The agreement of the terrorists to free the hostages

- 1.5. - Arguments contre l'hypothèse d'une relation transformationnelle entre les GN : Dét V-n de N₀ Prép N₁ et les GN : Dét V-n Prép N₁ par N₀

Dans le paragraphe 14, où nous avons essayé de montrer que l'analyse d'Emonds était incapable de rendre compte de la complexité des faits qu'on observe à propos de la nominalisation non gérondivale peut-être aurons-nous donné l'impression que ces faits sont à la fois anarchiques et disparates. Nous faisons donc ici un bref arrêt sur ces données en essayant de les utiliser non plus d'une façon uniquement critique mais dans une perspective plus constructive en reprenant les remarques que nous avons faites au début de ce chapitre à propos des fondements de la position lexicaliste. On peut considérer qu'en fait celle-ci recouvre deux hypothèses disjointes. D'une part il est proposé de rendre compte de la nominalisation elle-même sous forme, non pas d'une explication qu'aurait à fournir la grammaire, mais sous forme de la liste des substantifs

auxquels peuvent être adjoints un sujet et un complément en créant une catégorie lexicale de noms particuliers. D'autre part, à partir de la constatation qu'il existe des formes "actives" et des formes "passives" d'occurrence de ces nominalisations, Chomsky propose que la grammaire "explique" ce phénomène au niveau du composant transformationnel. Ce n'est qu'à ce niveau que la position d'Emonds varie de celle de Chomsky où les variantes de règles de permutation de NP qu'il propose, avec le recours à la catégorie lexicale Δ , n'ont pour effet que d'éviter l'utilisation du symbole t_i . ^{de la théorie des traces} On peut d'ailleurs remarquer qu'en tant que variante, la description d'Emonds a une adéquation descriptive plutôt inférieure à celle de Chomsky. Mais revenons à ce que ces deux positions ont en commun. Alors qu'on peut considérer la première partie de la description, qui constitue la base même de l'hypothèse lexicaliste, comme une hypothèse de travail interne à la théorie, c'est-à-dire qu'on n'a pas à juger pour elle-même, mais seulement en fonction de son caractère opératoire dans la théorie, c'est-à-dire en fonction des prédictions que peut faire ou ne peut pas faire la théorie une fois munie de cette hypothèse, il n'en va probablement pas de même pour la deuxième partie ou plus précisément pour la façon dont sont articulées les deux parties de l'hypothèse lexicaliste. En effet dire que , ce que doit décrire la théorie c'est la relation entre GN actifs et GN passifs, c'est admettre implicitement que ces formes font partie du même processus syntaxique et lexical. Or comme nous avons commencé à l'esquisser au paragraphe 1.1., il semble qu'il existe des faits empiriques qui contredisent totalement cette supposition. (Nous reviendrons tout au long du paragraphe 2 sur les problèmes que rencontre une grammaire qui définit la notion "sujet d'un nom" indépendamment du contexte (lexical et syntaxique) où se trouve ce nom).

Nous avons vu au paragraphe 1.1. que lorsqu'à un GN en de N₀ correspond un GN en par N₀ ces deux GN ne sont en fait pas synonymes ; cette différence sémantique, de nature aspectuelle, semble régulière pour la liste de l'ensemble des V-n du français qui ont une occurrence dans un GN en de N₀.

Il y a aussi un argument statistique en faveur d'une distinction de ces deux processus de nominalisation : sur les trois mille V-n environ que nous avons recensés, ayant une occurrence dans un GN en de N₀, un peu plus d'un millier seulement ont une occurrence dans un GN en par N₀ (et parmi ceux-là un certain nombre n'ont pas d'occurrence dans un GN en de N₀ où la préposition qui précède N₁ est de, c'est-à-dire que correspondant au GN : Dét V-n de N₁ par N₀ on a *son V-n de N₁ ; alors que pour certains de ces V-n on peut avoir avec Prép ≠ de : son V-n Prép N₁. Cela étant, certains V-n qui ont une occurrence dans un GN de la forme Dét V-n de N₁ par N₀ n'ont aucune occurrence dans un GN de la forme Dét V-n Prép N₁ de N₀ ou son V-n Prép N₁ où Prép est quelconque).

L'argument statistique n'étant pas un argument en soi, nous passons à des arguments plus sélectifs.

- . Contrairement à ce qui se passe pour les GN en de N₀, la préposition qui précède N₁ dans les GN en par est toujours de.
- . Les V-n correspondants à des verbes qui se construisent sans compléments peuvent régulièrement figurer dans un GN de la forme Dét V-n de N₀ (où de N₀ ne peut être considéré comme un déterminant possessif mais n'ont, semble-t-il, pas d'occurrence dans un GN : Dét V-n par N₀.

On a par exemple :

- (1) (Le travail + l'alunissage) de Max nous a étonné
- (2) * (Le travail + l'alunissage) par Max nous a étonné

(où (1) \equiv (le travail + l'alunissage) que Max a fait, nous a étonné
 et (1) \neq (le travail + l'alunissage) que Max a eu, nous a étonné).

Plus généralement, quand on peut avoir un GN en Dét V-n de N_0 Prép N_1
 on peut aussi en général avoir un GN Dét V-n de N_0 (alors que les GN
 en par sont inacceptables ou douteux si N_1 est omis. Ainsi, on a :

L'analyse de cette situation par Proust est
très intéressante

(L'analyse de Proust + son analyse) de cette
situation est très intéressante

L'analyse de Proust est très intéressante

(acceptable au sens de : l'analyse que Proust a faite est très intéres-
sante)

- (1) ?*(Cette + l')analyse par Proust est très intéressante
- (2) Une analyse de Proust est toujours intéressante
- (3) ?*Une analyse par Proust est toujours intéressante

Un grand nombre de substantifs (plusieurs centaines, voir J. Giry et
 J. Labelle) non apparentés morphologiquement à un verbe peuvent figurer
 dans les "nominalisations" en de N_0 . Il semble que cela soit dû à (ou
 sinon étrangement corrélé avec) leur propriété de se construire avec
 un support ou un support approprié dans une construction que des gram-
 mairiens traditionnels comme Lassère ou Clédats nomment "locution verbale";
 celle-ci fait intervenir un "sujet" et un "complément" que nous consi-
 dérons comme les arguments de ce substantif dans le contexte où il est
 lui-même l'argument du support. En revanche il semble que très peu de
 substantifs non apparentés morphologiquement à un verbe puissent figurer
 dans un GN en par N_0 . Nous n'avons pas étudié ces substantifs en détail

mais d'après les exemples que fournissent les grammairiens traditionnels ou générativistes, il semblent se limiter à une petite classe sémantiquement naturelle de noms "iconiques", et il n'est pas du tout clair, tant la relation sémantique entre \underline{N}_0 et ce substantif est particulière, que la préposition par soit la même que celle qui apparaît dans les GN ayant un V-n pour "tête". (Il semble par ailleurs que ce soit essentiellement des noms dérivés de verbes par suffixation qui figurent dans les GN en par \underline{N}_0 , alors qu'un grand nombre de substantifs à partir desquels c'est le verbe qui est formé par suffixation pourraient figurer dans les GN en de \underline{N}_0).

Comme exemples de noms pouvant figurer dans un GN en de \underline{N}_0 on a :
liste, éloges, colère.

Max a donné une liste de recommandations

Sa liste de recommandations n'en finit plus

*La liste de recommandations par Max n'en finit plus

Max a fait des éloges sur ta conduite

Les éloges de Max sur ta conduite sont tombés à plat

*Les éloges par Max sur ta conduite sont tombés à plat

Max a piqué une colère contre Luc

La colère de Max contre Luc a été violente

*La colère contre Luc par Max a été violente

Il ne semble pas exister de cas de GN de la forme Dét V-n de \underline{N}_1 par \underline{N}_0 où une complétive (ou une infinitive) figure dans la position de \underline{N}_0 , alors que comme nous l'avons vu au paragraphe 1.2., ce cas peut se présenter (sous certaines conditions que nous avons étudiées alors) pour des GN de la forme Dét V-n de \underline{N}_0 Prép \underline{N}_1 . On a par exemple :

Que Max fasse ceci (influence + a une certaine influence) sur Luc

L'influence sur Luc (du fait + de ce) que Max fasse
ceci est indéniable

*L'influence (de + sur) Luc par le fait que Max fasse
ceci est indéniable

Il existe en particulier des V-n qui peuvent figurer dans des GN :

Le V-n Prép N₁ de (ce Qu P + N)

et : Le V-n de N₁ par N

mais tels que : *Le V-n de N₁ par (le fait + ce) Qu P

On a par exemple avec le V-n infléchissement :

(Que Max vienne + cet événement) a infléchi
sa décision

(Que Max vienne + cet événement) a eu un certain
infléchissement sur sa décision

L'infléchissement (de cet événement + de ce que
Max vienne) sur sa décision est indéniable

L'infléchissement de sa décision par cet événement
est indéniable

mais : *L'infléchissement de sa décision par le fait que
Max vienne, est indéniable

ou encore avec le V-n fascination :

(ce fait + que Max vienne) fascine Luc

(ce fait + que Max vienne) (a + exerce) une
certaine fascination sur Luc

La fascination (de ce fait + de ce que)Max vienne
sur Luc est indéniable

La fascination de Luc par ce fait est indéniable

mais : *La fascination de Luc par le fait que Max vienne
est indéniable

Enfin, on constate que le de qui précède N₀ a un statut prédicatif (par opposition au de qui peut précéder N₁) mais pas par.

A partir du GN : L'analyse de Paul de la situation

on peut avoir : L'analyse de la situation est de Paul

(mais : *L'analyse de Paul est de la situation)

tandis que à partir de :

L'analyse de la situation par Max

on a : *L'analyse de la situation est par Max

Sous l'hypothèse qu'ont proposé Harris et Gross pour rendre compte des nominalisations en de N₀ un autre argument en faveur de l'indépendance des phénomènes de nominalisation en de N₀ et en par N₀ est que certains V-n qui peuvent figurer dans un GN en de N₀ et pas dans un GN en par N₀ peuvent par contre figurer dans un GN qui comporte une relative enchâssée où figure une forme passive de la construction à support ; alors qu'on suppose que c'est la réduction de la relative "active" qui permet d'obtenir la nominalisation en de N₀, on ne pourra donc pas supposer que c'est la réduction de la relative "passive" correspondante qui est à l'origine de la nominalisation en par N₀. Ainsi, si on suppose que le GN :

Les bons conseils de Paul à Max

est obtenu par réduction de :

Les bons conseils que Paul a donnés à Max

on constate qu'on a aussi le GN :

Les bons conseils qui ont été donnés à Max par Paul

alors que le GN en par est inacceptable :

*Les bons conseils à Max par Paul

D'autre part, la logique de la solution d'une réduction de verbe support

ou support approprié dont on analysait la préposition marqueur d'argument comme la source de la préposition qui précède N_1 dans les GN : Dét V-n de N_0 Prép N_1 est contradictoire avec l'idée de dériver les GN en par de constructions à support passives sous-jacentes puisque la préposition qui précède N_1 dans les GN en par est toujours de. D'autre part, l'ensemble des treize verbes supports que nous avons étudié est un ensemble complet pour rendre compte des nominalisations en de N_0 mais pas pour rendre compte des nominalisations en par puisque comme nous l'avons mentionné, il existe des V-n qui peuvent figurer dans un GN : Dét V-n de N_1 par N_0 mais qui ne se construisent avec aucun des supports dans une séquence synonyme à la construction verbale correspondante.

Dans le cadre théorique où nous nous situons, il semble donc nécessaire de trouver une solution faisant intervenir la réduction d'un autre opérateur sous-jacent qu'un verbe support, pouvant permettre de rendre compte des différences de propriétés syntaxiques, lexicales et sémantiques des GN en par N_0 par rapport aux GN en de N_0 . A titre d'hypothèse, on pourrait imaginer une solution "transposée" (à la fois au français et aux groupes nominaux non gérondivaux) de celle que Harris (1977) a proposé pour décrire le passif dans les formes verbales et dans les groupes nominaux gérondivaux. Il propose de considérer le sujet des formes passives non pas comme l'objet permuté du verbe mais comme le sujet de is in a state. Ainsi le GN : The chopping of trees by settlers serait dérivé de : The trees are in a state of the chopping of the trees by settlers en réduisant d'abord of the trees puis are in the state (au lieu de procéder à cette dernière réduction, on peut réduire in the state of the chopping à chopped où le suffixe -ed, ou le cas échéant -en, est une forme réduite de l'opérateur in the state of, on produit

la séquence verbale passive : the trees are chopped by settlers). Notons toutefois que si cette solution permet de rendre compte de la préposition of qui suit la forme en -ing, en revanche, elle ne dit rien sur la façon dont pourrait être engendrée le by.

Il resterait à trouver l'opérateur qui serait sous-jacent aux nominalisations non gérondivales en par qui porterait la différence de sens, essentiellement aspectuelle, entre des GN comme :

The destruction of the city by the enemies

The destroying of the city by the enemies

avant d'envisager de transposer cette solution au français.

Remarquons enfin, qu'une solution par réduction d'un opérateur sous-jacent, ne faisant pas intervenir de permutation des arguments \underline{N}_0 et \underline{N}_1 par rapport à la forme active, aurait l'avantage de rendre compte du fait que les V-n à un seul argument puisse avoir une occurrence dans un GN en de mais pas dans un GN en par comme alunissage dans :

L'alunissage de Max était très réussi

*L'alunissage par Max était très réussi

puisque la position du sujet ne peut pas être une position vide en français.

2. Structure des groupes nominaux complexes et problèmes d'extractions.

2.1. - Critique de l'analyse de Chomsky de la topicalisation.

Chomsky propose de dériver les séquences en C'est...Qu de structures dans lesquelles le constituant en position focus est généré dans cette position par une règle de base, jouant un rôle prédicatif par rapport à la séquence matrice. Selon cette analyse, on peut penser que la proposition associée est formée à partir d'une règle de WH - movement.

L'analyse que propose Chomsky de la topicalisation et des constructions en C'est...Qu en particulier pose certains problèmes par rapport au fonctionnement de WH - movement que nous examinons après une brève exposition de son analyse.

Il se donne les règles de base :

$$R1 : \bar{S} \rightarrow TOP \bar{S}$$

$$R2 : \bar{S} \rightarrow COMP \left\{ \begin{matrix} S \\ S' \end{matrix} \right\}$$

Le fait d'autoriser la récursion de la topicalisation permet de rendre compte de séquences comme :

(68) As for John, as for as this book is concerned, he will definitively have to read

Dans la structure TOP \bar{S} , \bar{S} est une "WH-clause", une sorte de relative libre. On aura la dérivation :

(63b) This book, I asked Bill to read

← (69) [\bar{S} TOP this book] [\bar{S} [COMP what] [I asked Bill to read t]]]

← (70) This book, I asked Bill to read what

on passe de (69) à (63b) par une règle d'effacement du WH-Phrase obligatoire.

pondant, laissant une trace t_1 . Pour dériver (e), il faut que WH-movement se réapplique, déplaçant to whom dans la seule position COMP qui soit libre c'est-à-dire dans le noeud \bar{S} le moins enchâssé mais ceci violerait PIC et SSC (et subadjacency si \bar{S} est un noeud cyclique). Which ne peut être déplacé par the COMP - TO - COMP movement dans le noeud supérieur avant que to whom ne soit déplacé dans le COMP le plus enchâssé, sans violation du principe de l'application strictement cyclique des règles. Pourtant, en français ce type de construction est possible non seulement dans le cadre de l'enchâssement d'une construction en C'est...Qu à l'intérieur d'une relative mais aussi à l'intérieur d'une formation de question. On a par exemple :

Les personnes à qui, c'est plus d'un million que la banque doit, ne seront pas remboursées avant trois mois

Les personnes à qui, c'est la banque qui doit de l'argent, seront remboursées sous peu tandis que celles à qui c'est l'assurance qui doit de l'argent devront attendre au moins trois mois

En français parlé, des séquences comme :

A qui c'est un café que je dois donner ?

sont très courantes.

On peut même avoir des exemples où une construction topicalisée en C'est...Qu est enchâssée dans le noeud COMP d'une complétive :

Dans ce scandale financier, je me demande à qui c'est la banque qui doit le plus d'argent

2.2. - Critique de l'analyse de Bach et Horn de la double extraction qu'on observe dans certains GN complexes.

Dans leur article : Remarks on Conditions on Transformations,¹⁷⁶⁾ Bach et Horn examinent les différentes conditions sur l'application des règles que Chomsky avait proposé. Ils constatent qu'elles sont à la fois trop et pas assez restrictives.

- trop restrictives, dans le cas de SSC à propos de laquelle ils trouvent un certain nombre de contre-exemples constitués par des cas où du matériel est déplacé via un noeud COMP par dessus un sujet spécifié.

- pas assez restrictives dans la mesure où ni SSC ni the Subject Condition, ni Subjacency ne peuvent bloquer des séquences comme :

- (i) *Who did they distroy pictures of ?
- *What did you request an article about ?
- *About what did Einstein attack a theory ?

En résumant, l'effet des différentes contraintes proposées par Chomsky serait de bloquer l'extraction d'un constituant à partir d'un NP dans les quatre configurations suivantes :

- . NP avec un déterminant possessif
- . NP complexe

(à partir de (a) on ne pourra dériver (b) :

- (a) COMP he believed [_{NP} the claim [_S COMP John killed who]]
- (b) *Who did he believed the claim that John killed

- . NP enchâssés dans un GN supérieur

(à partir de (c) on ne pourra dériver (d) :

- (c) They wrote articles about pictures of who
- (d) *Who did they wrote articles about pictures of ?

- . NP en position sujet.

Ils reprennent à leur compte la prohibition de l'extraction à partir d'un NP dans les quatre cas précédents mais la formule en une seule contrainte qui rendrait compte aussi des exemples (i) : La NP - constraint

"No constituent that is dominated by NP can be moved or deleted from that NP by a transformational rule"

Il est précisé en note que cette contrainte ne s'applique pas aux NP contenant un nom de mesure suivi de la préposition of comme dans :

What did you drink a quart of ?

Le phénomène qu'ils mentionnent dans cette note mérite selon nous un examen plus approfondi ; il sera l'objet du chapitre III de notre étude et nous y reviendrons auparavant au paragraphe 2.5. En effet ce n'est pas seulement aux NP contenant un "nom de mesure" que ne s'applique pas la NP - constraint. On a par exemple :

Max a lu (le premier chapitre + l'introduction)
de ce livre d'histoire

De quoi Max a-t-il lu (le premier chapitre +
l'introduction)? de ce livre d'histoire

ou

Max a mangé la guirlande en sucre du gâteau de Luc

De quoi Max a-t-il mangé la guirlande du sucre ? du gâteau

Nous montrerons au chapitre III que ce n'est pas une classe de NP contenant un nom de mesure ni même une classe de NP particuliers qui falsifient la NP - constraint mais un type de construction qu'on peut caractériser par ses propriétés lexicales, syntaxiques et sémantiques dans lesquelles le groupe nominal complexe qui subit l'extraction d'un de ses constituants figure en position objet direct.

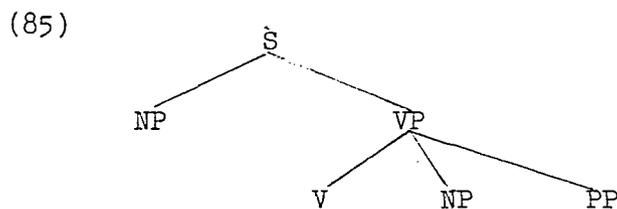
Avant de faire une critique des contraintes proposées par Chomsky qu'ils ont reprises à leur compte, et en particulier dans le cas des quatre con-

figurations précédentes nous examinons les arguments qu'ils développent en faveur de la NP - constraint car bien que les exemples précédents et plus généralement les faits que nous étudions au chapitre III falsifient leur contrainte, ils l'envisagent à partir d'une argumentation en faveur de l'ambiguïté structurale de constructions qui font partie de nos constructions à support et cette argumentation nous paraît contestable.

Ils remarquent qu'il existe un ensemble d'apparents contre-exemples à la NP - constraint dont les exemples suivants sont caractéristiques :

- (82)(a) Who did John write a book about ?
- (b) Who did Bill take a picture of ?
- (c) Who do the government employees see pictures of every day ?

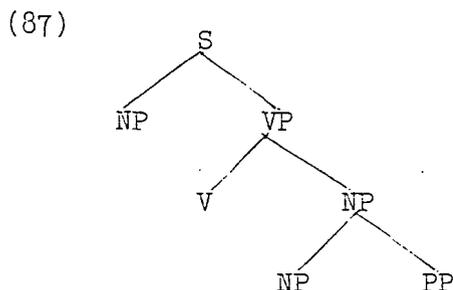
Mais ils argumentent qu'aucun de ces exemples ne met en jeu l'extraction d'un NP à partir d'un NP supérieur car dans ces exemples le constituant déplacé serait en fait directement engendré sous le noeud VP comme complément de verbe et non sous le noeud NP comme complément du nom engendré sous VP. Les exemples (82) auraient donc pour structure sous jacente :



Et le fait qu'on puisse avoir d'autre part :

- A book about Nixon was written by John
- A picture of Ralph was taken by Bill
- Pictures of Gerald Ford are seen every day by government employees

serait dû à un phénomène indépendant : ces exemples auraient pour structure sous-jacente :



Ainsi les séquences :

John wrote a book about Nixon

Bill took a picture of Ralph

Government employees see every day pictures of

Gerald Ford

seraient ambiguës et auraient pour structures sous-jacentes à la fois (85) et (87).

Pour démontrer cette ambiguïté, qui n'apparaît pas à première vue d'un point de vue sémantique, ils développent deux arguments : l'un est fondé sur les propriétés de portée de certains quantifieurs dans ces expressions et l'autre sur des propriétés particulières de pronominalisation qu'elles auraient.

L'exemple :

(88) John wrote his first five books about Nixon in 1965

est ambigu : on peut interpréter (88) soit en limitant la portée des quantifieurs à books soit en l'associant à books about Nixon.

Cet argument ne nous paraît pas pertinent dans la mesure où il est lié de façon cruciale à la nature particulière de la préposition du syntagme about Nixon. On constate que :

(a) Jean a pris ses cinq premières photos de Nixon
en 1965

ou (b) Jean a donné une première analyse de la crise en 1965
ne sont pas ambigus (on ne s'intéresse pas ici à l'ambiguïté qui est
liée à la possibilité d'interpréter en 1965 à l'intérieur du GN comme
modifieur de Nixon ou de crise. Cette possibilité d'interprétation existe
aussi pour (88) qui est donc une séquence dont l'ambiguïté^{est} d'ordre trois).
Or dans leur analyse, les deux structures (85) et (87) devraient être
affectées à chacune des séquences (a) et (b) puisqu'on peut avoir :

De qui Jean a-t-il pris ces cinq premières photos
en 1965 ?

De quoi Jean a-t-il donné une première analyse
en 1965 ?

et : Ses cinq premières photos de Nixon ont été prises
par Jean en 1965

Une première analyse de la crise économique a été
donnée par Jean en 1965

Pour ce qui est de la pronominalisation, ils constatent qu'il n'est pas
possible pour un pronom d'être la tête d'un NP contenant des modifieurs.
Ainsi on a :

*John destroyed it about Nixon

à laquelle seule la structure (85) pouvait être assignée alors que
correspondant aux séquences auxquelles la structure (87) était affectée,
on a :

Bill wrote it about Nixon

Henry took it of John

La pronominalisation serait possible chaque fois que le déterminant
défini est autorisé dans la séquence correspondante qui a une structure
sous-jacente (87).

Les faits concernant la pronominalisation semblent loin d'être aussi

simples (voir en particulier Gross Méthodes en Syntaxe et Grammaire Transformationnelle). Dans le cas présent on remarque qu'on peut avoir :

- (a) Max a eu (l'idée + l'envie) de venir
- (b) Max a pris l'habitude de venir

auxquelles devrait être affectée la structure (87) puisqu'on a :

- (c) De quoi Max a-t-il eu (l'idée + l'envie) ? - de venir
- (d) De quoi Max a-t-il pris l'habitude ? - de venir

Or on ne peut pas pronominaliser l'idée, l'envie ou l'habitude dans (a) et (b) respectivement :

?*Max l'a eu de venir # (l'idée + l'envie)

?*Max l'a prise de venir # l'habitude

alors que l'idée de venir, l'envie de venir et l'habitude de venir sont pronominalisables :

Pourtant Max l'a eu bien souvent # (l'idée + l'envie) de partir

Pourtant Max l'a prise dès son plus jeune âge # l'habitude de venir

Il semble que ce problème ne soit pas spécifique au français puisqu'on a :

He made the claim that John should come

*He made it that John should come

He really made it

L'existence de deux structures syntaxiques sous-jacentes à des séquences comme : Bill took a photograph of John ne nous semble donc pas démontrée.

En revanche il existe des arguments en faveur d'une structure syntaxique unique sous-jacente à ces constructions.

La possibilité qu'on a avec des séquences comme :

- (a) Paul a donné une analyse de la crise économique en 1965

de pouvoir extraire soit l'ensemble de GN :

- (b) L'analyse de la crise économique que Paul a donné
en 1965 ...

soit une partie seulement du GN :

- (c) L'analyse que Paul a donné de la crise économique
en 1965 ...

nous semble dûe aux propriétés de réduction du verbe qui apparaît dans ces constructions, donner pour les exemples précédents. En effet on constate que si on extrait par rapport à ce verbe l'ensemble du GN, dans le cadre d'une opération de relativation, sans faire figurer aucun modifieur de verbe, la séquence est légèrement douteuse. A côté de :

L'analyse que Paul donne de la crise économique,
nous intéresse

On a :

- (?) L'analyse de la crise que Paul donne, nous intéresse

Par contre si on fait figurer donner à un temps particulier ou/et qu'on lui adjoint un modifieur la séquence devient parfaitement acceptable comme en (b). De même, la séquence :

- (d) (?) L'enquête sur cette affaire que Paul fait, nous
intriguè

perd son caractère légèrement douteux si on l'interprète comme :

- (e) L'enquête sur cette affaire que Paul fait en ce
moment nous intrigue

Ces faits peuvent s'interpréter en disant que donner dans (b) ou faire dans (e) ont pour rôle d'actualiser la nominalisation par rapport au verbe de la principale (intéresse ou intrigue).

A propos des contraintes sur l'extraction à partir d'un GN, que Bach et Horn ont reprises de l'analyse chomskienne, mais ceci vaut aussi

pour la leur, on remarque que les compléments en de N ou de ce Qu P des groupes nominaux complexes sont faciles à extraire dans le cadre d'une opération de relativation, et violent toutes ces contraintes. On a les exemples suivants où les séquences sans relatives ne peuvent être suspectées d'ambiguïté :

Je désapprouve ton analyse des relatives

Les relatives, dont je désapprouve ton analyse,
intéressent beaucoup de linguistes

ou à partir d'une séquence où le GN complexe figure en position sujet :

La définition de Max de la sixte napolitaine a
pu vous étonner

Max, dont la définition de la sixte napolitaine
a pu vous étonner, a des oreilles particulières

La sixte napolitaine dont la définition de Max
a pu vous étonner, plait aux sériels

Il existe des contre-exemples à ces contraintes avec d'autres prépositions introduisant le complément de nom. A partir de :

Les agressions à main armée contre les personnes
âgées sont de plus en plus fréquentes

On a :

Les personnes âgées contre qui les agressions à
main armée sont de plus en plus fréquentes, sont
inquiètes

bien que :

Les agressions sont de plus en plus fréquentes
contre les personnes âgées

D'autre part, l'extraction d'un complément de nom en de ce Qu P ou de V-inf Ω ne semble pas pertinente pour tester la double analyse d'un

groupe nominal complexe. On a par exemple :

- (a) Max lui a ôté (l'idée + l'envie + l'habitude) de venir
De quoi Max lui a-t-il ôté (l'idée + l'envie + l'habitude)?— de venir
Je sais de quoi Max lui a ôté (l'idée + l'envie + l'habitude)
Venir ici, ce dont Max lui a fait perdre (l'idée + l'envie + l'habitude), nous intriguait

Ces propriétés d'extraction sont conservées, si on remplace la complétive ou l'infinitive par un substantif qui a des occurrences comme opérateur non élémentaire :

- (b) Max lui a ôté l'envie d'une promenade
De quoi Max lui a-t-il ôté l'envie ? — d'une promenade

Par contre l'extraction de envie, habitude ou idée à partir de (a) ou de (b) est impossible :

- *(l'idée + l'envie + l'habitude) que Max lui a ôté de venir, nous intriguait
*(l'idée + l'envie + l'habitude) que Max lui a ôté d'une promenade nous intriguait

Alors que l'extraction de envie, habitude ou idée à partir de :

- Paul a pris l'habitude de venir
Paul a eu (l'idée + l'envie) de venir

est possible :

- L'habitude que Paul a pris de venir, nous intrigue
(l'idée + l'envie) que Paul a eu de venir, nous intrigue

La mobilité du complément en de N dans le cadre d'opération de relativation rend la contrainte sur l'extraction de GN enchâssé fautive également. On constate qu'il existe des contraintes particulières entre la préposition du GN enchâssé à extraire et la préposition qui introduit le GN le dominant. L'extraction d'un GN enchâssé en de ne semble pas possible à partir d'un GN introduit par une autre préposition :

Paul a porté un jugement sévère sur notre justification d'une grève illimitée

*La grève illimitée dont Paul a porté un jugement sévère sur notre justification, a pourtant été votée

Par contre, si on inverse le rôle des prépositions de et sur l'extraction devient possible :

Vous avez interdit aux journalistes toute diffusion de commentaires non officiels sur cette affaire
L'affaire sur laquelle vous avez interdit aux journalistes toute diffusion de commentaires non officiels, est maintenant bien connue

D'autre part, comparée à :

*Cette situation sur laquelle Paul avait porté un jugement sévère sur nos commentaires démagogiques, s'est aggravée

La séquence :

(?) Cette dispute, dont Paul a fait l'analyse de nos descriptions contradictoires, a servi de point de départ à l'étude

nous paraît bien meilleure.

A propos de la prétendue contrainte sur l'extraction d'un GN dont le déterminant est un possessif, notons qu'on peut avoir :

Paul a fait un résumé de mes critiques de sa position sur l'idéologie

Sa position sur l'idéologie, dont Paul a fait le résumé de mes critiques, s'est améliorée dans sa contre-réponse

2.3. - La réponse de Chomsky à leurs propositions.

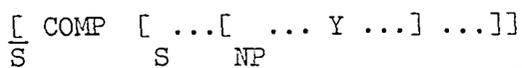
Dans l'article ON WH- Movement (Conférence d'Irvine juin 1976) Chomsky répond notamment à l'article de Bach et Horn, en argumentant d'une part que leurs critiques concernant l'inadéquation des "conditions" ne sont pas fondées : c'est à tort qu'ils argumentent qu'une clause spéciale devrait être ajoutée pour permettre à un mouvement COMP - COMP de passer par dessus un sujet spécifié. Le mouvement d'un constituant WH- dans un COMP au niveau du premier cycle n'est pas bloqué dans la mesure où il n'y a pas de noeud cyclique interne. Et dans la formulation de 1973 de la contrainte SSC, rien n'empêche l'application de WH- movement du COMP le plus enchâssé au COMP le moins enchâssé. D'autre part la NP-constraint qu'ils proposent est contradictoire avec les données. Enfin les faits qu'ils ont constatés sur l'extraction, dont ses précédentes théories ne tenaient pas compte, pourraient être décrits au moyen de deux modifications qu'il intègre au cadre qui est défini dans cet article :

- considérer que les catégories cycliques pour subjacency sont non plus NP et S̄ mais NP et S.
- une règle de "réajustement" dans le composant transformationnel qui fait intervenir la notion de verbe "pont".

Nous reprenons ici l'argumentation de Chomsky en montrant d'une part que pas plus que les propositions de Bach et Horn, les siennes ne peuvent rendre compte des faits que nous observons pour le français et pour

l'anglais ; d'autre part que certaines de ces propositions peuvent sembler contradictoires ; et enfin qu'il nous semble qu'une des raisons à ce que certains faits restent inexplicables par sa grammaire tient à l'existence de relations de dépendances lexicales à trois termes dont on ne peut rendre compte à partir d'un constituant de base 'context-free'.

Si S est une catégorie cyclique, alors subjacency interdit l'extraction par WH- movement de Y dans COMP, à partir d'une structure du type :



ceci expliquerait qu'à partir de :

Your interest in him seem to me rather strange

On ait :

*Whom did your interest in seem to me rather strange ?

Y ne peut être extrait du noeud S mais pas contre rien n'interdit son extraction de NP à l'intérieur du noeud S. C'est ce qui expliquerait qu'on ait :

181 A review of Bill's book was published

182(a) A review was published of Bill's book

ou

Several students in the class failed the exam

Of the students in the class several failed the exam

En fait à partir des propres exemples de Chomsky on peut voir que :

- l'extraction à l'intérieur de S n'est pas libre mais dépend du choix lexical du verbe :

si on remplace publish par criticize dans l'exemple précédent on a :

*A review was criticized of Bill's book

l'extraction à partir de your inter est in him de in him n'est pas meilleure lorsqu'elle a lieu à l'intérieur du noeud S que lorsqu'elle a lieu

dans S :

*Your interest seem to me rather strange in him¹

Il n'est pas sûr que several doive être analysé comme NP mais plutôt comme élément du déterminant (voir plus bas), en tous cas ici non plus l'extraction à l'intérieur de S n'est pas libre :

*Several failed the exam of the students in the class

l'extraction à l'extérieur du noeud S est possible dans certaines conditions que nous examinons plus bas (voir en particulier III). En particulier on a :

What books did he published a review of ?

ou en français :

Il a publié un résumé du livre de Max

Le livre de Max dont il a publié un résumé, se vend bien

De quoi a-t-il publié un résumé ? — du livre de Max

Nous avons vu dans quelles conditions Bach et Horn ont essayé de ramener l'analyse d'une extraction de NP à partir d'un NP complexe, à un déplacement de complément de verbe. Ils ne se sont pas posés la question, et Chomsky ne se la pose pas non plus, d'une apparente extraction de NP à partir d'un NP complexe qui pourrait être analysée comme un déplacement de complément de phrase; la séquence de départ étant ambiguë relativement à la possibilité d'interpréter le PP à déplacer comme complément de nom ou comme complément de phrase. On avait par exemple :

Les agressions contre les personnes âgées sont de plus en plus fréquentes

-
1. En français, à partir de : Leur croyance en Lucifer est étrange
on a également : *Leur croyance est étrange en Lucifer

Les personnes âgées contre qui les agressions sont de plus en plus fréquentes, se sentent menacées

Et à propos de l'exemple de Chomsky, on a en français :

Un certain nombre d'étudiants (de + dans) cette classe ont raté l'examen

*?De cette classe, combien d'étudiants ont raté l'examen ?

Dans cette classe, combien d'étudiants ont raté l'examen ?

Chomsky constate que la subjacency condition modifiée par l'inclusion de S comme noeud cyclique au lieu de S diffère de la NP - constraint de Bach et Horn en ce qu'elle n'exclue que les mouvements qui extraient une partie de NP à l'extérieur du noeud S. Un exemple comme (182)(a) falsifierait immédiatement la NP - constraint.

En effet, Bach et Horn n'auraient pas pu analyser (182)(a) à partir d'une structure où of Bill's book serait un complément du verbe publish et non un complément de nom. Aucun des critères qu'ils ont donnés ne permet de distinguer :

(1) Somebody published the review of Bill's book

comme étant structurellement ambiguë, par rapport à un exemple correspondant où publish est remplacé par criticize, qui ne l'est pas.

La pronominalisation ne s'applique pas :

*Somebody published it of Bill's book

et il ne semble pas possible de trouver un quantifieur dont la portée puisse être interprétée de façon ambiguë - soit limitée à the review - soit étendue à l'ensemble du GN : the review of Bill's book.

Il existe cependant une autre argumentation en faveur de l'hypothèse selon laquelle (182)(a) résulterait non pas d'une opération d'extrac-

tion de GN à partir d'un GN complexe mais d'une autre analyse où of Bill's book est un complément de publish sans avoir à considérer (1) comme étant ambiguë.

Nous reprenons cette argumentation avec des exemples français, le phénomène étant le même en anglais. A partir de :

Le Monde a publié un résumé de ce livre

l'extraction de résumé est possible aussi bien dans le cadre d'une opération de relativation ou de formation de question, c'est-à-dire dans le noeud \bar{S} , que dans le cadre d'une opération de passivation ou d'extraposition qui ont pour domaine S .

(2) Un résumé a été publié par Le Monde de ce livre

(3) Le résumé que Le Monde a publié de ce livre a fait doubler les ventes

On constate que (3) est paraphrasable par :

(4) Le résumé du Monde de ce livre a fait doubler les ventes

publier n'est pas un verbe quelconque dans (3), il joue le rôle d'un support approprié comme prendre dans :

Paul a pris une photo de cette église

(5) La photo que Paul a pris de cette église nous a étonné

≡ (6) La photo de Paul de cette église nous a étonné

Si on analyse (3) à partir de (4) par réduction de publier on justifie que ce livre soit à la fois un complément de nom de résumé et un complément de publier s'il est présent en surface.

Si on substitue à résumé de ce livre un GN par rapport auquel publier ne joue pas le rôle d'un opérateur approprié, alors ni les opérations d'extraction qui ont pour domaine \bar{S} ni les opérations d'extraction

qui ont pour domaine S ne sont possibles. On a par exemple :

Le Monde a publié un avertissement aux abonnés

*L'avertissement que Le Monde a publié aux abonnés,
a paru hier

ou

Le gouvernement a mijoté un commentaire laconique
des élections

*Le commentaire laconique que le gouvernement a
mijoté des élections, nous a amusé

Dans cette analyse, (182)(a), sera dérivé à partir de (1).

Si on considère l'ensemble des V-n du français qui peuvent figurer dans des GN de la forme :

Dét V-n de N₀ Prép N₁ ou Dét V-n par N₀ Prép N₁

on constate que les opérations d'extractions ont le même statut d'acceptabilité qu'elles aient pour domaine S (dans le cadre d'une opération de passivation) ou qu'elles aient pour domaine S̄ (dans le cadre d'une opération de relativation).

A l'intérieur de l'analyse qu'il propose, Chomsky constate que contrairement à ses prédictions, à partir de :

You saw a picture of John

on peut avoir :

(180) Who did you saw a picture of ?

Il reprend alors la problématique de l'argumentation de Bach et Horn selon qui :

Who did John write a book about ?

résultait non pas d'une extraction de NP à partir de la structure :

John wrote [_{NP} a book about who]

mais d'un déplacement de PP à partir de la structure :

(187) John [VP wrote [NP a book] [PP about who]]

Il propose alors de supposer que de la même manière (180) résulte non pas d'une opération d'extraction d'un PP dominé par un noeud NP mais du déplacement d'un PP dominé par un noeud VP. Il reste à déterminer comment les structures de la forme :

COMP NP [VP V NP [P NP]]

sont dérivées dans la mesure où contrairement à ce qui se passait pour des exemples comme (187) où Bach et Horn argumentaient qu'ils étaient générés par la base étant donné leur propriété de pronominalisation, il serait peu probable selon Chomsky, que des exemples comme (180) ou (195) :

(195)(a) Who did he find a picture of t ?

(b) What books did he write review of t ?

soient générés par la base dans la mesure où les formes pronominales correspondantes sont bloquées :

*He found it of John

*He saw it of John

*He wrote them of tree novels

Se démarquant à ce point de l'analyse de Bach et Horn, il propose alors qu'en dehors des cas où on a affaire à une quasi locution verbale comme write a book ou take a picture, il y ait une règle de 'réajustement' qui permette de dériver (198) de (197) :

(197) He saw [NP a picture [PP of John]]

(198) He saw [NP a picture t] [PP of John]

selon lui cette règle serait d'ailleurs marginale comme le phénomène qu'elle décrit. Elle dépendrait du choix du verbe de la principale

dénoté verbe "pont" en reprenant la terminologie de N. Erteschik (1973).
 Outre le fait que le pouvoir explicatif d'une telle règle nous semble particulièrement faible et que les conditions d'application de la règle de réajustement ne sont pas définies puisque comme l'indique Chomsky, "le problème du choix du verbe principal reste obscur"; on constate que le critère de pronominalisation qu'il utilise pour distinguer les cas où "l'extraction" serait due en fait à un mouvement véritable de PP dominé par VP, des cas où on a affaire à un mouvement "réajusté", ne semble pas pertinent. En effet, la possibilité d'avoir un déterminant défini ne suffit pas pour qu'il y ait possibilité de pronominalisation dans les constructions que Chomsky considère dans son article comme étant directement générées par la base. (Il oppose :

- (201) He took [_{NP} a picture] [_{PP} of John]
 à : (202) He destroyed [_{NP} a picture of John])

On a par exemple :

John took the picture of Bob doing that

*John took it of John doing that

John committed the sin of Bob

*John committed it of Bob

On a en français :

Il a pris la photo d'une vache peinte en rose

*Il l'a prise d'une vache peinte en rose

Si on examine l'ensemble des V-n du français susceptibles de figurer dans des GN complexes, en relation avec des verbes avec lesquels ils constituent des locutions verbales et par rapport auxquels ils peuvent être extraits, il apparaît que le phénomène de pronominalisation est tout à fait marginal et directement lié à la nature prépositionnelle

du complément de V-n. On remarque d'autre part que chaque fois que le complément de nom de V-n peut être une infinitive ou une complétive, il n'est pas possible d'avoir une pronominalisation même là où le verbe constitue avec V-n une locution verbale et où il est possible d'extraire V-n par rapport à ce verbe dans le cadre d'une opération de relativation. Toutes ces propriétés se conservent si on remplace la complétive ou l'infinitive par un NP. On a par exemple :

Il nous a fait la proposition de venir

*Il nous l'a faite de venir

Il nous a fait la proposition (d'un voyage à Rome
+ d'une promotion)

*Il nous l'a faite (d'un voyage à Rome
+ d'une promotion)

Alors que l'ensemble du GN complexe est pronominalisable :

Il nous avait fait la proposition de venir ; il
l'a réitéré aujourd'hui bien que nous l'ayons
refusé hier

Il semble que le même phénomène s'observe pour l'anglais :

He made the claim that John should come

*He made it that John should come

Si on s'intéresse à la nature même de l'opération de réajustement, un des effets de cette règle est de produire une trace t qui n'existe pas dans la structure homologue directement générée par la base, c'est la présence de cette trace qui est supposée "expliquer" l'impossibilité de pronominalisation dans la mesure où le pronom it devrait être généré en structure profonde dans la position où figure maintenant le substantif est une trace (exemples (197) et (198)). Cette règle de réajustement fait partie du composant universel de la grammaire or il existe en français

un autre type de pronominalisation qui s'applique à des NP indéfinis - la pronominalisation en en, qui s'applique indistinctement aux expressions distinguées par Chomsky - on a notamment :

Il a vu les photos de Nixon

*Il les a vu de Nixon

mais :

Il a vu des photos de Nixon

Il en a vu de Nixon

où l'apparition de la ppv en ne serait pas bloqué par la présence d'une trace.

Pour Chomsky, ce serait aussi la présence de cette trace qui ferait que (199) ne puisse être engendrée :

(199) *What did he see of John ?

mais il nous semble que le statut de (199) n'est pas différent de :

*What did he commit of John ?

*What did he make that John should come ?

*What did he take of John ?

dont les phrases sources correspondantes sont supposées avoir été directement engendrées par la base donc sans trace. Il nous semble nécessaire de distinguer le problème de l'extraction du complément de nom en de N (et plus généralement d'un complément en Prép N mais pour d'autres raisons) du problème de l'extraction du V-n. On a :

De quoi avez-vous (détruit + brûlé + vu + cherché + pris) une photo ? - de cette maison

*Qu'aviez-vous (détruit + brûlé + vu + cherché) de cette maison ? - une photo

mais :

Qu'avez-vous pris de cette maison, une photo ou un film ?

Dans le cadre d'une opération de relativation, l'extraction de photo n'est pas différente par rapport à des verbes comme voir ou trouver que par rapport à des verbes comme détruire, brûler, encadrer, découvrir, ... Elle n'est possible que si on introduit une pause avant l'élément extraposé, cette pause équivalant en fait à une restructuration. On a :

La photo que Paul a (détruite # de cette maison était
+ encadrée
+ piétinée
+ découverte
+ trouvée
+ vue)
sur la cheminée

mais : *La photo que Paul a (détruite + vue + trouvée)
de cette maison, était sur la cheminée

A l'inverse, dans d'autres contextes, les verbes détruire, lire, publier, autorisent l'extraction à partir d'un GN complexe (voir chapitre III).

On a par exemple :

Qu'avez-vous (lu + détruit + publié) de ce livre ?
- Le premier chapitre

à partir de :

Vous avez (lu + détruit + publié) le premier
chapitre de ce livre

Le caractère douteux que Chomsky relève à propos d'exemples comme :

?A picture was seen of John

nous semble symptomatique de ce problème : il nous paraît impossible de décider du statut de ces séquences tant qu'on ne distingue pas clairement deux phénomènes que sont l'extraction proprement dite et l'ex-traposition avec pause, qui met en jeu une véritable restructuration due à la réduction d'une relative, marquée en surface par la présence

d'une pause. (Nous reviendrons en détail sur ce problème aux paragraphes 2.4 et 2.5). Nous ne voyons donc pas l'avantage de vouloir rendre compte de la possibilité d'extraction qu'on a dans :

(a) Who did you see a picture of ?

à partir de règles de mouvement universelles mais qui échouent à rendre compte de la majorité des phénomènes d'extraction qu'on observe pour les groupes nominaux complexes, que ceux-ci soient des nominalisations (i.e. le GN est constitué d'une tête et de compléments de noms qui sont soit sujet et/ou un complément) ou d'autres types de groupes nominaux (voir le chapitre III où sont traités les problèmes d'extractions dans les groupes nominaux à prédéterminant nominal). Il nous semble que la formation de question avec postposition de la préposition que Chomsky observe en anglais à propos d'exemples comme (a), met en jeu des contraintes de mouvement de relatif qui nous paraissent être propres à ce type de formation de question et en particulier propre à l'anglais, puisque la formation de question qui met en jeu la différence entre to see et to destroy n'existe pas en français et que la différence de comportement de ces verbes n'existe pas pour les autres opérations d'extraction non plus, appliquées soit à des nominalisations soit à d'autres types de groupes nominaux complexes (voir chapitre III).

Pour rendre compte de l'inacceptabilité d'exemples comme :

(210)(b) *We didn't see John's pictures of many of the children

il était argumenté dans Conditions ON Transformations que (210)(b) était bloqué par SSC appliqué à la règle d'interprétation qui permet d'associer not à many. Mais cette argumentation n'est valide que si cette règle est une règle "of construal", hypothèse que Chomsky a dû rejeter pour rendre compte du statut acceptable de :

(211) We didn't believe that Bill had seen pictures of many of the children

où (211) est interprétée en associant not à many. Sinon (211) violerait à la fois PIC et SSC. Chomsky propose ici que ce soit le caractère "spécifique" du NP : John's picture auquel appartient many qui bloque la règle d'interprétation associant not à many dans (210)(b), après qu'il ait constaté que cette règle était également bloquée dans :

We didn't see (the + certain) pictures of many of the children

mais pas dans : We didn't see pictures of many of the children

Cette explication ne nous paraît pas entièrement convaincante. Les exemples suivants où la négation est associée à tout nous paraissent acceptables :

- (a) Je n'ai pas écouté les interprétations de Schnabel de toutes ces sonates, car les derniers opus m'intéressent beaucoup plus que les sonates du début
- (b) Je n'ai pas regardé des portraits de Rembrandt de tous ces personnages car seuls les auto-portraits m'intéressent
- (c) Je ne crois pas que tu aies donné les démonstrations de tous ces théorèmes ; il me semble qu'on en était resté au troisième
- (d) Je ne crois pas avoir écouté toutes les interprétations de toutes les sonates de Beethoven, je ne me souviens que des interprétations de Schnabel et de Brendel des derniers opus

glu

Dans le cadre de Conditions ON Transformations, une règle de COMP - TO - COMP était définie, pour rendre compte de la possibilité d'extraire un constituant dans une phrase enchâssée et de le déplacer dans la position COMP de la phrase matrice, au cours d'une opération de formation de question par exemple, sans que les conditions de cette extraction soient forcément compatibles avec le principe de subyacency - par exemple si le noeud COMP à partir duquel se faisait l'extraction et le noeud COMP de la phrase matrice étaient séparés par plus d'un noeud cyclique, l'extraction se faisant via les noeuds COMP successifs. Mais il a été constaté par Saget Erteschik notamment, que l'extraction dans le cadre d'un mouvement COMP - COMP dépend du choix du verbe principal. On a par exemple :

*What did John quip that Mary saw ? (Sag)

Pour rendre compte du fait que les mouvements via les noeuds COMP sont lexicalement gouvernés, Chomsky reprend la notion de verbe "pont" telle que l'a défini N. Erteschik. Au lieu de la règle de COMP - TO - COMP qui était définie dans Conditions, on aura maintenant les règles :

(43) Move WH - Phrase into COMP

(44) Move WH - Phrase over a "bridge"

Pour que cette règle puisse être définie parmi les règles transformationnelles que Chomsky propose dans cet article, la notion "d'involved in" qui est utilisée dans la formulation dans Conditions, devrait être affinée et précisée pour que ces conditions ne soient pas appliquées au cas où on se trouve à l'intérieur d'un noeud S où V est un "pont". On rappelle en citant Chomsky qu'à partir d'une structure :

(11) ... X ... [_{α} ... Y ...] ... X (où α est un noeud cyclique)

No. rule can "involve" X and Y .if α is a finite clause [PIC]

.if α contains a specified subject
(i.e. a subject not containing
and not controlled by X) [SSC]

Le terme "involve" (mettre en jeu) est délibérément vague ainsi que les types de règles auxquelles peuvent s'appliquer ces conditions de manière à exclure les cas indésirables. Ces conditions sont actuellement définies pour être applicables à la fois aux règles transformationnelles de mouvement et aux règles d'interprétation.

Dans le cas d'une règle transformationnelle, on dit qu'elle "met en jeu" X et Y quand elle déplace un constituant de la position X à la position Y (ou l'inverse). Une règle de "construal" met en jeu X,Y quand elle assigne à Y le trait [+ anaphoric to i] où X a l'index i dans l'indicateur syntagmatique (ou l'inverse pour X et Y).

Les conditions sur les règles sont à interpréter d'une façon relative, c'est-à-dire qu'elles n'imposent pas des restrictions absolues sur les règles d'un certain type. On peut construire une règle qui "viole" une condition si on explicite les structures, en terme de constituants de la base, auxquelles cette règle s'applique¹.

Une autre solution est de supprimer la règle (44) et d'interpréter les conditions de "pont" comme des conditions sur les règles d'interprétation. On doit alors ajouter à (11) la stipulation que Y ne soit pas dans COMP. C'est cette dernière solution que retient Chomsky. Ainsi, quand il y a un verbe "pont" il peut y avoir une apparente violation de SSC ou de

1. Même sous cette forme relative d'interprétation des conditions, cette grammaire nous paraît inadéquate dans la mesure où il nous semble exister des exemples qui tout en violant les conditions, mettent en jeu des contraintes lexicales à trois termes dont on ne peut rendre compte à partir des règles de constituant syntagmatique de la base qui sont context-free. Nous reviendrons sur ce point à propos de phénomènes concrets plus bas dans ce paragraphe ainsi qu'au chapitre III.

Subjacency (sous réserve que les conditions de cette violation puissent être formulées en termes de contraintes structurales).

La remise en question de la liberté d'extraire un constituant d'un NP à l'intérieur du noeud S nous paraît remettre en question la possibilité de conserver (43) au niveau transformationnel dans le cadre de la présente théorie.

Indépendamment de ceci qui nous paraît un inconvénient majeur, la notion et l'utilisation de verbes "pont" nous paraît soulever un certain nombre de difficultés. Ces difficultés nous semblent être de trois types :

1°) la difficulté de concilier la définition de N. Erteschik et l'utilisation de Chomsky ;

2°) à supposer qu'une règle sémantique permette de définir les verbes "ponts" il existe des exemples d'extraction qui font apparaître des contraintes lexicales à trois termes, pour lesquels on ne voit pas comment spécifier en terme de relations syntagmatiques les contre-conditions qui autoriseraient l'extraction ;

3°) A supposer que la grammaire puisse rendre compte de l'acceptabilité de certaines extractions à partir d'une phrase enchâssée séparée par plus d'un noeud cyclique du noeud S de la principale, il resterait à rendre compte du fait que ce sont les mêmes contraintes qu'on observe au cas où la complétive est remplacée par une nominalisation, bien que sous l'hypothèse lexicaliste les groupes nominaux complexes sont engendrés sans noeud COMP, le principe d'un mouvement COMP - TO - COMP ne pouvant donc être invoqué pour justifier une extraction à plus de deux cycles de distance.

Tout d'abord, la façon dont Erteschik ^{définit les verbes ponts/} et l'utilisation qu'en fait Chomsky nous semble difficilement compatible. N. Erteschik a introduit cette

notion pour rendre compte à un niveau sémantique de contraintes sur l'extraction, à partir de la notion de dominance sémantique (cette dernière notion semble recouvrir celle de focus). Pour elle, aucune condition structurale n'interviendrait pour déterminer la possibilité d'extraire une phrase ou un constituant mais seulement des conditions sémantiques, principalement liées au degré de complexité sémantique du verbe principal. Il y aurait des verbes principaux qui favoriseraient une interprétation où la proposition principale est sémantiquement dominante et d'autres qui dans le même contexte favoriseraient une dominance sémantique de la proposition syntaxiquement subordonnée. Une proposition principale sémantiquement subordonnée est un "pont".

Son analyse la conduit à considérer que la topicalisation (comme dans : Le chocolat, j'aime) fait partie des règles d'extraction au même titre que la relativation ou la formation de question.

Or, dans la présente étude, Chomsky à la suite de Emonds, a proposé que les éléments qui se trouvent en position focus dans les phrases topicalisées ou dans les cleft-sentences, soient générés dans cette position par la base. Par contre dans le cadre de formation de question ou de relativation, le constituant en WH- ou le NP sont déplacés par une règle qui dépend des conditions : subjacency, SSC ou PIC.

2° - Il existe des situations qui mettent en jeu à la fois l'extraction via un noeud COMP et l'extraction d'une partie de NP. C'est le cas des exemples où figure un substantif qui prend une phrase pour complément à partir de laquelle on pratique une extraction qui est donc aussi une extraction d'un constituant du GN complexe. Or l'extraction d'un constituant de la phrase enchâssée ne dépend pas seulement de la nature du verbe de la principale mais aussi de la nature lexicale du substantif "tête", dont, en retour, le choix du verbe dépend. On a par exemple :

(1) Paul a fait la supposition que Max saurait la réponse

(2) Paul a la prétention que Max sache la réponse

l'extraction de réponse est possible :

(3) La réponse que Paul a fait la supposition que Max saurait, lui aurait permis de réussir le concours.

(4) La réponse que Paul avait la prétention que Max sache était beaucoup trop complexe

Faire (ou émettre) dans (3) et avoir dans (4) ne jouent un rôle de verbe "pont" autorisant l'extraction d'un constituant de la proposition subordonnée que relativement au substantif dont la proposition subordonnée est l'argument (i.e. le substantif "tête" du GN complexe), c'est-à-dire par rapport à supposition et prétention respectivement. Le fait que le sujet du substantif "tête" soit aussi le sujet du verbe principal est crucial dans ces exemples. (Peut-être même est-ce une condition nécessaire et suffisante). On a :

(5) Paul critique la (supposition + prétention) de Max de savoir la réponse

(6) *La réponse que Paul critique la (supposition + prétention) de Max de savoir, est trop complexe

ou encore :

(7) Paul critique la supposition que Max saura la réponse

(8) *La réponse que Paul critique la supposition que Max saura, est trop complexe

Il nous semble que l'inacceptabilité de (8) est due au fait que le sujet de supposition ne peut être identifié au sujet de critiquer contrairement à ce qui se passait avec faire ou émettre. Le sujet de supposition figurerait dans (7) sous forme zéro après réduction de l'argument indéterminé quelqu'un. L'inacceptabilité de (8) serait donc due pour nous au fait

que (7) serait dérivé de :

Paul critique la supposition que quelqu'un a faite
que Max saurait la réponse

où la relative que quelqu'un a faite se réduit à de quelqu'un qui se réduit elle-même à une forme zéro du fait de son caractère indéterminé.

Si les conditions dans lesquelles un verbe joue un rôle de pont sont à interpréter comme des règles sémantiques de S1-1 ou S1-2, nous ne voyons pas comment faire, avoir et émettre pourraient être définis comme verbes "ponts" dans les exemples précédents.

Dans le cadre de la première solution envisagée par Chomsky nous ne le voyons pas non plus puisque les conditions structurales que devrait rencontrer la règle d'extraction devraient être formulées en terme de constituants de la base et qu'on a affaire ici à une contrainte "croisée". Plus précisément le choix d'un verbe principal dépend du choix lexical de son NP objet pour autoriser l'extraction d'un NP qui figure en position objet dans la phrase qui est elle-même l'objet du NP objet du verbe. Il existe d'autres types d'exemples du cas 2°) qui nous semble mettre en question la notion de verbe "pont". On a :

Ils ont déploré que tu aies pris des photos de
cette usine

Ils ont déploré que tu aies porté ce jugement sur
cette affaire

où l'extraction de ce jugement ou de cette usine est possible :

De quoi ont-ils déploré que tu aies pris des photos ?

Sur quoi ont-ils déploré que tu aies porté ce
jugement ?

Ici, il semble qu'on puisse substituer à déplorer n'importe quel verbe dont la complétive puisse faire partie du domaine de sélection, sans

que les conditions d'extraction de cette usine ou de cette affaire ne soient changées. C'est le verbe de la subordonnée qui joue un rôle crucial pour l'extraction. Si on remplace porter par critiquer ou prendre par voler, l'extraction est bloquée :

Ils ont déploré que tu aies critiqué ce jugement sur cette affaire

*Sur quoi ont-ils déploré que tu aies critiqué ce jugement ?

Ils ont déploré que tu aies volé des photos de cette usine

*De quoi ont-ils déploré que tu aies volé des photos ?

En dehors des cas d'enchâssement multiples de compléments de nom introduits par la préposition de, il existe un phénomène plus intéressant qui nous semble remettre en question la distinction entre la façon dont sont générés les phrases et les NP lorsque ceux-ci sont des nominalisations, dans le cadre proposé par Chomsky.

Dans le cas des V-n qui ont un complément de type phrastique, il est souvent possible de substituer à la complétive ou à l'infinitive un substantif qui est généralement lui-même un V-n accompagné d'un ou plusieurs compléments de nom. On a par exemple :

(a)(1) Paul avait envisagé l'hypothèse qu'ils rencontrent Max

(b)(1) Paul avait envisagé l'hypothèse d'une rencontre avec Max

Dans l'exemple (a)(1) le complément d'hypothèse est engendré sous un noeud COMP mais pas dans l'exemple (b)(1). Or il semble qu'en fait, les

conditions dans lesquelles des opérations d'extraction sont appliquées à ce type de constructions, soient indépendantes de cette distinction. Ceci nous semble constituer un argument supplémentaire contre l'analyse dans le cadre lexicaliste, des nominalisations. Nous nous proposons de montrer ceci en prenant l'exemple de mouvements de constituants NP ou S dans le cadre d'opération de formation de question ou d'opération de relativation. On a à partir de (a)(1) et (b)(1) la possibilité d'extraire Max :

- (a)(2) Qui Paul avait-il envisagé l'hypothèse qu'ils rencontrent ?
- (b)(2) Avec qui Paul avait-il envisagé l'hypothèse d'une rencontre ?

On a aussi :

- (c) Paul avait envisagé l'hypothèse (de rencontrer Max + d'une rencontre avec Max)
- (d) Max que Paul avait envisagé l'hypothèse de rencontrer, est arrivé hier
- (e) Max avec qui Paul avait envisagé l'hypothèse d'une rencontre, est arrivé hier

L'extraction qu'on observe dans (a)(2) et (d) serait justifiée par Chomsky en utilisant le mouvement COMP - COMP et le fait qu'envisager serait un verbe pont. Mais l'extraction de Max est acceptable également dans (b)(2) et (e) où le mouvement COMP - COMP ne peut être invoqué, et où subadjacency est violée puisque la distance qui sépare Max de sa trace dans (b)(2) et (e) est supérieure à un noeud cyclique. (e) et (b)(2) auraient été obtenus à partir d'une structure :

[_SCOMP [_SPaul avait envisagé [_{NP}l'hypothèse
[_{NP}d'une rencontre avec [_{NP}Max]]]]

La possibilité d'extraire un constituant de l'objet de hypothèse ne semble pas dépendre du fait qu'il ait la forme S ou NP. Par contre elle dépend du choix du verbe par rapport auquel se fait l'extraction et plus précisément du fait que le sujet de hypothèse soit identifié au sujet du verbe principal. On a les exemples (f)(1) et (g)(1) où cette identification est impossible et à partir desquels l'extraction de Max est impossible alors qu'elle se fait dans le même contexte structural, dans le cadre d'une grammaire chomskienne, que dans (a)(2) et (b)(2).

- (f)(1) Paul avait rejeté (leur + l') hypothèse (que nous allions rencontrer Max + d'une rencontre avec Max)
- (f)(2) *Qui Paul avait-il rejeté (l' + leur) hypothèse que nous allions rencontrer ?
- (f)(3) *Avec qui Paul avait-il rejeté (l' + leur) hypothèse d'une rencontre ?
- (f)(4) *Max que Paul avait rejeté l'hypothèse que nous allions rencontrer, est arrivé hier
- (g)(1) Paul avait envisagé (une forte + notre) opposition a (toute rencontre avec Max + ce qu'ils rencontrent Max)
- (g)(2) *Qui Paul avait-il envisagé (une forte + notre) opposition à ce qu'ils rencontrent ?
- (g)(3) *Avec qui Paul avait-il envisagé (une forte + notre) opposition à toute rencontre ?
- (g)(4) *Max que Paul avait envisagé (une forte + notre) opposition à ce qu'ils rencontrent, est arrivé hier

Il nous semble que ce n'est pas une contrainte d'ordre sémantique qui bloque l'extraction à partir des exemples (f)(1) et (g)(1) et qui rend inacceptables les séquences (f)(2) (f)(4) et (g)(2), (g)(4), mais une contrainte syntaxique, liée au fait que le contexte structural dans lequel a lieu l'extraction n'est pas le même, et est plus complexe, que celui dans lequel avait lieu l'extraction qui produisait les séquences acceptables (a)(2) et (d). Dans le cadre où nous travaillons, on peut proposer une solution qui non seulement rend compte de l'inacceptabilité de (f)(2), (f)(4) et (g)(2), (g)(4) par rapport à l'acceptabilité de (a)(2) et (d), mais qui en même temps rend compte de l'inacceptabilité de (f)(3) et (g)(3) par rapport à l'acceptabilité de (b)(2) et (e). On constate que dans les exemples (a)(1) et (b)(1), envisager joue un rôle de support approprié par rapport à hypothèse ; en effet on a :

L'hypothèse qu'ils rencontrent Max, que Paul avait envisagé...

≡ L'hypothèse de Paul qu'ils rencontrent Max ...

(ou : L'hypothèse d'une rencontre avec Max, que Paul avait envisagé...

≡ Son hypothèse d'une rencontre avec Max ...)

Alors que dans les exemples (g)(1) envisager ne joue pas un rôle de support approprié par rapport au V-n : opposition car :

La forte opposition à ce qu'ils rencontrent Max, que Paul avait envisagé...

≠ La forte opposition de Paul à ce qu'ils rencontrent Max...

(et La forte opposition à toute rencontre avec Max que Paul avait envisagé ...

≠ La forte opposition de Paul à toute rencontre avec Max...)

La non synonymie des groupes nominaux où figure la relative qui contient envisager avec les groupes nominaux où ne figure plus que de Paul est encore plus évidente si le déterminant de opposition contient un possessif.

Dans le cadre où nous étudions les nominalisations, la séquence :

Paul avait envisagé votre/à ce qu'ils rencontrent
Max

pourrait être dérivée de :

(g')(1) Paul avait envisagé l'opposition que nous avons
manifesté à ce qu'ils rencontrent Max

après réduction du support approprié manifeste ; et au cas où le déterminant de opposition ne contient pas un possessif, le sujet de manifeste dans la séquence source correspondante est le pronom indéterminé On ou quelqu'un qui peut être réduit comme tel à une forme zéro.

De même, la séquence :

Paul avait rejeté leur hypothèse de rencontrer Max

serait dérivée de :

Paul avait rejeté l'hypothèse qu'ils avaient envisagé
de rencontrer Max

après réduction du support approprié envisager. Tandis que la séquence :

Paul avait envisagé l'hypothèse de rencontrer Max

ne contiendrait pas de relative réduite sous-jacente.

Avant de clore ce paragraphe, notons que certains chomskiens ont cru pouvoir tirer argument de la description lexicaliste des nominalisations pour renforcer la thèse de l'autonomie. Ainsi E. Selkirk (1976) note que toute démonstration qui fait intervenir le fait qu'il n'y a pas de correspondance biunivoque entre une structure syntaxique et une interprétation sémantique est un argument en faveur de la thèse de l'autonomie.

Elle constate que certains groupes nominaux comme : (1) The presentation of the Palestinian delegation sont ambigus : the Palestinian delegation pouvant être interprété soit comme sujet, soit comme objet de presentation.

Puisque sous l'hypothèse lexicaliste, les nominalisations du type de (1) ne sont pas dérivées d'une phrase, mais générées tels quels en structure profonde, il lui semble souhaitable de considérer que les occurrences sujet et objet de Palestinian delegation soient toutes deux engendrées en position postnominales dans la structure source. Ce serait donc au composant sémantique qu'incomberait la tâche de représenter les deux fonctions de Palestinian delegation ; une structure syntaxique unique correspondant à ces deux interprétations serait sous-jacente à (1).

Dire que la fonction "sujet d'un nom" doit être décrite à un niveau sémantique, les substantifs qui déterminent la "tête" d'un GN complexe, qu'ils aient à être interprétés comme "sujet" ou comme "complément" de cette tête, étant engendrés dans la même position, nous paraît contradictoire avec le fait que les propriétés d'extractions (qui doivent être décrites au niveau transformationnel dans le modèle d'Irvine) ne sont pas équivalentes selon que le substantif à extraire soit à interpréter comme sujet ou comme complément de la "tête".

On peut illustrer ceci à l'aide de deux types d'exemples.

a) Avec un V-n qui se construit de façon non ambiguë avec un autre nom, il est en général plus facile d'extraire son sujet que son complément dans la mesure où le substantif qui remplit la fonction sujet est toujours précédé de la préposition de alors que le substantif qui remplit la fonction complément de façon non ambiguë est en général précédé d'une préposition distincte de de, or les compléments en de N semblent avoir une mobilité particulière. On a par exemple :

Les promesses de Max à Luc n'ont jamais été tenues

Max, dont les promesses à Luc n'ont jamais été
tenues, est un menteur patenté

*Luc, à qui les promesses de Luc n'ont jamais été
tenues, fait grise mine

Les promesses de qui n'ont jamais été tenues ?

*Les promesses à qui n'ont jamais été tenues ?

b) Des GN ambigus relativement à l'interprétation sujet comme : (i) La description de Max ou (ii) La photo de Max peuvent être désambiguïsés dans des phrases auxquelles on applique des opérations d'extractions du constituant qui n'est pas la tête du GN. Ainsi, on a les séquences (1) et (2) ambigües :

(1) (Des + Ces) photos de Max ont été prises en Juin

(2) (Des + Ces) descriptions de Max ont été données
lors d'une conférence

On peut appliquer à (1) et (2) des opérations d'extrapolation ou d'extraction en C'est...Qu de Max, les constructions qu'on obtient semblent sélectionner obligatoirement l'interprétation où Max est interprété comme objet de photo ou de description :

C'est de Max que (des + ces) photos ont été prises
en Juin

C'est de Max que (des + ces) descriptions ont été
données lors d'une conférence

Des photos ont été prises de Max en Juin

Des descriptions ont été données de Max lors d'une
conférence

D'autre part le choix du déterminant de GN permet de le désambiguïser lorsqu'on lui applique une opération de relativation qui extrait le

substantif supposé être engendré indifféremment en position postnominale :

Max dont des photos ont été prises en Juin ...

nous semble sélectionner de façon prioritaire l'interprétation où Max est objet de photo. Par contre :

Max dont ces photos ont été prises en Juin...

nous semble ambiguë, et :

Max dont les photos ont été prises en Juin...

nous semble sélectionner de façon prioritaire l'interprétation où Max est le sujet de photo.

L'argument nous semble donc devoir être renversé : l'existence de V-n qui se construisent de façon ambiguë avec un nom qui peut être interprété soit comme son sujet, soit comme son complément constitue un argument supplémentaire en faveur de la description à un niveau lexical de la fonction "sujet d'un nom à l'aide de supports appropriés sous-jacents. On rendrait compte de l'interprétation ambiguë de (i) et (ii) à partir de l'existence de deux séquences sources. La description de Max serait dérivé soit de : La description qu'on a donné de Max, soit de : La description que Max a donné. Sous l'interprétation de (i) où Max est sujet, (i) est en relation de paraphrase avec une séquence où Max est le sujet de la relative enchâssée, alors que sous l'interprétation de (i) où Max est objet, (i) est en relation avec une construction où Max occupe une position objet dans la relative enchâssée.

2.4. Les problèmes soulevés par l'utilisation de certains tests d'extraction, et notamment l'extraposition, par l'école chomskienne.

Chez un certain nombre de linguistes générativistes, les phénomènes de pause ne sont pas pris en compte. A propos des opérations d'extraction, en particulier, des exemples sont jugés acceptables mais on remarque

qu'ils le sont dans la mesure où une pause est obligatoirement insérée.

C'est ainsi que dans son étude : "A propos des génitifs adnominaux en français (Miméo. Paris VII 1976)¹, J.C. Milner considère qu'un génitif

1. Dans cette étude Milner se propose de distinguer trois types de compléments génitifs que peuvent avoir des noms comme portrait ou photo,

- génitif objectif : le portrait de Mona Lisa
- génitif subjectif : le portrait de Picasso
- génitif possessif : le portrait du baron de Rotschild

Il fait l'hypothèse que les génitifs objectifs et subjectifs sont générés directement par la base dans la position où ils apparaissent en surface alors que les possessifs seraient engendrés en position sujet dans le "spécifieur" d'un N. Un de ses principaux arguments est l'utilisation de la condition du sujet spécifié pour montrer que le génitif possessif joue le rôle d'un sujet, pouvant bloquer une règle de mouvement ou une règle d'interprétation.

Nous ne sommes pas du tout d'accord avec ses jugements d'acceptabilité. Pour le mouvement de Qu-on aurait d'après lui :

- (53)(b) ??Rembrandt dont on a volé le portrait du baron de Rotschild
- (a) Rembrandt dont on a volé un portrait
- (c) Aristote dont on a volé un portrait par Rembrandt
- (d) ??Aristote dont on a volé le portrait du baron de Rotschild

Il nous semble que (53)(b) et (d) sont aussi acceptables que (53)(a) et (c), pour autant que chacune des quatre séquences soit complétée correctement et en ceci nous divergeons foncièrement de la position de Milner puisque nous considérons que la structure des groupes nominaux ne peut être étudiée indépendamment de la phrase dans laquelle ils apparaissent. En particulier le choix lexical du verbe principal ou la position syntaxique du groupe nominal complexe sont susceptibles de faire varier les propriétés d'extraction (voir en particulier le chapitre III pour une discussion de ce problème).

Pour le déplacement en tête de phrase, du génitif on aurait : (toujours d'après Milner) :

- (50)(a) D'Aristote, on a volé un portrait
- (b) D'Aristote, on a volé un portrait par Rembrandt
- (c) ??D'Aristote, on a volé le portrait du baron de Rotschild

(50)(a) et (b) nous paraissent aussi douteuses que (50)(c). Et par contre, la séquence :

De Rembrandt, on a volé le portrait du baron de Rotschild et de Klee tous les dessins de Berggruen

nous paraît parfaitement acceptable.

Nous ne développons pas une critique de cet article dans la mesure où l'hypothèse de Milner n'est pas consistante avec les dernières propositions que Chomsky a faites dans son article On WH-movement dans lequel Max dans La photo de Max de cette chapelle au sens de la photo que Max pris de cette chapelle est considéré comme sujet de photo.

peut être séparé du nom principal par une relative s'il s'agit d'un non-possessif et donne les exemples avec les jugements d'acceptabilité correspondants suivants :

(11)(a) Un livre de Zola que je n'ai pas vu

(b) Un livre que je n'ai pas vu de Zola

(13)(b) ??La maison que j'ai vu de mon voisin

(c) ??Le pied qui est cassé de la table

Généralisant sa proposition à d'autres types de complément de nom, il juge acceptable :

(18)(a) L'agression que j'annonçais contre cette jeune femme...

Il nous paraît également impossible de construire des phrases acceptables à partir des séquences (11)(b), (13)(b),(c) et (18)(a) à moins que ne soit insérée une pause devant le GN déplacé, auquel cas toutes les phrases construites à partir de ces séquences sont acceptables. On aurait par exemple :

Faites attention au pied qui est cassé # de la table du salon

Un livre que je n'avais pas vu # de Zola, se trouvait sur la table

mais :

*Un livre que je n'avais pas vu de Zola, se trouvait sur la table

Nous pensons que dans certains contextes, l'insertion d'une pause va de pair avec une véritable restructuration de la phrase, restructuration qui pourrait être liée à la réduction d'une relative, ainsi pour des GN de la forme Dét V-n Prép N₁ où Dét N Prép N₁ ^{ainsi qu'èl} Prép N₁ peuvent être extraits par rapport à un verbe quelconque si ce verbe est suivi d'une pause et

si \underline{N}_1 est suffisamment déterminé ou placé dans un énoncé contrastif.

On a par exemple à partir de :

- (1) Paul conteste cette analyse de la situation
- (2) Paul a détruit les photos de cette chapelle
- (3) *L'analyse que Paul conteste de la situation,
est celle de R. Barre
- (4)(a) L'analyse que Paul conteste # de la situation
créée par l'inflation, est celle de R. Barre
- (5) *Les photos que Paul a détruit de cette chapelle,
étaient trop floues pour qu'on puisse la
reconnaître
- (6)(a) Les photos que Paul a détruit # de cette
chapelle du XI^e siècle étaient trop floues
pour qu'on puisse la reconnaître

(4)(a) et (6)(a) sont en relation de paraphrase avec :

- (4)(b) L'analyse que Paul conteste, qu'on a donné
de la situation créée par l'inflation, est
celle de R. Barre
- (6)(b) Les photos que Paul a détruit, qu'on a prises
de cette chapelle du XI^e siècle, étaient trop
floues pour qu'on puisse la reconnaître

Si on dérive :

L'agression contre cette jeune femme

de : L'agression qu'on a commise contre cette
jeune femme

alors l'exemple : L'agression que j'annonçais # contre cette
jeune femme, a eu lieu le soir

pourrait être dérivé de :

L'agression que j'annonçais, qu'on a commise
contre cette jeune femme, a eu lieu le soir

Notons que contrairement à ce que pourrait prédire la contrainte du sujet spécifié, la pause est particulièrement marquée lorsqu'on extrapose d'un CN : Dét V-n de N₀, N₀ par rapport à un verbe quelconque (N₀ figurant en position sujet de la relative sous-jacente) :

(7) L'agression des brigades rouges, qu'on vient
d'annoncer, a eu lieu vers vingt heures

(8)(a) L'agression qu'on vient d'annoncer # des
brigades rouges, a eu lieu vers vingt heures

(9) *L'agression qu'on vient d'annoncer des brigades
rouges a eu lieu vers vingt heures

(8)(b) L'agression qu'on vient d'annoncer, que les
brigades rouges ont commises, a eu lieu vers
vingt heures

Les exemples d'extraction où une pause est insérée ne sont pas limités aux cas où l'opération a lieu dans le cadre d'une relativation (i.e. à l'intérieur du domaine S) mais apparaissent aussi dans le cadre d'opérations de passivation ou d'extraposition (i.e. à l'intérieur du domaine S̄).

Dans le cadre de l'extraposition, l'existence d'une pause est parfois masquée par la présence d'un modifieur du verbe placé à sa droite. On comparera :

*Un compte-rendu paraîtra de ce livre

?Un compte-rendu paraîtra demain de ce livre

Un compte-rendu paraîtra # de ce livre

De même dans le cadre de la passivation on a :

*Les différents compte-rendus seront commentés
de ce livre

?Les différents compte-rendus seront commentés

demain de ce livre

Les différents compte-rendus seront commentés

de ce livre

Notons que tout en la mettant sur le compte d'un caractère marginal des exemples concernés, Chomsky remarquait la difficulté d'accepter :

A picture was seen of John

2.5. - Critiques des propositions d'Akmajian sur la structure des GN.

C'est dans le contexte de ces remarques, qu'il nous semble possible de faire une critique de l'analyse qu'Akmajian propose des groupes nominaux dans ses articles : More evidence for an NP - cycle (Linguistic Inquiry 75) et NP - like quantifiers and the problem of determining the head of an NP (Linguistic Analysis 76), A. Akmajian et A. Lehrer.

Il se propose de montrer dans le premier de ces articles que si on considère NP comme un noeud cyclique, alors il est possible de rendre compte de l'extrapolation d'un NP à l'aide d'un principe très simple (qui apparaît d'ailleurs comme une conséquence de subadjacency) qu'il formule de la manière suivante :

"(10) No element may be extraposed more than one cycle up from the cycle containing it".

C'est ce principe qui expliquerait qu'on puisse avoir :

A review of this book will appear shortly

A review will appear shortly of this book

mais :

*A review of a new book came out yesterday

about French cooking

à partir de :

A review of a new book about French cooking
came out yesterday¹

1. C'est ainsi d'autre part que dans l'exemple :

A bottle of perfume was sent last year

bottle est analysé comme tête du CN : a bottle of perfume ce qui d'après la définition qu'il donne d'une "tête" correspond au fait qu'on puisse avoir :

A bottle was sent of perfume

l'exemple correspondant français nous paraît totalement inacceptable :

*Une bouteille a été envoyée de parfum

Il est précisé en note que les jugements d'acceptabilité des séquences extraposées dépendent de facteurs stylistiques, en particulier, que plus le VP est court et plus le nom extraposé est long, meilleure est la séquence.

Ceci ne peut être considéré comme une contrainte générale sur l'extraction ni sur l'extraposition mais seulement sur le type d'exemples qu'il analyse. On a en effet la possibilité d'extraposer un NP, sans pause, dans le cas des constructions à support :

Dans le cadre de cette expérience pédagogique,
des démonstrations de théorèmes ont été données
sans faire intervenir la notion de récurrence

Dans le cadre de cette expérience pédagogique,
des démonstrations ont été données de théorèmes
sans faire intervenir la notion de récurrence

ou avec une extraction dans le cadre d'une relativation :

En sixième les démonstrations qui sont données
des théorèmes ne font pas intervenir la notion
de récurrence

Par contre à partir de :

Les bouteilles de parfum qui ont été envoyées,
viennent de Paris

On a :

*Les bouteilles qui ont été envoyées de parfum
viennent de Paris

Les facteurs stylistiques, essentiellement le caractère déterminé du NP extraposé interviennent dans l'extraposition avec pause que considère Akmajian :

?Une bouteille a été livrée # de parfum

Une bouteille a été livrée # (de ce merveilleux
parfum + d'un parfum des plus délicats qui soit)

mais pas, semble-t-il, dans l'extraction par rapport à un support (voir chap. II)

Les données de son étude nous paraissent donc faussées dès le départ puisque ce n'est pas de l'extraposition proprement dite qu'il s'agit dans ses exemples. En convenant d'appeler "extraposition", l'opération qu'il utilise, il nous semble intéressant de poursuivre une critique de son deuxième article dans la mesure où il amène à se poser un certain nombre de questions sur la structure sous-jacente de CN à partir desquels cette opération n'est pas possible.

A la fin de son premier article, Akmajian remarquait qu'un problème pour sa solution était constitué par les exemples :

(23)(a) A number of pictures of John, were taken
yesterday

(b) A number of pictures were taken of John
yesterday

où John serait extraposé à deux cycles de distance.

Reprenant l'hypothèse de Bach et Horn, il suppose que l'acceptabilité de (23)(b) soit due à une ambiguïté syntaxique de take pouvant prendre of John comme complément. Indépendamment du fait que l'hypothèse d'une ambiguïté syntaxique de séquences comme : take a picture of John ne soit pas démontrée et nous paraisse contestable, on remarque que pour l'extraposition telle qu'il l'a envisagée, on peut aussi avoir :

A number of pictures of the house came out
yesterday

A number of pictures came out yesterday #
of the house

l'"extraposition" peut même se faire à trois cycles de distance dans des exemples comme :

Un certain nombre d'analyses de l'attaque
contre les babyloniens ont été commentées
à la radio

Un certain nombre d'analyses ont été commentées
à la radio # de l'attaque contre les babyloniens

C'est probablement pour répondre au problème que posent de tels exemples pour le principe (10) qu'Akmajian propose dans son deuxième article d'affecter une structure sous-jacente différente aux GN : a picture of a man et : a number of stories.

Ces deux GN diffèrent formellement en ce que l'"extraposition" de stories n'est pas possible dans (1) :

(1) *A number soon appeared # of stories about
watergate

(2) A picture was published # of a man with
tree arms

Ils proposent alors de considérer number non comme la tête du GN mais comme un quantifieur engendré dans la position du déterminant de la tête du GN par une règle de base qui serait

- Soit : NP → QP DET NP
- Soit : N → (Spec, N) N

La procédure pour déterminer la tête d'un GN serait la suivante :

".. if the complement to a noun may be extraposed then the noun from which extraposition has taken place must be the headnoun of the NP most immediatly dominating the noun and its complement".

Dans leur analyse la préposition of qui suit a number n'est pas un constituant, elle est insérée par transformation non lexicale (notons que cette solution ne pourrait être maintenue dans la grammaire que propose Chomsky dans ON WH-movement).

Comme ils le remarquent eux-mêmes, leur analyse laisse certains faits inexpliqués. En particulier certaines constructions partitives résistent à "l'extraposition" indépendamment des conditions de détermina-

nation du NP à extraposer :

A member of the committee left

*A member left # of (the r
this) committee

A side of the box was broken

*A side was broken # of (the box +
this box)

Par contre, il nous paraît significatif que l'extraction (dans le cadre d'une formation de question ou d'une construction clivée) à partir de ces groupes nominaux en position objet direct d'un verbe convenablement choisi soit parfaitement acceptable. On a par exemple :

Max a cassé le côté droit de cette boîte

Qu'est-ce que Max a cassé de cette boîte ?

- le côté droit

Ce que Max a cassé de cette boîte, c'est le

côté droit

Indépendamment de la question de la pertinence de leur test d'extraposition, on peut se demander si ces exemples n'auraient pas dû les amener à modifier leur notion de QP à moins de définir un critère pour distinguer une troisième structure de GN. Leur analyse rencontre une autre difficulté avec les substantifs qui sélectionnent une phrase comme complément. On a les exemples suivants où l'extraposition est bloquée bien qu'elle ne se fasse pas à plus d'un noeud cyclique de distance :

Tout refus d'obéir sera puni

*Tout refus sera puni # d'obéir

Un besoin irrépressible de rire serait malvenu

*Un besoin irrépressible serait malvenu de rire

Alors que l'extraposition de la complétive par rapport au verbe support de refus ou de besoin est possible :

Tout refus d'obéir que vous pourriez manifester,
sera puni

Tout refus que vous pourriez manifester d'obéir,
sera puni

Le besoin irrépressible de rire qu'il a eu à ce
moment-là, a failli tout gâcher

Le besoin irrépressible qu'il a eu de rire à ce
moment-là, a failli tout gâcher

L'analyse d'Akmajian prédit que l'extraposition ne devrait pas être possible par rapport à un verbe qui prend un objet direct ou indirect, l'extraposition se faisant alors à plus d'un cycle de distance. Or il nous semble que :

Une bouteille a été envoyée à Max # de ce
merveilleux parfum français

est au moins aussi bonne que :

Une bouteille a été envoyée # de ce merveilleux
parfum français

Akmajian examine ensuite le cas des NP qui sont ambigus du point de vue de leur possibilité d'être analysés soit comme "tête", soit comme QP.

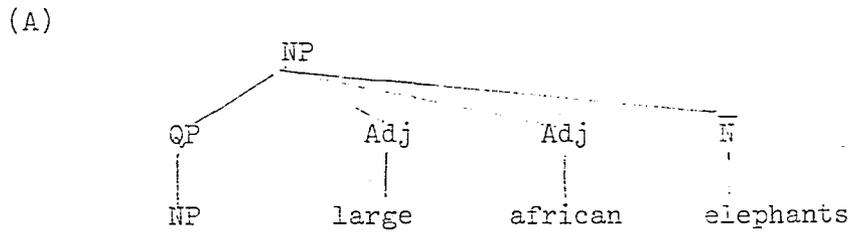
Ainsi avec le substantif herd, dans la mesure où on a :

(19)(b) A sizeable herd was discovered last year of
large african elephants

à partir de :

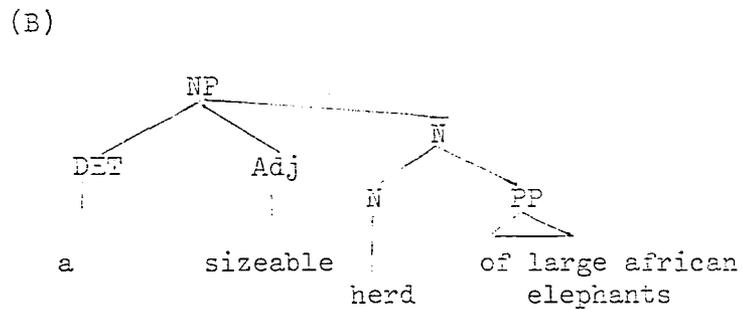
(19)(a) A sizeable herd of large african elephants was
discovered last year

herd étant un nom de mesure, il sera généré sous le noeud QP dans une structure :



a sizeable herd

mais dans la mesure où la structure (A) bloque l'extraposition, à (19)(b) sera aussi assigné la structure (B) :



c'est sur un critère formel qu'est assignée la structure (B) à (19)(b); par contre, ce n'est en vertu que d'une similitude d'ordre sémantique entre a herd et a number of, qu'est assignée à (19)(b) la structure (A). Pour justifier la double analyse, il est argumenté que a herd peut être interprété soit comme unité de mesure soit comme simple substantif, défini par le fait qu'il s'agit d'éléphants. A l'appui de ceci, il reprend l'analyse de Robinson selon qui le choix de la tête d'un GN doit être fait en fonction des restrictions de cooccurrences entre un élément du constituant avec un élément extérieur, en général le verbe, de la même phrase. En particulier, il est généralement admis que l'accord du verbe est déterminé par la tête du GN sujet. Or d'après Akmajian on aurait à la fois :

(23)(a) The herd of large african elephants was larger than I thought

(23)(b) The herd of large african elephant were stampeding toward us

Il n'y a pas d'exemple correspondant à (23)(b) en français bien qu'il existe un exemple correspondant à (19)(b). Mais on a par contre :

- (i) La majorité des gens (vont + va) en vacances
- (ii) Une majorité de gens (vont + ?va) en vacances
- (iii) Une majorité de ces gens (vont + va) en vacances
- (iv) La majorité de ces gens (vont + va) en vacances

Les propriétés d'extraposition de gens à partir d'une construction : Dét₁ majorité de Dét₂ gens V Ω , dépend non seulement de la façon dont le verbe est accordé mais aussi à la fois de la nature de Dét₁ et de celle de Dét₂ :

Une majorité (?va + #?vont) en vacances #
de gens

La majorité (va + #?vont) en vacances # des
gens

Une majorité (va + vont) en vacances # de
ces gens

La majorité (va + vont) en vacances # de
ces gens

On voit mal ici comment concilier les différentes définitions des 'têtes' qui ont été proposées. (Pour une description plus détaillée de l'extraposition à partir de groupes nominaux complexes voir le paragraphe 2.7. du chapitre III).

D'autre part, on a en français les exemples suivants :

Trois mesures de cette sonate ont été enregistrées

Trois chapitres de ce livre ont été rédigés

où trois mesures et trois chapitres nous semblent devoir être considérés comme noms de mesure d'un point de vue sémantique. Pourtant ils ont les propriétés définitionnelles des 'têtes', qui ont été proposées ici :

- accord avec le verbe
- "extraposition :

Trois mesures ont été enregistrés # de cette sonate

Trois chapitres ont été rédigées # de ce livre

Enfin le problème d'une dépendance entre le choix d'une préposition et la possibilité d'extraposer le NF qu'elle introduit n'a pas du tout été abordé par Akmajian et Lehrer. Or on observe que si on peut faire varier une préposition d'un CH, les propriétés d'extraposition ne sont pas nécessairement conservées. On a par exemple :

Une importante réserve de carburant est nécessaire pour traverser l'atlantique

Une importante réserve en carburant est nécessaire pour traverser l'atlantique

Une importante réserve est nécessaire en carburant pour traverser l'atlantique

*?Une importante réserve est nécessaire de carburant pour traverser l'atlantique

Par contre si on remplace réserve, ou quantité ou, semble-t-il, un nom de mesure en général par un V-n comme approvisionnement, il est possible de construire un exemple où l'extraposition soit possible ; il suffit de choisir comme verbe principal le support ou le support approprié de V-n.

On a par exemple :

L'approvisionnement (d' + en) eau potable a été fait

190

L'approvisionnement a été fait (d' + en) eau
potable

On a aussi :

On s'est approvisionné (d' + en) eau potable

Du point de vue des restrictions de sélection sémantiques, Mac Cawley et Jackendof considèrent que c'est l'ensemble du GN et non pas seulement la tête qui détermine les restrictions de sélection avec le verbe principal. Pour Akmajian un sérieux contre-exemple à leur analyse serait constitué par les exemples :

(27)(a) A bottle of wine spilled

(27)(b) A bottle of wine broke

Il en conclut que a bottle of wine est structurellement ambigu : dans (27)(b), il faudrait considérer bottle comme la tête et wine comme son modifieur. Par contre dans (27)(a), il faudrait considérer wine comme tête et bottle comme QP. L'opération d'"extraposition" devrait donc être possible dans (27)(b) et interdite dans (27)(a). Or comme ils l'indiquent d'ailleurs eux-mêmes en note, les exemples :

(i)(a) Several bottles spilled # of fine spanish wine

(b) Several bottles broke # of fine spanish wine

ont le même statut d'acceptabilité.

Akmajian pose la question intéressante de l'interférence du choix du verbe principal avec la structure sous-jacente du GN sujet ; mais en ne posant la question qu'à un niveau sémantique il exclut de son analyse certains exemples qui mettent en jeu des propriétés lexico-syntaxiques qui nous paraissent cruciales pour les phénomènes d'extraction. On a par exemple :

(1) Sa cave de vins précieux a été (détruite la semaine
dernière +
constituée petit
à petit)

(2) *Sa cave a été détruite la ^{semaine}seine dernière #
de vins précieux

(3) Sa cave a été constituée petit à petit de vins
précieux

bien que (2) soit inacceptable, on voit mal comment cave pourrait être analysé comme QP dans (1).

Par contre s'il est possible d'analyser : Une cave de vins précieux à partir d'une réduction de : Une cave constituée de vins précieux, la préposition de restant en place, ces exemples s'analyseraient aisément.

En accord avec leur analyse, ils remarquent que lorsque bottle of wine est précédé d'un numéral qui rend la tête du GN pluriel, le verbe est accordé au pluriel, mais ils remarquent qu'on peut aussi avoir :

One of the boys { is } here
 { *are }

bien que la 'tête' soit au pluriel.

Dans la mesure où ces phrases sont peu fréquentes, elles devraient relever à leurs yeux d'une explication périphérique. L'argument statistique nous paraît peu fondé dans la mesure où on observe le même phénomène avec des GN où ne figure pas de cardinal. On a par exemple :

Le seul des garçons qui { est } venu ...
 { *sont }

Le plus petit des garçons qui { est } venu
 { sont }

Le plus petit de tous les garçons qui { *est } venus ...
 { sont }

2.6. - Les propositions de L. Selkirk pour décrire la source de certains groupes nominaux.

Dans son article "Some remarks on noun phrase structure" (juin 76)

L. Selkirk analyse les groupes nominaux qui contiennent un "quantifieur" et propose de distinguer la structure de groupes nominaux (a) et (b)

comme : (a) a bunch of flowers et (b) a bunch of the flowers ou (a) many objections et (b) many of her objections ou encore (a) a pound of potatoes et (b) a pound of the potatoes. Il y aurait selon elle deux types de NP contenant un QP : les GN du type (a) auraient une structure simple :

(a)
$$\begin{array}{c} [\text{ many}_{QP} [_ \text{ objections}]] \\ \text{NP} \quad \quad \quad \text{N} \quad \quad \quad \text{NP} \end{array}$$

par opposition aux GN du type (b) qui auraient une structure plus complexe :

(b)
$$\begin{array}{c} [\text{ many}_{QP} (\text{of}) [\text{ her}_{DET} [_ \text{ objections}]]] \\ \text{NP} \quad \quad \quad \text{NP} \quad \quad \quad \text{N} \end{array}$$

Elle réfute l'hypothèse qu'avaient envisagée d'autres linguistes selon qui le GN comme (1) many objections serait engendré de la même façon que : (2) many of the objections en supposant que le noeud occupé par le déterminant dans (2) serait occupé par le symbole postiche Δ dans (1) c'est-à-dire que d'après eux, (1) aurait été engendré dans une structure : [many (of) [[Δ] [objections]]]]. Sa réfutation se fonde sur le fait que les propriétés d'extraposition à partir des deux types de groupes nominaux sont différentes ainsi que les propriétés d'accord avec le verbe.

Ainsi on aurait selon elle :

(7)(a)
$$\left\{ \begin{array}{l} \text{One} \\ \text{Many} \end{array} \right\} \text{ of her brothers and sisters was/were} \\ \text{arrested}$$

mais : (7)(b)
$$\left\{ \begin{array}{l} \text{\#One} \\ \text{Many} \end{array} \right\} \text{ brother(s) and sister(s) was/were} \\ \text{arrested}$$

De plus les NP simples autoriseraient l'extraction et l'extraposition alors que les NP du type (b) ne l'autoriseraient pas, comme le montrerait les exemples suivants :

(18) How many of the answers to this classical problem
have been found ?
How many answers to this classical problem have
been found ?

(19) ?*How many of the answers have been found to this classical problem ?

How many answers have been found to this classical problem ?

Pour elle l'explication des différences de comportement par rapport à l'extraposition de (18) et de (19) serait due à la différence de structure interne des NP de (18) et (19) ; plus précisément, elle tiendrait à une différence du niveau de profondeur d'enchâssement du PP (i.e. du complément de nom) à l'intérieur de chacun des deux types de NP. Ce serait une condition sur le nombre de noeuds cycliques que peut traverser un NP dans le cadre d'une opération de mouvement (du type de celle proposée par Ross 1967 ou Akmajian 1975) qui serait responsable de l'acceptabilité ou de l'inacceptabilité des exemples mentionnés. Cette argumentation nous semble appeler plusieurs remarques. Le problème des groupes nominaux qui comportent un numéral ne nous semble toujours pas résolu : le jugement d'acceptabilité de (7)(a) est contradictoire avec celui d'Akmajian et Lerher à propos de l'exemple cité au paragraphe précédent :

One of the boys (is / *are) here

En français l'accord du verbe est identique au leur pour les GN one boy et one of the boys en position sujet :

(un des garçons + un garçon) (est arrivé + *sont arrivés)

Mais les exemples (18) et (19) posent une question, à notre avis, plus intéressante. Le choix du verbe dans ses exemples d'extraposition n'est pas du tout quelconque et si on remplace found par rejected l'extraposition (sans pause obligatoire) est bloquée pour les deux types de GN (a) et (b). Si on considère les exemples correspondants français où le verbe apporter joue le rôle d'un support approprié par rapport au V-n

réponse (apporter une réponse à un problème \equiv répondre à un problème)

on a :

(Combien + Beaucoup) de réponses à ce problème

ont été (apportées + rejetées)

(Combien + Beaucoup) de réponses ont été

(apportées + *rejetées) à ce problème

Le caractère douteux qu'on observe aussi en français à propos de :

*?Combien de ces réponses ont été apportées

à ce problème

ne nous paraît pas pertinent dans la mesure où la séquence non extra-
posée correspondante est également douteuse :

*?Combien de ces réponses à ce problème ont

été apportées

L'extraposition par rapport au support approprié semble également acceptable pour les types (a) et (b) de groupes nominaux convenablement choisis, ou également inacceptable si l'extraposition sans pause obligatoire se fait par rapport à un verbe quelconque.

Si nous sommes d'accord pour constater avec L. Selkirk une différence de comportement syntaxique des GN de type (a) et (b) en position sujet pour un grand nombre d'entre eux, nous remarquons qu'en tous cas en français, leur différence de comportement par rapport à l'extraposition avec pause n'est pas générale (voir la table A du paragraphe 2.7. du chapitre III) et d'autre part que les propriétés d'extraction du QP à partir de ces GN en position objet direct ne sont en général pas différentes et en général également inacceptables (voir paragraphe 2 chapitre III). On a par exemple :

Max a mangé (un grand nombre + une dizaine +

des dizaines) de (E + ces) gâteaux

*Qu'est-ce que Max a mangé de (E + ces) gâteaux ?

- (un grand nombre + des dizaines + une dizaine)

*C'est (un grand nombre + une dizaine + des dizaines) que Max a mangé de (E + ces) gâteaux

*(le grand nombre + la dizaine + les dizaines) que Max a mangé de (E + ces) gâteaux...

Si nous sommes également convaincu par sa réfutation de l'hypothèse selon laquelle les deux types (a) et (b) de GN seraient engendrés par une même structure syntaxique complexe où la position de déterminant interne serait occupée par un élément postiche pour le type (a), nous ne sommes en revanche nullement convaincu par les deux structures sous-jacentes qu'elle propose, puisque sa proposition tombe sous notre critique d'Akmajian (75). D'autre part, il nous semble que la distinction entre GN de type (a) et GN de type (b) devrait se situer dans le cadre d'une analyse des GN à prédéterminant en général (que ce prédéterminant appartienne à la catégorie nom, adjectif, adverbe) et non pas seulement dans le cadre des GN comportant un "quantificateur". En particulier la distinction que font les chomskiens entre les "quantificateurs" et les autres mots pouvant jouer un rôle de prédéterminants, suppose qu'on puisse distinguer des listes de mots pouvant faire office de quantificateur (i.e. pouvant être supposés être engendrés sous le noeud QP.) Or M. Gross (1977) a montré qu'un grand nombre de substantifs (si ce n'est la plupart) pouvaient être interprétés comme prédéterminants d'un groupe nominal, à l'intérieur d'une phrase, c'est-à-dire en fonction du choix lexical du verbe et des substantifs qui constituent le GN. Ainsi, à sa suite, nous ne voyons pas pourquoi il faudrait distinguer valise et dizaine dans :

Max a mangé une dizaine de gâteaux

Max a mangé une valise de gâteaux

De même, à propos des propriétés d'extraposition et d'accord avec le verbe, il semble que la différence de comportement des GN en position sujet : (i) une dizaine de gâteaux et (j) une dizaine de ces gâteaux soit tout à fait parallèle à celle qu'on observe pour les GN : (i') une valise de gâteaux et (j') une valise de ces gâteaux. De plus si les GN (i) et (j) ont un comportement différent en position sujet par rapport à l'extraposition avec pause, ceci ne semble pas être le cas lorsqu'ils figurent en position objet direct par rapport aux différents tests d'extraction de dizaine. En revanche les séquences (3) et (4) :

(3) Max a mangé (un petit bout + le bout caramélisé)
de ce gâteau

(4) Max a mangé (un petit bout de gâteau + des
petits bouts de gâteaux + un petit bout de
ces gâteaux)

ont un comportement complètement différent par rapport à l'extraction de Dét bout :

Qu'est-ce que Max a mangé de ce gâteau ? - (Un
petit bout + le bout caramélisé)

*Qu'est-ce que Max a mangé de gâteau(x) ? - (Un
petit bout + des petits bouts)

*Qu'est-ce que Max a mangé de ces gâteaux ? - Un
petit bout

Remarquons que alors que l'extraction de un petit bout à partir du GN : un petit bout de ce gâteau en position objet direct du verbe manger est possible, l'extraposition sans pause de le gâteau ou de ce gâteau à

partir du même GN ne semble possible pour aucun des verbes sélectionnant ce GN en position sujet, que nous avons pu tester.

D'une façon générale, la propriété d'extraposition sans pause d'un GN à partir d'un GN complexe, semble beaucoup plus rare que les propriétés d'extractions (extraction en C'est...Qu, relativisation, formation de question) et semble se limiter aux cas où elle se fait par rapport à l'opérateur approprié de ce GN.

Nous proposons dans le chapitre III une analyse des groupes nominaux à prédéterminant nominal dans laquelle nous distinguons la complexité des phrases dans lesquelles les GN sont insérés et non la complexité des GN eux-mêmes. Nous y donnons des arguments en faveur du fait que la détermination de la structure syntaxique des phrases du type C (voir l'exemple (3) du présent paragraphe) fait intervenir une relation de dépendance lexicale à trois termes (entre le verbe, le prédéterminant nominal et le complément de nom) c'est-à-dire que l'affectation d'une structure syntaxique dépend du choix lexical des opérateurs et des arguments qui constituent la structure d'entrée sous-jacente (l'analyse des GN complexes des constructions de type C fait intervenir de façon cruciale le fait que ces GN figurent en position objet direct c'est-à-dire que notre distinction de la structure des GN un bout de gâteau et un bout de ce gâteau ne prend sens qu'à l'intérieur des structures d'entrée des constructions où ils figurent.

Nous verrons d'autre part dans ce chapitre, que du fait de leur sémantisme, certains prédéterminants nominaux comme centaine, dizaine, etc. ne semblent pas pouvoir avoir d'occurrences dans des constructions de type C (i.e. les constructions où l'extraction du prédéterminant nominal est possible) mais seulement dans les constructions de type B (i.e.

les constructions où l'extraction du prédéterminant nominal n'est pas possible) indépendamment de la nature des déterminants internes au GN complexe. Ces prédéterminants qu'on peut donc considérer comme spécifiquement Ndi (voir III, 1^{er} § 2) lorsqu'ils prédéterminent un GN en position objet direct ont aussi des occurrences dans des GN en position sujet. Parallèlement, des substantifs de forme V-n peuvent avoir des occurrences comme prédéterminant nominal d'un GN objet direct seulement dans le cadre des constructions de type C, on peut donc les considérer comme spécifiquement Ndf. Or nous verrons au paragraphe 2.7. de III que les substantifs de forme V-n qui avaient des occurrences de Ndf ne semblent pas pouvoir en avoir comme prédéterminants d'un GN sujet. Par contre, les Ndi ("spécifiques" et les autres) ont aussi des occurrences de prédéterminants de GN sujets ; en faisant varier les déterminants internes de ces GN on fait varier les propriétés syntaxiques des constructions correspondantes, relativement à l'"extraposition" et à l'accord du verbe principal (ces deux propriétés étant manifestement corrélées). Mais contrairement à ce qui se passait dans le cas des constructions qui ont un GN à prédéterminant nominal en position objet, il ne semble pas exister deux types de constructions qui ont un GN à prédéterminant en position sujet. Outre le fait que la distinction entre Ndi et Ndf ne recouvre évidemment pas la distinction entre les constructions à GN complexe en position sujet qui ont les propriétés de double accord avec le verbe et l'"extraposition", le fait que le déterminant du substantif qui figure en surface comme complément de nom (i.e. le substantif "tête"), ait le déterminant zéro ou un déterminant défini, joue certes un rôle important, mais n'est pas suffisant pour recouvrir les différences de propriétés syntaxiques (i.e. le double accord avec le verbe et l'"extraposition"). Il semble exister une dépendance complexe entre le choix

des deux déterminants des deux substantifs qui constituent le GN ; de plus, il semble que le choix lexical du prédéterminant nominal (indépendamment de la réalité syntaxique que peut recouvrir le terme de prédéterminant ici) intervienne aussi en se superposant au problème de la dépendance des déterminants. C'est ainsi que les substantifs qui ont des occurrences comme Ndi semblent avoir un comportement syntaxique plus homogène que les Dnom. Selon notre analyse, il existerait donc une relation très complexe entre le choix des déterminants internes et entre le choix lexical du prédéterminant nominal d'un GN en position sujet, qu'il faudrait chercher à analyser de plus près avant de vouloir postuler des structures de GN complexes, et a fortiori avant de vouloir postuler des structures de GN à prédéterminant, indépendamment de leur position syntaxique dans la phrase. Nous ne parlons même pas ici des GN complexes qui sont des nominalisations et encore moins des constructions ambiguës dans lesquelles un GN complexe peut être interprété soit comme nominalisation, soit comme GN à prédéterminant nominal de forme V-n. L'élucidation de ce dernier point est d'une des raisons d'être du chapitre III.

III - Quelques remarques sur les problèmes d'extraction à partir des groupes nominaux complexes dans le cadre du modèle proposé par Z.Š. Harris

0. Introduction du chapitre III

Avant d'introduire ce chapitre, nous devons nous arrêter à quelques remarques terminologiques à propos de ^{notre} utilisation des termes : extraction, dislocation, extraposition. Les tests d'extraction que nous utilisons à propos de groupes nominaux complexes sont destinés à faire apparaître d'éventuelles propriétés de double analyse - complément de nom/complément de verbe - d'un groupe nominal en position prépositionnelle, qu'il contient. Nous utilisons comme test l'extraction dans le cadre d'une opération de relativation, l'extraction en C'est...Qu et l'extraction dans le cadre de formation de question. Nous parlons ici de "dislocation" de GN lorsqu'un test d'extraction fait apparaître une double analyse. L'extraposition au sens où elle est employée dans la grammaire générative par Chomsky (1976) ou Akmajian (1975) (c'est-à-dire l'opération qui permet de passer de :

un résumé de ce livre paraîtra demain

à : un résumé paraîtra demain ... de ce livre

n'est pas pertinente pour les phénomènes de dislocation.

Il ne nous semble pas qu'il y ait un phénomène unique ou homogène de l'extraction de GN à partir d'un GN complexe. Et il ne nous semble pas non plus, comme nous espérons l'avoir montré précédemment à propos de tentatives récentes, qu'il faille chercher à trouver des conditions purement syntaxiques ou purement sémantiques.

L'approche la plus naturelle nous a semblé être de chercher à déterminer les différentes configurations de GN, dans les différents contextes possibles, à partir desquels on pouvait tester l'extraction. Nous avons essayé de les dénombrer exhaustivement en confrontant un maximum de

configurations à l'ensemble des verbes du français.

Notre démarche sera la suivante : au lieu de partir des données brutes de l'extraction, en raison de leur complexité, nous avons d'abord cherché à distinguer un maximum de types de groupes nominaux. Nous avons utilisé divers critères lexico-syntaxiques pour distinguer un certain nombre de classes de groupes nominaux, puis nous avons étudié leurs propriétés d'extractions à l'aide des différents critères utilisés classiquement dans la littérature. D'une façon très globale nous avons distingué :

1) D'une part les groupes nominaux qui résultent d'une opération de nominalisation par réduction d'un support de temps (ou support de temps approprié) comme par exemple dans :

Max a commis une agression contre Marie

L'agression de Paul contre Marie

selon les hypothèses de Z.S. Harris dans Notes du Cours de Syntaxe (1976) et M. Gross dans Méthodes en Syntaxe (1975) et Rapport de Recherches n° 5 (1975). (L'étude de ces groupes nominaux est l'objet de cette thèse, cependant pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons à plusieurs reprises, il en sera assez peu question au cours de ce chapitre).

Nous avons également essayé dans ce Chapitre II de distinguer les groupes nominaux nominalisés "actifs" comme :

L'agression de Paul contre Marie

des groupes nominaux "passifs" comme :

L'agression de Marie par Max

en argumentant que ces deux types de groupes nominaux pourraient résulter de processus de nominalisation totalement distincts et non pas se correspondre directement par transformation comme cela a été soutenu par l'école Chomskienne (voir Chapitre II).

2) Nous avons distingué d'autre part des groupes nominaux à prédéterminant nominal en nous situant dans le cadre de : Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom de M. Gross, 1977. Nous avons dû procéder à cette étude principalement pour deux raisons : la première est que certains prédéterminants nominaux peuvent être de forme V-n ou N-v et qu'il importe dans ce cas de distinguer les GN complexes à prédéterminant des GN complexes nominalisés du point de vue dont ils seront engendrés par la grammaire. La deuxième raison est que certains GN à prédéterminant nominal ont les propriétés de double analyse par rapport à un verbe qui n'est pas un support ou support approprié alors qu'on pouvait croire que ces propriétés de double analyse étaient propres aux constructions à support et permettaient justement, entre autres critères lexico-sémantiques, de définir les verbes support ou support approprié comme un certain type d'opérateur. Nous avons donc été amené au cours de ce chapitre à établir une distinction parmi les GN à prédéterminant nominal entre :

a) ceux qui autorisent une double extraction, c'est-à-dire une double analyse. Nous montrerons que ce sont ceux dont le prédéterminant nominal permet une interprétation "partitive" (dans un sens que nous préciserons) du verbe principal.

b) les GN dont le prédéterminant nominal joue le rôle d'une "qualifieur" ou d'une "quantifieur" (nous ne nous référons pas à la notion de "quantificateur" utilisée ailleurs pour ces termes), ces GN figurant dans des constructions qui n'autorisent pas la double analyse de ces GN¹.

1. Nous ne donnons pas ici d'exemples pour les cas a) et b) dans la mesure où leur justification demanderait de longs développements qui sont précisément l'objet de ce chapitre. Disons simplement que nous nous référons aux GN qui figurent respectivement dans les constructions B et C du paragraphe 2 de ce chapitre.

Par delà cette distinction des cas 1) et 2), la nature prépositionnelle du complément semble intervenir de façon homogène : les compléments de nom ou de verbe en de N sont particulièrement faciles à extraire dans le cadre d'opérations de relativation en dont.^{d'autre part,} dans les deux cas, il y a lieu de distinguer des compléments de types adverbiaux ainsi que des compléments de phrase provenant de locutions prépositionnelles réduites que les tests de double extraction seuls, ne permettent pas de distinguer.

La distinction de types de groupes nominaux n'est pas suffisante, le verbe principal joue un rôle crucial pour les propriétés d'extraction. Notamment dans le cadre de notre étude des nominalisations, il nous a paru nécessaire de distinguer les occurrences de verbes qui dans certains cas fonctionnent comme support et dans d'autres comme opérateurs causatifs plus complexes par rapport auxquels on n'observe pas les mêmes propriétés d'extraction. Nous avons étudié aussi le rôle particulier joué par certains verbes définis comme auxiliaires ou par certains verbes "métalinguistiques".

Le présent chapitre traite du cas 2). Un de nos buts serait de montrer que les cas d'extraction d'un substantif V-n à partir d'un GN complexe par rapport à un verbe qui n'est pas son support (ou support approprié) se réduisent aux cas où on peut analyser V-n comme un prédéterminant nominal d'un certain type.

1. Les constructions A : N₀ V la Modif partie de ce N₁ (E + Prép N₂)

1.1. Quatre classes de verbes qui résistent à l'extraction "partitive".

Nous avons étudié l'extraction "partitive" (i.e. l'extraction de la forme : Ce que N₀ V de ce N₁ (E + Prép N₂) c'est la Modif partie comme par exemple dans :

Max a mangé la partie supérieure de ce gâteau

Ce que Max a mangé de ce gâteau, c'est la partie supérieure

ou : Max a dédié la préface de ce livre à Paul

Ce que Max a dédié à Paul de ce livre, c'est la préface

pour l'ensemble des verbes du français qui pouvaient figurer dans les constructions A. Cela représente environ un quart des verbes, en imposant à N₁ les contraintes lexicales suivantes : n'être ni obligatoirement humain ou animé, ni obligatoirement pluriel⁽¹⁾ ou indénombrable pour le

1. Nous formulons cette contrainte sous la forme la plus restrictive mais elle n'est pas absolue. Avec un effet stylistique comique on peut avoir :

(E + tout) ce que Max a vu de Paul, c'est la partie qui dépassait des couvertures !

A propos de la contrainte N₁ sing, peut-être peut-on avoir :

(1) Tout ce que Max a mangé de ces plats, c'est la partie dessert mais dans ce cas, (1) est probablement dérivé de :

Tout ce que Max a mangé de l'ensemble de ces plats, c'est la partie dessert

puisqu'on a :

?Max a mangé la partie dessert de ces plats

mais :

Max a mangé la partie dessert de l'ensemble de ces plats

verbe testé. On constate qu'environ trois pour cent seulement des verbes qui peuvent figurer dans les constructions A n'acceptent pas, ou seulement de façon douteuse, l'extraction partitive pour au moins une de leur sélection d'arguments.

Parmi ces trois pour cent il nous a paru intéressant de distinguer quatre classes de verbes : les causatifs, les auxiliaires, les verbes supports et une classe résiduelle.

1) Les causatifs, c'est-à-dire le verbe causer et les verbes qui lui sont apparentés sémantiquement. On a par exemple :

La grêle a (provoqué + causé) la partie principale de cette catastrophe

*?Ce que la grêle a (provoqué ^{+ cause} / de cette catastrophe, c'est la partie principale

ou encore :

Un simple oubli a causé la partie déterminante de cette catastrophe

*?Ce qu'un simple oubli a causé de cette catastrophe, c'est la partie déterminante

2) Les auxiliaires. Nous avons vu au chapitre II les raisons qui nous les font distinguer des supports. Pour l'essentiel de ce qui nous concerne ici, disons que ce sont des opérateurs à un argument non élémentaire et qu'ils ne sont pas réductibles. Par contre, pour une classe d'entre eux, leur argument verbe ou V-n peut être réduit à une forme zéro. Au cas où cet argument est réduit, la construction à extraction partitive devient douteuse ou inacceptable. Ainsi on a par exemple :

Max a achevé (d'écrire + la rédaction de) sa lettre

≡ Max a achevé sa lettre

On a par ailleurs :

Max a achevé la première partie de sa lettre

et :

? Ce que Max a achevé de sa lettre, c'est la première partie

mais :

Ce que Max a achevé d'écrire de sa lettre c'est la première partie

achever fait partie des auxiliaires les moins défavorables à l'extraction partitive. Avec entreprendre, on a :

Max a entrepris (E + d'écrire) la partie introductive de sa lettre

*?Ce que Max a entrepris de sa lettre, c'est la partie introductive

Alors que les séquences à extraction partitive où on rétablit l'opérateur écrire sont acceptables :

Ce que Max a achevé d'écrire de sa lettre, c'est la première partie

Ce que Max a entrepris d'écrire de sa lettre, c'est la partie introductive

On a encore :

?*Ce que Max a (projeté + continué + amorcé + commencé + envisagé + hâté) de ce problème, c'est la première partie

mais :

Ce que Max a (projeté de + continué à + amorcé de + commencé à + envisagé de + hâté de) résoudre de ce problème, c'est la première partie

3) Les supports et supports appropriés.

Curieusement, alors que l'extraction de V-n est possible dans le cadre d'une opération de relativation ou d'extraction en C'est...Que, l'extraction partitive a un caractère au moins douteux, dans les constructions à support. Ainsi on a par exemple :

1 (a) Max a commis la première partie de son crime

1 (b)?*Ce que Max a commis de son crime, c'est la première partie

Cette propriété semble se vérifier pour les différents supports. Avec faire-de on a :

Max a fait la première partie de l'analyse de ce texte

?*Ce que Max a fait de l'analyse de ce texte, c'est la première partie

Avec passer-à :

Max a passé la première partie de son engueulade à Luc

?*Ce que Max a passé de son engueulade à Luc, c'est la première partie

Avec passer-de :

Max a passé la première partie de sa commande de gâteaux

?*Ce que Max a passé de sa commande de gâteaux, c'est la première partie

Avec mener :

Max a mené la première partie de son enquête sur le crime

?*Ce que Max a mené de son enquête sur le crime, c'est la première partie

Nous nous limiterons à ces quelques exemples, mais la propriété semble se vérifier pour l'ensemble de nos tables de constructions à support (ainsi que pour les supports appropriés que nous avons relevés). Pour tous les exemples que nous avons mentionné, il est possible de trouver des ensembles de verbes par rapport auxquels l'extraction partitive est acceptable. Ainsi on opposera aux exemples 1(a) et 1(b), les exemples suivants :

Je désapprouve la première partie de cette déclaration

Ce que je désapprouve de cette déclaration, c'est la première partie

4) Il reste enfin une classe résiduelle d'une quinzaine de verbes qui ne semblent pas avoir de propriétés syntaxiques ou sémantiques particulières. On a par exemple avec braver et chercher (pour des sélections d'arguments les moins défavorables)

Max a cherché la première partie de cette question dans un vieux manuscrit

?*Ce que Max a cherché de cette question dans un vieux manuscrit, c'est la première partie

Eve a bravé la première partie de cet interdit

?*Ce que Eve a bravé de cet interdit, c'est la première partie

Il faut ajouter à ces quatre classes de verbes, le verbe être qui ne peut figurer dans les extractions partitives bien que pouvant figurer dans les constructions A.

En dehors des séquences où être a un statut de support, on a des exemples comme :

- 213 -

Cette erreur est la première partie de la déclaration

*Ce que cette erreur est de la déclaration, c'est la
première partie

Notons qu'ici être devrait peut-être être considéré comme le représentant d'une classe de verbes sémantiquement naturelle. Dans la quinzaine de verbes de la classe résiduelle figure par exemple les verbes représenter et constituer qui ont le même comportement que être dans les exemples :

Cette solution (est + représente + constitue) la
première partie d'un règlement de paix définitif

*Ce que cette solution (est + représente + constitue)
d'un règlement de paix définitif, c'est la première
partie

1.2. Quand on a l'extraction partitive, on a aussi la double extraction.

Nous avons vu qu'en dehors des quatre classes de verbes mentionnés précédemment, il est possible d'extraire le segment, la Modif partie par rapport au verbe V des constructions A, dans le cadre d'une extraction partitive. Or il semblerait que chaque fois que l'extraction partitive est possible, il soit également possible d'extraire la Modif partie dans le cadre d'une opération de relativation, ou d'une construction en C'est...Que, ou dans le cadre d'une formation de question en quoi. Ainsi à partir de :

Max a mangé la partie supérieure de ce gâteau

on a :

Ce que Max a mangé de ce gâteau, c'est la partie
supérieure

mais aussi :

- (a) C'est la partie supérieure que Max a mangé de ce gâteau
- (b) La partie supérieure, que Max a mangé de ce gâteau, comportait des guirlandes de nougatine
- (c) Qu'est-ce que Max a mangé de ce gâteau ? - La partie supérieure

(ou encore :

Paul sait ce que Max a mangé de ce gâteau)

Par ailleurs, la Modif partie de ce N₁ s'analyse aussi comme entité groupe nominal, par rapport au verbe dont il est l'objet. On a les trois extractions correspondant à (a), (b) et (c) :

- (a') C'est la partie supérieure de ce gâteau que Max a mangé
- (b') Le partie supérieure de ce gâteau que Max a mangé, comportait des guirlandes de nougatine
- (c') Qu'est-ce que Max a mangé ? - La partie supérieure de ce gâteau

Lorsqu'on examine plus attentivement les exemples qu'on peut construire à partir de la liste des verbes obtenus à partir des constructions A, on s'aperçoit que toutes sortes de groupes nominaux peuvent figurer dans la position de la Modif partie¹. On conserve pour ces constructions, dans certaines conditions que nous étudions plus bas, la propriété de double extraction des groupes nominaux (soit dans le cadre des extractions en C'est...Que, soit dans le cadre de relativations).

1. On a par exemple : Max a lu l'introduction de ce livre
 et l'extraction partitive : Ce que Max a lu de ce livre, c'est l'introduction
 ou l'extraction en C'est...Que : C'est l'introduction que Max a lu de ce livre

Mais nous revenons auparavant sur la notion de prédéterminant nominal définie par M. Gross dans Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom, 1977 (nous y référerons par la notation abrégée S.G.F. dans la suite de cette étude).

1.3. Les contraintes de déterminants dans les constructions A pour l'extraction partitive et la double extraction.

Nous avons étudié l'extraction partitive à partir des constructions A où le déterminant de partie est la Modif. Avec Dét = une (E + Modif) l'extraction partitive est douteuse et une (E + Modif) partie de ce N₁ n'a plus que de façon douteuse les propriétés de double extraction en C'est...Qu :

Max a mangé une partie de ce gâteau

?Ce que Max a mangé de ce gâteau, c'est une (E + grosse) partie

?C'est une (E + grosse) partie que Max a mangé de ce gâteau

Le déterminant de N₁ semble pouvoir être n'importe quel déterminant défini : ce, le, mon, ton, son. Les propriétés de double analyse sont totalement impossibles avec : une partie de N₁ :

Max a mangé une partie de gâteau

*C'est une partie que Max a mangé de gâteau

Et l'extraction partitive est également impossible :

*Ce que Max a mangé de gâteau, c'est une partie
partie peut avoir les déterminants définis : ce (E + Modif), ou les possessifs mon, ton, son, s'ils ne sont pas coréférents à N₁ (voir § 4.4)
 (Nous reviendrons sur l'origine du caractère défini du déterminant de partie plus bas), ou les déterminants définis pluriels correspondants.

1.4. Un problème de définition des déterminants et notamment des prédéterminants nominaux Nd.

GROSS (1977) signale qu'il existe un problème pour définir les prédéterminants nominaux (Nd) : "les Nd sont extrêmement variés et il est difficile d'en donner une caractérisation syntaxique. Dans :

Max a mangé une valise de gâteaux

c'est gâteaux l'objet de manger et valise est un Nd.

... Il semble qu'il suffise qu'il y ait entre N₁ et Nd une relation d'inclusion (extra-linguistique).

... Dans une certaine mesure, la question en combien accepte Nd pour réponse.

... La variété des Nd n'exclut pas certains caractères syntaxiques généraux associés à la productivité sémantique. Ainsi la majorité d'entre eux possèdent le paradigme :

Max boit des petites doses de vin

Max boit du vin en petites doses

Max boit du vin par petites doses "

la Modif partie peut donc être analysé comme prédéterminant dans les constructions A d'une part à cause de ses propriétés lexicales et sémantiques dans ces constructions et d'autre part à cause de propriétés syntaxiques, notamment la relation de restructuration en en. (Si la partie supérieure peut s'analyser à partir de : Une partie qui est supérieure ou une partie qui est la partie supérieure)

Max a mangé la partie supérieure de ce gâteau

Max a mangé ce gâteau en la partie qui est la partie supérieure

Or à partir de l'étude des constructions A, nous avons constaté que le prédéterminant la Modif partie, n'avait pas un certain nombre des propriétés qu'ont d'autres prédéterminants nominaux analysés dans Gross (77). Notamment la relation [Dnom p.] ne semble pas s'appliquer. Ainsi on a :

Max a mangé (E + toute) la boîte de gâteaux

[Dnom p.] → Max a mangé les gâteaux de (E + toute) la boîte

mais :

Max a mangé la partie chocolatée de ce gâteau

*Max a mangé ce gâteau de la partie chocolatée

la question en combien ne semble pas non plus s'appliquer :

*?Combien Max a-t-il mangé de ce gâteau ? - La partie supérieure

En revanche, les propriétés d'extractions que le prédéterminant la Modif partie a dans les constructions A ne se généralisent pas à d'autres substantifs analysés comme prédéterminants dans d'autres constructions.

Ainsi, à partir de :

Max a mangé une valise de gâteaux

on a :

*Ce que Max a mangé de gâteaux, c'est une valise

*C'est une valise que Max a mangé de gâteaux

*La valise que Max a mangé de gâteaux, a une contenance de cinq m3

D'autres part, M. Gross pose la question de savoir si les Nd ne devraient pas être engendrés à partir de prédéterminants sous-jacents. Ainsi, il propose de dériver :

Max boit dix décis de vin

de : Max boit une dose de vin de dix décis

qui elle-même serait obtenue à partir de [Qui T être z.] de :

Max boit une dose de vin qui est de dix décis

Après l'opération de [relativisation] :

Max boit une dose de vin Qu cette dose est de
dix décis

par réduction de une dose et application de [Dnom p.]. Une telle règle de réduction s'opèrerait aux Nd désignant un contenant. Il est noté cependant que pour des Nd comme effectif ou épaisseur, il est difficile d'envisager un Dnom source.

Pour les exemples où figurent un article partitif ou indéfini pluriel, il envisage une solution où le déterminant sera un Dnom effaçable :

Dnom de Ddef N Modif

→ Ddef N Modif

"Des formes comme :

Max a lu ce que je lui ai montré de mon livre

qui ont nettement le sens partitif viennent à l'appui de l'analyse par N sous-jacent puisque le relatif et le ce doivent provenir d'un tel N".

A partir de ces analyses, nous nous sommes posé la question des Dnom source à propos des constructions A mais aussi à propos des listes de Nd et des tables de Dnom1 de Gross(74). Ceci en plus de propriétés lexicales et d'un ensemble de propriétés syntaxiques que nous examinons en détail plus bas, nous a amené à distinguer deux types de prédéterminants nominaux - ou plus précisément deux types de constructions à prédéterminant - les constructions B et C où figurent les prédéterminants Ndi et Ndf¹.

1. Nos notations Ndi et Ndf que nous introduisons dans cette étude sont provisoires. Elles pourraient faire croire qu'il s'agit de deux classes de prédéterminants ce qui n'est pas le cas. Nous reviendrons en détail sur ce point dans le prochain paragraphe.

Les Ndi sont les substantifs du type valise et les Ndf les substantifs du type introduction dans les exemples des pages précédentes.

Mais un grand nombre de Nd peuvent avoir des occurrences soit de Ndi soit de Ndf suivant les constructions où ils apparaissent.

2. La distinction entre les constructions :

- B N₀ V Dét' Ndi de Dét'1 N₁ (E + Prép N₂)
- C N₀ V Dét Ndf de Dét1 N₁ (E + Prép N₂)

2.1. Les différents critères sémantiques, lexicaux et syntaxiques

Les Ndi se distinguent, généralement des Ndf par l'orientation de la relation d'inclusion extra-linguistique qui existe entre Nd et N₁. Dans le cas des constructions à Ndi, Ndi est un contenant par rapport à N₁ alors que dans le cas des constructions à Ndf, c'est N₁ qui joue le rôle de contenant par rapport à Ndf.

Lorsque ce n'est pas le cas, les contraintes de déterminant sont toujours différentes dans les deux constructions et dans la plupart des cas

Dét'1 est zéro ou un Dnum. On a par exemple :

- Max a mangé une part de gâteau
- Max a construit une épaisseur de cinquante mètres
de mur

qui vérifient les autres propriétés de constructions à Ndi. Notamment le choix de "zéro" ou Dnum comme déterminant de N₁ est incompatible avec le choix du déterminant dans les constructions à Ndf (nous y reviendrons plus bas).

D'un point de vue lexical, le choix de N₁ est généralement aussi différent. Dans les constructions à Ndi, N₁ peut-être un substantif au pluriel, notamment un substantif animé pluriel comme gens dans :

Max a vu une foule de gens

ou un indénombrable, ou un substantif au singulier employé génériquement.

Dans des constructions à prédéterminant nominal, quand Ndi est la même unité morphologique que Ndf, on peut toujours semble-t-il faire figurer un N_i pluriel dans la construction à Ndi alors que c'est impossible dans la construction à Ndf.

Les contraintes de déterminant¹ :

Les substantifs N_i, que les Ndi déterminent semblent toujours accepter le déterminant zéro, ce qui n'est pas le cas des Ndf.

Dét' ou Dét'1 peuvent être un Dnum contrairement à Dét1 ou/et Dét.

Alors que Dét peut toujours être un déterminant défini, il existe des cas où Dét' ne peut être un déterminant défini.

La même chose est vraie pour Dét1 et Dét'1. On remarque d'ailleurs que le déterminant ce peut être employé génériquement dans des constructions à Ndi comme dans :

Max a acheté cent (fagots de ce bois rare + bouteilles
de ce vin rare)

Enfin, dans les constructions à Ndi, Dét' peut être un (E + Modif) ou des (E + Modif) si Ndi est distinct du substantif partie lui-même.

Certains quantifieurs peuvent figurer dans la position de Dét1 ou de Dét'1. Nous ne les avons pas étudiés en détail mais nous avons juste relevé quelques exemples. Chaque et chacun de peuvent figurer dans la position de Dét1 mais pas semble-t-il de Dét'1. Tous semble pouvoir figurer à la fois dans les positions de Dét1 et de Dét'1. (Une étude plus détaillée des constructions à prédéterminants nominaux avec des quantifieurs comme déterminants des prédéterminants nominaux, à la lumière

1. La distinction que nous faisons entre les déterminants Dét' des constructions à Ndi et les déterminants Dét des constructions à Ndf est faite en l'absence de la présence d'une relative ou d'une complétive comme modifieur qui seraient source d'un défini.

des conclusions que nous tirons de ce paragraphe nous semble devoir faire apparaître sous un jour nouveau la notion de "portée" appliquée à ces quantifieurs (c'est-à-dire qu'elle pourrait fournir des arguments supplémentaires contre leur utilisation comme quantificateurs)¹.

D'un point de vue syntaxique, nous étudierons les propriétés suivantes :

- . les relations de restructuration dans les constructions B et dans les constructions C.
- . la relation [Dnom p.] dans les constructions B et dans les constructions C.
- . le problème de la formation de question à partir des constructions B et à partir des constructions C.
- . le problème de l'accord au pluriel d'un verbe qui sélectionne un GN à prédéterminant nominal en position sujet quand le prédéterminant et N₀ n'ont pas le même trait lexical de nombre.
- . et surtout la plus importante des propriétés syntaxiques qui apparaîtra comme une conséquence de toutes les autres (lexicales, sémantiques et syntaxiques), qui est la différence des propriétés d'extractions de GN à partir des constructions B et C.

Nous déduirons de ceci une hypothèse sur la souce des Ndi et Ndf après avoir été amené à faire une distinction parmi le Ndf entre les Ndfp et les Ndfa à partir de critères lexicaux et sémantiques ; et après être revenu sur une particularité sémantique qui distingue les Ndi des Ndf du point de vue du problème d'un Nd sous-jacent.

1. Nous n'avons pas étudié les prédéterminants nominaux complexes comme par exemple :

Ndi de Ndf ou Ndf de Ndi ou Ndi de Ndi etc.

. Les propriétés d'extractions :

A partir des constructions B, l'extraction partitive de la forme

ce que N₀ V de Dét'1 N₁ (E + Prép N₂), c'est
Dét' Ndi

est toujours inacceptable. Alors que l'extraction à partir de C :

ce que N₀ V de Dét'1 N₁ (E + Prép N₂), c'est Dét Ndf

est toujours possible.

Corrélativement, on peut toujours trouver un verbe par rapport auquel un GN : Dét Ndf de Dét'1 N₁ figurant en position objet direct, soit disloquable c'est-à-dire un verbe par rapport auquel on puisse extraire Dét Ndf dans le cadre d'une opération de relativation ou d'extraction en C'est...Qu ou de formation de question. Les contraintes lexicales sur les déterminants Dét et Dét'1 et sur N₁ étant celles mentionnées plus haut. L'inverse est vrai pour les constructions à Ndi, c'est-à-dire les constructions B. Les GN : Dét' Ndi de Dét'1 N₁ ne seraient jamais, semble-t-il, disloquables. (Si notre dénombrement des cas d'extractions de GN et d'apparentes dislocations de GN est complet et que leur étude est correcte - voir le chapitre II et le paragraphe 4.¹⁶ - cela signifierait que l'extraction d'un V-n à partir d'un GN où figure ses arguments, par rapport à son support, peut être caractérisée. Nous reviendrons sur cette question qui est au centre de l'étude).

On a par exemple :

Max a lu le premier chapitre de ce livre

qui est une construction de type C et les extractions suivantes :

Ce que Max a lu de ce livre, c'est le premier chapitre

C'est le premier chapitre que Max a lu de ce livre

Le premier chapitre, que Max a lu de ce livre, ne l'a pas

enthousiasmé

(ici la relative est appositive et non pas restrictive comme c'est le cas pour l'extraction de V-n par rapport à son support dans le cadre d'une opération de relativation (voir § 3.4)

Alors qu'à partir de :

Max a lu une pile de livres

qui est une construction de type B et pile, ici, un Ndi, on a :

*Ce que Max a lu de livres, c'est une pile

*La pile, que Max a lu de livres, ne l'a pas enthousiasmé

*C'est une pile que Max a lu de livres

Certains Nd ont en tant qu'unité morphologiques des occurrences soit comme Ndi soit comme Ndf. On vérifie que les propriétés d'extraction ne s'appliquent qu'aux Ndf. On a par exemple :

Max a lu une majorité de livres (type B)

Max a lu la majorité de ce livre (type C)

*Ce que Max a lu de livres, c'est une majorité

Ce que Max a lu de ce livre, c'est la majorité

*C'est une majorité que Max a lu de livres

C'est la majorité que Max a lu de ce livre

Mais de par leurs propriétés lexico-sémantiques, beaucoup de Nd ne peuvent être employés que comme Ndf ou que comme Ndi. Ainsi des Ndi du type : dizaine, vingtaine, millier...

. Le problème de la formation de question :

Les Ndf ne répondent pas à la question combien contrairement aux Ndi.

On a par exemple :

Combien Max a-t-il mangé de gâteaux ? - Une valise
entière

à partir de :

(1) Max a mangé une valise de gâteaux (type B)

ou : Combien Max a-t-il lu de livres ? - (E + toute)
une pile

à partir de :

(2) Max a lu (E + toute) une pile de livres

mais : *Combien Max a-t-il lu de ce livre ? - Le premier
chapitre

Par contre les Ndf répondent à la question quoi contrairement aux Ndi :

Qu'avez-vous lu de ce livre ? - Le premier chapitre

*Qu'avez-vous mangé de gâteaux ? - Une valise

*Qu'avez-vous lu de livres ? - (E + toute) une pile

. [Dnom p.] et les constructions B, C :

[Dnom p.] s'applique aux Ndi mais pas aux Ndf

(1) \equiv Max a mangé les gâteaux d'une valise

(2) \equiv Max a lu les livres de (E + toute) une pile

mais : *Max a lu ce livre du premier chapitre

Mais [Dnom p.] ne s'applique pas à toutes les constructions B. Ainsi,

on a par exemple :

Max a lu (une majorité des livres d'histoire +
une centaine de livres d'histoire)

?*Max a lu (les livres d'histoire d'une majorité
d'entre eux + des livres d'histoire d'une centaine
d'entre eux)

Il n'est pas nécessaire que Ndi joue un rôle extralinguistique de "con-
tenant" par rapport à N₁. Ainsi on a les exemples suivants où [Dnom p.]
s'applique :

126

Max aime cette (sorte + qualité) de fruits \equiv Max aime les fruits de (cette sorte + qualité)

Max voudrait une certaine épaisseur de mur \equiv Max voudrait un mur d'une certaine épaisseur

. Les relations de restructuration et les constructions B, C.

- la relation de restructuration en par étudiée dans Gross(?) ne s'applique pas aux Ndf. D'ailleurs elle ne s'applique qu'aux Ndi qui prédéterminent un N₁ pluriel et tels que eux aussi soient employés (déterminés) au pluriel. Ainsi on a :

Max a mangé des caisses entières de gâteaux

\equiv Max a mangé des gâteaux par caisses entières

mais :

Max a mangé un bocal de gâteaux

\neq *Max a mangé des gâteaux par bocal

Mais ces contraintes ne suffisent pas, il faut de plus que d'un point de vue extralinguistique Ndi soit une unité de mesure qui contienne N₁ et non qui soit contenue dans N₁. Ainsi on a :

(1) Max a mangé des petits bouts de gâteaux

(2) \neq Max a mangé des gâteaux par petits bouts

L'exemple (1) signifie que Max n'a pas mangé des gâteaux en entier mais seulement des petits bouts d'entre eux.

Alors que (2) signifie que Max a mangé des gâteaux et qu'il l'a fait petit bout par petit bout pour chacun d'entre eux. Indépendamment des relations de restructuration, (1) vérifie toutes les propriétés des constructions B. Il n'est pas nécessaire que Ndi soit un "contenant" de N₁. On a :

Max mange des (centaines + kilos) de gâteaux à son petit déjeuner

≡ Max mange des gâteaux par (centaines + à son petit kilos)
déjeuner

où centaine est une unité de mesure des gâteaux consommés.

- La relation de restructuration en en.

Elle s'applique à la fois aux constructions B et aux constructions C mais d'une façon sensiblement différente. Quand elle s'applique aux constructions C, elle fait généralement apparaître le substantif partie, et dans quelques cas le substantif côté, par l'intermédiaire d'une opération de relativation. Ainsi on a par exemple :

Max a lu la conclusion de ce livre

≡ ?Max a lu ce livre en sa partie qui est la conclusion

Lorsque ce sont les substantifs partie ou côté qui figurent dans la position Ndf des constructions C, la relation de restructuration ne fait pas apparaître un substantif supplémentaire :

Max a lu la première partie de ce livre

≡ Max a lu ce livre en sa première partie

Max aime le côté grouillant de cette rue

≡ Max aime cette rue en son côté grouillant

Elle ne s'applique pas à toutes les constructions B et C (voir (10.1.1)).

- La relation de restructuration en à.

Elle peut s'appliquer aux constructions C ou B. Elle s'applique aux constructions B pour certains Ndi, pour le nom nombre par exemple :

Max a mangé un nombre de trois cents gâteaux

≡ Max a mangé des gâteaux au nombre de trois cents

Elle s'applique aux constructions C pour des Ndf qui sont des noms de fraction. Dét1 peut être Ce ou un quantifieur. On a par exemple :

Max a mangé les trois quarts de ce gâteau

- ≡ Max a mangé ce gâteau aux trois quarts
Max a mangé les trois quarts de chaque gâteau
- ≡ Max a mangé chaque gâteau aux trois quarts
Max a mangé les trois quarts de chacun des gâteaux
- ≡ Max a mangé chacun des gâteaux aux trois quarts

- La relation de restructuration en pour :

Elle s'applique aux constructions C d'une manière très générale semble-t-il.

Elle s'applique aux constructions B dans la mesure où N_1 y est un nom dénombrable notamment (voir le parag. 2.7.3. plus bas). On a par exemple à partir de la construction de type B :

Max aime la plupart des gâteaux

- ≡ Max aime les gâteaux pour la plupart (E + d'entre eux)

mais :

Max a bu (dix litres + une bouteille) de vin

*Max a bu du vin pour (dix litres + une bouteille)

Lorsque la relation de restructuration en pour s'applique à une construction de type C et contrairement à ce qui se passe lorsqu'elle s'applique à une construction du type B, elle fait apparaître le substantif partie ou aspect par l'intermédiaire d'une opération de relativation.

Ainsi on a par exemple :

Max a lu l'introduction de ce livre.

- ≡ Max a lu ce livre pour la partie qui est l'introduction

Les seuls exemples que nous avons trouvé où la relation de restructuration en pour ne s'applique pas à une construction de type C, sont ceux où Dét Ndf est une (E + Modif) partie ; ou la partie mais uniquement avec Dét = une (E + Modif) ou la. Si Dét = la Modif ou cette ou ma ou ta ou sa la relation existe. Ainsi on a :

- (1) Max a mangé une partie de ce gâteau

*?Max a mangé ce gâteau pour une partie (E + d'entre lui)

(on a par ailleurs :

Max a mangé ce gâteau pour partie, et une pomme
pour l'autre partie

mais le premier membre de phrase n'est pas synonyme de (1)).

Par contre on a :

Max a mangé cette partie de ce gâteau

= Max a mangé ce gâteau pour la partie qui est cette
partie

Max a mangé (ma + ta + sa) partie de ce gâteau

= Max a mangé ce gâteau pour la partie qui est (ma +
ta + sa) partie

Avec Dét Ndf = une partie chocolatée ou une grosse partie, on a :

(2) Max a mangé (une partie chocolatée + une grosse partie)
de ce gâteau

mais : *Max a mangé la partie de ce gâteau qui est (une partie
chocolatée + une grosse partie)

et : Max a mangé ce gâteau pour une grosse partie

n'a pas le sens de (2).

Par contre la relation de restructuration s'applique avec Dét = la (*E +
Modif) :

Max a mangé la partie chocolatée de ce gâteau

= Max a mangé ce gâteau pour la partie qui est la
partie chocolatée

Pour chacune des relations de restructuration que nous avons étudiées,
nous avons pu constater qu'il existait des contraintes lexicales et

sémantiques liées au fait qu'elles s'appliquaient ou non et sous des formes distinctes ou non aux constructions B et C.

. Le problème de l'accord du verbe, lorsqu'il sélectionne en position sujet un groupe nominal à prédéterminant nominal dans les séquences :

- (1) Dét Nd sing. de Dét N₀ plur. V Ω
- ou (2) Dét Nd plur. de Dét N₀ sing. V Ω

Cas des constructions (1).

Dans la mesure où N₀ est pluriel, les Nd qui figurent dans le GN sujet de ces constructions ne peuvent rien avoir de commun avec les Ndf des constructions C. Nous avons par contre étudié au parag. 2.7. les constructions (1) en faisant figurer dans la position de Nd les Dnomi étudiés dans S.G.F. ou les Nd qui peuvent figurer dans la position de Ndi dans les constructions B. Il s'est avéré que l'accord du verbe avec N₀ plur. était possible sous certaines contraintes de déterminants (voir 2.7.1. et 2.7.2.). On a par exemple :

Une majorité de gens (va + vont) en vacances

Puisque dans la constructions C, N₁ ne peut être pluriel, nous nous sommes demandé si en choisissant pour GN sujet d'une construction (1), un GN qui peut par ailleurs figurer comme GN objet d'une construction C, le verbe de la construction (1) pouvait s'accorder au féminin, c'est-à-dire avec N₀, Nd étant masculin. Il semble que non pour les différents exemples que nous avons pu tester.

Ainsi par exemple, le GN :

Le côté manquant de cette table

peut figurer dans une construction de type C, c'est-à-dire dans une construction où le GN le côté manquant a les différentes propriétés d'un

Ndf, (contraintes de déterminant, contraintes d'extraction, question quoi, inexistence de la relation [Dnom p.], choix des relations de restructuration) dans la séquence :

Max a repeint le côté manquant de cette table

Lorsque le GN : Le côté manquant de cette table

figure en position sujet, il ne semble pas exister de verbe qui puisse s'accorder au féminin. En particulier, on a :

Le côté manquant de cette table a été (repeint + *repeinte)

Cas des constructions (2).

Lorsqu'un verbe sélectionne un GN à prédéterminant nominal en position sujet, tel que Nd est au pluriel et N₀ au singulier, il semblerait que ce verbe ne puisse s'accorder qu'au pluriel, indépendamment du choix de Nd et des déterminants de ce GN. On a par exemple :

(1) Les différents chapitres de ce manuscrit (#a + ont) disparu

(2) Trois chapitres de manuscrit (#a + ont) disparu

alors que :

(3) Max a perdu différents chapitres de ce manuscrit

et (4) Max a perdu trois chapitres de manuscrit

sont respectivement des séquences de type B et C. Elles vérifient notamment les différentes propriétés d'extraction de ces types de constructions ainsi que leurs contraintes de déterminants. Ainsi l'extraction partitive n'est possible qu'à partir de (3) et de même, l'extraction du prédéterminant nominal dans une construction en C'est...Qu. ou dans le cadre d'une opération de relativation ne sont possibles qu'à partir de (3) :

Ce que Max a perdu de ce manuscrit, ce sont
différents chapitres

Ce sont trois différents chapitres que Max a
perdu de ce manuscrit

Les différents chapitres, que Max a perdu de ce
manuscrit, étaient d'inégale qualité

*Ce que Max a perdu de manuscrit, ce sont trois
chapitres

*Ce sont trois chapitres que Max a perdu de manuscrit

*Les chapitres que Max a perdu de manuscrit, étaient
d'inégales qualité

Les différentes remarques que nous avons faites à propos des construc-
tions de type (1) et (2) s'expliqueraient assez naturellement si on
faisait l'hypothèse que l'interprétation partitive d'un verbe serait
conditionnée par la présence d'un Nd partie ou aspect sous-jacent dans
la position de l'argument de rang u de ce verbe. L'interprétation parti-
tive d'un GN dépendrait donc de sa position d'objet. Autrement dit, même
si on fait varier le choix lexical de Nd et des déterminants dans ce GN
sujet, parallèlement aux choix lexicaux dans les GN à Ndi ou Ndf en
position objet, aucun Nd ne serait engendré par partie de ou aspect de,
même s'il satisfaisait les conditions lexicaux-sémantiques qui auraient
permis à ce même GN d'être engendré par partie de ou aspect de en posi-
tion objet direct d'un verbe convenablement choisi.

La différence de comportement des Ndi et des Ndf dans les constructions
B et C quant à leurs propriétés sémantiques, lexicales et syntaxiques
nous paraît devoir s'expliquer à partir d'une différence dans leur façon

d'être engendrées. Or les propriétés relevées à propos des constructions de type (1) et (2) nous semblent converger dans ce sens. Nous y reviendrons au parag. 2.7.

2.2. Une particularité sémantique qui distingue les Ndi des Ndf du point de vue du problème d'un Nd sous-jacent.

Avec les Ndf on a toujours semble-t-il une des deux relations¹ :

N_o V Dét Ndf de ce N₁ ≡ (D) N_o V la partie de ce N₁ qui est Dét Ndf

ou

N_o V Dét Ndf de ce N₁ ≡ (E) N_o V l'aspect de ce N₁ qui est Dét Ndf

(Nous appellerons Ndfp les Ndf qui peuvent figurer dans les constructions D et Ndfa les Ndf qui figurent dans les constructions E (voir paragraphe suivant). Nous essaierons de justifier plus loin l'hypothèse d'un Nd partie ou aspect comme source des Ndf.

1. Nous reviendrons en détail au cours du parag. 3 sur le choix de ces relations complexes. Il aurait pu paraître préférable de partir de séquences de base telles que :

Dét Ndf est une partie
Dét Ndf est un aspect

mais on n'aurait pas pu en déduire nos relations complexes car c'est en fait une relation de dépendance lexicale à trois termes entre le verbe, le substantif N₁ et le prédéterminant Ndf qui est en jeu outre la relation de dépendance lexicale entre Ndf et le prédéterminant sous-jacent partie de ou aspect de. Ce qui est crucial ici, c'est le fait que Ndf soit engendré par partie de ou aspect de "en fonction de" la relation de dépendance lexicale entre le verbe principal, le prédéterminant Ndf et N₁.

Voir aussi au paragraphe 2.5. nos remarques sur les relations :

N_i fait partie de N_j
N_i est une partie de N_j
N_i est un aspect de N_j

Par contre avec les Ndi, le problème d'un Nd source nous semble se poser d'une tout autre façon. Si dans un certain nombre de cas on a la relation :

$$\underline{N_0} \text{ V Dét' Ndi de Dét'1 } \underline{N_1} \equiv (F) \underline{N_0} \text{ V la quantité de Dét'1 } \underline{N_1} \text{ qui est } \underline{\text{Dét' Ndi}}$$

En revanche, des substantifs extrêmement variés peuvent figurer dans la position de quantité pour les constructions de type B qui n'acceptent pas la relation de paraphrase avec une construction de type (F). Ainsi les substantifs variété, sorte, type, qualité, épaisseur, couleur, entre autres¹, qui peuvent être employés comme Ndi, mais pas semble-t-il comme Ndf, ne peuvent être supposés engendrés par le substantif quantité. On vérifie que ces substantifs peuvent bien être employés comme Ndi dans des constructions de type B. On a les exemples :

- (i) Max aime cette (sorte + qualité) de fruits
- (ii) Max voudrait une épaisseur de dix mètres de mur
- (iii) Max aime cette (couleur + ce type) de tissus

qui ont les différentes propriétés lexicales et syntaxiques de constructions de type B sauf la propriété de formation de question en combien. Notamment la relation [Dnom p.] :

- (i) \equiv (i') = Max aime les fruits de cette (sorte + qualité)
- (ii) \equiv (ii') Max voudrait un mur d'une épaisseur de dix mètres
- (iii) \equiv (iii') Max aime les tissus de (cette couleur + ce type)

Ces substantifs ne répondent pas à la question combien :

*Combien Max aime-t-il les fruits ? - de cette sorte

Mais en revanche ils répondent à la question comment avant que ne s'applique [Dnom p.]. Ainsi on a à partir de (i') mais non à partir de (i) :

Comment Max aime-t-il les fruits ? - de cette
(sorte + qualité)

1. Voir Gross(74). Cette liste est probablement incomplète et ces substantifs ne sont peut-être pas en nombre fini.

Il ne semble donc pas exister un substantif ou un sous-ensemble de ces substantifs qui puisse être considéré comme étant sous-jacent à ces substantifs dans les constructions B, ne serait-ce que du fait de l'existence de la liste non fermée des substantifs sorte, variété, couleur, épaisseur, type, etc. Nous verrons au parag. 2.7. d'autres arguments empiriques en faveur de l'hypothèse qu'il n'existe pas un substantif ou une classe fermée de substantifs qui puisse être considéré comme générateur des Ndi dans les constructions B. Nous verrons en outre au parag. 3 qu'il existe des arguments d'ordre intrinsèque, c'est-à-dire internes à la grammaire qu'on peut essayer construire pour rendre compte des groupes nominaux complexes à prédéterminant nominal dans le cadre théorique de Harris.

Par contre on peut se demander si les constructions reliées par [Dnom p.] aux constructions de type B dans lesquelles figure un de ces substantifs ne pourraient contenir le substantif manière sous forme réduite. Ainsi s'expliquerait qu'on puisse avoir la question en comment. Sous cette hypothèse, (i') serait dérivé de :

Max aime les fruits d'une manière qui est cette
(qualité + sorte)

et (ii') de

Max voudrait un mur d'une manière qui soit d'une
épaisseur de dix mètres

Mais cette solution n'est probablement pas généralisable à l'ensemble des constructions reliées par [Dnom p.] aux constructions de type B puisque correspondant à (iii') on a :

*Max aime le tissu d'une manière qui est (cette
couleur + ce type)

ou : *Max aime le tissu d'une manière qui soit de (cette couleur + ce type)

La question a été posée dans Gross(?) de savoir si des substantifs de forme verbale pouvaient être employés comme prédéterminants nominaux. Une distinction semblait alors devoir être faite entre les substantifs de forme V-n et ceux de forme N-v. A partir de la distinction que nous tentons d'établir ici entre Ndi et Ndf, il apparaît que certains substantifs de forme V-n peuvent être employés comme prédéterminants de type Ndf mais que les constructions où un substantif de forme V-n figure dans la position d'un Ndi, n'ont pas les propriétés syntaxiques des constructions de type B, même lorsque les contraintes lexicales et sémantiques propres à ces constructions sont vérifiées. Ainsi les substantifs de forme V-n n'auraient pas d'occurrences en tant que prédéterminants de type Ndi. Nous illustrerons ceci au moyen des faits qui suivent : d'une part, les V-n introduction et conclusion ont les mêmes propriétés que première partie dans les phrases :

Max a lu (la première partie + l'introduction + la conclusion) de ce livre

qui ont les différentes propriétés des constructions de type C. Notamment :

a) la possibilité de formation de question en quoi :

Qu'est-ce que Max a lu de ce livre ?

- (l'introduction + la conclusion + la première partie)

b) la relation de restructuration en pour :

Max a lu ce livre pour la partie qui est (l'introduction + la conclusion + la première partie)

c) l'extraction partitive :

Ce que Max a lu de ce livre, c'est (la première partie + l'introduction + la conclusion)

d) l'extraction de la première partie, la conclusion ou l'introduction dans le cadre d'une construction en C'est...Qu ou dans le cadre de la formation d'une relative appositive :

C'est (l'introduction + la conclusion + la première partie) que Max a lu de ce livre

(L'introduction + la conclusion + la première partie), que Max a lu de ce livre, ne lui a pas donné envie de lire le reste

D'autre part, la table des verbes à objet obligatoirement pluriel ou partitif de B.G.L. nous a paru particulièrement intéressante du point de vue de l'étude des prédéterminants de type Ndi. A la plupart des verbes de cette table correspondent deux substantifs : l'un de forme N-v et l'autre de forme V-n. On a par exemple :

empiler / empilement, pile

accumuler / accumulation, cumul

aligner / alignement, ligne

amonceler / amoncellement, monceau

entasser / entassement, tas

énumérer / énumération, nombre

grouper / groupement, groupe

Le substantif de forme N-v associé au verbe peut régulièrement avoir des occurrences de Ndi contrairement au substantif associé de forme V-n (ceci semble vrai en général pour les tables de verbes transitifs, productives en Ndi, notamment la table 34 de EGL). Ainsi, on a les exemples suivants :

- (e) Max a vu cet empilement de livres sur la table
- (f) Max a vu cette pile de livres sur la table
- (g) Max a vu ce grouillement d'abeilles dans le jardin

Seule (f) est en relation avec une phrase à laquelle s'est appliquée
[Dnom p.] :

- *Max a vu les livres de cet empilement sur la table
- Max a vu les livres de cette pile sur la table
- *Max a vu les abeilles de ce grouillement dans le jardin

Les relations de restructuration en par et en en ne s'observent que pour la construction (e'). Aucune d'entre elles ne s'applique à (f') ou (g') :

- (f') J'ai vu des empilements de vieux livres
 - *J'ai vu des vieux livres par empilements
 - *J'ai vu des vieux livres en empilements
- (e') J'ai vu des piles de vieux grimoires
 - J'ai vu des vieux grimoires par piles
 - J'ai vu des vieux grimoires en piles
- (g') J'ai vu des grouillements d'abeilles
 - *J'ai vu des abeilles par grouillements
 - *J'ai vu des abeilles en grouillements

De même, la relation de restructuration en pour ne s'observe que pour (e'') :

- (e'') J'ai vu une pile de ces vieux grimoires
 - J'ai vu ces vieux grimoires pour une pile d'entre eux

mais :

- (f'') J'ai vu un empilement de ces vieux grimoires
 - *J'ai vu ces vieux grimoires pour un empilement d'entre eux

(g'') J'ai vu tout un grouillement de ces abeilles
*J'ai vu ces abeilles pour tout un grouillement
d'entre elles

Enfin les Ndi ont une autre propriété, c'est celle de pouvoir figurer dans des groupes nominaux sujets, tels que le verbe puisse s'accorder soit avec eux, soit avec N_o (cette propriété a été étudiée plus en détail au paragraphe 2.7.). Pile possède cette propriété mais pas empilement ni grouillement :

Toute une pile de vieux grimoires (a été découverte
+ ont été découverts) dans le grenier

mais :

Tout un empilement de vieux grimoires (a été
découvert + *ont été découverts) dans le grenier
(E + tout) un grouillement d'idées nouvelles (est
+ *sont apparues) dans la conversation

Alors qu'avec un sens très voisin mais avec le substantif foule dans la position de grouillement, on a :

Une (E + véritable) foule d'idées nouvelles (est
apparue + sont apparues) dans la conversation

Tout ceci indiquerait donc que les substantifs de forme V-n qui figurent dans la position des Ndi des constructions dont la forme de surface est celle des constructions B, ne sont pas des prédéterminants nominaux.

2.3. La distinction Ndfa, Ndfp.

Dans la plupart des cas où une construction peut subir l'extraction partitive, elle est en relation de paraphrase avec une construction :

D ; N_o V la partie de ce N_i qui est D_{ét} Ndfp

dans les autres cas, et il ne nous a pas été possible de trouver d'exceptions, elle est synonyme d'une construction

$E; N_0 V$ l'aspect de ce N_1 qui est Dét Ndfa

(où nous employons aspect comme représentant d'une classe sémantique¹).

Ainsi aspect de et partie de constitueraient d'une certaine manière un ensemble générateur des Ndf. Les constructions de type C ont les mêmes propriétés suivant que le prédéterminant nominal est un Ndfp ou un Ndfa à ceci près que les contraintes de déterminants sont parfois plus restrictives dans le cas où figure un Ndfa. Ce Modif ou le, introduit par une complétive ou une relative, peut être obligatoire comme déterminant de Ndfa. On a par exemple :

- (1) Max aime le grouillement de cette rue
- (2) Maix aime le chatolement de cette étoffe
- (3) Max aime le pétilllement de ce poème
- (4) Maix aime le grouillement, qui règne du matin au soir,
de cette rue

1. Dans la position d'aspect peuvent figurer des équivalents sémantiques comme : côté, particularité ou caractéristique. Mais le substantif aspect est "suffisant" au sens où aspect-de et partie-de semblent constituer un ensemble d'opérateurs "complet" pour rendre compte de l'extraction partitive. Nous revenons dans les pages qui suivent sur ce point qui nous semble capital. De même que pour rendre compte des nominalisations auxquelles nous nous intéressons dans cette thèse, il nous paraît crucial de définir des verbes supports de temps comme un ensemble "complet". Les verbes supports sont aussi par ailleurs des représentants d'ensembles non nécessairement finis (mais cela n'importe plus alors) de verbes supports de temps appropriés. Un des buts principaux de cette thèse est de proposer en outre une définition intrinsèque (ou pour employer un abus de langage couramment utilisé par certains linguistes, une définition "intentionnelle") des verbes supports, qu'il s'agisse des verbes supports appropriés ou des représentants. Ici l'opérateur aspect-de joue le rôle de représentant ; contrairement à ce qui se passait pour les supports, le choix empirique de aspect-de comme représentant plutôt que côté-de est assez peu important puisqu'ils semblent avoir le même domaine de sélection.

(5) Max aime ce chatolement si particulier de cette étoffe

(6) Max aime ce pétilllement si particulier de ce poème

L'extraction partitive est possible à partir de (4), (5), (6) mais pas à partir de (1), (2), (3) :

*?Ce que Max aime de cette rue, c'est le grouillement
Ce que Max aime de cette rue, c'est (le grouillement
qui y règne du matin au soir + ce grouillement si
particulier)

*?Ce que Max aime de cette étoffe, c'est le chatolement
Ce que Max aime de cette étoffe, c'est ce chatolement
si (particulier + caractéristique)

*?Ce que Max aime de ce poème, c'est le pétilllement
Ce que Max aime de ce poème, c'est ce pétilllement
si particulier

De même ces contraintes de déterminant particulières sont nécessaires pour construire la relation de paraphrase avec une construction E :

*?Max aime l'aspect de cette rue qui est (un + le)
grouillement

mais : Max aime l'aspect de cette rue qui est (ce grouil-
lement si caractéristique + le grouillement qui
règne du matin au soir)

*?Max aime l'aspect de cette étoffe qui est (le + un)
chatolement
Max aime l'aspect de cette étoffe qui est ce
chatolement si particulier

*?Max aime l'aspect de ce poème qui est (un + le)
pétilllement

Max aime l'aspect de ce poème qui est ce péttillement
si caractéristique

Remarquons qu'on a aussi :

(7) Ce que Max aime de cette rue, c'est son grouillement

(8) Ce que Max aime de ce poème, c'est son péttillement

Mais les exemples où figure le déterminant son dans la position du déterminant de Ndfa ou Ndfp ne sont pas obtenus à partir de constructions de type C. En particulier on a :

*Max aime son grouillement de cette rue

*Max aime son péttillement de ce poème

Il semble que les exemples (7) et (8) ne fassent pas intervenir une dislocation du groupe nominal. Pour une analyse de ce phénomène voir parag. 4.4. et notamment (p. 125) pour une description plus fine des exemples (7) et (8).

Notons d'autre part que les contraintes plus restrictives sur le déterminant de Ndfa par rapport aux Ndfp ne concernent qu'une partie des Ndfa.

Ainsi on a par exemple :

Max aime le côté grouillant de cette rue

Ce que Max aime de cette rue, c'est le côté grouillant

et :

Max aime l'aspect de cette rue qui est le côté
grouillant

2.4. Extraction partitive et aspect du verbe.

Nous nous sommes demandé s'il n'existait pas une relation entre l'aspect du verbe et la possibilité d'avoir une extraction partitive suivant que le prédéterminant nominal qui figure dans le GN objet soit du type Ndfa

plutôt que Ndfp ou l'inverse.

Au moins à un premier niveau, il semble qu'il n'en soit rien. Avec des verbes aussi marqués aspectuellement que atteindre et prolonger, on a par exemple :

Max a atteint (la première partie de son but +
l'aspect utilitaire de son but)

Max a prolongé (la première partie de son voyage +
l'aspect purement touristique de son voyage)

et les extractions partitives correspondantes :

Ce que Max a atteint de son but, c'est (la première
partie + l'aspect utilitaire)

Ce que Max a prolongé de son séjour, c'est (la
première partie + l'aspect purement utilitaire)

2.5. Une hypothèse sur la source des Ndf (Ndfa et Ndfp).

Les verbes qui autorisent l'extraction partitive, c'est-à-dire la plupart des verbes transitifs, peuvent pratiquement tous figurer dans une construction où partie de peut être supposé sous-jacent au substantif extrait et dans les autres cas aspect de (souvent en concurrence avec un substantif sémantiquement voisin comme : caractéristique de, côté de, particularité de) peut être supposé sous-jacent. La réciproque est vraie aussi à 97 % voir 1.1. : chaque fois qu'un verbe peut figurer dans une construction

N₀ V la Modif partie de ce N₁

ou

N₀ V le Modif aspect de ce N₁

(où N₁ n'est ni indéénombrable, ni animé) il peut aussi figurer dans une des deux extractions :

Ce que N₀ V de ce N₁, c'est la Modif partie

ou : Ce que N₀ V de ce N₁, c'est le Modif aspect

Partant de ces données, en regardant, les différents exemples que nous avons pu trouver d'extraction de la forme :

Ce que N₀ V de N_i, c'est N_j

où dans la construction

N₀ V N_i de N_j (où N_i et N_j sont deux GN)

le GN N_i de N_j peut être analysé comme une seule entité "groupe nominal", nous nous sommes aperçu que curieusement, il semble qu'on ait aussi presque toujours une des trois relations sémantiques :

N_i fait partie de N_j

N_i est une partie de N_j

N_i est un aspect de N_j

Les cas où on n'a pas une de ces trois relations semblent se limiter:

a) aux constructions où de N est un complément de type adverbial ; mais ces compléments semblent pouvoir être distingués des cas de véritable double analyse, à l'aide d'un critère supplémentaire (que nous appellerons surtopicalisation et que nous avons essayé de définir au paragraphe 4.1.).

b) aux constructions où de N peut s'analyser comme complément de phrase à partir d'une réduction de locution prépositionnelle (voir parag. 4.2).

c) aux constructions superlatives (voir parag. 4.3.).

Dans la mesure où lorsqu'on a l'extraction partitive on a aussi la double extraction (soit de Ndf soit de Ndf de N₁) dans le cadre de la formation de question en quoi, dans le cadre de l'extraction en C'est.. Qu ou dans le cadre d'une opération de relativation, il nous a paru tentant, d'essayer de réduire les cas de double extraction de GN à deux grands phénomènes : l'extraction d'un substantif par rapport à son support

(ou support approprié) et l'extraction d'un prédéterminant nominal, par rapport à un substantif sous-jacent. L'extraction d'un V-n par rapport à son support et l'extraction d'un prédéterminant nominal de forme V-n, à partir d'un GN complexe, se distinguent par leur différence de comportement syntaxique et lexical (nous reviendrons à de nombreuses reprises sur ce point dans la suite) que nous voudrions essayer d'expliquer par une différence dans la façon dont seraient engendrées les structures des phrases correspondantes. C'est-à-dire par une différence de configuration dans la combinaison des opérateurs qui constituent les discours de base et par des propriétés simples à un niveau formel de ces opérateurs : a) statut de complexité¹ et b) propriétés d'insertion en tant qu'argument de l'opérateur de métadiscours WH.

Nous avons donc essayé de dénombrer tous les cas de double extraction de GN dans les constructions $N_0 \text{ V } N_1 \text{ de } N_j$ pour en dégager les différents types syntaxiques et il nous a semblé possible de les ramener à des phénomènes d'extraction distincts de la dislocation de GN (comme par exemple le problème de l'extraction de complément en de N résultant d'une réduction de locution prépositionnelle et qui sont en

-
1. Nous appelons statut de complexité d'un opérateur, le statut de cet opérateur relativement au nombre et au caractère élémentaire ou non de ses arguments. Ainsi les verbes pouvoir, dormir, dire ou manger ont chacun un statut de complexité différent. On a les exemples suivants :

Max peut venir

Max dort

Max pense que Jean viendra

Max mange un gâteau

fait des compléments de phrase).

C'est à partir du même point de vue que nous avons étudié dans le chapitre II les phénomènes de double extraction de GN dans les constructions : N_o V N_i Prép N_j (avec Prép ≠ de) où Prép peut être analysé soit comme marqueur d'argument du verbe, soit comme préposition introduisant un complément de phrase, soit de façon ambiguë. Le problème se pose parfois de façon complexe avec certaines classes de verbes que nous avons essayé de distinguer notamment les auxiliaires et les opérateurs de métadiscours (voir chapitre II).

2.6. Problème de l'extraction d'un prédéterminant nominal dans les groupes nominaux à complétive.

On peut se demander s'il existe une double analyse pour des constructions où un groupe nominal complexe figure en position d'objet direct. Ce groupe nominal contenant une ou deux complétives. Les verbes qui figurent dans ces constructions sont les verbes à complétive étudiés dans Gross (1975). La question que nous nous sommes posée est la suivante : puisque la plupart des verbes qui ont un substantif comme objet direct peuvent aussi figurer dans des constructions :

N_o V Dét Ndf de ce N₁

(où Dét Ndf de ce N₁ peut être considéré comme GN mais où Ndf et N₁ peuvent aussi être analysés comme compléments de verbe), observe-t-on un phénomène analogue de double analyse pour les verbes qui ont une complétive en position d'objet direct, et si oui pour quelles formes de groupes nominaux complexes.

Cette partie de l'étude nous amènera à préciser la notion de prédéterminant nominal associé à une interprétation partitive du verbe, telle

que nous avons essayé de la présenter dans les pages précédentes à propos des cas où un verbe a des substantifs simples comme arguments. Nous considérons maintenant les cas où un verbe a une (ou éventuellement plusieurs) complétive comme argument. En première approximation nous avons distingué les cas suivants de constructions susceptibles de recevoir une double analyse. (Nous présentons ci-dessous rapidement le cadre général de l'étude des verbes à complétive pour le problème qui nous concerne ici, de façon à donner une idée globale de ce que nous essayons de montrer à partir d'exemples concrets dans les pages qui suivent).

- A₁ (N V N de Nq de ce Que P Ω
(N V N de Nq Qu P Ω
- A₂ N V N de ce Qu P Ω
- C₁ (N V Nq Qu P de Nq Qu P Ω
(N V Nq Qu P de ce Qu P Ω
- C₂ (N V Qu P de ce Qu P Ω
(N V Qu P de Nq Qu P Ω
- D₁ N V Nq Qu P de N Ω
- D₂ N V Qu P de N Ω

(où Ω représente les éventuels autres compléments du verbe. Nq est un substantif qui a une complétive comme argument.

V est susceptible d'appartenir aux tables 6, 9, 10, 12, 16 de Gross (1975).)

Nous verrons plus bas qu'on peut construire des exemples de type A₁ ou A₂ avec des verbes des tables 6, 9, 10, 12 et 16. Ces verbes peuvent

figurer dans des exemples où il est possible, d'une part, d'analyser

Nd de Nq de Ce Que P

ou Nd de Nq Qu P

ou Nd de Ce Qu P

comme une seule,

entité GN et d'autre part d'analyser Nd et

Nq de Ce Qu P

ou Nq Qu P

ou de Ce Qu P

comme deux GN compléments du verbe. N jouerait le rôle d'un prédéterminant de type Ndfp ou Ndfa par rapport à Nq de Ce Qu P ou Nq Qu P.

Le cas A_2 se réduit au cas A_1 puisqu'il a été montré dans (Gross 1975) que les complétives sont introduites par un substantif éventuellement réduit. Mais pour des raisons sémantiques qui apparaîtront de façon évidente dans nos exemples, les différents cas ont des occurrences plus ou moins vraisemblables suivant que ce substantif est réductible ou non. On a les exemples suivants¹ :

- avec admettre (table 6)

Max ne peut admettre la conclusion du raisonnement
que si Socrate est un homme et si tout homme est
mortel alors Socrate est mortel

1. Les tests d'extraction à partir de groupes nominaux à complétives posent un problème particulier d'acceptabilité. Nous sommes conscient du fait que bon nombre de nos exemples sont à la limite de la performance. Nous avons jugé de leur acceptabilité à partir d'une performance constante, que certains lecteurs pourront peut-être à bon droit ne pas trouver exempte d'une certaine déformation professionnelle. Pour ces lecteurs, tout le paragraphe 2.5. pourrait être omis sans incidences pour l'ensemble du chapitre III.

où on a la double extraction :

C'est la conclusion du raisonnement que si Socrate est un homme et si tout homme est mortel alors Socrate est mortel, que Max ne peut admettre
Ce que Max ne peut admettre du raisonnement que si Socrate est un homme et si tout homme est mortel, alors Socrate est mortel, c'est la conclusion

Dans cet exemple, la conclusion joue le rôle d'un prédéterminant du type Ndf par rapport à : le raisonnement Qu P. On a aussi :

Max ne peut admettre l'aspect parfaitement arbitraire de la décision de fusiller Paul

qui vérifie la propriété de double extraction :

C'est l'aspect parfaitement arbitraire de la décision de fusiller Paul que Max ne peut admettre
Ce que Max ne peut admettre de la décision de fusiller Paul, c'est l'aspect parfaitement arbitraire

où l'aspect parfaitement arbitraire joue le rôle d'un prédéterminant de type Ndfa par rapport au GN : la décision de fusiller Paul

Avec un exemple de type A_2 , on a :

Max conçoit mal l'aspect politique de ce que Paul parte

C'est l'aspect politique de ce que Paul parte que Max conçoit mal

(?) Ce que Max conçoit mal (de ce que + du fait que)

Max parte, c'est l'aspect politique

qui a un caractère légèrement douteux si le fait est réduit.

- avec indiquer (table 9) on a :

Max a indiqué à Luc la première partie de la démonstration que si A et B, alors C et réciproquement

C'est la première partie de la démonstration que si A et B alors C et réciproquement que Max a indiqué à Luc

Ce que Max a indiqué à Luc de la démonstration que si A et B alors C et réciproquement, c'est la première partie

où la première partie joue un rôle de prédéterminant de type Ndfp par rapport au GN : la démonstration Qu P

- avec apprendre (table 10), on a :

Max a appris (l'essentiel + la partie principale) de la nouvelle que Luc avait eu des aventures fâcheuses par Paul

C'est (l'essentiel + la partie principale) de la nouvelle que Luc avait eu des aventures fâcheuses que Max a appris par Paul

Ce que Max a appris par Paul de la nouvelle que Luc avait eu des aventures fâcheuses, c'est (l'essentiel + la partie principale)

où l'essentiel et la partie principale jouent le rôle de prédéterminants de type Ndfa.

- avec approuver (table 12) on a :

Max a approuvé l'aspect ironique de ce que Luc ait dit ceci

C'est l'aspect ironique de ce que Luc ait dit ceci
que Max a approuvé

Ce que Max a approuvé de ce que Luc ait dit ceci,
c'est l'aspect ironique

- Enfin avec ramener (table 16) :

Max ramène l'essentiel du prétendu nouvel argument
que toutes les théories sont totalitaires, à la
volonté de séduire les paresseux!

(?) C'est l'essentiel du prétendu nouvel argument que
toutes les théories sont totalitaires, que Max
ramène à la volonté de séduire les paresseux !

(?) C'est l'essentiel, que Max ramène à la volonté de
séduire les paresseux, du prétendu nouvel argument
que toutes les théories sont totalitaires!

où l'essentiel jouerait le rôle d'un Ndfp par rapport au GN :

Le prétendu nouvel argument que toutes les théories
sont totalitaires

mais ces exemples sont à la limite de notre performance propre.

Ces exemples montrent donc que tout comme la plupart des verbes transitifs simples, les verbes qui ont une complétive en position d'objet direct ont aussi, semble-t-il, pour un grand nombre d'entre eux, une construction à prédéterminant nominal à laquelle s'applique une double analyse syntaxique.

On peut se demander si une complétive ne pourrait jouer le rôle d'un

prédéterminant nominal engendré par partie de ou par aspect de.

Il ne semble pas exister de GN en :

Qu P de Ce Qu P

ou en :

Qu P de Nq Qu P

où Qu P jouerait le rôle d'un prédéterminant et pourrait être extrait par rapport au verbe principal.

Les seuls GN de ces formes sont constitués des cas où une complétive est enchâssée dans une complétive de rang supérieur. La complétive la moins enchâssée ayant un verbe qui prend un complément de type phras-tique (ces cas n'ont donc rien à voir avec les précédents). On a par exemple :

(1) Max trouve qu'on parle trop de ce qu'il faut partir

où seul le GN maximal peut être extrait :

(2) Ce que Max trouve, c'est qu'on parle trop de ce qu'il faut partir.

(3) *Ce que Max trouve de ce qu'il faut partir, c'est qu'on parle trop

Les autres cas de constructions C_2 sont des constructions où (Nq + Ce) Qu P sont soit de simples compléments de verbes soit des compléments de phrase réductions de : au sujet de (Ce + Nq) Qu P. Ces constructions n'ont évi-demment pas la double analyse. Le problème est d'ailleurs très général et concerne les autres constructions A_1 , A_2 , C_1 , D_1 et D_2 .

Dans le cas où on a affaire à un simple complément de verbe, on a par exemple :

Ce que Max a conclu de ce que Luc allait partir,
c'est que Paul allait arriver

à partir de :

Max a conclu que Paul allait arriver de ce que Luc
allait partir

ou : J'ai compris la conclusion de ce livre que l'univers est infini et non courbe

Tout ce que j'ai compris de ce livre, c'est la conclusion que l'univers est infini et non courbe

C'est la conclusion que l'univers est infini et non courbe que j'ai compris de ce livre

C'est la conclusion de ce livre que l'univers est infini et non courbe que j'ai compris

Avec une certaine lourdeur stylistique, on a aussi avec transmettre :

Max a transmis à Luc la conclusion de ton message qu'il lui fallait venir d'urgence

Cé que Max a transmis à Luc de ton message, c'est la conclusion qu'il lui fallait venir d'urgence

C'est la conclusion qu'il lui fallait venir d'urgence que Max a transmis à Luc de ton message

C'est la conclusion de ton message qu'il lui fallait revenir d'urgence que Max a transmis à Luc

Pour les constructions C_1 , les exemples qu'on peut trouver sont vraiment à la limite de la performance en raison de leur complexité. On a par exemple avec les verbes craindre ou redouter :

?Max craint l'inévitable conclusion que rien ne sert à rien de l'argumentation que tout est écrit dans le ciel

?Ce que Max craint de l'argumentation que tout est écrit dans le ciel, c'est l'inévitable conclusion que rien ne sert à rien

?C'est l'inévitable conclusion que rien ne sert à rien de l'argumentation que tout est écrit dans le ciel, que Max craint

A propos de la relation de restructuration en pour que nous avons mentionné à propos des constructions C, on observe un phénomène analogue avec les verbes de la table 14 de Gross (1975) qui ont une construction

N₁ V à Ce Qu P pour N₂

On a par exemple :

- (1) Cet événement a contribué à ce que Max réussisse pour une part essentielle
- (2) ≡ Cet événement a contribué à une part essentielle (de ce que + du fait que) Max réussisse

ou encore :

- (3) Cet événement a abouti à un aspect essentiel (du fait que + de ce que) Luc réussisse

Dans ces constructions, le GN qui figure dans la position du complément en pour n'est pas quelconque mais entretient avec le complément en à la même relation sémantique que les Ndfa ou Ndfp avec les substantifs qu'ils déterminent dans les constructions :

N₁ V Ndf de N₂

auxquelles s'appliquent une double analyse.

Lorsque le complément en pour est de la forme : un Modif aspect, il peut exister une construction en dans synonyme. Pour l'exemple précédent, on a :

- (4) ≡ Cet événement a contribué (à ce que + du fait que) Luc réussisse dans un de ses aspects essentiels

Enfin remarquons que la relation n'est pas limitée aux verbes de la table

14 mais semble d'une application très étendue. On a par exemple :

Max admet ton envie de crier pour l'essentiel
 ≡ Max admet l'essentiel de ton envie de crier

A l'issue de cette étude des verbes à complétives, nous avons essayé de vérifier que tous les cas de double analyse du type :

N_o V [GN₁ de GN₂]
N_o V [GN₁] de [GN₂]

qu'on observe dans le cadre des constructions à complétive lorsque le verbe principal n'est pas un support ou support approprié, font intervenir des prédéterminants nominaux dans la position de GN₁, soit du type Ndfa, Ndfp soit les séquences Nq Qu P dont on peut toujours supposer qu'elles sont l'argument d'un des deux opérateurs : "être une partie de" ou "être un aspect de". Il nous semble donc tentant d'analyser les séquences Nq Qu P de ces constructions comme prédéterminant en généralisant l'analyse des prédéterminants par réduction d'un opérateur approprié sous-jacent.

2.7. Propriétés des constructions à Ndi

2.7.1. Accord du verbe dans les constructions :

Dét Dnom₁ de Dét N_o plur V Ω

La plupart des Dnom₁ (définis et étudiés dans S.G.F.) sont tels que le verbe puisse s'accorder aussi bien avec eux qu'avec le substantif qu'ils (pré)déterminent dans les séquences :

(i) Dét' Dnom₁ de Dét N_o plur V Ω

Ainsi on a par exemple :

(1) Un certain nombre de gens (restera + resteront)

(2) Une partie des gens (restera + resteront)

Seul un petit nombre de Dnom₁ n'ont pas cette propriété, il s'agit de : l'un, un morceau, lequel, chacun et n'importe lequel, pour des raisons sémantiques évidentes.

Cette propriété semble se généraliser aux Ndi comme foule ou amas par exemple :

Une foule de gens douteux (se dit + se disent)
de gauche

Par contre les Ndfp ou Ndfa n'ont pas cette propriété. On vérifie que dans (2), partie n'est pas Ndf puisqu'à partir d'une séquence où le GN sujet de (2) figure en position objet, l'extraction de partie n'est plus possible :

J'ai vu une partie des gens
*C'est une partie que j'ai vu des gens

La possibilité d'accord du verbe avec N_o dans les séquences (i) ne semble pas dépendre du choix lexical du verbe principal, par contre elle dépend du choix de Dét_o et aussi dans une certaine mesure du déterminant de Ndi. Nous avons étudié ces propriétés dans la table A.

TABLE A

Dnom ₁	Dnom ₁ de N ₀ plur V sing Ω	Dnom ₁ de N ₀ plur V plur Ω	Dnom ₁ de ces N ₁ plur V sing Ω	Dnom ₁ de ces N ₀ plur V plur Ω
la plupart	-	-	+	+
l'un	-	-	+	-
quelques uns	-	-	-	+
combien	+	+	+	+
(bon) nombre	-	+	-	+
une quantité rel	+	+	+	+
un nombre rel	+	+	+	+
un morceau	-	-	+	-
une partie	-	-	+	+
la moitié	-	-	+	+
plus	+	+	+	+
moins	+	+	+	+
près	-	+	+	+
un rien	-	-	+	+
lequel	-	-	+	+
chacun	-	-	+	-
le(tout)petit)peu rel	-	+	+	-
plein	-	+	+	-
n'importe lequel	-	-	+	-

Si Dét₀ est zéro l'accord du verbe avec Dnom₁ est souvent difficile surtout si Dét' est aussi zéro ; alors que quand il est possible d'avoir un déterminant défini pour N₀, l'accord avec Dnom₁ est presque toujours possible. On a par exemple :

Je suis sûre que (bon nombre^s / quantité) de (E + ces) gâteaux

(*restera + resteront)

Je suis sûre qu' (un bon nombre / une quantité) de ces gâteaux

(?restera + resteront)

Je suis sûre qu' (un bon nombre + / une certaine quantité) de ces

gâteaux (restera + resteront)

Pour certains Dnom₁, la présence de Dét₀ = ces ne fait qu'améliorer sans rendre parfaite la séquence :

Je suis sûre que plein de gâteau (*restera + resteront)

Je suis sûre que plein de ces gâteaux (?restera + resteront)

ou encore :

Combien de gâteaux (*restera + resteront), c'est ce que je ne peux savoir

Combien de ces gâteaux (?restera + resteront), c'est ce que je ne peux savoir

On a aussi, à moins qu'il ne s'agisse d'un autre emploi de combien :

Combien de ces crises de larmes (ont été + a été) pure comédie, c'est ce que je ne peux savoir

On a étudié dans la table B les propriétés de l'extraposition avec pause

Table B

Nom	Donn, VLE # de Nplu			
La plupart	-	+	+	+
l'un	-	+	+	+
quelques uns	-	+	+	+
combien	+	-	+	+
(bon) nombre	+	+	+	+
une quantité rel	+	+	+	+
un nombre rel	+	-	+	+
un morceau	-	-	+	+
une partie	-	-	+	+
la moitié	-	-	+	+
plus	+	-	-	+
moins	+	+	-	+
un groupe	+	+	-	+
lequel	+	+	-	+
chacun	+	+	-	+
le (tout (peut) être rel	+	+	+	+
plein	+	-	-	+
n'importe lequel	-	+	-	-

de N_0 , et ce, en relation avec la nature définie ou non de $\underline{Dét}_0$.

L'extraposition semble meilleure quand $\underline{Dét}_0 = \underline{ces}$ et que le verbe continué s'accorde avec $N_{0\text{ plur}}$.

On a par exemple :

Combien (d' + de ces) enfants aiment les gâteaux ?

*Combien aiment les gâteaux # d'enfants ?

Combien aiment les gâteaux # de ces enfants ?

ou encore :

Moins (d' + de ces) enfants aiment les gâteaux

*Moins aiment les gâteaux # d'enfants

?Moins aiment les gâteaux # de ces enfants

Le cas où l'extraposition est douteuse quand $\underline{Dét}_0 = \underline{ces}$ sont ceux où le verbe s'accorde avec \underline{Dnom}_1 obligatoirement ou presque obligatoirement, à partir de :

Un certain nombre de ces gâteaux (est + sont) resté(s)

et : Plein de ces gâteaux (*est + sont) restés

on a : Un certain nombre (est resté + sont restés) # de ces gâteaux

et : Plein (?sont restés + *est resté) # de ces gâteaux

mais à partir de :

N'importe lequel de ces individus (partira + *partiront)

on a : ?N'importe lequel partira # de ces individus

et : *N'importe lequel partiront # de ces individus

Il semble aussi que le degré auquel $\underline{Dét}_0$ est défini intervienne ;

l'extraposition avec $\underline{Dét}_0 = \underline{les}$ est probablement un peu moins bonne qu'avec

$\underline{Dét}_0 = \underline{ces}$ et celle-ci est peut-être encore améliorée avec $\underline{Dét}_0 = \underline{mes}$,

tes, ses. On a :

Bon nombre (de + des + de ces) gens iront en
vacances

Bon nombre iront en vacances # (*?de gens +
?des gens +
de ces gens +
de mes amis)

A partir de la liste des Nd de Gross (1977) nous avons étudié dans les tables C et E les propriétés d'un certain nombre de Ndi du point de vue des propriétés auxquelles nous nous sommes intéressé précédemment pour les Dnom₁

D'une façon générale, les propriétés semblent distribuées de façon beaucoup plus homogène dans ces tables. Les disparités proviennent de ce que le substantif qui figure dans la position de Ndi est de forme V-n ou non, ce qui nous semble confirmer notre hypothèse que les V-n ne peuvent être des Ndi. Ceci nous paraît particulièrement intéressant dans la mesure où cette différence de comportement n'existe pas pour les Ndfp ou Ndfa (qui ont les mêmes propriétés qu'ils soient de forme V-n ou non). Ceci nous amène à nous demander s'il convient de maintenir l'hypothèse d'un substantif opérateur sous-jacent aux Ndi. Outre le fait que ceux-ci ne semblent pas pouvoir être réduits à quelques uns, et probablement même pas à une liste fermée, si on essaie de trouver quelles sources pourraient être sous-jacentes aux Dnom₁, Dnom₂ et Dnom₃ en plus des substantifs couleur, type, épaisseur, variété etc. que nous avons mentionné au parag. 2.2.

2.7.2. Le problème de l'accord du verbe dans les constructions : Dét Ndi de Dét N plur V Ω

- Avec Dét₀ = ces, on a par exemple :

Une majorité de ces gens (restera + resteront)
Un(e) (cargaison + masse + tas + millier) de ces
pseudo nouvelles théories (réapparaîtra + réappa-
raîtront) toujours

- Avec Dét₀ = zéro, on a :

Une majorité de gens (restera + resteront)
Un(e) (cargaison + asse + tas + millier) de pseudo
nouvelles théories (réapparaîtra + réapparaîtront)
toujours

Ces deux dernières séries de séquences avec Dét₀ = zéro sont peut-être légèrement moins bonnes au singulier mais cependant pas douteuses.

Avec les substantifs de forme V-n on a :

Un (bouillonnement + foisonnement + grouillement)
de nouvelles idées (est apparu + *sont apparues)
dans la conversation

On n'améliore nullement ces séquences où le verbe est au pluriel en modifiant le déterminant du pseudo Ndi

*(Tout un + un véritable) (foisonnement + grouille-
ment + bouillonnement) de nouvelles idées sont
apparues dans la conversation

Les séquences correspondantes avec Dét₀ = ces sont également difficiles à améliorer :

*Un bouillonnement de ces nouvelles idées sont
apparues dans la conversation

*Tout un bouillonnement de ces nouvelles idées sont
apparues dans la conversation

Les propriétés d'extraposition avec pause pour les Ndi et pour les substantifs de forme V-n ont également été étudiées dans la table C.

On constate que l'extraposition de Ndi ou du substantif V-n est possible si Dét₀ est ces et difficile si Dét₀ est zéro. Le fait que le substantif à extraposer soit un prédéterminant ou non ne semble pas pertinent.

On a par exemple :

Une majorité restera # de ces gens

*?Une majorité restera # de gens

Un amoncellement a été découvert # de ces livres

*?Un amoncellement a été découvert # de livres

Parallèlement à ce qui se passait avec les Dnom₁, on constate avec les Ndi que plus Dét₀ est défini, meilleure est l'extraposition, avec la hiérarchie : E < des < les < ces < mes, tes, ses. On a par exemple :

*?Une majorité restera # de gens

(?) Une majorité restera # des gens

Une majorité restera # de ces gens

Une majorité restera # de mes amis

pas d'accord

Des prédéterminants complexes de type Ndi peuvent être constitués, de la forme : Dét Dnom₁ de Dét Ndi, ou Dét Dnom₂ de Dét Dnom₁ de Ndi, etc. toutes les combinaisons semblent possibles. On a par exemple :

Un certain nombre de ces groupes de soldats (restera + resteront)

Un certain nombre de groupes de soldats (restera + resteront)

Et du point de vue de l'extraposition :

Un certain nombre restera # de ces groupes de soldats

mais : *Un certain nombre de ces groupes restera # de
(E + ces) soldats

Nous n'avons pas étudié les propriétés de ces prédéterminants complexes.

2.7.3. Les Dnom₁ et Ndi et la relation de restructuration en pour.

La relation de restructuration en pour semble s'appliquer assez généralement aux Ndi et aux Dnom₁, en particulier. On a par exemple :

La plupart (des + de ces) gens vont en vacances
(Les + ces) gens vont en vacances pour la plupart

Il est parfois nécessaire d'ajouter la séquence d'entre eux :

Combien de gens resteront ?

Les gens resteront pour combien (*E + d'entre eux) ?

Cette relation a été étudiée dans la table D, pour les Dnom₁ et dans la table E, pour les Ndi.

L'existence d'une relation de restructuration en pour dépend de la position syntaxique du GN, de la nature du déterminant de N₀ (ou de N₁ suivant la position syntaxique du GN à prédéterminant), du choix du Ndi et du caractère dénombrable de N₁. En général, elle semble moins contrainte avec les GN en position sujet qu'avec les GN objet. On a par exemple :

Max a mangé une caisse de (E + ces) gâteaux

?*Max a mangé ces gâteaux pour une caisse (E +
d'entre eux)

mais :

Une caisse de (E + ces) gâteaux ont disparu

?Ces gâteaux ont disparu pour une caisse d'entre eux

Par contre avec majorité la relation de restructuration existe dans les deux cas :

Max a lu une majorité (de + de ces + des) livres d'histoire

Max a lu (ces + *des + les) livres d'histoire pour une majorité d'entre eux

Notons qu'avec un sens différent on a :

Max a lu une majorité de livres d'histoire

≡ Max a lu des livres d'histoire pour une majorité

Lorsque le GN figure en position sujet, on a aussi :

Une majorité (des + de ces) livres d'histoire ont été retrouvés

(ces + les + *des) livres d'histoire ont été retrouvés pour une majorité d'entre eux

Le segment d'entre eux n'est d'ailleurs pas nécessaire si au lieu de une majorité on a la majorité. (Le même phénomène se produit avec maximum).

Ici aussi, les substantifs de forme V-n n'ont pas le même comportement que les N_i. La construction restructurée en pour semble tout à fait inacceptable avec un V-n dans la position de surface d'un prédéterminant.

On peut essayer de forcer l'interprétation de V-n comme prédéterminant en choisissant lexicalement V, V-n et N₁ de façon telle que N₁ fasse partie du domaine de sélection de V mais pas V-n. Les exemples les moins mauvais que nous avons trouvés nous ont paru douteux mais la construction en pour complètement inacceptable. Ainsi on a par exemple :

?Max a lu un amoncellement (de ces + de + des) livres d'histoire

*Max a lu (ces + des + les) livres d'histoire pour un amoncellement d'entre eux

Un amoncellement de livres d'histoire a été découvert

*Ces livres d'histoire ont été découverts pour un
amoncellement d'entre eux

Il ne nous a pas été possible de construire un seul exemple avec un Ndi de forme V-n mais non N-v dans un GN objet qui soit en relation de paraphrase avec une construction restructurée en pour bien qu'ayant fait varier à la fois Ndi et le verbe et en s'étant placé dans les conditions de détermination les plus favorables.

Ceci est à rapprocher du fait que en tant que prédéterminants, les Ndfa ou Ndfp de forme V-n n'ont pas un comportement différent des autres Ndfa ou Ndfp dans la relation de restructuration en pour. Les constructions en pour obtenues à partir d'une construction où le prédéterminant Ndf de forme V-n fait partie du GN objet sont très courantes. On a par exemple :

Max a lu l'essentiel de cette histoire

Max a lu cette histoire pour l'essentiel

ou encore :

Max a lu l'introduction de cette histoire

Max a lu cette histoire pour la partie qui est
l'introduction

Table D

L'usage	le Nombre pour Dénom.		le Nombre pour Dénom. de base
	le Nombre	le Nombre	le Nombre
la plupart	+	+	+
l'un	-	-	-
quelques uns	+	-	+
combien	+	-	+
(bon) nombre	+	-	+
une quantité rel.	+	+	+
un nombre rel.	+	+	+
un morceau	-	-	-
une partie	+	+	+
la moitié	+	+	+
plus	+	-	+
moins	+	-	+
près	+	-	-
un rien	-	-	-
lequel	-	-	-
chacun	-	-	-
le (tout) petit / peu rel.	-	+	+
plein	+	-	+
n'importe lequel	-	-	-

Taxi - E

Ndi	ces No plus V plus 2 pour un Nd de plus		ces No plus V plus 2 pour un Nd de plus	
	Ndi de ces No plus V plus 2	Ndi de ces No plus V plus 2	Ndi de ces No plus V plus 2	Ndi de ces No plus V plus 2
amas	+	-	-	+
carqaison	+	-	-	+
brouettée	+	-	-	+
bataillon	+	-	-	+
fatras	+	-	-	+
foule	+	-	-	+
liste	+	-	-	+
masse	+	-	-	+
maximum	+	-	+	+
mélange	+	-	-	+
müller	+	-	-	+
majorité	+	-	+	+
foison	+	-	-	+
pile	+	-	-	+
tas	+	-	-	+
bouillonnement	+	-	-	-
foisonnement	+	-	-	-
grouillement	+	-	-	-
puillement	+	-	-	-
ruissellement	+	-	-	-
empiement	+	-	-	-
amoncellement	+	-	-	-
entassement	+	-	-	-

3. Pour une explication de la double extraction dans les constructions de type C.

3.1. Rejet d'une solution par réduction de au sujet de.

En concurrence de l'hypothèse 'partitive', c'est-à-dire l'hypothèse d'un Nd partie ou aspect sous-jacent dans les constructions du type C, on aurait pu envisager que dans les constructions $\underline{N}_0 \text{ V } \underline{N}_1 \text{ de } \underline{N}_j$ (où V est un verbe à deux arguments), la possibilité d'extraire \underline{N}_1 serait due à la possibilité d'extraire un complément de phrase, de \underline{N}_j étant supposé alors être une réduction de au sujet de \underline{N}_j . Cette hypothèse aurait pu être envisagée dans la mesure où il est pratiquement toujours possible d'ajouter une séquence au sujet de N à une phrase $\underline{N}_0 \text{ V } \underline{N}_1$.

Mais cette hypothèse ne peut être retenue pour plusieurs raisons. Premièrement, elle ne s'appliquerait pas au phénomène globalement puisqu'elle ne pourrait être invoquée dans les cas où \underline{N}_1 est le prédéterminant partie et que $\underline{N}_0 \text{ V}$ la (E + Modif) partie ne constitue généralement pas une phrase. Or nous avons vu que les constructions où partie ou aspect figure dans la position \underline{N}_1 ont les mêmes propriétés que celles où figure un autre substantif analysé comme Ndf.

Deuxièmement, cette hypothèse ne permettrait pas de rendre compte des contraintes de déterminants concernant le déterminant de \underline{N}_1 ainsi que celui de \underline{N}_j dans les constructions C.

Enfin, elle ne permettrait pas de rendre compte des contraintes lexicales entre \underline{V} , \underline{N}_1 et \underline{N}_j qu'on observe dans les constructions C.

Cependant, cette hypothèse sera envisagée pour rendre compte d'extractions qui ne peuvent être supposées avoir été obtenues à partir de constructions de type C. Toutefois avant de la retenir comme solution possible, nous essaierons de la motiver par des arguments lexicaux et syntaxiques.

Un argument syntaxique pourrait être que si les exemples :

(a) Paul dit au sujet de cette pendule qu'elle est en retard

(b) Paul dit de cette pendule qu'elle est en retard

sont reliés transformationnellement par une règle : [au sujet de + de] comme cela est proposé dans Gross (1975) alors contrairement à ce qui se passe pour la plupart des compléments de nom d'un GN en position objet (et notamment le complément en de N des constructions C) et la plupart des compléments de verbe non humain en de N, le complément en de N "réduit" ne semble pas pouvoir être pronominalisé avec la ppv en. Pour l'exemple (b) la pronominalisation de de cette pendule produit la séquence inacceptable :

*Paul en dit qu'elle est en retard

On aurait donc là un critère supplémentaire lorsque celui de la double extraction échoue pour distinguer des compléments en de N. Cependant nous n'avons utilisé ce critère qu'à titre indicatif parmi d'autres arguments, là où s'est posé le problème, en raison de l'absence d'une étude exhaustive des réductions de locutions prépositionnelles dans les différents contextes possibles, pour vérifier notre hypothèse de l'inacceptabilité de la pronominalisation en en.

3.2. Rejet d'une solution avec l'opérateur avoir sous-jacent.

Dans les GN en Dét Ndf de ce N_1 des constructions C, il semble toujours qu'il existe aussi une construction en avoir :

Ce N_1 a Dét Ndf

à côté d'une construction avec aspect de ou partie de :

Dét Ndf est une partie de ce N_1

ou Dét Ndf est un aspect de ce N_1

Comment décider si dans ces GN, Ndf est engendré comme argument de rang zéro de partie de (ou aspect de) ou comme argument de rang 1 d'avoir ? En fonction de ce choix, on rendra compte différemment de la préposition de qui précède N₁. Au cas où Ndf serait introduit par avoir, on aurait affaire à une sorte de nominalisation, la préposition de s'analysant comme une réduction d'avoir de même que dans les GN en :

Dét V-n de N₀ Prép N₁

le de est analysé comme une réduction du support. Par contre, si on analyse Ndf comme argument de partie de ou de aspect de, le de serait le marqueur d'argument de chacun de ces opérateurs.

En fait si l'on compare les propriétés d'extraction de l'argument V-n ou N-v dans un GN nominalisé après réduction d'avoir lorsque ce GN figure en position d'objet direct d'un verbe quelconque, avec les propriétés d'extractions du substantif qui figure dans la position de Ndf des constructions C, on constate qu'elles ne subissent pas les mêmes contraintes lexicales. L'extraction dans les constructions de type C est plus restrictive : elle dépend du choix lexical du verbe principal ainsi que du choix lexical de son complément de nom. Alors qu'on n'a jamais trouvé de cas de construction à support où l'extraction de V-n dépendait du choix lexical de son complément de nom. Ainsi, à partir de :

(a) Max connaît le profond désespoir de Luc

L'extraction de profond désespoir dans le cadre d'une construction en C'est...Qu ou de l'extraction partitive est impossible :

(b) *C'est le profond désespoir que Max connaît de Luc

(c) *Ce que Max connaît de Luc, c'est le profond désespoir

L'extraction partitive ne s'applique pas à une construction où N₁ est /+humain/.

Le fait qu'il existe une construction avec avoir :

Luc a un profond désespoir

ne pourrait donc être invoqué comme condition suffisante, alors qu'il existe une construction avec partie de ou aspect de dans 97 % des cas où on a l'extraction partitive.

3.3. Si on adopte la solution d'un Nd sous-jacent (aspect ou partie) comment rendre compte de la double extraction dans les constructions de type C ?

Si on adopte l'hypothèse d'un substantif Nd sous-jacent dans les constructions C, le substantif pouvant être (partie ou aspect) suivant le contexte, il reste à rendre compte du phénomène de double extraction qu'on observe dans les constructions C (i.e. extraction de Ndf et de Ndf de Dét₁-N₁).

La double extraction de groupes nominaux dans les constructions C ne nous paraît pas être une propriété des Ndfa ou Ndfp ni même des opérateurs aspect de ou partie de supposés sous-jacents. En effet elle dépend de la possibilité pour le verbe d'avoir une interprétation 'partitive' dans certaines conditions de choix lexical de ses arguments ainsi que du choix des déterminants. Il semble qu'on puisse tenir compte de cette double dépendance si on considère que ce sont les propriétés d'insertion de la relative par rapport au Nd sous-jacent au Ndf qui déterminent les propriétés de double analyse ; c'est-à-dire en fait les propriétés de l'opérateur de métadiscours WH-. Nous illustrerons ceci à l'aide d'un exemple :

(1) Max a lu le premier chapitre de ce livre

pourrait avoir pour source :

- (2) Max a lu une partie de ce livre ; le premier chapitre est cette partie

On aurait la dérivation :

- (2) + (3) Max a lu une partie de ce livre Qu le premier chapitre est cette partie

(3) aurait deux transformées suivant le point d'insertion de la relative :

- (4a) Max a lu la partie de ce livre qui est le premier chapitre

- (4b) Max a lu la partie qui est le premier chapitre de ce livre

Puis par réduction de la partie et de qui est on dériverait à partir de (4a) :

- (1') Max a lu de ce livre le premier chapitre

et à partir de (4b) :

- (1) Max a lu le premier chapitre de ce livre

L'extraction du groupe nominal le premier chapitre de ce livre serait obtenue à partir de (1) ; alors que l'extraction du groupe nominal : le premier chapitre serait obtenue à partir de (1') dans les séquences :

C'est le premier chapitre que Max a lu de ce livre

C'est le premier chapitre de ce livre que Max a lu

Ainsi les propriétés de double extraction qu'on observe à partir de (1) ne seraient pas dues à une ambiguïté structurale de (1) mais à la propriété d'insertion en plusieurs points d'un discours, de l'opérateur de métadiscours WH₋. (1) et (1') n'ont pas une structure syntaxique différente (elles sont engendrées par les mêmes opérateurs avec le même ordre d'insertion). Sous cette hypothèse, les propriétés d'extractions particulières des constructions qui ont une interprétation partitive

dériveraient des propriétés d'insertion d'une relative.

Une conséquence de notre hypothèse serait que la possibilité pour un verbe à deux arguments d'avoir une interprétation partitive pour une sélection d'arguments donnée équivaldrait au sens propre à la possibilité pour ce verbe de figurer dans une des deux constructions :

A N₀ V la Modif partie de Ce N₁

ou A' N₀ V le Modif aspect de Ce N₁

(où N₀ et N₁ sont une sélection donnée d'arguments.) La possibilité de double extraction qu'on observe pour les constructions A ou A' serait due ici aussi à la présence du substantif partie ou aspect sous-jacente. Ainsi :

(a) Max a mangé la partie chocolatée de ce gâteau

serait dérivée de :

(o) Max a mangé une partie de ce gâteau ; la partie
chocolatée est cette partie

Or en faveur de notre hypothèse sur la dérivation des Ndf, on constate que les constructions du type :

N₀ V une partie de Ce N₁

(ou N₀ V Dét Ndf de ce N₁

où Dét = un) n'autorisent pas ou seulement de façon très douteuse la double extraction. On comparera par exemple (b), (c) et (d) obtenus à partir de (a) à (b'), (c') et (d') obtenus à partir de (a') :

(a') Max a mangé une partie de ce gâteau

(b) Qu'est-ce que Max a mangé de ce gâteau ? - La
partie chocolatée

(b') ?*Qu'est-ce que Max a mangé de ce gâteau ? - Une partie

(c) C'est la partie chocolatée que Max a mangé de ce
gâteau

(c') ?*C'est une partie que Max a mangé de ce gâteau

(d) Ce que Max a mangé de ce gâteau, c'est la partie
chocolatée

(d') ?*Ce que Max a mangé de ce gâteau, c'est une partie

En effet si (a) a pour structure profonde (o), on ne voit pas comment (a') pourrait être considérée comme une séquence dérivée dans le cadre où nous nous situons. On a au :

*Max a mangé la partie du gâteau qui est une partie).

Ceci confirmerait donc notre hypothèse selon laquelle les propriétés de double analyse de GN à prédéterminants nominaux résultent des propriétés d'insertion d'une relative par rapport à partie ou aspect dans les constructions sources correspondantes.

De la même façon, les propriétés de double analyse des constructions à support sont une conséquence des propriétés d'insertion d'une relative sous l'opérateur WH et non pas une conséquence d'une ambiguïté structurale de la construction à support elle-même ni d'une propriété de déplacement de l'opérateur V-n ou de l'opérateur support.

De plus, de la même façon que les constructions de type C ne sont pas ambiguës (voir plus bas), les constructions à support, comme nous espérons l'avoir montré, ne le sont pas non plus. Cependant, il semble qu'on ait bien affaire à deux types syntaxiques distincts de double extraction du point de vue du contexte structural dans lequel elles prennent place. Nous nous proposons de le montrer à l'aide d'exemples de constructions du type C où figure un Ndf de forme V-n et qui sont ambiguës, V-n de N_1 pouvant par ailleurs être interprété comme une nominalisation (obtenue par réduction d'un support). Nous essaierons d'abord de faire apparaître

l'ambiguïté de ces séquences au niveau de l'interprétation. Puis nous essaierons d'en rendre compte au niveau des structures syntaxiques qui correspondent aux différentes interprétations. Nous essaierons d'en déduire la façon dont pourraient être engendrées les constructions C en terme de configurations d'opérateurs (et ceci en comparaison de la façon dont nous avons supposé que sont engendrées les constructions à support).

Avant d'aborder le problème de l'ambiguïté des séquences où figure un V-n dans la position de surface occupée par Ndf et où N₁ peut être interprété comme son argument de rang₁ revenons au cas général des constructions C qui ne sont pas ambiguës.

3.4. La non-ambiguïté des constructions C dans le cas général.

Une ambiguïté liée au verbe connaître.

On a les exemples suivants :

Max a mangé la partie supérieure de ce gâteau

Max conteste l'aspect autoritaire de cette décision

Max a (lu + aimé) le premier chapitre de ce livre

qui sont des constructions de type C, c'est-à-dire qu'elles vérifient les propriétés de double extraction. Elles ne semblent pas ambiguës sémantiquement.

Certains verbes comme connaître semblent induire une ambiguïté particulière.

D'une part, dans la mesure où il peut figurer dans des constructions du type C, il peut figurer dans des constructions qui autorisent la double extraction. Mais il peut d'autre part figurer dans des constructions qui autorisent la double extraction, sans pour autant être des constructions de type C ; l'extraction du substantif qui figure en position

d'objet direct ne serait lié alors qu'au sémantisme propre du verbe connaître, sans résulter donc de l'interprétation de l'ensemble de la phrase comme c'est le cas pour l'interprétation partitive. On a par exemple :

- (1) Je (connais + déteste + ai vu) le chef de la bande
- (2) Le chef de la bande que je connais est parti (ambigu)

(2) peut recevoir les deux interprétations suivantes :

- (2a) Je connais quelqu'un comme chef de la bande mais ce n'est pas nécessairement celui-là que tout le monde connaît comme tel (la relative est restrictive)

(2b) Quelqu'un est le chef de la bande et je le connais (il y a alors une pause après chef de la bande dans (2) et la relative est appositive).

On constate que la séquence :

- (5) Le chef que je connais de la bande, est parti

n'est acceptable que sous l'interprétation (2a), c'est-à-dire dans le cas où la relative est restrictive. On a par contre :

- (3) *Le chef, que j'(ai vu + déteste) de la bande, est parti

qu'on opposera à :

- (4) La partie chocolatée, que j'ai mangé de ce gâteau, était exquise

l'inacceptabilité de (3) serait due au fait que chef ne peut être analysé comme prédéterminant nominal de bande dans les constructions (1) alors que l'acceptabilité de (4) serait due à la nature de prédéterminant nominal de partie chocolatée dans la construction :

Max a mangé la partie chocolatée de ce gâteau

Notons que dans (4), il n'est pas nécessaire d'insérer une pause entre

le verbe manger et de ce gâteau et que la relative est de nature appositive contrairement à ce qui se passait pour (5).

Avec une pause obligatoire après le verbe on peut avoir :

Le chef que j'(ai vu + déteste) # de la bande,
est en prison

avec une relative interprétée comme étant restrictive et :

Le chef.# que je déteste # de la bande, est en
prison

avec la relative interprétée comme relative appositive. Mais où la pause après le verbe, qui est obligatoire, fait en réalité intervenir une restructuration complexe (voir chapitre précédant).

Il faut remarquer que la propriété de dislocation que nous avons relevé pour

(5) Je connais le chef de la bande

ne dépend pas uniquement du verbe connaître. Il existe bien des constructions GN₀ connaît GN₁ (où GN₁ = N_i de N_j), telles qu'il n'est pas possible d'extraire N_i. On a par exemple :

(6) Tu connais le père de Max

*Qui connais-tu de Max ? - (le + son) père

alors qu'à partir de (5)' on a :

Qui connais-tu de la bande ? - Le chef

On a encore les exemples suivants parmi les plus représentatifs :

(7) Tu connais (une + cette + la + ma) photo de cette
église

*Que connais-tu de cette église ? - (une + cette +
la + ma) photo

(8) Tu connais les soupçons de Max

*Que connais-tu de Max ? - Les soupçons

(9) Tu connais (la + ma) réfutation de cette hypothèse

*Que connais-tu de cette hypothèse ? - Ma réfutation

(10) Tu connais le roi (de Paponasie + des papous)

*(Qui + que) connais-tu des papous ? - Le roi

*(Qui + que) connais-tu de Paponasie ? - Le roi

Il existe une contrainte de déterminant analogue à celle qu'on observe dans les constructions de type C qui est que le déterminant de N_j doit être défini pour que N_i puisse être extrait par rapport à N_i . Or a aussi :

Tu connais les chefs de beaucoup de bandes

*Qui connais-tu de beaucoup de bandes ? - Les chefs

L'ensemble de ces exemples montrent aussi que le choix lexical de N_i et de N_j n'est pas neutre par rapport à la propriété d'extraction de N_i . En particulier pour aucun des exemples (6), (7), (8) et (9) on n'a la possibilité d'avoir une construction :

N_i fait partie de N_j

alors que cette construction existe pour l'exemple (5) :

Le chef fait partie de la bande

D'autre part il ne semble pas exister d'exemples avec connaître où un GN objet de la forme : V-n de N_1 pourrait être disloqué sans que V-n ne puisse être analysé comme prédéterminant de type Ndf.

Peut-être pourrait-on considérer que les substantifs qui peuvent être extraits par rapport à connaître à partir d'un GN complexe, constitueraient une 'extension' de la notion de prédéterminant nominal. En faveur de cette hypothèse, on remarque qu'il n'est pas sûr qu'il existe d'autres verbes qui aient le même comportement que connaître. Voir et apprécier

qui seraient parmi les meilleurs candidats nous semblent cependant au moins douteux dans les exemples suivants : (où une pause ne doit pas être obligatoire devant de la bande)

?*Qui as-tu vu de la bande ? - Le chef

?*Qui apprécies-tu de la bande ? - Le chef

?*C'est le chef que tu as vu de la bande

?*C'est le chef que tu apprécies de la bande

D'autre part il semble difficile d'extraire chef dans le cadre d'une relative restrictive par rapport à voir ou apprécier comme on pouvait le faire pour connaître. (Toutefois l'extraction de chef dans le cadre d'une relative appositive est totalement inacceptable).

?*Le chef que (j'ai vu + j'apprécie) de la bande, est parti

*Le chef, que (j'ai vu + j'apprécie) de la bande, est parti

Nous n'avons pas trouvé d'autres verbes qui pourraient fonctionner comme connaître, cependant s'il en existait, il est probable qu'ils devraient pouvoir figurer dans une construction ambiguë correspondant à (2) et ne pouvoir être extraits que dans le cadre d'une relative restrictive.

Remarque.

Pour certains locuteurs, la pause qui selon nous est obligatoirement insérée devant de Mars dans les exemples suivants serait difficile à percevoir :

La photo que tu as (montré + acheté + détruite + vu
+ connu + volé + perdu) # de Mars, était posée sur
la cheminée

Selon d'autres locuteurs, il faudrait faire une distinction parmi ces verbes.

Notre conclusion serait que pour l'ensemble de ces locuteurs, la relativation ne peut être utilisée comme test pour la dislocation de GN.

En effet si l'on se réfère aux autres tests d'extraction que sont la formation de question et l'extraction en C'est...Qu, tous les locuteurs conviendront que les exemples suivants sont tous également inacceptables.

*Qu'as-tu (acheté + montré + détruit + vu + connu + volé + perdu) de Mars? - Une photo

*C'est une photo que tu as (achetée + montrée + détruite + vu + ...) de Mars

(on peut d'ailleurs remplacer le déterminant de photo, par (ma + la + cette + une Modif), les extractions restent inacceptables). Soulignons encore une fois que la propriété d'extraction de chef dans (5)' résulte des propriétés de la construction et non pas seulement du verbe connaître.

Dernière remarque : Il ne faut pas confondre la double extraction qu'on observe dans les constructions à prédéterminant nominal de type C (et dans les constructions 'étendues' où figure connaître) avec la double extraction qui ne correspond pas à une double analyse qu'on observe dans :

- a) les constructions ambiguës où un complément de phrase réduit peut aussi de par ailleurs être interprété comme complément de nom.
- b) les constructions ambiguës où un deuxième complément de verbe peut aussi de par ailleurs être interprété comme un complément de nom. Dans le cas b) on a par exemple :

(1) Max a enlevé la couverture du livre (ambigu)

à partir de laquelle on peut avoir :

(2) C'est la couverture du livre que Max a enlevé

(3) C'est la couverture que Max a enlevé du livre

mais ces deux extractions ne sont pas obtenues à partir de la même structure syntaxique de (1) ; (2) est obtenue à partir d'une construc-

tion où le deuxième complément de enlever est manquant. Ainsi on peut réintroduire ce complément à la suite de (2) :

C'est la couverture de ce livre que Max a enlevé de cette pile de papiers (E + à la surface de laquelle elle traînait)

Par contre (3) est obtenue à partir d'une structure de (1) qui ne comporte pas de groupe nominal complexe mais le deuxième complément d'enlever. Il n'est donc pas possible de rajouter à (3) un autre deuxième complément de verbe :

*C'est la couverture que Max a enlevé du livre de cette pile de papiers

Dans le cas a) on a par exemple :

(4) Luc craint une réaction violente de Max (ambigu.)

à partir de laquelle on peut avoir :

(5) C'est une réaction violente de Max que Luc craint

(6) C'est une réaction violente que Luc craint de Max

(5) et (6) ne sont pas obtenues à partir de la même structure syntaxique de (4) puisqu'on a :

C'est (la + une) réaction violente de Max que Luc craint (des + de la part des) trois frères

*C'est une réaction violente que Luc craint de Max (des + de la part des trois frères)

Une étude de la réduction [de la part de + de] a été faite dans Gross (1975) à propos des verbes qui figurent dans la table 6. Nous avons relevé les verbes suivants qui peuvent donc paraître dans des constructions qui autorisent la double extraction mais pas nécessairement la double analyse de GN : accepter, admettre, adopter, agréer, apprécier, appréhender, approuver, attendre, croire, escompter, exiger, obtenir,

pressentir, redouter, savoir, souffrir, tolérer, supporter, supposer.

Il serait probablement possible de trouver des exemples analogues en étudiant les propriétés de réductions d'autres locuteurs prépositionnelles.

3.5. Les constructions de type C où Ndf est de forme V-n.

Nous avons vu (cf. p. . et) que les constructions à support n'admettent pas l'extraction partitive. Elles ne peuvent donc pas être ambiguës au sens où V-n (ou N-v) pourrait être interprété comme prédéterminant nominal de N₁. En revanche, dans les constructions de type C, le segment V-n de N₁, où V-n est un Ndf, peut généralement aussi être interprété comme une nominalisation. On a par exemple :

(1) Max a lu (la première partie + la partie introductive + l'introduction) de ce livre

(2) Je conteste (la première partie + la partie introductive + la conclusion) de ton explication

où nous analyserons l'introduction et la conclusion comme Ndf au même titre que la première partie puisqu'on a entre autres propriétés :

. extraction dans le cadre d'une formation de question quoi :

Qu'est-ce que Max a lu de ce livre ? - L'introduction

Qu'est-ce que je conteste de ton explication ? - Ta conclusion

. extraction partitive :

Ce que Max a lu de ce livre, c'est l'introduction

Ce que je conteste de ton explication, c'est ta conclusion

Mais l'introduction de ce livre et ta conclusion de ton explication

peuvent aussi d'autre part être analysés comme nominalisations. Ce qui signifie que :

Qu'est-ce que je conteste de ce livre ? - Ce
commentaire

Et si la double analyse à partir de :

Je conteste leur commentaire de mon livre
est impossible, c'est uniquement, selon nous, parce que le GN : leur
commentaire de mon livre ne peut être interprété que comme nominalisation.

A partir d'une construction à support, l'extraction de V-n du GN où il figure avec son argument de rang 1 dans le cadre d'une opération de relativation, met en jeu une relative restrictive. Alors que c'est semble-t-il une relative appositive que met en jeu l'extraction de V-n en tant que Ndf.

D'autre part la construction qu'on obtient après l'opération de relativation à partir de la construction à support ne comporte pas d'opérateurs réduits sous-jacents ; ce qui n'est pas le cas de la construction obtenue après relativation à partir de la construction de type C.

On a la construction à support :

Max a donné une curieuse conclusion de cette explication
on obtient par extraction de conclusion :

La curieuse conclusion que Max a donnée de cette
explication (les a fait rire)

Les phrases (1) et (2) sont disloquables. On a :

- 1a) (la partie introductive + l'introduction), que Max
a lu de ce livre (les a fait rire)
- 2a) (la partie introductive + ta conclusion), que Max
conteste de ton explication (les a fait rire)

mais on a :

*Ta critique, que je conteste de l'explication de
Paul, les a fait rire

puisque :

Je conteste ta critique de l'explication de Paul
n'est pas une construction de type C.

et :

*La conclusion que Max (conteste + a lu) de cette
explication, les a fait rire

(où la relative est restrictive) puisque conteste ne peut être considéré
comme le support de explication.

Les séquences 2a) contiennent une forme zéro de l'opérateur partie.

Elles pourraient être obtenues à partir de phrases intermédiaires :

2b) (la partie introductive + ta conclusion) qui est
ce que Max conteste de ton explication [les a fait
rire]

par réduction de qui est, le ce étant une forme réduite de partie. 2b)
serait elle-même dérivée de :

2c) (la partie introductive + ta conclusion) qui est
la partie que Max conteste de ton explication
[les a fait rire]

Rappelons qu'à partir de :

J'ai vu cette photo de la Joconde

qui n'a pas d'interprétation partitive, on n'a pas la dislocation de GN :

*Cette photo que j'ai vu de la Joconde m'a fait rire

et aussi :

*Cette photo, que j'ai vu de la Joconde m'a fait rire

mais :

Cette photo que j'ai vu (*E + #) de la Joconde
m'a fait rire

qui serait dérivée de :

Cette photo que j'ai vu, qu'on a prise de la Joconde,
m'a fait rire

Une construction N_0 V Dét V-n de Dét N_1 ambiguë (où V-n peut être interprété comme prédéterminant de N_1 ou comme nominalisation) peut être désambiguïsée par un choix approprié des déterminants.

Dans les constructions C, quand Ndf n'est pas de forme V-n, et n'est pas le substantif partie son déterminant peut être un (E + Modif). On a par exemple :

J'ai lu un chapitre de ce livre

qui a les propriétés d'une construction C.

Par contre si Ndf est de forme V-n un déterminant défini ce ou son ou le Modif peut être obligatoire. On a par exemple :

- a) Je conteste (la + une) démonstration de ce théorème
- b) Je conteste (la démonstration de 1924 + la démonstration introductive + la démonstration de König + cette démonstration) de ce théorème

Les constructions a) n'ont pas les propriétés des constructions C et notamment pas les propriétés de double extraction contrairement à ce qui se passe pour les exemples b). L'exemple :

Je conteste ta démonstration de ce théorème

peut recevoir les deux interprétations :

- a) Je conteste la démonstration que tu as donné de ce théorème
- b) Parmi les démonstrations que peut comporter ce théorème, c'est la tienne que je conteste.

A partir de la construction à support, V-n peut être extrait avec un comme déterminant. On a :

Max a donné une démonstration de ce théorème

et : C'est une démonstration que Max a donné de ce théorème

Alors qu'avec contester on a :

*C'est une démonstration que Max conteste de ce théorème

ou : *Ce que Max conteste de ce théorème, c'est une démonstration

mais à partir des exemples b) :

Ce que Max conteste de ce théorème, c'est (ta démonstration + cette démonstration + la démonstration introductive + la démonstration de 1924)

De plus, il n'est pas possible pour N_1 d'être pluriel dans les constructions C ce qui n'est pas le cas pour les constructions à support.

D'autre part, on voit ici à quel point une notion de verbe "pont", invoquée par Chomsky pour rendre compte des phénomènes d'extraction, serait inopérante pour les phénomènes d'extraction auxquels nous nous intéressons ici. Comment pourrait-on rendre compte à l'aide de cette notion du fait qu'à partir de :

(a) Max a vu l'introduction de ce livre

et (b) Max a vu la destruction de la ville

on puisse avoir :

Ce que Max a vu de ce livre, c'est l'introduction

ou : C'est l'introduction que Max a vu de ce livre

ou encore : Qu'est-ce que tu as vu de ce livre ? - L'introduction

mais : *Ce que Max a vu de la ville c'est la destruction

*C'est la destruction que Max a vu de la ville

*Qu'est-ce que tu as vu de la ville ? - la destruction

A partir du GN objet d'un verbe comme voir supposé être un verbe "pont", on ne peut extraire n'importe quel N_i à partir d'une construction N_o a vu Dét._i N_i de Dét._j N_j, où N_j ne peut être considéré comme le sujet de N_i, c'est-à-dire que SSC ne peut être invoquée pour avoir bloqué l'extraction. On constate aussi que le fait que Dét._i soit un possessif ou non laisse invariant les exemples d'extraction précédents. On retrouve le même problème avec les exemples :

- (a) Max conteste l'aspect autoritaire de cette décision
- (b) Max conteste toute analyse psychologique de ce poème

où l'extraction de aspect autoritaire est possible alors que celle de analyse psychologique ne l'est pas. L'extraction étant testée ici aussi dans le cadre de la formation de question, de construction en C'est...Qu de relativation ou d'extraction partitive.

Il nous semble que si l'extraction du V-n introduction dans (a) est possible c'est grâce au fait que introduction peut dans ce contexte, (cest-à-dire en fonction du choix lexical du verbe, de V-n et de son complément de nom) être interprété comme prédéterminant nominal. La séquence (a) serait selon nous ambiguë: sous une interprétation, le GN : l'introduction de ce livre serait une nominalisation résultant de la réduction d'une construction à support. Sous l'autre interprétation, le GN : l'introduction de ce livre serait un GN à prédéterminant résultant de la réduction de l'opérateur partie de.

3.6. Le statut de complexité de V-n en tant que Ndf.

On a vu qu'on pouvait avoir comme construction C des exemples comme :

Max conteste ta conclusion de ton introduction

Le V-n conclusion n'a donc pas dans cet exemple un statut d'argument élémentaire. Puisque V-n n'est pas forcément un argument élémentaire

lorsqu'il est employé comme prédéterminant nominal on peut envisager trois hypothèses : soit il reste un opérateur de même statut de complexité que le verbe correspondant (comme dans le cas où il figure dans une construction à support) ce qui implique que ses arguments non spécifiés sont présents sous forme zéro, soit il a dans ces constructions un statut d'opérateur à un argument, cet argument étant son argument de rang zéro et cette deuxième hypothèse se subdivise en deux, la troisième hypothèse qu'il nous semble possible d'envisager serait que en tant que Ndf; V-n aurait le statut soit d'un opérateur à un argument élémentaire, soit d'un argument élémentaire suivant que son sujet serait spécifié ou non en surface. Le fait que la possibilité d'effectuer l'extraction de V-n, c'est-à-dire de sélectionner l'interprétation partitive du verbe, dépende du choix lexical de H₁, prouve que c'est par rapport à l'argument de rang n de partie de ou aspect de et non par rapport à l'argument de rang n de V-n qu'il est extrait.

On a par exemple :

Max a (lu + contesté) l'explication de ce phénomène
mais : *L'explication que Max a (lu + contesté) de ce
phénomène, date de 1928

(car le choix lexical des substantifs par rapport au choix du verbe ne permet pas l'interprétation partitive).

Dans le cadre de la première hypothèse, l'argument de rang n de V-n devrait donc être identifié à l'argument de rang n du Nd sous-jacent partie ou aspect, alors que cette complication n'apparaît pas dans le cadre de la deuxième ou troisième hypothèse.

Il nous semble que c'est de façon interne à la grammaire que ce choix pourra être résolu, c'est-à-dire en fonction des hypothèses faites sur le statut de complexité des opérateurs de la structure d'entrée d'autres

constructions faisant intervenir des Ndf de forme V-n ; plutôt que par des critères empiriques extrinsèques.

3.7. Les configurations d'opérateur dans lesquelles prennent place l'extraction du substantif Ndf d'une construction de type C et l'extraction du substantif V-n d'une construction à support réduite. Tout comme les verbes supports de temps ou supports de temps appropriés, les opérateurs partie de et aspect de sont réductibles sans perte d'information ; on peut donc les définir comme 'opérateurs d'insertion' : en tant qu'opérateurs non élémentaires, ils introduisent une structure sous les verbes qui les dominent qui reste en place après qu'ils aient été réduits.

Cependant leur fonctionnement dans la dislocation des GN est foncièrement différente de celles des supports :

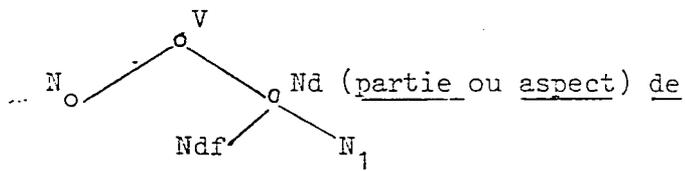
- avec les supports, l'extraction a lieu strictement au niveau du discours qu'introduit le support ; c'est-à-dire dans le contexte support, arguments.

La double extraction qui a lieu sous l'opérateur WH est liée directement à la propriété de réduction du support.

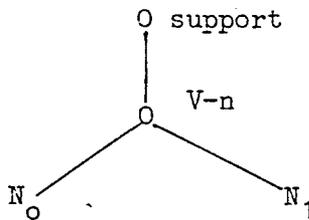
Avec les opérateurs appropriés de prédéterminant partie de et aspect de, le domaine de l'extraction n'est pas limité à la structure qu'introduit partie de ou aspect de, c'est-à-dire au contexte : opérateur de prédéterminant, arguments-mais fait intervenir le verbe principal qui domine l'opérateur de prédéterminant. La double analyse dépend ici directement du verbe principal. C'est pourquoi la dislocation du GN.Ndf de N₁ est possible aussi bien avant qu'après réduction de l'opérateur partie de ou aspect de c'est-à-dire indépendamment de celui-ci. En revanche dans les constructions à support, l'extraction ne peut se faire qu'avant la réduction du support : cette réduction intervenant au moment de l'insertion d'un verbe supérieur.

V-n n'a probablement pas le même statut de complexité dans les constructions à support et dans les constructions où il est un Ndf. De plus la configuration d'opérateurs dans laquelle il est inséré diffère dans les deux types de constructions ; de même que la façon dont sont insérés les relatives par rapport à lui dans les deux types de double extraction. (Voir Harris (75) pour une distinction des relatives restrictives et appositives à partir d'une différence du niveau d'insertion de l'opérateur WH-dans la structure d'entrée et § 1.1. du chap. I)

Dans le cas simple où Ndf n'est pas de forme V-n les constructions C pourraient avoir, très schématiquement, la structure suivante :



Par opposition aux constructions à support qui auraient la structure :



(Nous ne représentons pas ici la préposition qui est le marqueur d'argument du support et qui est attaché à N1).

Ces schémas rendraient compte du fait que l'extraction de V-n ne dépend pas du choix lexical de N1 dans les constructions à support alors que celle de N2 en dépend.

3.8. Statut des réductions de substantif approprié qui

peuvent avoir lieu dans les constructions de type B par opposition à la réduction de partie de ou aspect de dans les constructions de type C.

Dans Gross (1977), il était proposé de dériver :

(1) Max a bu dix décis de vin

de : (2) Max a bu une dose de dix décis de vin

Par réduction du substantif approprié dose. Cette solution permet de rétablir la relation [Dnom p.] à propos de l'exemple (1) puisqu'on a :

(3) Max a bu le vin d'une dose de dix décis

mais : *Max a bu le vin de dix décis

(1) et (2) vérifient les propriétés des constructions de type B.

Cette réduction appropriée nous paraît devoir être distinguée de la réduction de aspect de ou de partie de dans les constructions de type C et ceci parce que le contexte ou plus précisément la structure d'entrée des opérateurs dans laquelle intervient cette réduction n'est pas la même dans les deux cas. En effet, (3) ne peut avoir pour source qu'un discours où l'insertion de relative ne peut se faire qu'en un point par rapport au Nd approprié dose. la source de (3) pourrait être :

(a) Max a bu le vin d'une dose. Qu cette dose est de dix décis

à partir de laquelle il n'y a qu'un point où l'insertion de la relative est possible :

(b) Max a bu le vin d'une dose qui est de dix décis

mais : *Max a bu le vin de dix décis d'une dose

(3) serait obtenue à partir de (b) par réduction de qui est.

Dans Gross (1977), (1) serait obtenue à partir de la dérivation suivante :

(4) Max a bu une dose de vin ; cette dose est de dix décis

(5) Max a bu une dose de vin Qu cette dose est de dix
décis

[relativ.] → (6) Max a bu une dose de vin qui est de dix décis

[qui T être z.] → (7) Max a bu une dose de vin de dix décis

[dose → ∅][Dnom p.] → (1) Max a bu dix décis de vin

Mais comme cela est précisé cette dérivation présente l'inconvénient de comporter une phrase intermédiaire inacceptable : à partir de (7), lorsqu'on applique [dose → ∅] on obtient :

(7') *Max a bu le vin de dix décis

Il nous semble qu'on pourrait éviter cette difficulté en considérant que la source de (1) serait non pas (4) mais (a). On aurait la dérivation suivante :

Max a bu le vin d'une dose ; cette dose est de
dix décis

→ Max a bu le vin d'une dose Qu cette dose est de
dix décis

[relativ.] → Max a bu le vin d'une dose qui est de dix décis

[Qui T être z.] → Max a bu le vin d'une dose de dix décis

[Dnom p.] → Max a bu une dose de dix décis de vin

[dose de → ∅] → Max a bu dix décis de vin

Une autre solution aurait peut-être pu être envisagée ; elle utilise aussi le fait que l'insertion de la relative ne peut se faire qu'en un point de la séquence sous-jacente qui contient dose mais elle ne fait pas intervenir la relation [Dnom p.]. A partir de :

Max boit une dose de vin Qu cette dose est de dix
décis

on peut en fait obtenir deux séquences en appliquant la relativation :
soit :

- (6) Max boit une dose de vin qui est de dix décis
soit : (9) Max boit une dose qui est de dix décis de vin

à partir de (9) en appliquant [Qui T être z.], on obtient :

Max boit une dose de dix décis de vin
[dose de + Ø] + Max boit dix décis de vin

La séquence (6) ne serait en fait pas engendrée puisqu'elle aboutirait à une phrase inacceptable à un niveau de la dérivation.

Dose semble donc jouer le rôle d'un opérateur approprié par rapport à l'argument dix décis réductible comme tel ; c'est-à-dire localement ou plus précisément dans la limite du contexte où il a dix décis pour argument. Alors que dans les constructions C partie de ou aspect de est réductible en tant qu'argument approprié du verbe mais sous la condition qu'on ait la relation : Dét Ndf est une partie de ce N₁. La réduction de partie de ou aspect de n'est donc pas locale au contexte de partie ou aspect et son argument Ndf mais fait intervenir tout le contexte qui est un discours du verbe principal opérant sur partie ou aspect, lui-même opérant sur Ndf et N₁.

4. Les phénomènes de double extraction qui ne mettent pas en jeu une dislocation de GN.

4.1. Le problème des compléments de type adverbiaux.

Notre analyse des constructions à support et des constructions à prédéterminant nominal de types C qui utilise de façon cruciale le test de double extraction de GN se heurte aux nombreux exemples qui contiennent un complément de type adverbial ou un complément "circonstanciel de lieu" (selon la terminologie des grammairiens traditionnels). En effet ces exemples acceptent le test de double extraction de GN alors qu'intuitivement le complément de type adverbial ou le complément "circonstanciel" ne sont pas de véritables compléments de noms. Ce problème est d'ailleurs bien connu voir en particulier Gross (1975) et Gross (1977). Il y a cependant une propriété qu'ont les compléments de type adverbiaux ou circonstanciels mais que n'ont pas semble-t-il ni les compléments de noms ordinaires, ni les compléments de noms qui peuvent aussi être analysés comme complément de verbe, il s'agit de la propriété que nous nommerons sur-topicalisation. Ce critère est fondé sur le fait que dans les phrases simples, alors que la permutation de groupes nominaux à l'intérieur d'un groupe nominal complexe est impossible et que la permutation de compléments de verbe obéit à certaines contraintes (notamment la longueur des arguments), le déplacement des compléments de type adverbiaux est beaucoup plus libre. Lorsqu'on extrait dans une construction en C'est...Qu un GN constitué d'un nom et de son complément, il n'est pas possible de déplacer le complément de nom en tête de C'est...Qu, même en intercalant une pause entre les deux compléments. C'est ce déplacement en tête de C'est...Qu que nous appellerons sur-topicalisation et qui est possible moyennant une pause pour les compléments adverbiaux. On a les exemples suivants ;

Paul désapprouve la réaction violente de Max

*C'est de Max, la réaction violente, que Paul désapprouve

Max m'a demandé une analyse détaillée de la situation

*C'est de la situation, une analyse détaillée, que

Max m'a demandé

J'aime cette photo de Paul

*C'est de Paul, cette photo que j'aime

Max désapprouve cette attaque contre Paul

*C'est contre Paul, cette attaque, que Max désapprouve

Dans le cas des GN qui acceptent la double analyse et qui font partie soit de constructions à support, soit de constructions de type C, la permutation en tête de C'est... du complément de nom est dans quelques cas douteuse mais en général inacceptable. On a par exemple :

Max a lu la première partie du livre

*C'est du livre, la première partie, que Max a lu

Max a donné une démonstration de ce théorème

*C'est de ce théorème une démonstration que Max a

donné

Max a de la haine pour Paul

*?C'est pour Paul, de la haine que Max a

Paul a lancé une attaque contre la ville

?C'est contre la ville, une attaque, que Paul a lancé

Par contre la sur-topicalisation est possible dans le cas des constructions où figure un complément de type adverbial. On a par exemple :

Max nous a lancé des injures avec un certain plaisir

C'est avec un certain plaisir, des injures, que Max

nous a lancé

et aussi :

Max a acheté des lits en nombre énorme

C'est en nombre énorme, des lits, que Max a acheté

qu'on opposera à :

*C'est de lits, un nombre énorme, que Max a acheté

obtenue à partir de :

Max a acheté un nombre énorme de lits

Ce critère s'applique aussi au complément en par dans :

Max est capable de manger des gâteaux à la crème

par caisses entières

C'est par caisses entières, des gâteaux à la crème,

que Max est capable de manger

La sur-topicalisation s'applique aussi aux constructions dans lesquelles figure un "complément circonstanciel de lieu" et qui acceptent la double extraction, bien qu'intuitivement, ce complément ne puisse être considéré comme un complément de nom. On a par exemple :

Max a vu un perroquet dans un arbre

et la double extraction :

C'est un perroquet dans un arbre que Max a vu

C'est un perroquet que Max a vu dans un arbre

mais aussi :

C'est dans un arbre, un perroquet, que Max a vu

Il existe une autre propriété qui distingue les compléments de type adverbiaux des compléments qui admettent la double analyse. Lorsqu'on extrapose un groupe nominal après le verbe, à partir d'un groupe nominal complexe en position sujet, on doit insérer une pause avant le groupe nominal déplacé. Alors qu'un complément de type adverbial peut être déplacé sans pause. On a par exemple :

Un grand nombre de gâteaux a disparu

Un grand nombre a disparu (# + *E) de gâteaux

Des gâteaux en grand nombre ont disparu

Des gâteaux ont disparu en grand nombre

ou encore :

Des valises de gâteaux ont été mangées

Des valises ont été mangées (# + *E) de gâteaux

Des gâteaux par valises entières ont été mangés

Des gâteaux ont été mangés par valises entières

4.2. - Problème de la source des prépositions de après que certaines opérations d'extraction aient été appliquées.

Avec certains verbes qui se construisent avec une infinitive, l'extraction peut faire apparaître une préposition de alors qu'elle n'était pas autorisée dans la constructions simple. On a par exemple :

Max aimé (parler + vraiment parler) pendant des heures

*Max aime (de parler + vraiment de parler) pendant des heures

S'il y a une chose qu'aime Max, c'est bien de parler

L'emphase que comporte l'extraction semble jouer un rôle important de ce point de vue puisqu'avec une simple extraction en C'est...Qu, on a :

Ce qu'aime Max, c'est (E + ?*de) parler

Certains verbes de la table 6 de Gross (75) ont la construction :

N_o V (E + *de) V^o Ω

Il semble alors possible pour chacun de ces verbes de faire apparaître la préposition de dans la construction clivée correspondante. On a :

Max a prétendu (E + *d') avoir fini son travail

?Tout ce que Max a prétendu, c'est d'avoir fini son travail

-302-

Ce que Max a prétendu, c'est bien d'avoir fini son travail

Max a reconnu (E + *d') avoir injurié Paul

Ce que Max a reconnu c'est bien d'avoir injurié Paul

S'il y a quelque chose que Max a reconnu, c'est bien d'avoir injurié Paul

Avec certains verbes l'emphase dans l'extraction n'est pas nécessaire :

Max désire (E + d') avoir la paix

Tout ce que Max désire, c'est d'avoir la paix

L'extraction peut aussi faire apparaître une préposition de avec des verbes qui se construisent avec une infinitive en position prépositionnelle, l'infinitive étant introduite par une autre préposition que de.

On a :

- (1) Je ne m'attendais vraiment pas (à + *de) vous rencontrer ici
- (2) Ce à quoi je ne m'attendais vraiment pas, c'est bien (à + de) vous rencontrer ici

On aurait pu supposer que (2) avec la préposition de serait dérivée non pas de (1) mais d'une séquence intermédiaire :

*Je ne m'attendais vraiment pas à cela de vous rencontrer ici

Le caractère inacceptable de cette séquence pose un problème, d'autant plus que même si on l'attribuait au caractère abstrait de cela ou d'un pronom CE, on constate qu'on a par ailleurs :

La chose à laquelle je ne me serais sûrement pas attendu, c'est bien de vous voir là

mais :

*Je ne me serais sûrement pas attendu à la chose
de vous voir là

4.3. Les propriétés d'extraction liées aux constructions superlatives.

L'extraction d'un substantif sur lequel porte une construction superlative ou en : le seul N que... a des propriétés indépendantes de l'extraction d'un substantif à partir d'un groupe nominal complexe. Dans ces constructions, l'extraction elle-même est indépendante du fait que le substantif fasse ou non partie d'un GN complexe. On a par exemple :

- (1) C'est la plus gentille personne de la région que j'ai vu
- (2) C'est la plus gentille personne que j'ai vu de la région

mais :

- (3) C'est une gentille personne de la région que j'ai vu
- (4) C'est une gentille personne que j'ai vu (*E + #)
de la région

ou encore :

- (5) C'est la plus gentille personne de la soirée que j'ai vu
- (6) C'est la plus gentille personne que j'ai vu de la soirée

mais :

- (7) *C'est une gentille personne de la soirée que j'ai vu
- (8) *C'est une gentille personne que j'ai vu de la soirée

Comme ces exemples nous semblent le montrer, le fait que l'extraction

ait lieu dans le cadre d'une construction superlative, n'équivaut pas à procéder à l'extraction avec des conditions sur les modifieurs différentes, mais à un processus syntaxique différent. Nous constatons d'ailleurs que certains modifieurs qu'on peut faire intervenir dans le cadre des constructions superlatives leur sont propres. Ceci nous semble confirmer que le segment en de N même s'il est composé des mêmes éléments n'est pas de même nature dans les deux types d'extraction. On a d'ailleurs des modifieurs du complément en de N différents quand il s'agit de la construction superlative :

C'est la plus gentille personne de toute la région
que j'ai vu
C'est la plus gentille personne que j'ai vu de
toute la région

Les mêmes considérations nous semblent pouvoir s'appliquer aux constructions en : le seul N que....

A première vue, on pourrait penser que l'adjectif seul joue un rôle de simple modifieur dans l'extraction, puisque l'extraction dans le cadre d'une opération de relativation fait apparaître le déterminant le (E + Modif) indépendamment du fait que le déterminant de la construction à partir de laquelle est obtenue l'extraction était un (E + Modif) ou le (un + Modif). On a :

- (9) Max a vu une gentille personne
- (10) Max a vu la gentille personne
- (11) La gentille personne que Max a vu, habite Toulouse

où (11) peut être obtenue aussi bien à partir de (9) qu'à partir de (10).

De même, qu'on applique l'opération de relativation à (12) ou à (13) :

- (12) Max a vu une gentille personne de Toulouse
- (13) Max a vu la gentille personne de Toulouse

on obtiendra (14) :

(14) La gentille personne de Toulouse que Max a vu...

On a aussi d'autre part :

(15) Max a vu la seule gentille personne de Toulouse

à partir de laquelle on obtient par relativation :

(16) La seule gentille personne de Toulouse que Max
(a + ait) vu...

Mais alors qu'à partir de (12) ou (13), on ne peut extraire que l'ensemble du GN objet :

*La gentille personne que Max a vu (*E + $\frac{a}{a}$) de
Toulouse, s'intéresse à la paléontologie

à partir de (16) on peut avoir :

(17) La seule gentille personne que Max (ait + a) vu
de Toulouse s'intéresse à la paléontologie

ou parallèlement à (1) et (2) :

(18) C'est la seule gentille personne de la région que
Max (ait + a) vu

(19) C'est la seule gentille personne que Max (ait + a)
vu de la région

La différence de comportement syntaxique du complément en de N dans les constructions (12), (13) par rapport à (16) ou de (3) par rapport à (1), (2) se traduit d'un point de vue sémantique par une différence d'interprétation du GN : Dét gentille personne de la région par rapport au verbe ainsi que par une différence de "portée" de l'adjectif gentille. (Il nous semble d'autre part que les séquences où le GN est disloqué (17), (18) et (19) sont meilleurs avec ait vu que a vu). En fait la séquence (1) est ambiguë et ses deux interprétations sont paraphrasables par :

- (a) parmi toutes les personnes de la région, la personne que j'ai vu
est la plus gentille
- (b) parmi toutes les personnes de la région que j'ai vu, il y en a une
qui est la plus gentille
- (2) ne sélectionne que l'interprétation (b).

On retrouve la même ambiguïté dans (16) et (18) :

- (a) il y a une seule gentille personne à Toulouse et Max l'a vu
- (b) parmi toutes les personnes de Toulouse, Max n'en a vu qu'une qui
soit gentille

Par contre les phrase (9) et (10) ainsi que (3) ne sont pas ambiguës.
(17) et (19) ainsi que (2) et (6) ne sélectionnent que l'interprétation
(b). L'interprétation (a) de (16) et (18) ainsi que l'interprétation
(a) de (1) correspondent aux occurrences de seul ou du superlatif
comme simples modificateurs. C'est-à-dire que les constructions (16) et
(1') sous leurs interprétations (a) sont, semble-t-il, reliées aux
constructions correspondantes :

- (1'') Max a vu la plus gentille personne de la région.
Max a vu la seule gentille personne de Toulouse

de la même façon que sont reliées :

- La gentille personne de la région que Max a vu...
- et : Max a vu (une + la) gentille personne de la région
- (1') La plus gentille personne de la région que Max
(a + ait) vu... et (1'')

Il est significatif alors, que :

- Max a vu la plus gentille personne de toute la
région
- ou : Max a vu la seule gentille personne de toute la
région

ne puissent recevoir que les interprétations (b).

Sous l'interprétation (b), l'adjectif gentille dans les constructions (15) et (16) ne modifie pas seulement Dét personne mais Dét personne de Toulouse alors que dans (12), (13) et (14) gentille ne modifie que Dét personne.

De la même façon, gentille ne modifie que Dét personne dans (3) alors qu'il modifie Dét personne de la région dans (1) et (2).

Ceci nous semble indiquer que l'extraction dans le cadre de constructions superlatives ou en le seul N que ... (qu'elles aient lieu par relativation, ou par clivage en C'est...Qu), correspondent à un processus syntaxique différent de la simple extraction en C'est...Qu ou de la relativation.

Le fait qu'on ait les exemples suivants :

- (1) *Le renseignement du meurtrier (E + que la police a trouvé) provient d'un témoignage douteux
- et :
- (2) *Un renseignement précis du meurtrier (E + que la police a trouvé) provient d'un témoignage douteux
- mais :
- (3)(a) Le seul renseignement précis que la police ait trouvé du meurtrier provient d'un témoignage douteux
- (3)(b) Le renseignement le plus précis que la police ait trouvé du meurtrier, provient d'un témoignage douteux

indiquerait donc que l'extraction dans une construction superlative ou en le seul N que... est indépendante et antérieure à la fois de la formation et donc de la dislocation de GN complexe. On peut alors se demander d'où vient la préposition de puisqu'elle n'est pas la préposition interne d'un GN complexe ni le marqueur d'argument du verbe de la relative.

On pourrait envisager d'analyser le de comme une réduction de la locution prépositionnelle au sujet de. (3)(a) et (3)(b) sont respectivement en relation de paraphrase avec :

(4)(a) Le seul renseignement que la police (a + ait) trouvé au sujet du meurtrier, provient d'un témoignage douteux

(4)(b) Le renseignement le plus précis que la police (a + ait) trouvé au sujet du meurtrier, provient d'un témoignage douteux

Mais cette solution ne semble pas pouvoir être retenue car il resterait à expliquer pourquoi l'extraction est impossible dans (5) et (6) alors qu'on a aussi :

Le renseignement que la police a trouvé au sujet du meurtrier repose sur un témoignage douteux
C'est un renseignement précis que la police a trouvé au sujet du meurtrier¹

Une analyse plus fine de ce phénomène serait nécessaire, comportant notamment une étude du (ou des) superlatif(s). Peut-être devrait-on analyser le superlatif dans les exemples 3a et b à partir d'un opérateur de niveau supérieur opérant sur le verbe de la relative et auquel la préposition de serait attachée comme marqueur d'argument.

-
1. Un autre argument serait que si on remplace meurtrier par le substantif non humain lieu du crime dans tous nos exemples, les séquences correspondant à (3a) et (3b) peuvent subir la pronominalisation en en contrairement à ce qui semble se passer pour les compléments en de N résultant d'une réduction de locution prépositionnelle. On a par exemple :

Le seul renseignement que la police en ait trouvé provient d'un témoignage douteux

Le témoignage le plus précis que la police en ait trouvé, provient d'un témoignage douteux

Peut-être aussi serait-il intéressant de rapprocher l'apparition de la préposition ^{de} dans les exemples 3a) et 3b) de l'apparition d'une préposition de dans les exemples d'extraction de constructions à infinitives (cf. § 4.3) où nous avons noté le rôle important joué par l'emphase dans nos exemples.

L'extraction partitive de la forme :

(G) Ce que N₀ V de GN₂, c'est GN₁

à partir de constructions : (H) N₀ V GN₁ de GN₂ où GN₁ de GN₂ constitue un groupe nominal, semble spécifique à la distinction de GN₁ comme prédéterminant de GN₂¹ et ².

1. Certains verbes qui ont plusieurs compléments dont un qui peut être omis, peuvent prêter à ambiguïté au cas où un des arguments est un GN complexe dont la préposition interne est la même que le marqueur d'argument du complément omis. On désambiguïse ces constructions en réinsérant le complément après le GN complexe. Deux prépositions identiques de forme mais non de fonction (i.e. de statut syntaxique) apparaissent alors dans la séquence.

Ainsi les verbes de la table 13 de M.S. ont la construction :

N₀ V N₁ de ce Qu P mais aussi très souvent N₀ V N₁ de N₂.

Un GN complexe peut figurer dans la position de N₁ et suivant la composition lexicale de ce GN être ambiguë, si le complément de nom en de N de N₁ peut être interprété comme le troisième argument N₂ du verbe. On a par exemple :

- (a) Max remplit ce pot de terre (ambigu)
- (b) Max remplit (ce pot de terre) (de caramels)
- (c) *Max remplit (ce pot)(de terre) (de caramels)

où on ne peut extraire ce pot. On a encore :

Max (embarrasse + débarrasse) ce coffre de vieux papiers
Max (embarrasse + débarrasse) (ce coffre de vieux papiers) (d'étiquette inutiles)
*Max (embarrasse + débarrasse) (ce coffre) (de vieux papiers) (d'étiquette inutiles)

ou :

Max dégage ces objets de la bibliothèque (ambigu)
Max dégage (ces objets de la bibliothèque) de leur poussière
*Max dégage (ces objets) (de la bibliothèque) (de leur poussière)

On observe le même phénomène pour les constructions où figure un complément de phrase introduit par une préposition pouvant être utilisée comme préposition interne d'un GN complexe (voir note du paragraphe 3.5.).

Note 2 -

Nous avons vu au paragraphe 1.1 qu'à partir des séquences :

N₁ V Dét V-n de N₂

l'extraction de type B est inacceptable lorsque V est le support de l'objet direct de forme V-n, N₂ étant outre le complément de nom de V-n son argument de rang 1. Il semble que les seuls cas où ceci ne soit pas vrai, sont les cas où la séquence à partir de laquelle est obtenue l'extraction partitive est ambiguë, c'est-à-dire dans les cas où le GN : V-n de N₂ peut être interprété :

- soit comme nominalisation (N₂ étant alors analysable à la fois comme argument de rang 1 de V-n et comme complément du verbe support, celui-ci ayant le statut d'un opérateur O₀ opérant sur V-n) du fait de l'opérateur de métadiscours WH- et non du fait d'une ambiguïté structurale.
- soit comme GN à prédéterminant nominal, c'est-à-dire dans les cas où V-n peut figurer dans une des séquences :

N₁ V support une partie de ce N₁ qui est Dét V-n

ou

N₁ V support un aspect de ce N₂ qui est Dét V-n

On a par exemple :

- (a) Max a donné la conclusion de cette démonstration
- (b) Ce que Max a donné de cette démonstration, c'est la conclusion

On peut mettre en évidence l'ambiguïté de (a) en remarquant qu'en tant que construction à support, elle est synonyme de :

- (c) Max a conclu cette démonstration

alors que (b) n'est pas synonyme de (c). Or (a) est de plus synonyme de :

- (d) Max a donné la partie de cette démonstration qui est la conclusion

et (d) ≡ (b).

Sous cette analyse, la séquence (a) dans son interprétation synonyme de (d) serait engendrée avec l'opérateur partie de sous-jacent réduit à une forme zéro en surface. Le verbe donner n'aurait pas alors le statut d'un support, puisque la possibilité de double extraction de GN serait due à la propriété de double insertion d'une relative par rapport à l'opérateur sous-jacent partie de comme c'est le cas, selon notre analyse, pour l'ensemble des constructions à prédéterminant nominal de type C, mais le statut de l'opérateur donner comme verbe quelconque ; c'est-à-dire le même statut que donner dans :

Max a donné un livre à Luc

ou Max a donné une partie de ce gâteau à Luc

où donner est un opérateur à 3 arguments élémentaires (dans les séquences (d) et (a) sous l'interprétation partitive, l'argument élémentaire de rang 2 serait réduit à une forme zéro parce qu'indéterminé).

Par contre la séquence (a) dans son interprétation paraphrasable par (c) serait engendrée à partir d'une séquence où le temps porté par l'opérateur conclure dans (c) est porté par un performatif métalinguistique par réduction du performatif et insertion du support de temps donner. donner aurait ici le même statut de complexité qu'un auxiliaire comme dans le cas général des constructions à support. La propriété de double extraction de GN à partir de (a) comme construction paraphrasable par (c) serait due à la propriété de double insertion d'une

relative par rapport à un support.

Il ne semble pas exister de construction de la forme

N V Dét V-n Prép N₂ (où Prép ≠ de)

où Dét V-n Prép N₂ constituant un GN on pourrait aussi extraire Dét V-n dans le cadre d'une extraction du type :

Ce que N V Prép N₂, c'est Dét V-n

que V soit un support ou non.

En revanche nous avons vu que l'extraction en C'est...Qu de V-n dans ces constructions est possible si V est le support de V-n muni de ses arguments. Ainsi on a par exemple :

Max a porté un jugement sévère sur cet article

qui est une construction à support, en relation de paraphrase avec :

Max a jugé sévèrement cet article

On peut avoir :

Le jugement sévère que Max a porté sur cet article, nous a étonné

ou encore :

C'est un jugement sévère que Max a porté sur cet article

mais :

*Ce que Max a porté sur cet article, c'est un jugement sévère

Avec Prép = de on a par exemple :

*Ce que Max a donné de ce problème, c'est un corrigé détaillé

mais :

C'est un corrigé détaillé que Max a donné de ce problème

ou :

Le corrigé que Max nous a donné de ce problème, s'est révélé faux

car la séquence :

Max a donné un corrigé détaillé de ce problème

n'est pas ambiguë (le GN un corrigé détaillé de ce problème ne pouvant être interprété que comme nominalisation).

Bien qu'on ait la double extraction à partir des constructions :

- (1) J'ai vu (la seule + la plus) jolie maison de la région
- (2) C'est (la seule + la plus) jolie maison de la région que j'ai vu
- (3) C'est (la seule + la plus) jolie maison que j'ai vu de la région

L'extraction de type (G) n'est pas possible¹ :

- (4) *Ce que j'ai vu de la région, c'est la seule jolie maison
- (5) *Ce que j'ai vu de la région, c'est la plus jolie maison

Le fait que l'extraction (G) teste la possibilité d'avoir une interprétation partitive du verbe pour une sélection donnée d'arguments GN₁ et GN₂ nous semble illustrée par le fait que parallèlement à (1), (2), (3), (4) et (5) on a :

- (6) J'ai vu la partie montagneuse de cette région
- (7) J'ai vu la partie la plus montagneuse de cette région
- (8) J'ai vu la seule partie montagneuse de cette région
- (9) Ce que j'ai vu de cette région, c'est (la partie la plus montagneuse + la seule partie montagneuse + la partie montagneuse)

Le fait que l'extraction de type (G) soit inacceptable pour les séquences

1. Sauf avec une intonation exclamative correspondant à une interprétation humoristique où on affecte de considérer la jolie maison comme une partie, une enclave préservée, de la région.

(1) n'est donc pas lié à la présence du superlatif ou de la construction en : le seul N que... de ces constructions mais à l'appartenance de N_1 à une restriction du domaine de sélection du verbe voir, qui par rapport à N_2 ne permet pas une interprétation partitive de ce verbe.

On vérifie que (7) et (8) conservent les propriétés particulières des constructions superlatives étudiées précédemment. La séquence (7') par exemple est ambiguë :

(7') C'est la partie la plus montagneuse de la région
que j'ai vu

On retrouve les mêmes interprétations (a) et (b) que précédemment :

(b) parmi les parties de la région que j'ai vu, j'en ai vu une qui
était plus montagneuse que les autres.

Mais sous cette interprétation, il peut y avoir parmi les parties que je n'ai pas vu, une partie qui soit plus montagneuse que les autres.

(a) il y a une partie de la région qui est la plus montagneuse, et c'est celle-là que j'ai vu.

L'extraction (11) est donc elle aussi ambiguë :

(11) C'est la partie la plus montagneuse que j'ai vu
de cette région

puisqu'elle peut correspondre d'une part à l'extraction liée à l'interprétation partitive et d'autre part à l'extraction liée à l'interprétation (b) de la construction superlative. Sous la première interprétation, (11) est synonyme de :

Ce que j'ai vu de cette région, c'est la partie
la plus montagneuse

Le superlatif ne joue ici qu'un rôle de modifieur pour partie, l'accent étant mis sur l'interprétation partitive de (11). Sous la deuxième

- (1) Ce que je connais des sentiments de Max pour Luc,
c'est (son + *l') immense haine

qui ne semblent pas provenir d'une dislocation de groupe nominal puisqu'on a :

- (2) *Je connais (*son + *l' + *une) immense haine des
sentiments de Max pour Luc

mais peut-être d'une extraction à partir d'un complément de phrase introduit par la locution prépositionnelle au sujet de susceptible d'être réduite à la préposition de. (1) est en relation de paraphrase avec :

- (3) Ce que je connais au sujet des sentiments de Max
pour Luc, c'est (une + son) immense haine

En faveur de cette solution, on constate que parallèlement à l'inacceptabilité de (4) et (5), (6) et (7) sont douteuses ou inacceptables :

- (4) *C'est (une + son) immense haine que je connais
des sentiments de Max pour Luc
- (5) ?*C'est (une + son) immense haine que je connais
au sujet des sentiments de Max pour Luc
- (6) *(L' + son) immense haine que je connais des
sentiments de Max pour Luc est étonnante
- (7) *?(L' + son) immense haine que je connais au sujet
des sentiments de Max pour Luc est étonnante

D'autre part, la formation de ppv en ne s'applique pas à (3) :

- Ce que je connais (E + au sujet) des sentiments
de Max pour Luc, c'est son immense haine
- *?Ce que j'en connais, c'est son immense haine

On a aussi la construction du type C :

(8) Max (aime + se rappelle) ce grouillement si particulier de cette rue

où ce grouillement si particulier joue le rôle d'un Ndfa.

(8) vérifie les différentes propriétés des constructions C notamment les propriétés d'extraction :

- extraction partitive :

Ce que Max (se rappelle + aime) de cette rue,
c'est ce grouillement si particulier

- question quoi :

Qu'est-ce que tu (te rappelles + aime) de cette
rue ? - ce grouillement si particulier

- extraction en C'est...Qu :

C'est ce grouillement si particulier, que Max
(se rappelle + aime) de cette rue

On a d'autre part :

(9) Ce que Max (se rappelle + aime) de cette rue, c'est
son grouillement

(où son est obligatoirement coréférent à rue) qui n'est pas obtenue à partir d'une construction de type C puisqu'on a :

*Max (se rappelle + aime) son grouillement de cette rue

(8) est en relation de paraphrase avec une construction qui contient l'opérateur aspect de :

(8) \equiv Max (aime + se rappelle) l'aspect de cette rue qui
est ce grouillement si particulier

mais :

*?Max (aime + se rappelle) l'aspect de cette rue qui
est son grouillement

Par contre (9) pourrait provenir de :

(10) Max (se rappelle + aime) son grouillement, au
sujet de cette rue

(ou de : Au sujet de cette rue, Max aime son grouillement).

En faveur de cette hypothèse, on remarque que outre le fait que (9) est synonyme de (10), cette rue ne peut subir une opération de pronominalisation en en dans (9) :

*?Max (s'en rappelle + en aime) son grouillement
(E + # de cette rue)

alors qu'à partir de :

Max (se rappelle + aime) le grouillement de cette rue

on a : Max (s'en rappelle + en aime) le grouillement
(E + # de cette rue)

ou à partir de (9) :

Max (s'en rappelle + en aime) ce grouillement si
caractéristique

L'interprétation de ce phénomène nous semble être que dans les constructions extraites avec le déterminant son (9) ou (1) ou (0), les substantifs grouillement, immense haine ou précision ne jouent pas le rôle de prédéterminants mais de nominalisations ; même si à propos de l'exemple (9), le même substantif grouillement peut être employé dans d'autres contextes et sous des contraintes de déterminants très particulières (voir parag. 2.3.) comme prédéterminant. On peut supposer que dans les exemples (0), (1) et (9), le possessif son tirerait son origine d'une réduction du support ou support approprié avec lequel se construit le substantif V-n. Ainsi (9) pourrait être dérivé de :

Ce que Max se rappelle au sujet de cette rue, c'est
le grouillement qui règne

et (1) de :

Ce que Max connaît au sujet des sentiments de Luc.

C'est la haine qu'il éprouve

au moyen de deux règles de réduction que la grammaire nécessite indépendamment : une règle : [au sujet de → de] et une règle de réduction de support sous l'opérateur WH-.

A noter : dans les constructions (0), (1) et (9), le complément de nom de V-n n'est pas son argument de rang 1, mais un complément de phrase. D'autre part, alors qu'en tant que prédéterminant, grouillement pouvait être extrait par rapport à rue dans (8), il ne peut plus l'être en tant que V-n dans (9) :

*C'est son grouillement que Max aime de cette rue

Conclusion du Chapitre III.

La distinction "tête" de groupe nominal, "QP" telle qu'Akmajian a essayé de la définir ne permet pas de rendre compte des différentes propriétés des groupes nominaux. En particulier elle ne le permet pas suivant qu'on a affaire à des nominalisations ou à des groupes nominaux comportant un prédéterminant nominal.

On peut se demander si une telle distinction a un sens. C'est-à-dire si un examen plus détaillé des données doit permettre de préciser cette distinction ou si elle doit la remettre en cause.

Nous ne répondrons pas à cette question mais en raison du cadre dans lequel nous avons travaillé, nous aborderons ce problème sous un autre angle. Si les phrases peuvent être décrites comme des combinaisons d'opérateurs opérant les uns sur les autres, il nous paraît nécessaire, à l'issue de cette étude, de faire une distinction parmi différentes occurrences des substantifs V-n en tant qu'opérateurs. C'est-à-dire qu'une distinction semble devoir être faite du point de vue de leur statut de complexité et du point de vue de leur position par rapport au verbe principal dans la structure d'entrée des opérateurs constituant une phrase source.

1°) Comme nominalisations, les V-n peuvent apparaître comme opérateurs non élémentaires, ayant les mêmes arguments que les verbes correspondants avec le cas échéant les mêmes prépositions marqueurs d'argument attachées à leurs arguments. Ces V-n peuvent être extraits par rapport au verbe support (ou support approprié) qui les domine mais pas par rapport à un éventuel verbe dominant le verbe support (celui-ci prenant une forme zéro au moment où est inséré le verbe de niveau supérieur).

2°) Comme prédéterminant, V-n peut apparaître (probablement avec un

statut de complexité différent) comme argument d'un prédéterminant sous-jacent, celui-ci est engendré sous le verbe et peut figurer, sous forme réduite ou non, sans que changent les propriétés de double extraction du groupe nominal.

Enfin 3°) il existe des occurrences de V-n comme simple marqueur aspectuel comme par exemple rêve dans :

Max a rêvé un long rêve de cette situation

(voir chapitre I). Comme marqueur aspectuel, il dépend d'un opérateur engendré antérieurement au verbe.

Un analyse plus fine de certains phénomènes que nous n'avons fait qu'aborder ici serait nécessaire mais déborderait le cadre de cette étude où nous avons seulement voulu indiquer la complexité des phénomènes d'extraction de GN et la nécessité d'en distinguer des types syntaxiques. Nous espérons avoir dénombré les différents types de GN pour lesquels on observe la propriété de double extraction, au cours de ce chapitre et du précédant où ont été étudié les nominalisations à partir des constructions à support. A ce dénombrement s'ajoute l'étude que nous avons faite au chapitre II des propriétés d'extraction de constructions où figure un GN de la forme Dét V-n de N₀ Prép N₁ en fonction de certains verbes notamment les auxiliaires de la table 1 de Gross (75) et une classe de verbes 'métalinguistiques'.

La conclusion de toutes ces propriétés d'extraction est de pouvoir proposer une définition des supports et supports appropriés qui permet de résoudre un des aspects de la nominalisation (voir la conclusion de cette thèse). D'ores et déjà il apparaît que la double extraction dans les constructions à support diffère de celles qui ont été étudiées ici (double extraction avec un complément de type adverbial, avec un

complément de phrase, avec un prédéterminant nominal) en ce que c'est à partir d'un GN qui comporte son argument de rang n que se fait l'extraction de V-n et que donc dans le cadre transformationnel que nous avons essayé de préciser, on a affaire à un type syntaxique d'extraction différent.

CONCLUSION

A l'issue de cette thèse, nous espérons avoir montré que les verbes ou les constructions qui autorisent la double analyse d'un GN complexe peuvent être caractérisés. Cette caractérisation est faite à partir de la position du substantif V_n ou (qui figure le plus à gauche dans le groupe nominal de surface à l'intérieur de la configuration qui constitue la structure d'entrée de la phrase où il figure. Cette caractérisation est à la fois lexicale et syntaxique (et ces deux aspects sont indissociables ici, puisque les discours d'entrée sont constitués d'une combinatoire d'opérateurs qui sont à la fois des catégories syntaxiques - de par leur "statut de complexité" - et des mots lexicaux dont les propriétés de restriction de sélection font partie de leur propriété d'opérateur).

Les verbes qui autorisent la double analyse d'un GN peuvent être distingués des verbes qui autorisent une double extraction ne correspond pas à une double analyse, dans une construction où le complément de nom interne au GN complexe peut être analysé comme complément de phrase ou comme complément de verbe, la séquence étant syntaxiquement et sémantiquement ambiguë, ou encore comme complément de type adverbial (voir chap. III § 1 où nous espérons avoir dénombré les différents cas de double extraction). Les verbes supports se distinguent des autres verbes qui autorisent, dans certaines constructions, la double analyse de GN complexes que nous avons analysés comme GN à prédéterminant nominal, en ce que les supports s'analysent comme des opérateurs à un argument non élémentaire (i.e. comme Op) opérant sur V_n muni de ses arguments avec le même statut d'opérateur que le verbe correspondant. Alors que les verbes qui autorisent la double analyse d'un GN à prédéterminant nominal sont des opérateurs plus complexes que les supports : ce sont des Op₀. Leur argument de rang zéro n'est pas identifié à l'argument de rang zéro de leur argument non élémentaire ; celui-ci est soit l'opérateur partie - de, soit l'opérateur aspect - de, selon le choix lexical des substantifs qui constituent le GN complexe, il est susceptible d'être réduit en surface à une forme zéro - de (son marqueur d'argument restant en place). Cet opérateur sélectionne comme argument de rang zéro le prédéterminant nominal (nous renvoyons le lecteur à la fin du chapitre III pour le cas où le prédéterminant est de la forme (Son + mon + ton)V_n et comme argument de rang un le substantif qui figure en surface comme complément de nom du prédéterminant

L'extraction du prédéterminant nominal dans ces constructions ne se fait donc pas par rapport à son argument de rang un, contrairement à ce qui se passe dans les constructions à support ; elle se fait par rapport à l'argument de rang un de l'opérateur aspect-de ou partie-de sous-jacent.

Les supports semblent donc pouvoir être caractérisés comme ^{étant} fiés verbes qui autorisent la double analyse de groupe nominal complexe, à l'intérieur d'une certaine structure d'entrée.

L'aspect sémantique de l'utilisation de relations de paraphrase entre une phrase (a) et une phrase (b) ne doit pas masquer le fait qu'elles sont soumises à un contrôle syntaxique et lexical à plusieurs niveaux. Les réductions que met en jeu la relation de paraphrase (quand il ne s'agit pas de variante morpho-phonémique) doit pouvoir être justifiée lexicalement et syntaxiquement :

- a) par l'identité de ses propriétés de restrictions de sélection
 - . s'il n'y a qu'un seul candidat que puisse mettre en jeu la relation de paraphrase il n'y a pas de problème de "recoverability",
 - . s'il y a plusieurs candidats, il faut pouvoir disposer d'une procédure qui permet^{te} de les énumérer comme faisant partie d'une classe d'équivalence. Cette procédure est fondée surtout sur b),
- b) par l'identité des propriétés transformationnelles qu'on peut appliquer :
 - . entre les différents candidats, ce qui permet de considérer qu'ils constituent une classe d'équivalence, dans la mesure où le fait qu'ils aient le même comportement syntaxique et lexical autorise à penser qu'ils occupent dans les mêmes discours d'entrée.
 - . entre la phrase (a) et la phrase (b) (où la classe d'équivalence de phrases (b)).

Le fait que les phrases qui sont en relation de paraphrase puissent subir les mêmes opérations de transformation plaide en faveur d'une identité de leurs structures d'entrée respectives. Il n'y aurait donc pas une différence de nature entre la relation de paraphrase et la relation de dérivation, mais plutôt une différence tenant au statut des objets de la relation. La relation de paraphrase apparie des phrases effectivement observées dans la langue (même si la paraphrase met en jeu un segment "métalinguistique").

La relation de dérivation met en jeu des objets qui ne sont pas toujours effectivement observées - Sans avoir un statut inacceptable ou douteux, elles ne sont pas non plus parfaitement naturelles. Bien souvent, elles sont justifiées par des arguments diachroniques, la langue étant considérée comme un processus en évolution. Cependant le caractère 'bizarre' de certaines séquences intermédiaires n'est pas toujours justifié par des arguments diachroniques, ce qui nous semble poser un problème par rapport à l'assertion de Harris " la métalangue est dans la langue ".

La nominalisation du type " derived nominal " active est envisagée ici comme l'opération produit de deux transformations

- 1) l'opération qui associe une construction verbale et une construction à support. C'est une opération complexe qui ne se limite pas à la simple insertion d'un V-Sup dans un discours d'entrée identique à celui de la construction verbale. Elle fait intervenir des relations de parachrase à plusieurs niveaux (nous revenons sur ce point dans l'exco de la deuxième hypothèse).
- 2) l'opération de réduction de support (ou d'une classe de supports) qui est une opération relativement simple à partir du moment où on peut caractériser les supports (voir plus bas). Elle fait intervenir des opérations de dérivation.

Nous avons fait à l'origine de cette thèse trois hypothèses ; nous indiquons ici en quoi elles se sont vérifiées ou non et ce qui reste à étudier.

- Première hypothèse, nous avons supposé qu'il existait un ensemble complet de supports pour rendre compte des nominalisations actives. Cette hypothèse a été vérifiée pour l'ensemble des substantifs apparentés morphologiquement à un verbe pouvant figurer dans une nominalisation "active".

Cette hypothèse en contenait implicitement une autre qui était que l'ensemble des supports, complet pour rendre compte des nominalisations où figure un V-n, est également complet pour rendre compte des nominalisations, sans construction verbale associée. Ceci reste à vérifier. La vérification est rendue possible par un des principaux résultats de cette thèse : la possibilité de caractériser les constructions à support.

- Deuxième hypothèse, nous avons supposé qu'il était possible de définir une relation transformationnelle entre une construction verbale et une construction à support. Lorsque l'interprétation d'une construction verbale contient l'interprétation plusieurs constructions à support, il faut distinguer selon nous

- a) les constructions où le support fait partie de l'ensemble complet (i.e., un "représentant"),
[il est

- b) Les constructions où le support est un opérateur "approprié" (non sémantiquement vide).

Les constructions où le support est un opérateur approprié peuvent être regroupées en classes d'équivalence avant un "représentant". Les supports appropriés d'une classe ne semble pas sélectionner des emplois différents de la construction verbale correspondante. Par contre, les différents "représentants" qui se construisent avec un même V_{-n} (i.e. les différents $V_{-Sup} - Prép$ mais aussi les différents $V_{-Sup} - Prép$ ou $Prép$ variés (voir I § 2.1.1 et 2.1.2) sélectionnent des emplois différents de la construction verbale correspondante et ceci principalement à deux niveaux :

- les opérateurs aspectuels qui opèrent sur un verbe opèrent, semble-t-il, sélectivement sur les supports représentants avec lesquels se construit V_{-n} (à moins de considérer, ce qui revient presque au même, que les représentants doivent être considérés comme étant eux-mêmes des opérateurs aspectuels dérivés des OP asp)
- En fonction du support avec lequel il se construit, V_{-n} opère sur une restriction du domaine de sélection du verbe correspondant (voir § 2)

Nous avons fait l'hypothèse de travail, et celle-ci rest à vérifier, qu'il existe les mêmes contraintes complexes, que le support soit "représentant" ou un des supports appropriés de sa classe, entre le déterminant de V_{-n} , la préposition marqueur d'argument du support et le choix lexical de V_{-n} ou entre le déterminant, le choix lexical de V_{-n} et le choix d'une construction à support représentant (s'il y en a plusieurs qui se construisent avec le même V_{-n}). Nous espérons qu'il sera possible à partir d'une étude exhaustive de ces contraintes, qui n'a été qu'abordée dans cette thèse, de déceler des constantes parmi les relations de dépendances lexicales observées dans les constructions à support, qui aideront à formuler les segments "métalinguistiques" à adjoindre aux constructions à support pour que celles-ci soient en relation de paraphrase avec les constructions verbales correspondantes (voir I § 2.1). Les conditions lexicales dégagées à partir des tables et qu'il faudrait explorer d'une façon systématique, sur l'application de l'appariement entre construction à support et construction verbale seraient en quelque sorte "traduites" dans la séquence "métalinguistique". Nous pensons, en effet, que les séquences "métalinguistiques" à adjoindre aux constructions à support pour reconstituer la relation de paraphrase avec la construction verbale, ne doivent pas être construites de façon naïve, c'est-à-dire en s'appuyant sur la seule intuition sémantique. Ainsi à côté du fait que la

sélection de V_n par un ou plusieurs support (s) représentant déclenche souvent une intuition de sens de nature aspectuelle immédiate, la relation aspectuelle se manifeste à travers des relations de dépendance lexicale.

- La troisième hypothèse était qu'il était possible de caractériser les supports et de considérer que tous ceux qui se construisent avec un même V_n, muni d'une sélection donnée d'arguments, en prenant le même marqueur d'argument, constituent une classe d'équivalence (à laquelle appartient notamment un représentant). Ceci a constitué le plus gros de notre étude et nous espérons y être arrivé à partir de l'étude des structures d'entrées sous-jacentes aux différentes constructions qui autorisent la double analyse d'un GN complexe. La réduction qui intervient entre une construction à support et une nominalisation "active" serait donc en fait la réduction d'un support "représentant" si c'est le seul support se construisant avec V_n (avec la même préposition introduisant son argument de rang un) ou la réduction d'une classe de supports (ayant tous le même marqueur d'argument, qui reste en place dans la nominalisation), sinon.

Il reste à étudier certaines des conditions, probablement de nature essentiellement lexicale, qui font qu'en regard d'un certain nombre de constructions à support "représentant" qui figurent dans nos tables, il n'existe pas de nominalisations correspondantes.

Tous le processus sous-jacent aux nominalisations "passives" reste à étudier également.

Cette étude ne constitue donc qu'un préliminaire à une analyse générale des nominalisations non gérondivales.

Encore en sommes nous arrivés à nous convaincre de l'opportunité de travailler dans le cadre théorique que nous avons choisi plutôt que dans le cadre chomskien et ceci parce qu'un grand nombre de nos données, tant sur la nominalisation que sur les problèmes d'extraction de GN à partir d'un GN complexe, se semblent pas pouvoir être décrites à l'intérieur du cadre chomskien actuel et ceci bien souvent, nous semble-t-il, pour des raisons internes à sa théorie. Nous résumons ici très brièvement quelques cas : a) les nominalisations actives et les nominalisations passives ne nous semblent pas relever d'un même processus syntaxique.

b) Contrairement à ce que certains ont tenté d'argumenter, les constructions qui autorisent la double analyse d'un GN complexe ne sont pas ambiguës sémantiquement, il n'y a donc aucune raison de penser qu'elles doivent être engendrées par deux structures syntaxiques distinctes. (Dans le cadre d'une analyse harissienne, nous nous sommes efforcés de décrire la double analyse à partir des propriétés d'insertions de l'opérateur WH - en plusieurs points d'une même structure d'entrée). c) Enfin la notion de verbes "ponts" invoqués pour rendre compte de certains phénomènes d'extraction ne nous semble pas compatible ni "aménageable" avec certaines de nos données qui font apparaître des relations de dépendance lexicale à trois termes - voir chapitres II et III.

B I B L I O G R A P H I E

- AKMAJIAN A., 1975 - More evidence for an NP cycle, Linguistic Inquiry n° 1, Vol. VI
- AKMAJIAN A. and LERHER A. - "NP -like Quantifiers and the Problem of Determining the Head of an NP" LSA meeting 1975
- BACH E. and HORN G.M., 1976 - Remarks on "Conditions on Transformations" Linguistic Inquiry n° 7 Vol. VIII
- BOONS J.P., GUILLET A., LECLERE C., 1975 - La structure des phrases simples en français : (cité ici en abrégé B.G.L.)
- I - Les verbes intransitifs, Droz Genève
- II - Quelques classes de verbe transitifs, Rapport de Recherches du L.A.D.L. n° 6
- BENVENISTE E. - Problèmes de linguistique générale I et II Gallimard
- CHOMSKY N., 1961 - On the Notion Rule of Grammar, Proc. Am. Math. Soc., Vol. XII, Providence
- 1965 - Aspects of the Theory of Syntax Cambridge Mass. The M.I.T. Press
- 1967 - Remarks On Nominalization, in Readings in English Transformational Grammar, R. Jacobs & P. Rosenbaum eds. Waltham, Mass : Blaisdell
- 1973 - Conditions on Transformations, in A Festschrift for Morris Halle, S.R. Anderson & P. Kiparsky eds., Holt, Rinehart & Winston Inc.
- 1974 - The Amherst Lectures Miméo Univ. de Paris VII
- June 1976 - On WH-Movement Irvine Conf.
- CLEDAT L., 1900 - "DE" et "PAR" après les verbes passifs, Revue de philologie française T. 14
- 1916 - Les locutions verbales où entre un nom sans

- CURRY H.B., FEYS R., 1958 - Combinatory Logic - Tome I - North Holland, Amsterdam
- CURRY H.B., HINDLEY J.R., SELDIN J.P., 1972 - Combinatory Logic - Tome II,
North Holland, Amsterdam
- EMONDS J., 1976 - A Transformational Approach to English Syntax :
Root, Structure - Preserving and Local Transformations. New York, Academic Press
- ERTESCHIK, 1973 - On the Nature of Island Constraints Ph. D. M.I.T., MASS.
- GIRY J., 1974 - Formes passives à sujet sans déterminant, Recherches linguistiques n° 2, Université Paris VIII
- 1976 - Groupes nominaux complexes et verbes opérateurs
Recherches linguistiques n° 4, Univ. Paris VIII
- 1977 - La nominalisation par opérateur. L'opérateur FAIRE dans le lexique, Thèse L.A.D.L. Paris 1972
à paraître, Droz, Genève
- GOUET M., 1976 - On a class of circumstantial deletions, Linguistic Inquiry Vol. 7 n°4
- GOUGENHEIM G., 1939 - Système grammatical de la langue française, D'Artrès, Paris
- GROSS M., 1968 - Grammaire transformationnelle du français, Syntaxe du verbe, Larousse, Paris
- 1972 - On Grammatical Reference, Generative Grammar in Europe, M. Bierwisch, F. Kiefer & N. Ruwet eds. Reidel, Dordrecht
- 1975 a - Méthodes en Syntaxe, Herman Paris
- 1975 b - Sur quelques groupes nominaux complexes, Rapport de Recherches n° 5, L.A.D.L.

- GROSS M., 1977 a - Une analyse non présuppositionnelle de l'extraction dans C'est...Qu, Linguisticae Investigationes, Vol. 1, Fasc. 1, Benjamins, Amsterdam
- 1977 b - Grammaire transformationnelle du français, Syntaxe du nom, Larousse, Paris
- HARRIS Z.S., 1951 - Methods in Structural Linguistics, Chicago, The University of Chicago Press
- 1964 - The Elementary Transformations T.D.A.P. ^{no.} The University of Pennsylvania
- 1968 - Mathematical Structures of Language, Wiley New York
- 1970 - The Two Systems of Grammar : Report and Paraphrase, Papers in Structural and Transformational Linguistics, Reidel, Dordrecht
- 1974 - Lectures Notes Université Paris VIII miméo traduction: Cours de Syntaxe, Le Seuil, Paris (1976)
- 1977 - Grammar on Mathematical Principles . ?
- HIGGINS, 1974 - The Pseudo-Cleft constructions, Ph. D., M.I.T., Cambridge, Mass.
- KAYNE R.S., 1975 - French Syntax, The Transformational Cycle, The M.I.T. Press, Cambridge, Mass.
- KURODA S.Y., 1968 - English Relativization and certain Related Problems, Language, 44
- 1977 - Description of presuppositional phenomena from a nonpresuppositional point of view, Linguisticae Investigationes, Vol. 1 fasc. 1 Benjamins, Amsterdam
- LABELLE J., 1974 - Etudes de constructions avec opérateurs "avoir" Thèse L.A.D.L. Paris

- LASSERRE E., 1962 - Est-ce à ou de ? Payot, Larusanne
- MILNER J.C., 1976 - A propos des génitifs adnominaux en français
Miméo Université Paris VII
- NEGRONI D., 1978 - Classes de substantifs et nominalisations
verbales, Thèse à paraître, L.A.D.L. Paris
- NYROP K.R., 1889 - 1936 - Grammaire historique de la langue française
Picard, Paris
- ROSS J.R., 1967 - Constraints on variables in Syntax, Thèse,
M.I.T., Cambridge Mass.
- RUWET N., 1969 - A propos des prépositions de lieu en français.
In Mélanges Fohlle, Ch. Hyart, Ed., Université
de Liège
- 1975 - Les Phrases copulatives en français, Recherches
linguistiques n° 3, Université Paris VIII
- SELKIRK L., 1976 - Some Remarks on Noun Phrase Structure Irvine
Conference
- VERGNAUD J.R., 1974 - French Relative Clauses, Thèse M.I.T., Cambridge
Mass.